This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Google

THOMAS COURTENAY THEYDON WARNER.

Digitized by Google

UVS. 104 G. 17

Digitized by Google

1. C.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE IMPARTIALE,

Pour les mois de

JANVIER ET FEVRIER.

MDCCLVIII.

TOME XVII.

PREMIÈRE PARTIE.

GÖTTINGUE & LEIDE.

CHEZ ELIE LUZAC, FILS, Imp.-Libr.

MDCCLVIII.

Digitized by Google

LIVRES

qui se trouvent chez

ELIE LUZAC, Fils.

Imprimeur-Libraire à Leide.

Annales Romaines, ou Abregé Chronologique de l'Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'aux Empereurs, La Haie 1757. 8.

Antipe (l') Modene, ou Réflexions sur les Mœurs du Siècle, Francf. 1757. 8.

Avis d'un Père à sa Fille, par Mr. le Marquis d'Hallifax, traduit de l'Anglois, Londres 1757. 12.

Boerhaave [Herm.] Prælectiones Academicæ in proprias Institutiones Rei Medicæ: Edidit, & notas addidit Albertus Haller. Editio nova, auctior, & emendata, Lugd. Bat. 1758. 7 vol. 8.

Histoires générale des Huns, des Turcs, des Mogols, &c. 4.

- - - - - *politique du siècle, où se trouvent en ordre & sous tous leurs rapports différens, les Intérêts, les Vues, & la Conduite des principales Puissance de l'Europe depuis la Paix de Westphalie en* 1648, *jusqu'à la Paix d'Aix-La-Chapelle en* 1748. *inclusivement, avec les détails des Opérations des plus habiles Négotiateurs, le Caractère & le Manége des plus fameux Politiques, & le Précis de tous les Traités Négociés entre les Cours depuis Cent ans*, Londres 1757. Tome premier. 4.

Histoire du Règne de Louis XIV. surnommé le Grand, *Roi de France, par Mr. Reboulet*, Amst. 1756. 9 vol. 12.

- - - *du Bas-Empire, en commençant à Constantin le Grand, par Mr. Le Beau, Tome premier*, Paris 1757. 12.

Mœurs (les) Angloises, ou Appréciation des Mœurs & des Principes qui caractérisent actuellement la Nation Britannique, La Haie 1758. 8.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE IMPARTIALE,

Pour les mois de JANVIER *&* FEVRIER.

MDCCLVIII.

ARTICLE I.

Der Königl. Schwedischen Academie der Wissenschaften abhandlungen, &c.

c'est-à-dire,

MEMOIRES *de l'Académie Royale de Suède pour l'année* 1753. *traduits du Suédois par M.* KAESTNER, &c. *A* Hambourg *chez* Grund, *& à* Leipsig *chez* Holle. 1756. in octavo. *Tom. XV. pp.* 326. *sans les Tables, avec VII. Planches.*

Reprenons nos Extraits des Mémoires de l'Académie Royale de Suède (*a*). Les Nouveaux Membres qu'elle a élus dans le cours de l'année,

(*a*) Le dernier Extrait se trouve Tom. XIII, p. 1. & suiv.

Digitized by Google

née, dont nous allons rendre compte, sont six Membres ordinaires, savoir, M. le Baron *Jean Brauner*, Gentilhomme de la Chambre; M. *Eberhard Rosen*, Docteur & Professeur en Médecine à *Lund*; M. *Samuel Duræus*, Adjoint de Philosophie à *Upsal*, & Vice-Professeur de Physique; M. *Samuel Sohlberg*, Directeur de Méchanique; M. *Pehr. Lehnberg*, Adjudant dans l'Ecole des Cadets de l'Artillerie Royale, & M. *Nicolas Schenmark*, Observateur d'Astronomie à *Lund*. Il n'y a eu qu'un seul Membre externe, aggrégé cette année; c'est M. *André Mayer*, Professeur de Mathématique & de Physique à *Greiffswalde*.

Donnons comme à l'ordinaire, la liste des Mémoires contenus dans les quatre Trimestres de l'année 1753.

JANVIER, FE'VRIER & MARS.

1. *Mémoire historique sur la séparation des Métaux, par M.* Scheffer. 2. *Recherches sur les parties sensibles & irritables du corps humain, par* M. Haller. 3. *Sur deux nouvelles espèces de Tabac, par* M. Linnaeus. 4. *Essais & remarques sur le gypse, par* M. Cronstedt. 5, *Déscription d'une invention rélative aux poutres des digues, par* M. Polhem 6. Suite de la description du Serpent à sonnettes par M. *Kalm*. 7. *Relation d'un tremblement de terre qui s'est fait sentir dans le Westnorrland en* 1752. *par* M. Gisler. 8 *Recherches sur le frai du Brochet, par M.* Argillander. 9. *Description des effets d'un coup de foudre dont l'Eglise de la Paroisse d'Alfwa en Gothland a été frappée.*

AVRIL.

Digitized by Google

AVRIL, MAI & JUIN.

1. *Suite de l'Hiſtoire de l'Aurore boréale par* M. Wargentin. 2. *Recherches ſur les parties irritables du corps humain par* M. Haller. 3. *Eſſai ſur la manière de teindre les draps & d'autres étofes de laine d'un noir de caſtor, en ſe ſervant de matières qu'on trouve en Suède, par* M. Urlander 4. *Sur quelques défauts de l'Arpentage, par.* M. Lindhult. 6. *Machine propre à enfoncer des pilotis dans une direction oblique quelconque, par* M. Eliander. 7. *Extrait du journal de l'Académie Royale des Sciences.*

JUILLET, AOÛT & SEPTEMBRE.

1. *Hiſtoire du flux & du reflux, par* M. Wargentin. 2. *Recherches ſur le flux & le reflux auprès de Wardhus, & aux environs du Cap-Nord, par* M. Hellant. 3. *Sur le ſerpent à ſonnettes, & en particulier ſur les remèdes contre ſa morſure par* M. Kalm. 4. *Remarques ſur la pêche du poiſſon, nommé* Sik, (en Latin *Coregonus*,) *dans les Golfes & les détroits du Nord, par* M. Giſler. 5. *Obſervations faites pendant le paſſage de Mercure à travers le Soleil le 6. Mai,* 1753. *par* M. Wargentin. 6. *Ce que c'eſt que le* Petuntſe, *par* M. Scheffer. 7. *Deſcription d'une épreuve de bled, qui eſt réglée ſur les poids & les meſures de Suède, par* M. Eckſtröm. 8. Extrait *du journal de l'Académie Royale des Sciences.*

OCTOBRE, NOVEMBRE & DE'CEMBRE.

1. *Suite de l'Hiſtoire du flux & du reflux,*

Digitized by Google

par M. Wargentin. 2. *Observations météoroliques faites à Upsal en* 1750. *par* Mr. Hiorter & Brömer. 3. *Description du poisson nommé* Skötspigg, *& comment l'on en tire une huile, par* M. Westbeck. 4. *Détermination de la situation de la Ville d'Abo par des Observations, par* M. Gadolin. 5. *Description de la plus grande espèce de filets qui servent à la pêche, & de leur usage.* 6. *Description d'un papillon, par M.* Klerk. 7. *Sur les plantations des meuriers en France, par* M. Scheffer. 8. *Essai sur un pain dont on peut nourrir les chevaux pour épargner l'avoine, par C. G. B.* 9. *Remarques sur l'Oiseau nommé en latin* Sterna, *par* M. Gifler. 10. *Observation de l'Eclipse de Soleil du 26. Octobre, 1753. par le même.* 11. *Essais & remarques qui concernent le Sel de cuisine & son acide, par* M. Brand. 12. *Recherches sur la chaleur de l'eau dans le Nord, par* M. Hellant. 13. *Extrait du journal de l'Académie Royale de Sciences.*

Commençons par ce que M. *Linnæus* nous apprend au sujet de deux nouvelles espèces de Tabac. Il entre en matière par cette réflexion, c'est que, quand on compare la multitude des découvertes qui ont enrichi la société dans ces derniers Siècles, avec la simplicité des anciens tems, on a sans doute sujet de se féliciter des avantages qu'elles nous procurent; mais on doit aussi convenir qu'il y a plusieurs de ces découvertes, qui ont donné à notre dommage pour le moins autant qu'à notre utilité. Les Anciens n'ont connu, ni le Brandevin, ni le Thé, ni le Caffé, ni les Epices, ni même le Sucre, qui sert aujourd'hui

Digitized by Google

d'hui à tant d'assaisonnemens exquis; ils n'ont point non plus sçu quel étoit l'usage du Tabac; usage qui s'est étendu au delà de tout ce qu'on auroit pu s'imaginer, puisqu'à peine trouve-t-on un seul ordre de personnes parmi les Nations tant policées que sauvages, pour qui la fumée du Tabac ne soit devenuë un régal, & presque un aliment indispensable. Comme la découverte de l'*Amérique* est la plus grande qui ait jamais été faite, on peut dire que le Tabac, qui est proprement une production de cette partie du Monde, est la plus grande de toutes les découvertes, qui y ont été faites.

Quand les *Européens* vinrent pour la première fois en *Amérique*, & en virent les habitans fumer du Tabac, cela les jetta dans un grand étonnement. Chacun voulut se pourvoir de cette drogue, comme d'une nouvelle & merveilleuse herbe, à laquelle on attribuoit les vertus les plus extraordinaires, & l'on donnoit en conséquence au Tabac ses noms les plus magnifiques, tels que ceux d'*Herba Reginæ*, *Sana Sancta*, &c. Mais l'art même de fumer ne fut pas des plus aisés à apprendre. Nous en sommes redevables à ces malheureux *Anglois*, qui s'y formèrent pendant leur sejour en *Virginie*, & qui à leur retour n'en furent point envieux faisant beaucoup de disciples, surtout parmi la jeunesse toujours avide de nouveautés. De ces jeunes *Anglois* il y en eut qui passant à *Leide* pour y faire leurs études, transplantèrent, pour ainsi dire, la fumée en *Hollande*. Les habitans de cette dernière contrée y prirent

Digitized by Google

tant de goût, qu'ils devinrent bientôt de plus déterminés fumeurs que les *Indiens* mêmes. Enſuite cet uſage a gagné ſucceſſivement juſqu'aux extrêmités de notre Continent.

On ne ſavoit point encore planter le Tabac en *Europe*, mais il faloit en faire venir toutes les feuilles de *Virginie*, lorsque le célèbre Botaniſte Suiſſe, *Conrad Gesner*, eut occaſion d'en voir la première Plante. Sa figure, ſon goût & ſon odeur lui firent un ſi grand plaiſir, qu'il ſouhaite ardemment dans ſes Lettres, qu'une auſſi excellente production puiſſe devenir univerſellement connuë pour le bien de tout le Genre-humain. En attirant ſimplement la fumée des feuilles par le moyen d'un Entonnoir, il éprouva un mouvement ſi ſingulier dans le cerveau, & dans les organes des ſenſations, qu'il ne trouve point de mot propre à l'exprimer. S'il vivoit aujourd'hui, il auroit la ſatisfaction de voir ſon ſouhait presque univerſellement accompli.

L'art de fumer, & enſuite celui de préparer le Tabac, ſe ſont établis avec le tems en *Suède*, quoiqu'un peu tard par raport aux païs de l'*Europe* plus Orientaux. Cependant à préſent l'uſage du Tabac eſt pour le moins auſſi général dans ce Royaume qu'ailleurs; il n'y a point de Villes où l'on n'en trouve pluſieurs fabriques & cela ſert à la ſubſiſtance d'un grand nombre d'Habitans.

Mais, ce qui eſt tout-à-fait récent en *Suède*, ce ſont les plantations & la culture du Tabac, la rigueur du climat y aïant apporté des

Digitized by Google

obſtacles qu'on a été longtems à vaincre. A' force d'eſſais & de précautions, on a pouſſé les choſes au point que non-ſeulement pluſieurs particuliers plantent autant de Tabac qu'il en faut pour leur uſage, mais qu'il s'en fait un débit dont le gain eſt conſidérable. Il faut avoüer qu'il s'y emploie beaucoup de fumier, de tems, & de travail, qu'il vaudroit peut-être mieux conſacrer au bled, ou ſur quoi du moins il ne faudroit pas laiſſer une pleine liberté; mais cela n'empêche pas que la culture du Tabac renfermée dans ſes juſtes bornes, ne mérite qu'on lui fourniſſe des encouragemens & des directions.

M. *Linnæus* procure ici à ſes comparriotes la connoiſſance de deux eſpèces de Tabac, qui leur étoient encore parfaitement inconnuës, & qui ſont nouvellement venuës de l'autre monde augmenter les richeſſes de celui-ci. Il y a environ deux ans que le célèbre M. *de Juſſieu* envoya au *Pline* de la Suède, (M. *Linnæus* mérite bien ce titre,) diverſes eſpèces de ſemences rares, venuës du *Perou* par la voie du frère de M. *de Juſſieu*, qui y avoit fait un ſéjour. Parmi ces ſemences il s'en eſt trouvé de Tabac, qui, aïant été miſes dans le Jardin Botanique *d'Upſal*, y ont crû, fleuri, & fructifié abondamment.

Nous n'avions jusqu'à préſent que deux eſpèces de Tabac connuës; ſavoir le Tabac commun *Occidental* à longues feuilles, qui eſt le principal objet de la culture, & le Tabac ſauvage *Oriental*, à feuilles rondes, qui ſe forme de lui-même, quand on l'a une fois mis dans

Digitized by Google

un Jardin. Les Livres & l'Expérience ont procuré sur ces deux sortes de Tabac une connoissance qui ne laisse rien à desirer: il s'agit seulement de les comparer avec les deux espèces nouvelles.

La première se nomme *Nicotiana paniculata.* Le Père *Feuillée* en avoit déjà donné la figure & la description dans ses Voyages de *Lima* & du *Perou* en 1714. La figure n'est pas assés bonne pour mettre d'abord en état de reconnoitre la Plante: notre Botaniste en fournit ici une beaucoup plus exacte.

Ce Tabac a beaucoup de raport avec celui de *Turquie*, car les feuilles en sont pareillement rondes, les fleurs ont la même couleur, & sont aussi émoussées; mais la tige, les queuës des feuilles, celles des fleurs, & les fleurs même présentent quelques différences, qu'on pourroit d'abord regarder comme un simple effet de la transplantation, mais ce soupçon ne sauroit subsister quand on fait attention à la figure du fruit qui est tout autre, c'est-à-dire, pointuë comme une quille, de même que le Tabac ordinaire d'*Amérique.* Cette plante n'a point paru délicate; elle s'est accommodée du grand air, où elle a pris son accroissement sans peine, fleurissant & portant une multitude innombrable de semences. L'odeur & le goût font juger à M. *Linnæus*, que c'est une des espèces de Tabac les plus douces qu'on ait encore trouvées; & il croit que, si le sexe vouloit s'accoûtumer à fumer, ce seroit tout-à-fait son affaire. Il n'est pourtant pas à souhaiter que cela lui en fasse venir l'envie; une belle fu-

Digitized by Google

fumeuſe, une Vénus la pipe à la bouche, ne ſeroit pas fort ſéduiſante. Il eſt vrai d'un autre côté que la coutume a beaucoup d'empire; & l'excès que quantité de femmes font du Tabac en poudre, devroit aſſurément les rendre auſſi peu attrayantes. L'odorat de ceux qui en approchent, & qui ne ſont pas eux-mêmes preneurs de Tabac, n'en eſt au moins pas agréablement affecté.

L'autre eſpèce de Tabac eſt entièrement nouvelle; M. *Linnæus*, (& l'on peut bien s'en raporter à lui,) ne connoit aucun Botaniſte, qui en ait encore parlé. Sa figure reſſemble à quelques égards à celle du Tabac commun *d'Amérique*; mais il y a des diverſités. La feuille n'en eſt pas allongée (*lanceolatum*) comme celle du Tabac d'*Amérique*, mais tout-à-fait en forme de coeur (*cordatum*). Les fleurs ne croiſſent pas en bouquets, mais en grapes, & toutes placées du même côté. Le calice eſt bien diviſé en cinq parties, comme dans l'autre Tabac, mais la pièce ſupérieure eſt le double plus grande que les autres; ce qui ſuffiroit ſeul pour diſtinguer aiſément ce Tabac des autres. La fleur a bien en quelque ſorte la couleur de celle du Tabac d'*Amérique*; cependant elle eſt plus obſcure; il n'y a pas non plus la même régularité dans l'arrangement des feuilles, qui s'entrouvrent davantage vers les côtés. Le fruit eſt pointu. Dans le tems que M. *Linnæus* compoſoit ce mémoire, il faiſoit imprimer une deſcription plus circonſtanciée de ces deux eſpèces de Tabac, dans ſon Traité *de ſpeciebus Plantarum*; où elle ſe trouve à la pag. 180.

Au reſte toute la Plante, tant la tige que les feuil-

Digitized by Google

feuilles, eſt garnie de poils déliés, deſtinés à en ſéparer une humidité gluante, qui s'attache aux doigts quand on y touche. Autant qu'on en peut juger par les principes de la Botanique, & par les indices ordinaires des propriétés des Plantes, le goût, l'odeur, la couleur foncée, l'humidité gluante de celle-ci, donnent lieu de croire que c'eſt de toutes les eſpèces de Tabac connuës, la plus forte. Ce ſeroit une grande trouvaille pour les Marchands de Tabac, & qui les mettroit en état de ſatisfaire à tous les goûts; car comme il y a des gens qui ne ſauroient ſupporter les liqueurs, & en général les choſes fortes, il y en a au contraire pour qui rien n'eſt trop fort. On peut donc appeller d'avance ce Tabac, du *Tabac de Soldat*, ou de Valet, comme le précédent étoit un *Tabac de Dame*. Peut-être pourroit-il faire ſur les Soldats en campagne le même effet que l'opium ſur les Turcs.

Sa culture demandera des attentions particulières pour le conduire à maturité, car de celui qui fut ſémé en 1751. dans le Jardin d'*Upſal*, à peine M. *Linnæus* put-il en faire meurir deux ou trois tiges; mais l'Eté de l'année ſuivante aïant été plus chaud, la récolte fut fort abondante, & les plantes vinrent fort bien en plein air, de ſorte qu'on n'a pas lieu de douter qu'il ne réüſſit tout comme le Tabac commun, ſurtout en le ſémant au Printems dans une couche chaude, pour le transplanter enſuite en bonne terre.

L'Académicien finit par remarquer, combien les uſages ſi étendus d'une Plante telle que le Ta-

Digitized by Google

Tabac, ſont ſurprenans. Une herbe puante, venimeuſe, ſoporative, devient par une demi putréfaction, & à l'aide de quelques préparations, propre à exhaler une fumée, dont les premiers effets ſur ceux qui n'y ſont pas accoutumés, conſiſtent à donner des maux de tête, des vertiges, à faire rendre par haut & par bas. Et voilà cependant cette Plante érigée en remède ſouverain, & renduë pour bien des gens auſſi néceſſaire que les alimens. Il eſt certain qu'elle produit des effets avantageux à bien des tempéramens, ſans compter ceux qui ſe raportent à prévenir les effets de la contagion, de l'humidité, & même de la faim. Mais il a fallu un courage ſingulier pour ne pas ſe laiſſer rebuter par toutes les apparences desagréables qui en offuſquent le mérite. La Mode, qui règne ſi tyranniquement en tant d'autres occaſions, a beaucoup influé ſur la fortune éclatante du Tabac.

Paſſons à quelques cures électriques, que nous placerons ici afin qu'on puiſſe les joindre & les comparer à celles que nous avons tirées du Tome III. des Mémoires de l'Inſtitut de *Bologne*, dans le XIV. Tome de ce Journal, pag. 333. & ſuivantes.

Un jeune homme de 23. ans avoit été toute ſa vie ſourd, & par conſéquent n'avoit pu apprendre à parler. Il montroit de la vivacité, & d'heureuſes diſpoſitions naturelles, dont on n'avoit pu tirer d'autre parti, que de lui faire apprendre le métier d'ouvrier en ſoye, dont il s'acquittoit avec beaucoup de dextérité. Il entendoit & ſe faiſoit fort bien entendre par ſignes; & même dans ſa jeuneſſe il avoit appris quel-

Digitized by Google

à la vérité un peu, mais le bras droit demeura pésant & sans force; il ne pouvoit rien soulever, ni tenir entre les doigts. Après une seule électrisation, il se vit en état de couper avec la main malade des tranches d'un gros pain. Et depuis ce tems-là les forces du bras sont revenuës de plus en plus.

L'Electricité a servi de fébrifuge à un garçon Jardinier âgé de 33. ans, qu'une fièvre quarte désoloit, & mettoit hors d'état de travailler depuis plusieurs mois. A peine eut-il commencé cette cure qu'il se trouva plus d'appetit les jours où il étoit sans fièvre; il sua quelques nuits de suite avec beaucoup de force; les accès devinrent toujours plus foibles; la fièvre cessa au bout de huit jours, & en moins de trois semaines il se remit au travail.

Plusieurs personnes dont les membres étoient dans un état de contraction, ont été dégagées par les opérations électriques. Un Soldat de 51. ans qui avoit servi dans la Cavalerie, avoit eu son congé, & depuis cinq ans de violentes douleurs lui avoient tellement plié les genoux, qu'il étoit obligé de marcher dessus, soutenu par des béquilles. Quand il eut été électrisé, la courbure de ses genoux diminua de façon qu'il fut obligé de prendre des béquilles plus hautes; & bientôt après il eut la consolation de faire quelques pas sans leur secours. Mais on peut bien s'imaginer qu'il n'a pas la démarche dégagée.

Ce qui suit est dans un genre dont la cure paroit encore plus difficile. Une fille s'étoit coupé avec un couteau dans la jointure du milieu

Digitized by Google

lieu du doigt, nommé *index*, si profondément qu'on voyoit l'os à nud. Le Chirurgien guérit à la vérité bientôt la playe, mais le doigt demeura courbe & la jointure immobile. Il y avoit un an & demi que les choses étoient dans cet état lorsque l'Electricité fut employée, & elle a rétabli ce doigt au point de ne différer en rien des autres.

Les membres gelés ne s'accommodent pas moins de cette cure. Un Voyageur de 41. ans avoit eu les deux pieds si fortement gelés en Novembre 1740. que les Chirurgiens tâchoient de le persuader qu'il se fît couper le pied gauche; mais il ne put s'y resoudre, & ce fut un grand bonheur pour lui, puisque sa guérison a été parfaite sans en venir à cette extrémité. Elle se fit d'abord à la vérité par les remèdes ordinaires, mais il lui restoit une extrême foiblesse du côté gauche, qui lui faisoit traîner la jambe & le mettoit hors d'état de marcher longtems sans incommodité, ce côté demeurant toujours pésant, quelque soin qu'il prit de le préserver du froid. En 1743 il logea dans un appartement où l'air tiroit, ce qui lui donna une difficulté d'ouïe & un grand bruit dans la tête. Peu après le bras gauche, & tout le côté se mit à lui faire mal, dès qu'il y avoit quelque changement de tems. Il employa pendant quelques années les eaux contre ces incommodités; ce qui lui rendit l'ouïe, & diminua un peu les autres accidens. Mais au mois de Janvier 1753. s'étant mis à l'Electricité, & aïant continué quelques

Digitized by Google

jours, il sentit que ses pieds s'échauffoient & lui démangeoient, précisément comme, lorsque douze ans auparavant, il les avoit eu gelés. La sensation étoit plus forte dans le pied gauche, qui s'enfla de façon que pendant quelque tems il ne put y mettre de soulier. Au bout de onze jours l'enflure étoit passée, & la douleur aussi. Le 21. il se mit en voyage délivré du bruit qu'il avoit eu dans la tête, & aïant le côté gauche considérablement raffermi.

Les accès épileptiques peuvent tirer des adoucissemens de l'Electricité. Un garçon Jardinier de 34. ans y devint sujet, & ses convulsions étoient de l'ordre le plus effrayant. Il y avoit même une sorte de rage qui s'y trouvoit mêlée. Il y avoit au plus quinze jours de distance entre les accès; & plus le terme étoit long, plus les accès étoient violens. Il étoit dans cet état, lorsqu'il commença à se faire électriser le 16. Mars, 1753. Il n'eut point d'attaque jusqu'au 14. d'Avril, mais alors elles recommencèrent avec la même fréquence & la même force. Cela lui fit croire que l'électrisation ne lui convenoit pas, & il la quitta le 28. Avril: mais les choses tournèrent autrement qu'il ne l'avoit cru, car depuis ce tems-là le mal a disparu sans aucune ombre de retour.

Enfin un homme de distinction de 54. ans, & qui avoit toujours joui d'une bonne santé, aïant reçu du célèbre *Boerhaave* dans ses voyages le conseil de se servir de lunettes pour conserver sa vuë, s'y étoit mis il y a environ 20. ans; & malgré cela, sa vuë étoit devenuë si foible que

les

Digitized by Google

les dix ou douze dernières années, quand il vouloit lire ou écrire sans lunettes, il lui venoit comme une fumée devant les yeux, & il lui sembloit que les mots s'évanouissoient de dessus le papier. Quand cela se passoit à la chandelle, il sentoit de la douleur aux yeux. Aïant ouï parlé des cures électriques, il tint, plutôt pour s'amuser que dans la confiance d'en tirer quelque avantage, la main à portée du Globe & de la Machine, & suivant son propre recit il porta l'autre main aux yeux, après avoir senti un mouvement extraordinaire dans tout son corps. Le soir, de retour chez lui, il put lire les Gazettes à la chandelle sans aucune incommodité; & depuis il n'a eu besoin d'aucun verre pour lire, ni pour écrire.

De semblables faits paroissent bien propres à réhabiliter l'Electricité médicale, pour laquelle on semble avoir perdu l'estime qu'elle s'étoit acquise d'abord. Au fonds, les essais ne coutent rien, & généralement parlant, ne paroissent susceptibles d'aucune mauvaise suite; & dans le grand nombre de ceux qui voudront s'y soumettre, il faut toujours qu'il s'en trouve assez à qui ils conviennent.

Nous ne parlerons plus que du pain imaginé pour servir de nourriture aux chevaux, & suppléer à l'avoine. On calcule d'abord qu'un cheval consume en 240. jours 6. *tonnes* & 24. *kannes* d'avoine, mesure de *Suède*, & que cela monte à 102. *dalers*, & 15. *oer*, monnoie du même païs. D'un autre côté avec une tonne de farine de seigle, qui coute 22. *dalers*, mêlée à une tonne de farine d'avoine, qui en coute 16.

Digitized by Google

on fait 480. pains. Deux de ces pains ſuffiſent par jour à un cheval; ainſi avec les 480. pains, on atteint le même terme de 140. Jours, pour lequel il faut ſix *tonnes*, & 24. *kannes*. Il en coute trois *dalers* de bois pour cuire, & la peine du travail de deux ſervantes pendant deux jours, vaut ſix *dalers*, monnoie de cuivre. Ainſi ces pains reviennent en tout à 47. *dalers*, & donnent ſur 240 jours une épargne de $55\frac{1}{2}$. *dalers*.

Quant à la manière de les faire, il faut que la levure qu'on y employe, ſoit plus ſalée que celle du pain ordinaire; les chevaux en boivent d'avantage, & ſe portent mieux; mais on ne doit pas la faire trop aigre, car cela leur émouſſe les dents. On mêle parmi cette levure un peu de brandevin, qui donne au pain plus de force.

L'épargne eſt plus grande encore qu'on ne l'a évaluée, parce qu'on a mis les fraix au plus haut, & le nombre des pains au plus bas; mais c'eſt afin qu'on puiſſe être aſſuré d'avoir tout au moins le profit indiqué: ſi l'on veut auſſi épargner ſur le foin, il n'y a qu'à piler ces pains, quand ils ſont bien ſecs, & en mêler avec de la paille hachée dans la même proportion où l'on a coutume d'y mêler l'avoine; cela remplit la pance des chevaux, & ils n'ont pas beſoin de tant de foin.

Si l'on objecte que les deux pains ne pèſent pas autant que les trois meſures d'avoine qui ſont la ration quotidienne des chevaux, on doit penſer que la farine de ſeigle qui entre dans le pain, eſt plus nourriſſante que l'avoine ſeule. Et comme il n'eſt pas convenable de donner trop d'a-

Digitized by Google

d'alimens nourriſſans aux chevaux, ces deux pains leur ſuffiſent.

On a auſſi l'avantage de pouvoir garder plus commodément ces pains, & les empêcher plutôt d'être rongés par les rats, ou par divers inſectes, que l'avoine en nature. Les chevaux les digèrent auſſi mieux; car l'expérience fait voir qu'ils rendent la plupart des grains d'avoine tels qu'ils les ont pris; ce qui prouve que l'avoine elle-meme mouluë, indépendamment du ſeigle, doit les nourrir mieux que l'avoine en grains. C'eſt encore un préſervatif contre l'infidélité des Cochers, qui ne détourneront pas de ſemblables pains avec la facilité qu'ils ont à ſouſtraire de l'avoine. Les chevaux deviennent plus beaux; ils ont le poil plus court, & plus luiſant. Ils n'ont par beſoin qu'on leur nettoye ſi ſouvent la bouche, le pain dur leur rend de lui-même cet office. Enfin en voyage il eſt tout autrement aiſé de ſe munir de ſemblabes pains que de la quantité de fourrage néceſſaire.

ARTICLE II.

SERMO ACADEMICUS de fertilitate terrarum induſtria colonorum augenda, in conventu Academiæ publico d. VI. Septembr. 1756. ad celebranda ſolemnia nominis invictiſſimæ ac potentiſſimæ Dominæ ELIZABETHÆ primæ, Omnium Ruſſiarum Im-

Digitized by Google

peratricis & Autocratoris, dictus à D. Jo. Christiano *Hebenstreit*, Hist. Nat. & Bot. P. P.

c'est-à-dire,

DISCOURS *sur les moyens d'augmenter la fertilité des Terres, par* M. HEBENSTREIT. *à* Petersbourg, *de l'Imprimerie de l'Académie des Sciences*, in quarto, pp. 29.

Ce discours, prononcé dans une solemnité d'éclat, est plutôt une discussion utile qu'un morceau d'aparat; & il n'en est que plus recommandable. Les Académies qui, pendant des siècles entiers, ne font que grossir un Recueil de phrases & de complimens, ne rendent pas un grand service au Public. Il n'est pas inutile de perfectionner la Langue, mais il vaut beaucoup mieux étudier la Nature, & procurer à la Société des avantages réels.

M. *Hebenstreit*, en voyageant dans diverses Provinces de l'Empire Russien, s'est apperçu que les gens de la campagne n'apportoient pas à la culture des terres toute la diligence dont ils seroient capables. C'est la fécondité même des terres qui est pour l'ordinaire la cause de cette négligence. Toute la petite Russie en particulier jouït d'un terroir si fertile, que les moissons les plus abondantes y viennent presque sans effort. Mais c'est plutôt pour ceux qui pensent comme ils le doivent, un motif de concourir aux effets de la libéralité divine, en y joignant ceux

Digitized by Google

ceux du travail & de l'induſtrie. Et pour les contrées moins favoriſées, il eſt inconteſtable que l'Art, en venant au ſecours de la Nature, peut tirer fort bon parti des terres qui ne rendroient rien entre les mains de l'ignorant, ou du pareſſeux. C'eſt donc à fournir quelques directions ſur cet important ſujet, que M. *Hebenſtreit* a deſtiné ſon diſcours.

Il y a des Terres douées d'une fertilité naturelle à-peu-près comme on peut ſuppoſer qu'elles l'étoient toutes immédiatement après la Création. Au moins *Woodward* & *Scheuchzer* ont-ils prétendu que cette fécondité univerſelle avoit lieu dans l'origine du Monde. Ce dernier allègue pour confirmer ſon ſentiment, une terre noire qu'il a trouvée au ſommet des *Alpes*, dans des lieux où il ne croît aucune plante, & qui comparée avec les autres terres, poſſède des propriétés toutes particulières, comme de ne pouvoir être vitrifiée au plus grand feu, & de montrer au microſcope une parfaite ſimilarité dans toutes ſes parties. Les grandes & fréquentes révolutions que notre Globe a eſſuïées, ne permettent guères de croire qu'il y ait des lieux encore couverts de la même terre qui s'y trouvoit. Mais ce dont on ne peut douter, c'eſt que dans le voiſinage de la ſurface de la Terre, il ſe trouve encore de couches dont la bonté eſt à-peu-près ſemblable à celle de la terre primitive, au-lieu que celle de deſſus a été enlevée & comme balayée par diverſes inondations, ou bien engloutie par des tremblemens de terre. En général on peut dire que la Terre conſerve la

même nature qu'elle avoit originairement, par raport à la composition & au mêlange intime de ses parties. Quelque sorte de terre qu'on tire des lieux les plus profonds, en l'exposant à l'air, à la pluye, & à la chaleur du soleil, elle devient propre à nourrir certaines plantes. On a vu des Iles entières sortir du sein de la mer, & se trouver aussi-tôt en état de produire des plantes. La matière même que les Volcans jettent, & qui ne paroit être que des cendres brûlées, demeurant quelque tems en plein air, fournit, à cause des particules terrestres dont elle est remplie, l'aliment convenable à certaines plantes. Il est bien vrai qu'il y a toujours une extrême différence entre une semblable terre grossière, qui est remplie de plusieurs corps hétérogénes, & une terre pure, molle, & délayée. Mais l'essentiel pour chacun est de bien examiner & connoitre le terrain qu'il habite, & qui est destiné à le nourrir, afin de le mettre soigneusement en valeur. Et c'est ce qui conduit M. *Hebenstreit* au sujet particulier de son discours.

Nous voyons naître tous les jours de nouveaux corps, & nous remarquons une exacte & constante ressemblance dans les effets de la Nature par raport à la production de ces corps ; d'où nous concluons à bon droit, qu'il y a certaines Loix, éternelles & nécessaires, émanées du Créateur, & dont on doit raporter l'essence à la création primitive de cet Univers. Les Physiciens ont exercé de tout tems leur sagacité à chercher dans la composition la plus intime

Digitized by Google

me des corps, & s'il étoit poſſible, jusques dans les élémens, la cauſe des phénomènes qui y arrivent. Cette étude eſt une des plus dignes de l'homme, une des plus propres à le conduire à l'admiration & à la reconnoiſſance qu'il doit à ſon divin Auteur.

Les principaux corps élémentaires, auxquels on ſe borne dans les recherches phyſiques, ſont le feu, l'air, la terre & l'eau; & en effet c'eſt à quoi les corps paroiſſent ſe réduire dans les deſtructions tant naturelles qu'artificielles, quoiqu'on ne puiſſe nier qu'il y a une réſolution ultérieure, & en élémens plus ſimples, mais qui nous échapent. On eſt en droit en attendant, d'appeller élémens tout ce qui s'offre comme immuable dans les divers changemens auxquels les corps ſont ſujets. C'eſt cette immutabilité qui fait qu'on voit toujours renaître les mêmes productions ſuivant les mêmes loix. Mais la raiſon dont l'homme eſt doué, le met en état de former diverſes combinaiſons, qui améliorent conſidérablement les productions de la Nature; & quand il pouſſe cet art auſſi loin qu'il peut aller, il ſemble commander à la Terre.

Les cauſes de la végétation ſont aſſez connuës. Les plantes dont les racines ſont cachées en terre, en tirent les ſucs dont elles ont beſoin; & ces ſucs duëment préparés conduiſent à leur maturité diverſes eſpèces de fruits, dont les hommes & les animaux ſe nourriſſent. La digeſtion diſſout les parties des Plantes, & les fait retourner à leurs premiers élémens en paſ-

Digitized by Google

sant auparavant par un état de putréfaction. C'est ce que M. *Linnæus* a parfaitement bien dévélopé dans un petit Ouvrage académique intitulé *Oeconomia Naturæ.*

L'Agriculture, qui a été la première occupation des hommes, embrasse la connoissance de toutes les choses nécessaires pour faire croître avec succès les fruits de la Terre. Les Auteurs de l'Histoire Naturelle s'accordent en général à décrire, ou définir la terre, un corps naturel. Le savant M. *Ludwig* a déterminé avec beaucoup de justesse les caractères des différentes terres dans le bel Ouvrage qu'il a publié *sur les terres du Cabinet Royal de Dresde.* Mais ce n'est pas une terre simple & pure qui convient à la végétation, il faut au contraire une terre mêlangée, qu'on nomme ordinairement *humus. Varron* s'exprime ainsi, dans son Traité *de re rustica* L. 1. c. 9. *Terra dicitur, quæ est mixta, in qua sevi potest quid & nasci, ut argillosa, lapidosa, sic aliæ.*

Il n'y a guères d'endroit sur le Globe qui soit entièrement destitué de terre. Cependant, avant que d'entrependre l'amélioration des terres, pour les fertiliser, il faut faire attention à la région du Ciel, sous laquelle elles sont situées; car il seroit ridicule de semer en plein air en *Laponie*, des plantes qui ne peuvent croître ainsi, que dans les régions méridionales. Mais il demeure au-dessus de toute exception, que, dans quelque contrée que ce soit, lorsque les habitans cultivent soigneusement leurs terres, ils en tirent une quantité de végétaux suf-

fi-

Digitized by Google

fisante pour conserver leur vie & leur santé. Citons encore *Columella* qui dit: *Alimatellus, annua vice, velut æterno quodam puerperio, læta, mortalibus distenta demittit ubera.* On appelle donc fertile, toute terre qui peut nourrir ses habitans d'une manière agréable & saine, en donnant en même tems aux animaux la pâture qui leur convient. Mais l'industrie des hommes consiste sur-tout, à cultiver de telle sorte des terres, où ne croissoient auparavant que des plantes très-communes, qu'elles se trouvent en état d'en porter d'autres plus utiles & plus propres à satisfaire les goûts variés de l'homme.

Une terre stérile, c'est celle qui d'elle-même ne produit que peu, ou point de plantes, mais en la cultivant par des préparations efficaces, qui consistent sur-tout à y mêler des particules salines, huileuses, & terrestres déliées, que l'eau puisse dissoudre & répandre dans toute la masse: en la cultivant, dis-je, ainsi, elle acquiert des qualités nouvelles, & toutes différentes des premières. A cela viennent se joindre ensuite les autres causes qui concourent à la végétation, la chaleur, la pluye, &c. Ce n'est pourtant pas à dire que toute terre préparée ainsi, rendra avec la même abondance ni des fruits également bons; cela n'a pas lieu, même à l'égard des terres qui sont naturellement bonnes. La cause de cette diversité vient de ce qu'une terre renferme des sucs plus abondans ou meilleurs, que ceux qui se trouvent dans une autre. Les meilleurs champs sont sans contredit ceux où le bon

bon suc abonde ; ils jouïssent d'une fertilité perpétuelle.

Avant toutes choses il faut bien examiner la situation d'une terre, & voir si elle est sur une hauteur, ou dans un fonds, en rase campagne, ou aux confins des forêts, des rivières, de la mer. Il est à propos aussi de s'informer, si la culture du lieu a été auparavant négligée, par la faute des habitans, ou si elle a paru impratiquable à cause de la stérilité apparente du terroir. Quand cette stérilité est réelle, il n'y a, ni long repos, ni pluye, ni neige, ni soleil, ni aucunes causes naturelles, qui puissent y suppléer.

On doit aussi examiner les principes de la Terre, & son mêlange avec les autres corps qui s'y trouvent cachés. C'est ce qu'on peut d'abord soumettre au jugement des sens. La simple vuë ne procure à la vériré qu'une connoissance fort superficielle. *Non ergo color*, dit encore *Columella*, *tanquam certus auctor, testis est bonitatis arvorum.* Ceux donc qui ont voulu mieux juger de la stérilité & de la fécondité des terres, les ont fait dissoudre dans l'eau, pour considérer exactement la liqueur qui en est extraite, avec les particules qui y sont adhérentes. Dans une Dissertation de M. *Külbel*, sur les causes de la fertilité des terres, qui a remporté le Prix de l'Académie de *Bourdeaux* en 1739. on trouve plusieurs Expériences curieuses sur ce sujet. On peut aussi recourir au Mémoire du célèbre M. *Eller*, qui est inséré dans l'An-

Digitized by Google

l'Année 1749. des Mémoires de l'Académie de *Berlin*.

En faisant ces recherches sur la bonté d'un terroir, on ne doit pas s'arrêter à sa surface, mais il faut creuser du moins jusqu'à deux ou trois pieds de profondeur, & voir quelle est la qualité de la matière inférieure, parce qu'il arrive souvent de rencontrer diverses couches de sable, d'argille, de limon, de marne, de pierres, &c. Les trois principales espèces de terre, qui ont du raport à l'agriculture, sont 1. la terre noire, ou bonne terre, qui se forme principalement de la putréfaction des animaux & des végétaux. On la trouve dans les forêts humides, & au fonds des eaux croupissantes. On la subdivise en quelques espèces, qui s'accordent toutes dans la partie essentielle qui est terrestre unguineuse. 2. Une terre limonneuse, épaisse, stérile, qui se trouve ordinairement dans les champs incultes, dans les forêts de sapins, & sur les collines argilleuses. 3. Une terre sablonneuse & stérile, dont les parties n'ont presque aucune liaison. M. *Fischer*, dans son Traité *de re rustica Livonum*, réduit les terres à ces trois espèces, qui sont les plus communes dans toutes les contrées, & du mêlange desquelles résultent toutes les variétés qui se trouvent entre les divers champs. C'est aussi à leur considération que M. *Hebenstreit* se borne dans le reste de ce Discours, pour y joindre celle, des moyens que l'on a coutume d'employer pour les bonifier. La plupart des laboureurs cro-

croyent avoir fait tout ce qu'on peut faire pour rendre un champ fertile, lorsqu'ils l'ont bien labouré, & bien fumé. C'eſt aſſurément beaucoup, mais il s'en faut bien que ce ſoit tout.

Les divers ſecours que l'on donne aux terres pour les fertiliſer, ne ſauroient être efficaces, s'ils ne répondent aux diverſes eſpèces de terroir. Qu'on rencontre, par exemple, un champ dont la terre ſoit ſablonneuſe, ſèche, ſtérile; il eſt par-là même incapable de conſerver longtems l'humidité des pluyes & des roſées, qui eſt le principal inſtrument de la nutrition. De plus il manque de ce ſuc nourricier, qui nourrit ſuffiſamment les plantes nées de ſemence, & procure leur accroiſſement. On change donc avantageuſement un pareil champ, lorsqu'on y met en guiſe de fumier, du limon tiré des rivières, & de la chaux vive. Au contraire l'argille qui abonde dans un autre champ, & qui en rend la terre limonneuſe, épaiſſe & ſtérile, à cauſe de ſa ténacité, conſerve trop longtems les eaux qui y tombent, de ſorte qu'elles gâtent les petites racines des plantes; ſans compter que, dans les tems de ſéchereſſe, la ſurface du ſol devient ſi compacte, que l'humidité des roſées ne ſauroit la pénétrer. Ici il faut un ſable pourri, des cendres, & d'autres choſes propres à rendre la terre plus rare & plus meuble. Pour la terre noire & fertile, il ſuffit de la fumer tous les ans; c'eſt un aliment qui répare ſes forces épuiſées; il y a des cas où il n'eſt pas mal d'y mêler du ſable; & quelquefois il faut laiſſer repoſer le champ alternativement.

Lors

Lors qu'on a renouvellé un champ, il faut le labourer souvent, afin que la nourriture étrangère qu'il a reçuë, s'y mêle exactement, & change l'ancien tempérament du sol. Par ce labour réïteré on rend aussi la texture de la terre plus rare, de façon que les racines des plantes peuvent y descendre plus profondément, s'y multiplier, & sucer commodément le suc nourricier. La pluye & la chaleur des rayons du soleil pénètrent aussi alors à une plus grande profondeur, avec quantité de particules actives, & très-efficaces pour la végétation, dont l'air est chargé. C'est alors que la terre, quand on continuë à la bien cultiver, récompense abondamment le travail du Laboureur.

C'est une erreur de croire que la terre d'une forêt défrichée soit excellente, & qu'on puisse lui confier toutes sortes de semences, sous prétexte qu'elle a joui d'un long & parfait repos; il faut au contraire commencer par y mettre des semences communes, & en particulier des herbes, afin d'éprouver la nature du terroir. L'année suivante on doit lui donner plusieurs labours, en laissant en terre les racines des plantes qu'elle a porté; la plupart de ces racines pourrissent, & engraissent le champ, quelques-unes poussant de nouvelles racines, croissent avec plus de force. Ce n'est qu'en continuant quelques années cette culture, & en y joignant toujours un peu de fumier, qu'on parvient à l'amélioration desirée. Alors on peut confier à une semblable terre les meilleures semences, dont elle rendra bon compte.

Le

Digitized by Google

Le principal secret de l'agriculture consiste dans la résolution & dans la fermentation des terres. La charuë & le fumier produisent ces effets; mais moins par eux-mêmes que par l'accès qu'ils donnent à l'air de l'atmosphère dont l'action ne se borne pas à environner tous les corps, il les pénètre, soutient leur vie, & procure leur accroissement, par des voyes imperscrutables. En effet jamais les semences mises dans les terres les plus fertiles ne germeront, si l'air n'y a pas un libre accès. Il contient plusieurs particules extraordinairement mobiles, & même nutritives, qui se détachant de divers corps, & s'élevant par la force du Soleil en vapeurs & en exhalaisons, s'insinuënt avec la rosée dans les plantes, & qui en sont même attirées, comme le prouvent les observations des meilleurs Physiciens modernes, entr'autres de Mrs. *Hales* & *Lyonet*.

Le lieu même où les plantes croissent, reçoit de grands secours de la rosée, qui est d'autant plus abondante, qu'il y croît plus de végétaux. Car il est constant que la première nourriture que reçoivent les racines des plantes & des arbres, leur est fournie par l'eau, qui, humectant la terre, dissout & assimile les parties salines, huileuses & terrestres, pour en former ce phlegme mugueux, qui étant absorbé par le parenchyme des racines, & atténué ultérieurement dans leurs petits conduits, va se rendre dans la moëlle des plantes. Les sucs des végétaux, qu'ils tirent tant de la terre que de l'air, contiennent non seulement des molécules terrestres; mais

mais les particules salines & huileuses, que l'eau charrie dans les canaux des Plantes, sont mêlées de terre élémentaire. Mais, suivant les loix de la circulation & de la sécrétion dans les Plantes, les parties salines & huileuses s'exhalent de nouveau par la transpiration, tandis que la partie terrestre plus pésante & plus fixe demeure, & s'arrangeant dans les canaux ligneux, par voye d'agglutination, y forme un corps solide. M. *Wallerius*, dans son Essai Académique sur les principes de la végétation, admet les principes connus, qu'il appelle matériels, savoir l'eau, le sel, la terre & l'huile, mais il prétend que la terre élémentaire ne se change jamais dans la substance des végétaux; raportant tout l'accroissement à l'eau, & se fondant sur les expériences de *Van-Helmont*, de *Boyle*, & de Mr. *Eller*, auxquelles il joint ses propres Observations.

Le fumier est le moyen le plus connu & le plus commun de donner & de conserver à la terre un degré de fertilité convenable aux productions qu'on veut y faire croître. Il est ordinairement composé des parties des animaux & des végétaux qui ont été réduites en pourriture, mais la suye, les cendres, les parties subtiles qui se detachent des métaux & des minéraux, peuvent aussi faire du bien aux terres; sans parler ici du mêlange des terres maigres aux terres grasses, ou des terres grasses aux terres maigres, & de l'emploi des sels, sur-tout du sel marin; en un mot tout ce qui étant ajouté aux terres y favorise la végétation, peut être compris sous

Digitized by Google

le nom de fumier. Quand un lieu abonde trop en élémens gras & salins, une observation fréquente a prouvé que ce qui lui convient le mieux, c'est de le laisser reposer une année, après laquelle il ne manque pas de donner une moisson abondante. Les champs marécageux & humides, où la terre est tenace & compacte, méritent aussi quelque attention; cette terre demande des cendres, de la chaux vive & de la marne.

Tous les secours qui ont été indiqués jusqu'ici, dépendent de la volonté des hommes, qui les employent ordinairement avec beaucoup de succès. Mais il arrive souvent des calamités, qui frustrent les Laboureurs les plus diligens des espérances qu'ils avoient conçuës. Les saisons sont sujettes à des changemens rapides, & qu'il est impossible de prévoir. Cependant ceux qui s'occupent de l'agriculture doivent pousser les connoissances météorologiques aussi loin que cela dépend d'eux, afin d'accommoder toujours leurs travaux aux températures auxquelles ils doivent naturellement s'attendre.

M. Hebenstreit jette ici un coup d'oeil sur les Jardins, pour faire admirer les changemens qu'une culture assiduë y cause aux plantes qu'on peut considérer comme étant toutes originairement champêtres & sauvages. A quel dégré de bonté & de grosseur ne pousse-t-on pas les choux, les asperges, le celleri, la laituë, les panais, en un mot tout ce qui entre dans le Jardin potager? Cela vient de ce qu'on peut donner à un simple Jardin des façons & des secours qu'on ne sauroit accorder à des champs d'u-

d'une vaſte étenduë. Cependant il faut tâcher de traiter proportionnellement les champs, comme on traite les Jardins, & l'on en ſera largement récompenſé.

Les animaux, bœufs, & chevaux, étant aſſociés au travail de l'agriculture, rendant outre cela d'autres ſervices importans, & étant même utiles après leur mort, il convient de penſer à leur nourriture, & de la rendre auſſi bonne qu'elle peut l'être. C'eſt à cela que ſont deſtinées les prairies & les campagnes qu'on leur abandonne pour y paître. Mais ces endroits, ſur-tout les prairies, ne veulent pas être entiérement négligées. Quand elles ſont trop baſſes & marécageuſes, il faut les ſaigner: & ſi l'on veut recueillir un bon foin, il faut arracher les mauvaiſes herbes qui le gâtent, & qui étouffent les autres. Les petites eminences que les taupes forment, doivent auſſi être applanies. En un mot il convient d'avoir toujours l'oeil ſur leur état pour le conſerver, le corriger en cas de beſoin, & tendre à une amélioration conſtante.

Enfin il ne faut jamais deſeſpérer entiérement des lieux les plus incultes, ni croire trop legèrement qu'on ne peut les employer à rien. Il y a toujours divers arbres & arbuſtes qui peuvent y venir, & dont les animaux tirent quelque nourriture. Dans les forêts les plus vaſtes il y a des places couvertes d'une grande quantité d'arbres, que le vent a abattus, & qui enſuite étant détruits & conſumés par la pourriture, fécondent les terres. Mais M. *Hebenſtreit* condamne beaucoup la coutume de brûler les fo-

Digitized by Google

rêts, sous prétexte de les nettoyer, & d'en rendre le sol fertile : on dissipe au contraire par-là les principes les plus essentiels à la fertilité, & l'on desséche la surface de la terre fort mal à propos.

La *Russie* est le plus vaste Empire de l'Europe; il s'étend depuis les contrées boréales les plus froides jusqu'à des Provinces Méridionales tempérées, & même chaudes. La terre en général n'y cède en fertilité à aucun autre païs; & il y a même des cantons excellens, sur tout dans la petite Russie, & dans les régions adjacentes. L'industrie des Laboureurs y fait naître tous les ans de riches moissons, mais il reste encore bien des endroits négligés, & qui n'ont jamais été en semences. *Columella* se plaignoit que de son tems il ne se trouvoit point de Professeurs d'Agriculture à *Rome*, tandis qu'on y enseignoit tant d'autres choses inutiles & même dangereuses. Mais aujourd'hui il n'y a point de Païs éclairé en Europe, où il ne paroisse très-souvent d'excellens Traités sur cette importante matière. *M. Fischer* tient un rang distingué à cet égard en *Russie*; il a exposé avec autant d'élégance que de savoir les préceptes de la vie rustique. Il avoit eu quelques précurseurs en *Livonie*, dont il indique les noms & les ouvrages dans la Préface du sien. Il seroit à souhaiter que ces leçons & ces exemples excitassent l'industrie, & fissent fleurir l'agriculture dans tous les climats de l'Empire Russien. Notre docte Académicien voudroit qu'on fît à l'envi des Expériences sur ce sujet, & qu'on les com-

mu-

Digitized by Google

muniquât à l'Académie Impériale de *S. Petersbourg*, qui en enrichiroit ſes Mémoires, comme l'Académie Royale de *Stockholm* ne ceſſe de le faire d'une manière ſi eſtimable dans les ſiens, admettant également tout ce qu'elle reçoit d'utile, de quelque part qu'il vienne, & faiſant paroitre le nom d'un Fermier ou d'un Païſan, à côte de celui d'un Général, ou d'un Conſeiller d'Etat, lors qu'elle reçoit des mémoires de perſonnes de ces différens états. Voilà des travaux recommandables, & non ces vaines ſpéculations dont des Philoſophes inutiles à la Société, font tant de bruit.

ARTICLE III.

SERMO ACADEMICUS de inſignioribus Telluris mutationibus, in ſolemni Academiæ Scientiarum Imperialis Conventu Calendis Julii anni MDCCLVI. habitus a Joſepho Adamo BRAUNIO, Philoſophiæ Profeſſore P. O.

c'eſt-à-dire,

DISCOURS *ſur les principaux changemens arrivés à la Terre, par* M. BRAUN. *à Petersbourg, de l'Impimerie de l'Académie des Sciences*, in quarto, pp. 59.

Les Eloges de PIERRE LE GRAND, & de ſa digne fille l'Impératrice ELIZABETH, font l'ouverture de ce Discours. On y remarque

Digitized by Google

entr'autres choſes, qu'en répandant la lumière dans l'eſprit de leurs Sujets, ces auguſtes Souverains ont eu ſoin de la ſanté de leurs corps par les plus beaux établiſſemens de Médecine, de Pharmacie, d'Infirmeries, &c. de ſorte que la *Ruſſie* eſt à préſent une des contrées du Monde où l'on trouve le plus de perſonnes qui excellent dans l'art de guérir.

En général il n'a fallu que fort peu de tems pour faire régner l'amour & la culture des Belles-Lettres dans des lieux où elles étoient auparavant inconnuës, & même mépriſées. L'Académie Impériale de *St. Petersbourg* qui a eu la gloire de poſſéder dès ſa naiſſance les ſavans les plus illuſtres qu'il y eut alors en Europe, les *Bilfinger*, les *Bernoulli*, les *Euler*; cette Académie qui a repris une nouvelle vigueur ſous le règne d'ELISABETH, & ſous la Préſidence de M. le Comte de *Raſoumowski*, eſt un vrai flambeau, qui répand ſa lumière dans toute la vaſte étenduë des Etats Ruſſiens.

L'Orateur dévélope avec autant de vérité que d'éloquence ces faits ſi glorieux pour les Princes & pour la Nation; après quoi paſſant au ſujet qu'il a entrepris de traiter, en aïant été chargé par ſon illuſtre Préſident, il conſidère les diverſes révolutions auxquelles la Terre a été expoſée depuis ſon origine. Il remarque d'abord qu'il eſt bien difficile de dire & de déterminer quel a été l'état primitif de ce Globe. Ce problême n'eſt pas encore ſuffiſamment réſolu, quoiqu'il ait été l'objet du travail de pluſieurs grands hommes. Il ne faut pas en être ſur-

Digitized by Google

surpris, puisque cette connoissance dépend de principes qui ne sont point-du-tout à notre portée. L'Expérience ne sauroit nous guider sur des faits auxquels en ont succédé pendant une longue suite de siècles, d'autres qui en ont effacé jusqu'aux moindres traces. Le raisonnement de son côté, destitué du secours de l'Expérience, ne peut aller au-delà des conjectures, qui se multiplient à l'infini. De-là tant de Géogonies, & de Cosmogonies, c'est-à-dire, de systèmes sur l'origine de la Terre & du Monde, tant d'hypothèses d'opinions différentes à cet égard, qui se trouvent répandues dans les Ecrits des Anciens & des Modernes.

On peut néanmoins réduire à une assez grande conformité toutes les doctrines des Anciens sur ce sujet, malgré l'extrême variété qui paroit y régner. Le plus petit nombre n'attribuoit aucune origine à l'Univers, prétendant qu'il existoit par lui-même & de toute éternité. D'autres n'ont vu dans l'existence & dans la durée du Monde que les effets d'un hazard aveugle. Les Atomes en ont été le principe, & suffisent pour l'explication de tous les phénomènes. Il y en eut qui joignirent à l'éternité de la matière l'idée d'une Intelligence ordinatrice, qui avoit débrouillé le chaos, donné la forme à tous les êtres, & réglé la place qu'ils occupent. Le système des émanations sembloit rapporter tout à Dieu, comme à la première cause; mais il n'étoit, ni mieux fondé, ni plus intelligible. Celui de l'Ame du Monde renferme des contradictions tout aussi palpables.

Digitized by Google

Ceux qui ont approché le plus près du but ce ſont ceux qui ont formellement diſtingué Dieu de la matière; mais, tant qu'ils ont laiſſé à celle-ci la moindre ombre d'aſeïté & d'indépendance, ils ont bâti ſur un fondement ruïneux. C'eſt là le précis des opinions que l'antiquité nous a transmiſes ſur l'origine du monde.

Des-Cartes peut être mis à la tête des modernes qui ont cherché la ſolution du même problème. Il a bâti un Monde; & l'on ſait aſſez quels ſont les matériaux qu'il a mis en œuvre. Sa théorie eſt plus ſpécieuſe que ſolide; ou même elle n'eſt guères ſpécieuſe. La géométrie avoit ſéduit ce grand homme, en lui perſuadant qu'on pouvoit dans la doctrine des corps comme dans celle des grandeurs abſtraites, ſe borner à la conſidération de l'étenduë & de ſes trois dimenſions pour en dériver l'explication de tous les phénomènes. Mais, bien-loin qu'il puiſſe ſortir un monde de là, on n'en tirera jamais l'aile d'un papillon, ou la patte d'un ciron.

Wbiſton à prétendu que notre Terre étoit originairement une Comète, & a tenté d'accorder ſa ſuppoſition avec le récit de *Moïſe*. L'idée de *Wbiſton* tient au ſyſtème de *Des Cartes*, en ce que celui-ci avoit affirmé que tous les grands corps du Monde avoient été dans leur origine des corps ignés & enflammés. Le ſavant Anglois a rendu cette ſuppoſition fort vraiſemblable. Cependant on l'a combattuë par des difficultés à-peu-près inſurmontables, & elle eſt presque abandonnée.

Digitized by Google

La plus récente de toutes les théories, celle de M. *de Buffon*, a ceci de commun avec les précédentes, que la maſſe de la terre y eſt auſſi conçuë, comme aïant été originairement en proye aux flammes, auſſi bien que la matière de toutes les autres Planètes du ſyſtème ſolaire. Environ la ſix-cens cinquantième partie du globe ſolaire en a été ſéparée par une Comète, qui avoit heurté obliquement cet aſtre. Cette portion réfroidie eſt devenuë dans la ſuite, on ne ſait pas trop bien comment, le ſejour des plantes, des hommes, & des animaux. Ce ſont là des conjectures: mais quel nom faut-il leur donner?

Il eſt plus ſimple & plus naturel de ne pas pouſſer les recherches ſur l'origine de la Terre à des ſuppoſitions qui emportent avec elles le paſſage, ou la transformation d'un état d'Aſtre lumineux, ou de Comète, en globe terreſtre. La Terre étoit originairement la Terre, c'eſt-à-dire une des Planètes du ſyſtème ſolaire; & tout ce que l'on eſt fondé à ſuppoſer, c'eſt que depuis le tems où elle a commencé d'exiſter, ſa ſurface a été altérée par divers bouleverſemens, à la recherche desquels les Phyſiciens doivent ſe borner.

La Terre eſt le théatre d'une infinité de révolutions ſucceſſives & paſſagères, de générations & de corruptions, qui n'y apportent aucun changement conſidérable, & qui ne font qu'amener certains objets nouveaux ſur la ſurface du globe, pour les faire enſuite diſparoître, afin que d'autres y ſuccèdent. Ce n'eſt pas

Digitized by Google

de quoi il s'agit ici : on n'a en vuë que ces grands changemens qui déplacent des parties ſenſibles de la maſſe, & laiſſent des traces qui ſe perpétuent. Pour connoître ceux-ci, il faut ſe repréſenter d'abord la Terre, telle qu'elle eſt, couverte en partie d'une ſurface terreſtre, & en partie d'eau. La partie terreſtre n'eſt pas un plan égal : on y voit pluſieurs inégalités dites Montagnes, & parmi ces montagnes, il y en a qui jettent du feu, & d'où ſort une matière en fuſion, qui coule comme un torrent. Les montagnes diffèrent auſſi entr'elles, en ce que les unes ſont des rochers durs & eſcarpés, tandis que les autres ne ſont que des monceaux d'une terre friable. Il y a des chaînes de montagnes, dont les unes vont d'Occident en Orient, & les autres du Septentrion au Midi. Elles ont des figures irrégulières; il s'y trouve des trous plus ou moins profonds; au ſommet de pluſieurs on rencontre des couches de coquillages & d'autres corps marins; quelques-unes nouriſſent des Plantes, & d'autres ſont dépouillées, ſans compter diverſes différences plus particulières. Les eaux règnent par-tout où la terre manque, & ſe diviſent en mers, lacs, rivières, ſources &c. L'Océan embraſſe toute la Terre, dont il fait, pour ainſi dire, une ſeule Ile, qu'il diviſe enſuite en pluſieurs endroits, pour en former de moindres Iles, ou des Péninſules. Ainſi l'eau & la terre repréſentent un tout, non continu, mais diverſement interrompu. La ſurface de la terre, dans une vaſte plaine où rien ne borne la vuë, a l'air d'un diſque; mais c'eſt une pu-

re

Digitized by Google

re illuſion d'optique, comme celle par laquelle l'Océan vu du rivage paroit plus haut que la terre. On ſait par des preuves inconteſtables que la Terre a la figure d'un Globe. Les montagnes n'altèrent point cette figure; car, quelques grandes qu'elles puiſſent paroître à nos yeux, elles n'ont point de grandeur ſenſible par raport à la Terre. Quant à la figure exacte de ce Globe, perſonne n'ignore les opérations auxquelles on a eu recours pour s'en aſſurer.

Un fluide élaſtique environne de toutes parts la Terre, on l'apelle l'Air, & en particulier l'atmoſphère, entant qu'il contient toutes les vapeurs & les exhalaiſons qui s'élèvent de la ſurface tant terreſtre qu'aqueuſe du Globe. Cet air s'introduit jusques dans les entrailles de la terre; & il eſt une des principales cauſes des fermentations intérieures dont l'effet ſe manifeſte par des éruptions qui bouleverſent la croute de la Terre. En ſe promenant ſur cette croute, on la trouve ſi entamée, & endommagée en tant d'endroits, qu'on ne peut guères douter, qu'outre les accidens dont la mémoire s'eſt conſervée, il n'en ſoit arrivé pluſieurs autres dans des tems plus reculés. Les cauſes extérieures, c'eſt-à-dire, les différentes actions que le ſoleil & les autres corps de notre ſyſtème planétaire, peuvent exercer ſur la Terre, ne paroiſſent pas y avoir eu une part conſidérable; & ceux qui y ont eu recours, n'ont pu donner une médiocre vraiſemblance à leurs conjectures. Dans la recherche donc des principaux changemens arrivés à la Terre, ſur laquelle rou-

Digitized by Google

roule le Discours de M. *Braun*, il vaut mieux s'arrêter à des causes plus prochaines, & dont l'effet soit plus sensible.

L'air, comme nous venons de l'insinuër, peut être mis à la tête. Les seules tempêtes, tourbillons, ouragans, qui ne sont autre chose que l'air agité par la force du vent, causent des dégâts inexprimables. On voit quelquefois dans les déserts d'*Arabie* les sables s'élever avec tant de violence, & remplir l'air si abondamment, que des Caravanes entières de marchands avec leurs chameaux, en sont accablés, & y demeurent ensévelies. Le vent est capable d'arrêter le cours d'un grand fleuve, & d'en tenir les eaux suspenduës de façon qu'on peut traverser le lit à pied sec, comme cela arrive assez souvent au Rhône. En un mot la Physique est toute pleine de récits merveilleux & constatés au sujet de la force du vent.

L'eau a causé néanmoins des changemens plus considérables sur la surface de la terre, par les variations de son cours, ses inondations, & la manière dont tantôt elle s'avance au-delà de ses bornes ordinaires, tantôt elle recule & laisse des terres à sec. L'Histoire ancienne raporte plusieurs effets surprenans des fleuves; & sans remonter jusques là, la *Hollande* & la *Zélande* sont-elles autre chose que des produits du *Rhin* & de la *Meuse*? Quantité d'autres contrées sont dans le même cas. *Kircher* croyoit que la partie de l'*Arabie* qui est entre le Golphe *Persique* & la Mer-Rouge avoit été autrefois sous les eaux, & que la Mer Caspienne avoit couvert la *Tartarie* déserte. Quand toutes ces suppositions

Digitized by Google

ſitions ne ſeroient pas prouvées, il reſte toujours aſſez d'exemples de changemens ſinguliers qu'on doit raporter au cours des eaux, pour ne conſerver aucun doute ſur l'efficace de cette cauſe. Cependant il faut avouër que ſi le paſſage des terres en eaux, & des eaux en terre, étoit auſſi conſidérable que le prétendent quelques Auteurs, entr'autres *Varenius* & M. *de Buffon*, la Géographie ancienne devroit différer de la moderne beaucoup plus qu'elle ne fait.

Mais ſur-tout, ce qui n'eſt point du tout probable, c'eſt qu'il faille raporter l'origine des montagnes au ſimple emmoncelement des terres cauſé par le mouvement général de la Mer, ou même par la force des torrens. Il y a dans la maſſe de ces grandes éminences, dans leur ſituation reſpective, & même dans le raport qu'elles ont avec le Globe entier, diverſes circonſtances, qui ne permettent pas de les regarder, au moins le plus grand nombre & les plus conſidérables, comme des productions fortuïtes.

Paſſons au feu, qui eſt la troiſième & la plus forte cauſe des révolutions terreſtres. Rien ne réſiſte à ce terrible deſtructeur; il anéantit en quelque ſorte les corps ſoumis à ſon action. La foudre dont il eſt l'ame, fracaſſe tout ce qu'elle rencontre. Mais les feux de l'atmoſphère ne cauſent presque aucun changement à la terre; c'eſt dans ſes entrailles même qu'elle porte ſon plus redoutable ennemi. *Lisbonne* en a fait la triſte expérience. Le fonds de la mer reſſemble à la ſurface de la terre, & forme avec elle un

Digitized by Google

un tout continu. Sous ce fonds se passent des révolutions semblables à celles que l'on voit dans le Continent: & il ne faut pas douter que si l'on en avoit des descriptions géographiques, on n'y vît une foule de preuves de ce que nous avançons. Personne n'a mieux approfondi cette matière que M. le Comte *de Marsigli*, aux Ouvrages duquel il faut recourir.

Les connoissances qu'on a sur l'intérieur de la terre, se réduisent à bien peu de choses; car quelle comparaison y a-t-il entre la plus grande profondeur des mines, & l'épaisseur du Globe? Les idées que quelques physiciens ont eu de percer plus avant, & de consacrer à ce but des peines & des dépenses de l'ordre de celles qu'ont couté les Pyramides d'Egypte; ces idées, dis-je, sont à-peu-près chimériques. Et quand il y auroit quelque succès à espérer, jamais les hommes n'exécuteront rien de semblable, s'ils ne sont animés par un motif plus fort que celui de la simple curiosité, ou du desir de contribuër aux progrès des sciences. Il faut donc se borner à la connoissance que nous avons de l'écorce de la terre, & en tirer le meilleur parti qu'il est possible.

On y trouve diverses couches, composées de matières différentes, & différemment situées. Les Observations témoignent que ces couches s'étendent par tout le Globe; les montagnes les renferment aussi bien que les plaines & les campagnes, de sorte qu'elles paroissent apartenir à la constitution universelle & actuelle des notre terre. On ne sait jusqu'à quelle profondeur

Digitized by Google

deux elles continuënt. Il y en a qui les font aller jusqu'au centre de la terre, tandis que d'autres font occuper ce centre par l'eau, par le feu, ou même par un gros aiman. On ne peut rien dire de positif là-dessus, cependant les loix de la Nature, & celles de la pésanteur en particulier, semblent établir que les parties de la terre doivent toujours être plus denses, à mesure qu'elles s'approchent du centre.

Mais, pour se borner aux couches connuës, on y découvre des preuves manifestes de changemens insignes, de ruïnes & de bouleversemens qui doivent avoir précédé les Epoques de nos Histoires. Les pétrifications sur-tout de végétaux & d'animaux, placées à une extrême profondeur, n'y peuvent avoir été conduites que par d'étranges secousses du Globe, vû sur-tout qu'on trouve quelquefois en creusant, des coquillages, des plantes, ou des parties d'animaux, qui apartiennent aux contrées les plus éloignées de leur séjour actuel. On raporte ici l'énumération des couches trouvées en creusant un puits d'*Amsterdam*, telle que *Varenius* l'a donnée, & l'on y joint les couches découvertes dans un travail semblable à *Modéne*, & décrites par M. *de Leibnitz*, témoin oculaire. *Mrs. Woodwaard, Scheuchzer, Bourguet, Monti, Buffon, van Eisnieri*, & d'autres, peuvent fournir plusieurs exemples du même genre.

L'hypothèse de ceux qui prétendent expliquen toutes les pétrifications par de simples jeux de la Nature, mérite à peine qu'on s'arrête à la refuter. La force du vent, les inondations,

ni

ni d'autres causes passagères, ne fournissent point non plus des explications satisfaisantes. Il y a bien des difficultés dans le sentiment de ceux qui supposent que l'Océan a d'abord environné toute la Terre, & que s'étant ensuite écoulé par diverses ouvertures, ou gouffres qui ont absorbé ses eaux, il a charrié toutes ces matières à diverses profondeurs, & a formé de ces sédimens les couches en question. Il faut admettre pour cela un Océan souterrain dont on n'a point d'indices suffisans. Les variations de l'Océan ont quelque chose de plus spécieux, c'est-à-dire, l'occupation & l'abandon qu'il fait successivement des terres, de manière qu'il n'y en a aucune où par le cours du tems il ne dépose des productions marines. Mais à ce compte il faudroit que l'Océan ait déjà fait tout le tour du monde, & peut-être diverses fois, ce qui supposeroit des milliers d'années, & répugneroit à toutes les notions que nous avons de l'ancienneté de ce Globe.

Burnet, *Woodward*, & *Whiston*, ont eu recours à une seule inondation universelle, dont ils s'étudient à concilier les phénomènes avec les circonstances du Déluge *Mosaïque*. Le premier de ces Auteurs sur-tout est entré dans des détails géogoriques fort curieux, & qui expliquent d'une manière spécieuse comment l'inondation de la terre a pu s'effectuër par des causes naturelles. Mais le second a combattu la théorie du premier par des objections très-fortes, qui l'ont engagé à se frayer une nouvelle route où les obstacles ne sont guères moindres,

Digitized by Google

dres, n'y eut-il que ceux qui naissent de la pesanteur ôtée & renduë miraculeusement. On a bien plutôt fait de n'admettre qu'un seul miracle dans l'envoi du Déluge produit immédiatement par la volonté de Dieu. La queuë d'une Comète est venuë au secours du dernier; mais peut-on bien prouver qu'une semblable queuë soit un arrosoir aussi immense qu'il le prétend?

On n'est donc encore guères avancé sur les causes particulières des changemens arrivés à la terre; & il n'est pas possible de les dériver toutes d'une cause générale, telle que seroit une inondation totale. Certains phénomènes y répugneroient même formellement, par exemple, ceux des matières qui ont été certainement dans un état de fusion, dont la cause ne peut avoir été que le feu, & non l'eau. Il n'y a pas non plus dans ces derniers effets de quoi se borner à l'hypothèse d'un état de conflagration primitive de notre Globe. Les feux souterrains, & les effets manifestes qu'ils produisent de tems en tems, suffisent pour rendre raison de ces matières fonduës. On renvoye là-dessus à un fort bon Traité d'*Antoine Lazare Moro*, docte *Italien*.

Que conclurre de tout cet exposé? Deux choches, qui se rencontrent presque dans toutes les recherches de physique. La première, c'est qu'après avoir cru trouver la vérité, ou du moins un grand dégré de vraisemblance, de nouvelles recherches font souvent renaître l'incertitude. La seconde, c'est que rien n'est plus mal imaginé en Physique, que de vouloir

Digitized by Google

tout déduire d'une seule cause. La liaison de toutes les parties de la Nature est telle, qu'une infinité de causes concourent ordinairement aux mêmes effets. Apliquons ceci à notre sujet. Les changemens insignes que la Terre a souffert, ne sont l'effet, ni de l'air seul, ni de l'eau seule, ni du feu seul, mais tantôt l'une, tantôt l'autre de ces causes, quelquefois deux ensemble, ou toutes les trois réünies, ont opéré de tems à autre des révolutions qui sont une suite naturelle de la composition & de la structure de la terre. M. *Bouguer* raporte, dans son Traité *de la figure de la Terre*, qu'un Astrologue de l'Amérique se vantoit d'être en état de prédire les incendies souterrains & les tremblemens de terre. Ces prédictions ne sont peut-être pas absolument impossibles; mais elles ne seront jamais aussi certaines que celles des Astronomes; & ce n'est pas non plus de l'Astrologie qu'il faut les attendre.

ARTICLE IV.

LETTERS *from and to sir* DUDLEY CARLETON *Cnt. during his Embassy in* Holland *from January* 161$\frac{1}{2}$. *to December* 1620.

C'est-à-dire.

LETTRES *écrites & reçuës par le Chevalier* DUDLEY CARLETON *dans le tems de son ambassade en* Hollande, *depuis le com-*

Digitized by Google

commencement de 1616. *jusqu'à la fin de* 1620. A Londres 1757. Volume in 4°. de 510. pages, précédé d'une Préface historique de XLVIII. pages, & suivi d'une table des matières. +

Le règne du successeur d'*Elisabeth* ne fut point un règne brillant. Placé dans des circonstances plus favorables que cette Reine, & environné de grands hommes formés sous elle, il eut la malheureuse addresse de mettre en œuvre leurs talens, pour perdre les avantages qu'elle lui avoit procurés.

S'il en falloit de nouvelles preuves, les lettres de *Carleton* nous les fourniroient. On y voit un ministre pénétrant & zélé, qui ne pouvant engager son maître à de grandes entreprises, perd pour lui plaire son tems à de minucieuses négociations, & obtient d'un peuple divisé la condamnation de quelques hérétiques & la convocation d'un Concile.

Si ces objets sont petits, les personnages sont grands. C'est un Roi d'Angleterre qui souffle le feu de l'intolérance, & un Roi de France qui tâche en vain de l'éteindre. C'est *Carleton* qui triomphe de *Grotius*; c'est *Maurice* qui enlève à *Barnevelt* la souveraineté d'un Etat qui lui a dû sa liberté.

Cette époque fatale au repos de notre république naissante n'a pas manqué d'historiens. Mais les uns ne nous offrent que des tableaux confus; les autres que des représentations par-

+ Par Mr. Maty.

Digitized by Google

partiales. *Grotius*, *Brand*, *Le Clerc* furent dans le parti des vaincus; *Mylord Royſton* (*a*) me fait entrer dans le camp des vainqueurs. Ils me découvrent leurs motifs & leurs illuſions, ce qu'ils penſoient de leurs antagoniſtes, & ce que la paſſion ou l'intérêt les obligeoit d'en dire. La meilleure cauſe peut avoir eu des défenſeurs trop ardens, & la plus mauvaiſe, des zélés de bonne foi. (*b*). Dans quel parti n'y a-t-il-point eu de paſſion? quel n'a point eu des raiſons de conſcience?

Les lettres des négociateurs ſont à juſte titre re-

(*a*) Fils-ainé du Comte de *Hardwick* ci-devant Grand-Chancelier d'*Angleterre*, & frère du Miniſtre qui occupe avec tant de diſtinction à *la Haye* le poſte que remplit autrefois *Carleton*. Peu de Seigneurs ont raſſemblé autant de Manuſcripts rélatifs à l'hiſtoire de leur patrie que Mylord *Royſton*, & nul ne ſait mieux s'en ſervir. *Vous poſſédez*, lui diſoit il y a neuf ans le ſavant & laborieux Dr. *Birch* dans la dédicace qui précède l'excellent recueil des négociations du Chevalier Edmons, *l'hiſtoire ancienne & moderne, dans un dégré d'exactitude extraordinaire dans un age ſi peu avancé, & dans une fortune & un rang, où tant d'objets conſpirent à en détourner l'ame.* Nous eſpérons que ce premier fruit d'un loiſir rempli de dignité & conſacré aux Muſes, ſera ſuivi par d'autres fruits également précieux.

(*b*) *Carleton* avouë dans une lettre du 25. Janvier 1617. que *la plus mauvaiſe cauſe*, c'eſt-à-dire dans ſon ſtile celle des Remontrans, *avoit les meilleurs avocats.*

Digitized by Google

recherchées de ceux qui veulent pénétrer les intérêts des Princes & les reſſorts de la politique. Celles que nous offre ce volume, contiennent encore des portraits & des anecdotes, qui ne peuvent qu'avoir un grand prix pour ceux, qui, dans les ſcènes brillantes de l'hiſtoire, cherchent à connoître l'humanité. Elles ſont d'ailleurs écrites d'une manière claire & en général intéreſſante. *Carleton* avoit l'eſprit orné, & ſes lettres ſont pleines de traits dignes d'un homme de lettres qui connoit le monde & ſait faire ſa cour. Les petites affectations de ſtile qu'on y remarque, ſont les vices de ſon tems plutôt que de ſon goût; & notre Envoyé méritoit de vivre dans un ſiècle plus éclairé & ſous un Roy plus vertueux. Il faut encore mettre ſur le compte du ſtile épiſtolaire les répétitions & les réticences de l'Ecrivain. Le Miniſtre qui écrit à ſa cour à meſure que les évènemens ſe dévelopent doit néceſſairement redire les mêmes choſes; il en omet ou ſe contente d'en indiquer d'autres qu'il ſuppoſe connuës ou qu'il craint de détailler. Notre excellent éditeur ſupprime ou abrège les répétitions, il lie les faits détachés, il éclaircit les endroits obſcurs.

La préface hiſtorique, qu'il a miſe à la tête de ce livre, contient un précis auſſi inſtructif qu'élégant de la vie de *Carleton*, & un tableau ſavant de l'état de l'*Europe* pendant le règne du Roi JAQUES. Détachons-en quelques traits propres à faire connoître le négociateur à qui nous devons ces lettres.

Ce gentilhomme né en 1573. dans la Com-

Digitized by Google

té d'*Oxford*, perfectionna dans ſes voyages l'éducation qu'il avoit reçuë dans l'Univerſité de ſa Province. Après avoir été ſecrétaire dans trois ambaſſades il fut nommé à celle de *Veniſe* en 1610.; & ſoutenu de la faveur du Comte de *Salisbury*, reçut de ſon Souverain le titre de Chevalier. *L'Italie* en feu, par la guerre du *Duc de Savoye* & de l'*Eſpagne* protectrice du *Duc de Mantouë*, lui dut la paix avec le traité d'*Aſti*. Ses ſervices & la recommandation de l'habile & ſevère *Winwood* lui valurent en 1616. le poſte difficile d'Envoyé en *Hollande*. Il y paſſa, quoiqu'avec quelques interruptions, douze années, & ce ſont les négociations des quatre premières que ce volume nous offre. Les diſputes ſur le négoce, ſur la pêche, & ſur-tout ſur le maſſacre d'*Amboine*, lui donnèrent d'autant plus de lieu de faire admirer ſa prudence & ſa fermeté qu'il repréſentoit un maître foible & inconſéquent. L'indolence de *Jaques I.*, & ſes liaiſons avec l'*Eſpagne* firent eſſuïer mille deſagrémens à ſon Miniſtre. *Quand votre Roi*, lui dit un jour Maurice, *ſe montrera ce qu'Eliſabeth fut à notre République, notre République ſera pour lui ce qu'elle fut à Eliſabeth.* Une guerre mal ſoutenuë fut le fruit d'une rupture trop tardive, & devint avec la haine des peuples l'héritage de *Charles I.* Plus entreprenant mais moins politique encore que ſon père, ce prince ne put ni faire reüſſir la ligue des Princes proteſtans contre la maiſon d'Autriche, ni obtenir autre choſe de la France qu'une épouſe qui cauſa ſes malheurs. *Carleton* député

Digitized by Google

té à cette Cour en 1626. avec le Comte de *Holland*, s'employa cependant avec quelque succès en faveur des protestans desarmés, & fit rendre à son Roi les vaisseaux prêtés contre *la Rochelle*. Accoutumé à sacrifier ses jugemens à ceux de ses maîtres, il hasarda la même année au Parlement un discours peu populaire, pour justifier l'emprisonnement d'*Elliot* & de *Digby*. La chambre des Communes ne lui fut aucun gré de son éloquence, mais son Roi le fit Baron, & le renvoya en France, pour excuser le renvoi forcé des Domestiques françois de la Reine. Il fut reçu avec froideur, & ses plaintes devinrent la cause ou le prétexte d'une guerre. Chargé du même ministère en *Hollande*, *Carleton* n'y trouva plus le même crédit. On lui refusa au Conseil d'Etat la place qui lui avoit été continuée par politesse, & qu'il y occupoit de droit tant que son Souverain étoit en possession de la *Brille* & de *Flessingue*. Comment faire des graces au Ministre d'un Prince, dont la guerre imprudente mettoit la République dans la nécessité de tenir l'équilibre entre deux puissances qui cherchoient l'une & l'autre à l'en faire sortir, & qu'elle eût voulu réunir contre ses plus grands ennemis? *Carleton* fit cependant rompre un traité de subside qui eût engagé les *Hollandois* à fournir des troupes à la France, & il empêcha que les vaisseaux *Anglois* qui étoient venus brûler ceux que leurs ennemis faisoient construire au *Texel*, n'y fussent retenus. De retour en Angleterre, notre négociateur obtint la récompense de ses services.

Il fut fait Vicomte de *Dorchester* & Sécrétaire d'Etat. Il contribua à la paix de *Suze* avec la *France*, & à celle de *Madrid* avec l'*Espagne*, & mourut deux ans après, regretté d'un maître, qui trop souvent depuis auroit eu besoin de ses conseils.

Après ce court exposé que nous a fourni la préface, venons au corps même de l'ouvrage, en nous bornant au coup d'oeil, & en évitant les détails.

Carleton commença son ministère à *la Haye* par une commission desagréable. Il s'agissoit d'engager les *Provinces-unies* à restituër le château & la ville de *Juliers* au Prince de *Neubourg*, pour ôter aux *Espagnols* tout prétexte de retenir à l'Electeur de *Brandebourg* les places du Duché de *Clèves* dont ils s'étoient emparés (*a*). Le Traité conclu à *Xanten* sous la médiation de l'Angleterre & de la France eût dû terminer le différend, mais semblable à d'autres traités on en éluda l'exécution par des commentaires & des explications. Les Etats-généraux, à-peine sortis de la dépendance, observoient toutes les démarches de leurs anciens maîtres, & ceux-ci trop accoutumés à l'être, croyoient avoir peu de mesures à garder avec des peuples qui pouvoient redevenir leurs sujets. Sans se lier eux-mêmes ils sou-

(*a*) On peut consulter sur les détails de cette affaire l'*Histoire de la succession aux Duchés de Clèves &c. par* M. *Rousset*. Amst. 1738. Cet Auteur ne fait cependant aucune mention du formulaire dont il est si souvent parlé dans les lettres de *Carleton*.

Digitized by Google

souhaitoient de les lier, & peut-être obtenir par surprise des avantages dont ils pussent se servir contr'eux à l'expiration de la trève. C'est ce qui leur avoit fait rompre un traité dont les engagemens étoient mutuels, & sous le titre de formulaire, ils proposoient un nouvel accommodement approprié en apparence aux mêmes fins, mais destitué des mêmes garanties. Le Roi JAQUES exigeoit des Etats une prompte condescendance aux desirs de l'*Espagne*, & se faisoit fort d'engager l'*Espagne* a remplir ensuite ses propres engagemens. Mais la *France* refusoit de se joindre à lui; les ministres *Espagnols* dans les autres païs desavouoient ce qu'on disoit en leur nom à *la Haye* & à *Londres*. On savoit que JAQUES, malgré les desaveux & les desirs de *Carleton*, sollicitoit dans ce tems même le mariage de l'Infante d'Espagne avec son fils (*a*), & une longue expérience avoit appris aux *Hollandois* à se défier presque également d'amis peu chauds & d'ennemis peu scrupuleux.

Notre Envoyé n'avoit point encore le crédit qu'il eut ensuite. Le Traité pour la reddition des places, que dans les circonstances les plus critiques les *Provinces-unies* avoient hypothéquées à *Elisabeth*, fut conclu sans lui. On sait que cette négociation, chef-d'œuvre de *Barnevelt*, fut entamée & finie à *Londres* par l'ha-

(*a*) Voyez la lettre de *Carleton* du 24. Janvier 1617., la réponse de *Winwood* du 1. Mars de la même année, & une lettre françoise de Mr. *Randwyk* à l'Envoyé Anglois du 20. juillet 1618.

Digitized by Google

l'habile *Caron*. *Carleton*, qui peut-être se fût montré moins facile que sa Cour, se plaint dans une lettre à *Winwood* du 3. Mai, que ceux qui n'étoient pas de ses amis, (& sans doute sous ce nom il entendoit le parti de *Barnevelt*) décréditoient son ministère, le voyant négligé dans une affaire aussi importante. *Winwood* dans sa réponse du 23. excuse de son mieux & la démarche, & le mystère fait à l'Envoyé; le Sécrétaire d'Etat *Lake* dans une lettre du jour suivant, lâche ces mots qui n'ont pas besoin de commentaire. „ Nous venons d'arrêter la redd„ition des villes de nantissement; cette af„faire est ici universellement désaprouvée; „ mais la nécessité est du conseil, & je crois que „ vous en aurez entendu parler par ceux qui y „ ont eu plus de part que moi."

Depuis que les *Anglois* avoient succédé aux *Hollandois* dans la fabrique des draps, ces derniers ne s'étoient reservé que l'avantage de les apprêter & de les teindre. Le profit, qui entretenoit nombre d'ouvriers du païs, étoit abondamment balancé par le débit des draps mêmes. Le Ministre *Anglois*, soit dans la vûë de plaire à sa Nation, soit pour procurer à l'indigent Monarque, par un nouveau monopole, quelques ressources pécuniaires, publia une proclamation qui ne permettoit la sortie que des draps apprêtés & teints. Cette démarche engagea les *Hollandois* à faire de leur côté un Placart pour renouveller les manufactures de draps dans leur propre païs, & pour défendre l'entrée de ceux d'Angleterre. *Jaques* I. aussi vif dans ses premiers

Digitized by Google

miers mouvemens que phlegmatique quand il trouvoit de la resistance, parut ressentir cet affront. *Winwood* se repentit d'avoir excité l'orage. Son sejour en *Hollande* lui en avoit fait connoître les habitans. Il savoit qu'ils sont aussi fermes que lents dans les résolutions qu'ils prennent, & que ce qu'ils veulent, ils le veulent fortement. *Carleton* eut ordre d'obtenir à quelque prix que ce fût la révocation du Placart, & on en donna l'exemple en suspendant en Angleterre la proclamation qui y avoit donné lieu. On ne voit pas cependant que le succès ait répondu aux efforts de l'Envoyé, & l'on peut juger des difficultés qu'il trouva par ces mots d'une de ses lettres. „ *Barnevelt* m'a „ témoigné que depuis quarante ans qu'il a l'ad„ministration des affaires, il n'en a point „ trouvé d'aussi difficile que celle-ci; les mar„chands *Hollandois* s'étant mis dans l'esprit que „ comme nous leur enlevames il y a un siècle „ la fabrique des draps qui étoit affectée aux „ sept Provinces, nous voulons actuellement „ leur ôter l'avantage de les apprêter & de les „ teindre, ce qui étant leur dernière ressource „ a rendu (pour me servir de ses termes) „ leurs *esprits fort ulcérés*".

Un des moyens employés pour obtenir ce qu'on souhaitoit des *Hollandois*, fut de gêner leur pêche sur le côtes d'*Ecosse*, & d'exiger des maîtres de navires un ancien droit que la prescription avoit fait oublier. Deux de ces maîtres firent une action qui leur couta cher. Ils arrêtèrent & conduisirent en *Hollande* le Colle-

cheur

teur Ecossois. *Carleton* obtint satisfaction de cette violence. Les coupables lui furent livrés; l'un deux mourut, l'autre fut envoyé en Angleterre, & remis à la discrétion du Roi. Cette affaire fit bien de la peine à *Barnevelt*. „ Il ne fut qu'y dire (ce sont les termes de *Car-* „ *leton*) sinon que c'étoit mal fait, & il me „ pria le chapeau à la main (chose fort diffé- „ rente de sa coutume) de le témoigner à „ S. M." Cette affaire de la pêche donna lieu ensuite à diverses contestations. *Jaques* ignoroit l'art de se faire respecter, & les Etats obtinrent des délais d'abord sous prétexte de leurs divisions (*a*) & ensuite par la considération de l'importante scène qui s'ouvrit bientôt après en *Allemagne*.

Autant que le Monarque *Anglois* avoit eu de feu dans des négociations de commerce, autant fut-il glacé dans l'époque critique où son gendre & la religion protestante, au-lieu de gagner un Royaume, perdirent le Palatinat. En vain les lettres fréquentes que *Carleton* écrivit dans les années 1618, 1619. & 1620. tendirent-elles à le réveiller, elles restoient sans réponse, ou ne tiroient de lui que de frivoles lieux

(*a*) *Carleton* qui s'étoit attendu que les Magistrats Orthodoxes auroient pour lui plus de complaisance que les Arminiens, les trouva également fermes quand il s'agit du bien de l'Etat. Aussi disoit-il dans une lettre qui suivit de près la révolution, que, si les hommes étoient nouveaux, l'esprit étoit le même.

Digitized by Google

lieux communs & d'infructueuſes ambaſſades. On ne voit point ſans indignation le pacifique Roi reſiſter aux inſtances & aux exemples des Etats-généraux, qui entrèrent avec vigueur dans une cauſe où il étoit le plus intéreſſé. Il vit l'orage ſe former, & ne fit rien pour détourner la foudre. Des ſubſides & quelques régimens euſſent fait plus que ne firent ſes Mémoires en *Eſpagne*, & il ſe convainquit trop-tard de ce que *Carleton* avoit prédit dans le commencement, qu'il n'y avoit pour ſon beau-fils aucun milieu entre *être Céſar ou rien*. Cette partie des Mémoires de notre Envoyé eſt au-reſte très-détaillée, & l'on y apprend pluſieurs anecdotes, qu'on ne trouve point ailleurs, mais que je ne puis pas conſerver.

Je tranſcris cependant une converſation ſingulière, qu'eut vers ce tems-là le Prince *Maurice* avec l'Ambaſſadeur de l'Electeur de *Cologne*. Cet Electeur engagé dans la ligue formée contre le nouveau Roi de *Bohème*, avoit fait faire dans ſon païs des levées conſidérables, ſous prétexte d'une défenſive & de ſes engagemens avec le Duc de *Bavière*. L'Ambaſſadeur fut aſſez froidement reçu de *Maurice*, qui lui dit que *ſon maître feroit ſagement de ne point s'engager dans une guerre de religion.* (*a*) *C'eſt parce qu'il la craint qu'il s'arme*, répond l'Ambaſſadeur. *Il arrive ſouvent* ajoute le Prince, *que*

(*a*) *Guerre de Religion*, mot équivoque, qu'on employe ou qu'on déſavoue ſelon les circonſtances & les tems.

Digitized by Google

que celui qui tire l'épée, se met en danger en voulant l'éviter. Non pas toujours, reprend le négociateur, *puisque le Roi d'Espagne & l'Archiduc assistent l'Empereur & d'argent & de troupes, sans que les Etats songent à rompre la trêve. N'avez-vous point lû*, repliqua S. E. *la fable de l'Ane & du Chien.....* L'Ambassadeur n'attendit pas l'application. *Vous voulez dire*, répondit-il, *que ce qui est permis à l'un, peut ne pas l'être à l'autre*; & tout de suite il se répandit en protestations & en vœux pour cet Etat, & ajouta que quelques-uns de ses ancêtres avoient porté les armes sous le feu Prince d'Orange. *Puis donc*, lui dit alors Maurice, *que vous êtes à demi Huguenot, nous sommes bons amis.*

De toutes les commissions de *Carleton*, celle qui lui avoit été le plus fortement recommandée, & à laquelle il réüssit le mieux, fut de s'opposer à l'Arminianisme. L'orthodoxie avoit l'avantage du nombre, & du moins dans ces provinces, celui de l'antiquité. La cause des Rémonstrans se soutenoit par le savoir, l'éloquence, la modération apparente & le crédit réel de ses chefs. Que la prédestination soit reservée aux écoles mais bannie des chaires, c'étoit le langage d'*Uitenbogaert* & de *Grotius*; que chacun pense ce qu'il veut ou ce qu'il peut des décrets éternels, mais que personne ne dise du mal de ses frères, ni ne fasse d'émeute dans l'Etat. Point de quartier aux ennemis du pouvoir Divin, crioit avec ceux de son parti ce fougueux *Roseus*, qui de l'aveu

de

de *Carleton* commença le ſchisme à *la Haye*, (*a*) la conſcience défend de ſe taire, & l'Egliſe eſt indépendante de l'Etat. Vous ceſſez d'être reformés, c'étoit l'argument des premiers, & le reproche des derniers, vous voulez ramener le Papisme. La paix! le zèle! tels étoient les cris de parti, dirai-je ou de la politique.

Les Magiſtrats de trois provinces favoriſoient l'Arminianisme, car dans ces tems malheureux c'étoit ſe déclarer que de recommander le ſupport & d'ordonner le ſilence. L'orthodoxie dominoit dans les quatre autres. Dans la principale des provinces tolérantes, quatre villes ſe détachoient du grand nombre, & quoique diviſées elles-mêmes, ne vouloient ſouffrir que l'orthodoxie dans leurs meurs. Falloit-il que la pluralité des voix ne fût point comptée dans l'aſſemblée des villes, & réglât tout dans celle des provinces? A cela ſe réduiſit la queſtion, queſtion de politique, & dans laquelle la grace eut dans la ſuite la moindre part.

L'un & l'autre des partis ſe fondoit ſur le Traité conclu à *Utrecht* entre les ſept provin-

(*a*) *On ne ſauroit nier ſuivant ce que j'ai entendu, que Roſeus quoique d'ailleurs eſtimé par ſon intégrité & ſes talens pour la chaire, n'ait mérité la peine du ſilence qu'on lui a impoſée par ſes traits perſonnels contre quelques-uns des principaux de l'Etat, & ces reproches à d'autres qu'il a nommés.* Lettre du 21. Avril 1616. Dans celle du 15. Nov. 1618. *Carleton* dit poſitivement que ce prédicateur avoit commencé la ſéparation.

Digitized by Google

vinces-unies. La religion proteſtante, diſoit dans un de ſes discours *Carleton* au nom des Contre-Rémonſtrans & du Roi JAQUES, fut l'objet de l'union; toute innovation qui n'eſt pas introduite par un Synode National en rompt eſſentiellement le nœud, & ſans l'unité dans la foi elles n'auroient rien qui les attachât l'une à l'autre. *Grotius* & ſon parti répondoient qu'on ne s'étoit uni que contre la tyrannie & la perſécution, que la liberté & dans l'Egliſe & dans l'Etat, étoit le ſeul lien des habitans de ces provinces, que l'Arminianisme n'étoit ni incompatible avec la réformation, ni indigne de tolérance, & que les Synodes ſont des *remèdes corroſifs plus nuiſibles au malade que le mal meme* (*a*). Ils ajoutoient que ſuivant le 13e. article du traité d'union, chaque province s'étant réſervé ſon indépendance dans les affaires de la religion, vouloir aſſujettir leur autorité ſoit à la détermination des autres, ſoit aux arrêts d'un Concile, c'étoit attenter à l'un de leurs plus beaux privilèges. Les Contre-Rémonſtrans répondoient par une diſtinction, mais pour s'en éviter la peine à l'avenir (*b*) ils avoient deſſein après la tenuë du Synode de reformer l'union d'*Utrecht*, jugeant ſans doute les conſtitutions de l'Etat moins inviolables que le déciſions de l'Egliſe.

Bar-

(*a*) Ces dernières expreſſions étoient celles de *Du Maurier*,

(*b*) Lettre de *Carleton* du 10. Fevrie 1619.

Digitized by Google

Barnevelt, qui par quarante ans de ſervices s'étoit rendu néceſſaire à la *Hollande* (*a*), voyoit avec chagrin le Prince d'Orange ajouter au crédit qu'il devoit à ſa naiſſance, celui que lui avoient acquis ſes victoires & ſa popularité. Maître du peuple & de l'armée, *Maurice* pouvoit le devenir de l'Etat, ſi l'autorité des Magiſtrats, la continuation de la tranquilité publique & ſa propre modération ne lui ſervoient de barrières. Pour les fortifier, *Barnevelt* avoit fait conclure la trêve avec l'*Eſpagne*, il travailloit à la changer en paix, & s'efforçoit de rendre ſa province, ſinon l'arbitre, du moins indépendante des autres. Balancer les partis, ſoumettre l'Egliſe à l'Etat, & obliger les Eccléſiaſtiques à vivre en paix, c'étoit là ſon objet, & s'il eût pu le remplir, il fût mort le premier homme de la République. L'Arminianisme vint à la traverſe. *Barnevelt*, ſans connoître ou ſans approuver les principes de cette ſecte naiſſante (*b*), ſemble l'avoir conſidé-

(*a*) *Carleton* avouoit après la mort de *Barnevelt* qu'*on n'avoit pas encore trouvé moyen d'expédier les affaires auſſi bien que lui.* Voyez la lettre du 24. Oct. 1619. L'éloge que *Winwood* faiſoit de ce grand homme deux ans auparavant, eſt moins forcé & plus vif. „ Je le connois bien, je ſais „ qu'il a des talens & une habileté extraordinai„ res, & la *malice* même doit avouër que per„ ſonne n'a ni plus puiſſamment ni plus fidelle„ ment ſervi ſa patrie que lui".

(*b*) *Barnevelt* dans la dernière nuit de ſa vie, ſe

dérée en politique comme propre à affoiblir le *Clergé* & à augmenter le pouvoir des Magistrats. Il la soutint avec vivacité parce qu'il la vit attaquée avec trop de chaleur. Son ardeur à prévenir un schisme le fit naître, & son opposition au Synode en rendit la convocation plus solennelle & les procédures plus violentes. Avec les *desavantages d'un corps, d'un parti, & d'une cause foible* (*a*), il étoit impossible qu'il ne succombât pas. Il n'eut pour lui que les amis de la tolérance, & tous les zélés furent ses ennemis.

Il falloit un Chef à ces derniers, & *Maurice* le devint. Sa mère & son frère ne purent l'engager dans les commencemens à l'impartialité, & lorsqu'il fut le maître, à la clémen-

se déclara Orthodoxe quoiqu'indéterminé sur la reprobation, & partisan de la tolérance. L'Auteur de l'Histoire patriotique de la Hollande dit que *Carleton* de son côté *étoit dans les sentimens des Arminiens plutôt que dans ceux de leurs adversaires.* Voy Tom. X. pag. 181. mais les paroles du Dr. Birch dans l'Exposé des Négociations du Chev. *Edmonds* p. 205., qu'il cite pour le prouver, ont ce me semble un tout autre sens. Les voici. *Le role que joua Carleton..... fut aparemment plutôt un effet des instructions de Jaques I. que de ses propres préjugés en faveur du Calvinisme. Car ses réflexions, sous la direction d'un Théologien aussi modéré & aussi raisonnable que l'étoit son Chapelain Mr. Hales, devoient lui prouver que ces disputes n'affectoient en rien les intérêts réels de la Société.*

(*a*) Lettre du 8 Nov. 1617.

Digitized by Google

mence. Dans l'assemblée des Etats de *Hollande*, qui l'avoient consulté sur les moyens d'étouffer les premiers feux, il se déclara animé de ceux de l'orthodoxie, & vengeur des droits de l'Eglise (*a*). Sa conduite ne démentit point ses sentimens, quoique d'obord accompagnée de ménagemens. *Carleton* avoue (*b*) qu'ils tendoient plus *ad destructionem* qu'*ad edificationem*. Peut-être ne se proposa-t-il d'abord que de diminuër l'autorité de son émule, mais l'opposition lui fit connoitre ses forces & oublier sa modération. Pour se vanger des risques qu'il avoit courus par la levée des gardes bourgeoises dans les villes arminiennes, il y mit garnison, changea les magistrats, fit condanner l'arminianisme, & perdre la tête à son ennemi.

Ces affreuses scènes, qu'on voudroit pouvoir rayer de l'histoire d'un Prince auquel cet Etat a les plus grandes obligations, sont ici fidellement détaillées. *Carleton* paroit avoir été de tous les conseils, & je souhaiterois pouvoir dire

(*a*) Il demanda les régîtres, & aïant fait lire le serment qu'il avoit prêté en 1586. en prenant possession de sa charge, qui contient entre autres articles, que les Etats & lui s'engagent à protéger jusqu'à la dernière goutte de leur sang la religion Reformée, qui a été le fondement de leur querelle, & pour laquelle son père a perdu la vie, *Ce serment* dit-il *je le tiendrai, & je défendrai cette religion jusqu'à la fin de ma vie.* Lettre du 14. Janv. 1617.

(*b*) Là même.

Digitized by Google

dire qu'il en ſuggéra de modérés. Ce qui l'excuſe peut-être, c'eſt qu'il ſuivit les ordres de ſon Roi & qu'il s'oppoſoit à la France, dont les Miniſtres ſoutenoient le parti contraire avec une hauteur qui peut-être lui nuiſit. Ajoutez-y la partialité de *Barnevelt* en faveur de cette Cour (*a*), ſon mépris du Monarque *Anglois*, & ſes froideurs pour *Carleton*.

Des tous les miniſtres de JAQUES, *Lake* eſt le ſeul qui paroiſſe avoir penſé comme ont depuis penſé les ſages, ſur la nature de ces différends & ſur le peu de fruit des Aſſemblées Eccléſiaſtiques. *Il y a des deux côtés*, écrivoit-il le 28. Août 1617. à Carleton, *des vuës de politique, l'un aſpirant à un plus haut dégré de puiſſance, l'autre au maintien de la liberté*; & dans ſa lettre du 23. Decembre de la même année: *Je prie Dieu de donner à notre Synode d'heureux ſuccès, mais je n'en attens aucun. Le meilleur parti qu'il y auroit à prendre ſeroit, s'il étoit poſſible, le ſilence ſur ces queſtions. Jamais à mon avis les Arminiens ne ſe croiront liés par quelque définition Synodale que ce ſoit; & l'on n'avancera pas beaucoup les choſes en les déterminant par la plu-*

(*a*) Cela parut dans toutes les affaires que notre Envoyé eut à traiter avec *Barnevelt*; auſſi les Miniſtres de France diſoient que *Barnevelt le premier homme d'ici tient entièrement pour la France autant que s'il étoit François*., & ils l'appelloient *le ſeul bon François de ces provinces*. Voy. Lett. de *Carleton* du 11. Mars 1617. du 28. Août 1618. du 8. Mai 1619. & pluſieurs autres.

Digitized by Google

pluralité des voix, puis-qu'on voit ſuffiſamment déjà de quel côté panchera le Synode.

J'ai lû avec attention le récit que notre Envoyé fait dans ſa lettre du 17. Mai 1619. de la conduite de *Barnevelt* dans ſes dernières heures. A la réſerve de quelques traits que la paſſion lui ſuggère, tout y eſt conforme à ce qui ſe trouve dans l'hiſtoire patriotique de la *Hollande* (*a*). Il ne dit pas que *Maurice* fit en quelque ſorte offrir la vie au priſonnier par le Profeſſeur *Waleus*, s'il vouloit demander pardon, & que cette condition fût rejettée par *Barnevelt*, qui même ſur l'échafaut ſemble avoir cru qu'on n'exécuteroit pas la ſentence. Outre les deux choſes dont le Prince ſe plaignit, *Carleton* nous apprend qu'il y en eut une troiſième, mais qu'il ignore ce que c'eſt; *Waleus* que *Maurice* avoit laiſſé maitre d'en parler à *Barnevelt*, aïant jugé à propos de ne lui en rien dire. Je ſoupçonne qu'il s'agiſſoit du deſſein de faire entrer le Prince FREDERIC HENRI dans l'Aſſemblée des Nobles, & peut-être de l'élever en abbaiſſant ſon frère. Selon *Carleton*, *Barnevelt* nia d'avoir eu part au refus que fit *Utrecht* de recevoir *Maurice*. L'Hiſtorien *Hollandois* aſſure que *Barnevelt* dit ſimplement, qu'il n'avoit eû d'autre vuë que de prévenir une émeute. Ce fut au reſte cet article qui détermina les Juges à la ſévérité, & *Junius* qui ſouſcrivit le dernier à la ſentence ne le fit que, parce qu'on lui repréſenta cette action de *Barnevelt* dans une pro-vin-

(*a*) *Vaderlandſche Hiſtorie* X. Deel. pag. 359.

Digitized by Google

vince différente de la ſienne, comme un attentat à la ſouveraineté des Etats-généraux. *La République demande un exemple*, dit-il en ſignant l'arrêt de mort.

On eſt fâché de trouver *Grotius* ſi maltraité dans les lettres de *Carleton*. Il l'appelle *brouillon*, *jeune turbulent*, *boutefeu*. Combien les manes de notre Ambaſſadeur ne doivent-elles pas rougir d'avoir donné ces noms injurieux à cet homme immortel, dont les ſavans, les peuples & les Rois révèrent également la mémoire. Mais *Carleton* ne pouvoit pardonner à *Grotius* ſon discours ſur la liberté de la Mer, & il le ſoupçonnoit d'avoir composé ou du moins revu cette fameuſe pièce intitulée la *Balance*, où ſon propre discours fut trop ſévèrement pésé.

L'illuſtre Editeur venge la mémoire de ce grand homme en publiant une lettre qu'il écrivit le 19. Novembre 1619. de ſa priſon de *Lœveſtein* à un Prélat *Anglois* (*a*). Elle contient ſon apologie, & ne fait pas moins honneur à ſes ſentimens qu'à ſes lumières. Cette lettre n'avoit jamais paru, & elle ſe trouvoit dans le recueil des Manuſcripts du feu Chev. *Hans Sloane*.

(*a*) *Andrews* Evêque de *Winchester*.

A R-

Digitized by Google

ARTICLE V.

A PARTICULAR ACCOUNT &c.

c'eſt-à-dire.

Explication de la nature, des cauſes, & de la manière de traiter la maladie contagieuſe des bêtes à cornes par Mr. DANIEL PIERRE LAYARD *D. M. Membre du Collége royal des Médecins à Londres, & de la Société Royale.* Londres *chez Rivington.* 8°.

L'importance du ſujet traité dans cette brochure, & l'utilité qu'on peut tirer des lumières qu'on y trouve, ſur-tout dans ce païs, où la maladie des beſtiaux a fait & continue à faire de ſi grands ravages, nous perſuadent que nous ferons plaiſir à la plupart de nos lecteurs, en donnant un extrait de cet ouvrage, & en nous arrêtant particulièrement ſur la manière de traiter la maladie, après en avoir fait connoitre auparavant les ſymptômes.

Ses différens périodes, ſes progrès & ſes effets, ſont ſuivant notre Auteur, exactement les mêmes que ceux de la petite vérole. Les premiers ſymptômes ſont une diminution d'apétit, une agitation dans le cou, venant d'une difficulté d'avaler, un ſecouement de tête, comme ſi l'on chatouilloit les oreilles de l'animal, des oreilles pendantes, la ſurdité, une peſanteur dans

Digitized by Google

les yeux, un mouvement inquiet en tout sens, qui indique un malaise constant. Tous ces signes excepté le dernier, augmentent jusqu'au quatrième jour. Alors survient une pésanteur, une répugnance à se mouvoir, une grande foiblesse, une perte totale de l'apétit, un écoulement par les yeux & le nez. Quelquefois de vomissemens de bile, une toux, & des frissons. La tête, les cornes & la poitrine sont fort chaudes pendant que le reste du corps est froid. La fiévre qui étoit continuë les trois premiers jours, augmente, sur-tout vers le soir; le pouls est toujours vite, serré & inégal. Il y a une diarrée continuelle, & la fiente est verte & puante. L'haleine est puante, & il s'élève de la peau des exhalaisons dégoutantes. Le sang est très-vermeil, chaud & écumeux, le palais & les lèvres sont ulcérés; on sent des tumeurs sous la membrane charnuë de la peau, & il se fait des éruptions le long des jambes & autour des mammelles.

Quand une jeune vache à lait est attaquée, elle perd son lait insensiblement, & dès le quatrième jour elle n'en a plus. Son flux de ventre est plus violent. L'acrimonie de la fiente paroit évidemment par une irritation remarquable dans l'anus. La bête est fort portée à mugir; elle est plus mal vers le soir, & alors, ordinairement couchée; les symptômes augmentent jusqu'au septième jour, auquel il survient une crise, quoique quelquefois elle tarde jusqu'au neuvième.

Lors que dans le tems de la crise il y a des éru-

Digitized by Google

éruptions par toute la peau, ou des ampoules grosses comme des œufs de Pigeon dans les différentes parties du corps, mais sur-tout de chaque côté de l'épine du dos, de la tête jusqu'à la queue, qui en se crêvant, déchargent une matière putride puante; quand il se forme de grands abcès soit dans les cornes, soit dans quelqu'autre partie du corps; quand la fiente a plus de consistence, que l'urine est épaisse & un peu moins colorée; quand le frisson est suivi d'une chaleur générale, avec une diminution de la fièvre & un pouls régulier; quand le nez est sensible & galeux, & que les yeux sont vifs & brillans, que la bête dresse les oreilles dans le tems qu'on entre dans l'étable, & quand elle veut manger un peu de foin ou de pois, le danger est passé.

Mais au contraire si au septième jour, les éruptions, ampoulles ou abcès, décroissent en volume sans se crêver; si la diarrée continue, que l'haleine soit brulante, pendant que les cornes, le jambes, & le reste du corps sont froids; si les mugissemens, & la difficulté de respirer augmentent, & que l'écoulement du nez & des yeux diminue; si les yeux sont éteints & enfoncés dans la tête, avec une parfaite stupidité; si l'urine est d'une couleur foncée, & qu'il y ait une odeur cadavereuse, ou si la plupart de ces symptômes paroissent, la maladie est certainement incurable.

Dès les premières apparences du mal, la bête doit être mise dans une grande étable bien couverte de litiére, qui doit être renouvellée tous les

Digitized by Google

jours. Il faut qu'il y ait une ouverture d'un pied quarré au haut de l'étable du côté du Sud, & une autre au bas du côté du Nord-Ouëst, pour que l'air puisse circuler & emporter les mauvaises exhalaisons. Mais il ne faut pas placer la bête dans le courant de l'air, de peur d'arrêter la perspiration. Quand le tems est chaud, il faut laisser la porte ouverte pendant une demie heure, & on doit toujours tenir autour de la bête un linge grossier, ou quelque étofe de laine mince, attachée sans la serrer.

Si la bête est forte, qu'elle ait toute sa grosseur, & qu'elle soit charnuë, tirez-lui du col quatre pintes de sang, tirez-en deux d'un veau d'un an, & des autres bêtes à proportion de l'âge & de la force. Mais les vaches maigres & minces, sur-tout les blanches, & les veaux foibles ne doivent pas être saignés beaucoup, ou même ils ne doivent point l'être du tout. Lavez ensuite la bête par-tout avec de l'eau chaude & du vinaigre, & frottez-la jusqu'à ce qu'elle soit bien nette avec un linge ou de la paille. Les vapeurs de vinaigre bouillant & d'eau avec des herbes aromatiques mises dans l'étable, raniment la bête malade. Il faut la frotter tous les matins & tous les soirs pendant un quart d'heure avec une étoffe de laine sèche pour faciliter la perspiration, & on doit l'étriller les trois premiers jours avant que les pustules sortent. Cette methode soulage beaucoup le bêtail. Il faut oindre avec de l'huile chaude soir & matin les mammelles des vaches à lait pour le conserver.

Aussitôt qu'il est possible après la saignée, il faut

Digitized by Google

faut faire un séton au fanon de la manière suivante. Prenez une mêche de chanvre, d'étoupes ou de ficelle torduë d'un pied de long, & de l'épaisseur d'un pouce, qu'il faut graisser premiérement avec du lard, & faire passer ensuite par un trou fait dans le fanon, de manière que les bouts pendans soient à trois ou quatre pouces l'un de l'autre. Il faut couvrir le trou avec une emplâtre de goudron & de lard, & il ne faut remuër le séton qu'au bout de vingt-quatre heures. Les emplâtres doivent être misés sur du linge, ou sur des étoupes. Le lendemain, tirez alternativement les deux bouts du séton, graissant la partie qui passe & repasse avec un onguent doux, fait de *Térébentine* de *Venise*, & de *jaunes d'œufs*.

Dans le second période de la maladie, la partie où est le séton s'enflera d'abord, & ensuite coulera. Et si l'enflure & l'écoulement sont considérables, il faut appliquer un cataplame fait de pain blanc & de lait, avec un peu de lard. Il faut pancer ainsi la partie deux fois le jour, jusqu'à ce que l'enflure soit diminuée, & laisser le séton un mois, au moins après la guérison.

Quand la bête a une chaleur brûlante, que sa tête est pendante qu'elle respire avec peine après la saignée, quand la fiente est dure, & que la peau est épaisse & attachée aux chairs, il est bon de donner un purgatif doux rafraichissant.

Prenez quatre poignées de son, faites-le bouillir dans dix pintes d'eau de source, jusqu'à ce qu'elles soient réduites à quatre; filtrez ensuite la liqueur, & faites-y dissoudre deux onces d'é-

d'électuaire lénitif, & une demie once de sel de *Glauter*. Il faut donner cette boisson tiède. Une heure ou deux après on peut donner à la bête quatre pintes de gruau. Quand cette purgation lui a fait rendre une fiente dure, ou si elle n'a point eu besoin de purgation, il sera bon de lui donner la boisson suivante.

Prenez trois ou quatre onces de racine de *Garance*; de *Curcuma* ou *Safran des Indes*, & de grand raifort, de chacun une once; de semence de *fénégré* concassée; deux onces de fleurs de *Camomile*, de feuilles sèches de matricaire, de *ruë*, & de *sauge*, de chacune une poignée. Faites les bouillir dans huit pintes de petite aile, où il y ait beaucoup de houblon, jusqu'à ce qu'elles soient reduites à six; filtrez ensuite cette liqueur, & donnez-en trois pintes le matin, & le reste le soir.

Il ne faut donner aucune nourriture sèche ou solide, jusqu'à ce que la bête rumine. Mais on peut donner fréquemment dans le jour trois ou quatre pintes de petit lait fait avec du vinaigre pour délayer le fourage, & fortifier les membranes de l'estomac. Voici comment on fait le petit lait de vinaigre.

Prenez des quantités égales de lait & d'eau de source, & quand le mêlange bout, versez-y du vinaigre de vin blanc distilé autant qu'il en faut pour le faire cailler; filtrez ensuite le petit lait, & donnez-le toujours tiède. Pendant les trois premiers jours le vinaigre de sureau, & ensuite le vinaigre d'ail sont préférables; cependant ils doivent tous être distilés pour qu'ils soient

Digitized by Google

ſoient plus purs. Il faut auſſi faire boire à la bête de l'eau de foin, faite en verſant de l'eau bouillante ſur du foin haché, & en le laiſſant infuſer jusqu'à ce que l'eau ſoit de la couleur de thé; & l'on y doit ajouter autant de Camomile qu'il en faut pour donner à la liqueur une amertume agréable. On peut la donner alternativement avec le petit lait. Il faut laver le palais, les babines & les naſeaux avec la mixtion ſuivante.

Prenez des raiſins de *Malaga* & des figues sèches, de chacun deux onces; de ſemence de moutarde concaſſée une demie once, faites-les bouillir dans trois pintes de lait & d'eau, jusqu'à ce qu'elles ſoient réduites à deux. Ajoutez enſuite deux onces de miel roſat, & une demie once d'eſprit de *ſel ammoniac*. Servez-vous pour l'opération d'une broſſe ou d'une éponge. Il faut continuër jusqu'à ce que les ulcères autour du nez & des lèvres commencent à ſe ſécher; & alors il faut les laver avec une infuſion de ſauge adoucie avec du miel roſat, & rendue piquante avec du vinaigre. Si les ulcères ſaignent, il faut mettre de la poudre d'alun de roche dans l'infuſion.

Le quatrième jour ſi la bête eſt péſante & a des friſſons, s'il ne paroit ni puſtules ni ampoules, & qu'il ſurvienne une diarrée, il faut donner la boiſſon ſuivante environ à huit heures du ſoir, & on peut répéter trois ou quatre fois s'il en eſt beſoin.

Prenez de la racine de *Virginia*, de la racine de *contra yerva* & des fleurs de *Camomile* réduites en

en poudre, de chacune une demie once, & ſix dragmes de tériaque de *Veniſe*; mêlez tout cela dans trois pintes de petit lait de vinaigre, & donnez cette boiſſon tiède. Laiſſez quelqu'un auprès de la bête pour lui donner fréquemment deux pintes de petit lait de vinaigre. Il faut enſuite lui donner le matin de bonne heure la boiſſon de racine de *Garance*, & répéter à trois ou quatre heures après midi, pour qu'elle ne ſe mêle point avec la potion de tériaque. On peut donner fréquemment dans le jour une boiſſon de corne de cerf.

Quand il y a quelque mortification à craindre, ce qu'on peut connoitre par la couleur obſcure, & le relâchement de la bouche, la froideur du corps, la noirceur & la puanteur de la fiente, l'inſenſibilité de la bête, un écoulement de matière purulente par la bouche & par le nez, & par la peſanteur des yeux, il faut donner immédiatement le *Quinquina* dans la boiſſon ſuivante.

Prenez deux onces d'écorce de *chêne*, de *quinquina* & de *myrrhe*, de chacun une once. Reduiſez le tout en une poudre groſſière, & faites-le bouillir doucement dans cinq pintes d'eau de vie, jusqu'à ce qu'elles ſoient réduites à quatre. Filtrez la liqueur par un linge, & ajoutez-y enſuite deux dragmes de poudre d'alun de roche. Donnez cette liqueur tiède toutes les quatre ou cinq heures ſelon le beſoin. Si la diarrée eſt conſidérable, & que la bête ſoit foible, on peut ajouter une demie pinte de lie de vin rouge. On peut donner pour boiſſon du petit lait de vi-

Digitized by Google

vinaigre, de l'eau d'avoine, ou de l'eau de foin avec des fleurs de camomille, où l'on ait mis du vinaigre pour lui donner un peu d'aigreur.

On peut faire passer dans la gorge des vapeurs d'eau chaude, de vinaigre, de teinture de *myrrhe*, & de miel rosat, par le moyen d'un grand entonnoir, au-lieu de laver la bouche & la gorge, quand la maladie est trop avancée.

Si la violence des symptômes diminuë après le quatrième jour, & que la tête panche plus d'un côté que de l'autre, si l'écoulement par les yeux & par le nez est abondant, & que l'on sente les cornes brûlantes pendant que le corps est d'une chaleur tempérée, il y a lieu de soupçonner qu'il se forme un abcès dans la corne; & alors il faut la percer deux ou trois pouces au dessous de la pointe, sans blesser la moëlle. Percez aussi de l'autre côté un demi pouce plus bas de la même manière; couvrez ensuite les trous avec un linge trempé dans l'huile, & attachez à l'entour un morceau de cuir mol; cela étant fait, il faut examiner s'il en sort quelque matière, auquel cas il faut faciliter la décharge, & si les trous ne sont pas suffisans pour laisser sortir la matière, il n'y aura point de danger à en faire davantage, même à la racine de la corne, quand cela est plus commode pour la décharge. Il n'est point absolument nécessaire de percer avant le tems de la suppuration. On peut arrêter les abcès du nez avec une poudre sternutatoire, faite de feuilles de *Nard* sauvage.

Dans le dernier période de la maladie, quand il

il y a quelque apparence d'un *Emphyſème*, une enflure ou une élevure de la peau, gonflée par un *pus*, ou un air pourri, il ſera à propos de l'ouvrir en long ſi c'eſt ſur le dos, & ſuivant la direction du membre ſi c'eſt ailleurs. Quand la matière eſt toute ſortie, il faut remplir les cavités avec un plumaſſeau d'étoupes, trempé dans un onguent fait de *Térébentine*, de *Myrrhe* pilée & de *jaunes d'œufs*. Il faut apliquer deſſus un cataplame de farine d'avoine & de bierre forte, arroſé d'eſprit de vin. Il faut l'apliquer chaud, & le renouveller deux ou trois fois le jour. Il faut continuër ce pancement, jusqu'à ce qu'il y ait une ſorte de digeſtion, & alors il faut traiter les abcès de la manière ordinaire.

Après la criſe, la matière morbifique ſe décharge ordinairement par une diarrée, qu'il faut laver avec ſoin, & modérer de peur qu'elle n'affoibliſſe trop la bête, ſans cependant l'arrêter tout-à-fait. On peut donner la purgation ſuivante pour nétoyer l'eſtomac & les entrailles.

Prenez une once de rubarbe des moines, ou une demie once de la meilleure *Rubarbe* de *Turquie*, une demie once de ſéné; de regliſſe coupée par tranche, & d'anis pilé, de chacun une once; faites-les bouillir doucement dans quatre pintes de petite aile, jusqu'à ce qu'elles ſoient réduites à trois, & donnez enſuite la liqueur filtrée. La meilleure boiſſon avec cela eſt du gruau tiède, & il faut donner des alimens ſecs, mais en petite quantité. Le ſoir donnez une once de *diaſcordium* dans trois ou quatre pintes d'aile chaude.

Si

Digitized by Google

Si après la crise la bête est constipée, & qu'elle ait la peau dure & sèche, attachée fortement aux chairs, il faut relâcher le ventre en donnant un breuvage de son le soir, avec une once de sel d'*Epsom*. Mais il faut auparavant être sûr que la crise est passée, autrement on causeroit une diarrée funeste.

Quand les bêtes se remettent de la maladie, il n'est pas à propos de leur donner aucun remède plus fort que la dernière boisson dont on a parlé, & il faut donner trois ou quatre pintes d'un potage de lait trois ou quatre fois le jour, avec du bon foin doux en hyver, & faire paître la bête une heure le soir & le matin dans un paturage sec, si c'est en Eté. Il faut de plus lui laisser boire autant qu'elle veut, d'eau chaude ou de gruau. Cette méthode a sauvé la vie des bêtes sur lesquelles on l'a suivie exactement.

Plusieurs expériences aïant prouvé qu'on peut prévenir la malignité de cette maladie par l'inoculation, voici la méthode que le *Dr. Layard* recommande pour cela.

Les bêtes fort sanguines n'ont besoin d'être saignées, que moderément; celles qui sont fortes doivent aussi être purgées, & tenuës à une petite diète, & il faut leur tenir le ventre libre; du son échaudé mêlé avec leur foin & leur paille, les rafraichira. Les bêtes foibles & sujettes à la diarrée, doivent n'avoir que des alimens secs, des pois & des fèves pour les fortifier, ou un breuvage de drêche, ou deux pintes d'aile chaude, avec un peu d'épices.

La toux, les urines de couleur de sang, les

Digitized by Google

vers, & toutes les autres maladies dont le bêtail peut être attaqué, doivent être guéries avant l'inoculation, ſi le tems le permet, & il ne faut jamais inoculer des vaches pleines, ni des veaux fort jeunes, à moins qu'il n'y ait un danger éminent d'infection.

Les purgations mercurielles & draſtiques ſont pernicieuſes ; des purgatifs, & des diaphorétiques doux, emporteront les humeurs peccantes en purgeant, ou par la perſpiration.

L'*ætiops* minéral & le ſoufre, l'*ætiops* d'antimoine du Dr. *Huxham*, ou les pillules d'*ætiops* minéral du Dr. *Malcolm Flemyng*, avec l'antimoine cru, la corne de cerf brûlée, & la tériaque commune ou de Veniſe, atténueront les humeurs, faciliteront la perſpiration, & pourront ſervir de préparatifs, ou de préſervatifs, ſi on les adminiſtre judicieuſement ; mais pendant qu'on employe ces préparations de mercure & d'antimoine, il faut éviter toute eſpèce d'acide.

Des breuvages chauds de ſon, avec le ſel de *Glauber* ou d'*Epſom*, l'électuaire lenitif, ou le ſirop de *Nerprun* purgeront doucement ; le ſoufre ſimplement mêlé avec du ſon, procurera une douce perſpiration.

Avant que d'inoculer le bêtail, il faut le bien laver, le frotter juſqu'à ce qu'il ſoit ſec, & l'étriller ; il faut enſuite placer la bête dans une étable ſpacieuſe, où l'air ſoit tempéré, & où le froid ne puiſſe l'incommoder. Là il faut la préparer ſuivant les directions ci-deſſus, la nourrir de bon foin doux, & la laver avec de

. . . . . l'eau

Digitized by Google

l'eau de source; & si la maladie ne règne pas dans le voisinage, on peut lui faire prendre l'air autour de l'étable pendant quelques heures dans le milieu du jour.

Il faut bien se garder d'inoculer près des parties vitales, telles que le cœur & les poulmons, ou près de la matrice, si la vache est pleine; mais il faut le faire vers le milieu de l'épaule ou de la cuisse, des deux côtés pour avoir l'avantage d'une double issuë. Il faut couper la peau en long, de la longueur de deux pouces, & faire l'incision assez profonde pour que le sang sorte, mais non pour faire saigner beaucoup. Il faut mettre dans cette incision un plumasseau d'étoupes, trempé dans la matière d'une pustule bien mûre, ouverte sur le dos d'un jeune veau guéri nouvellement. Cousez la playe pour y retenir le plumasseau, & laissez-le quarante-huit heures; il faut alors défaire la couture, ôter le plumasseau, & panser la playe avec un onguent de *basilicom* jaune, ou de térébentine & de jaunes d'œufs, étendu sur des plumasseaux d'étoupes. Il faut continuër ce pancement jusqu'à la guérison de la bête, & l'on peut alors guérir la playe avec du cérat de pierre calaminaire ou quelqu'autre.

Le troisième jour après l'inoculation, le changement de couleur de la playe, dont les lèvres paroissent grises & enflées, sera un signe du succès de l'inoculation; mais la bête selon ce que nous aprend le Professeur *Schwencke*, ne tombe malade qu'au sixième jour. Cependant il survient au troisième jour une constipation qu'on

Digitized by Google

peut faire ceſſer en donnant à la bête trois onces de ſel d'*Epſom*.

Auſſitôt que les ſymptômes de la peſanteur, & de la ſtupidité paroiſſent, il faut jetter ſur la bête une legère couverture, & l'attacher le ſoir ſans la ſerrer. Il faut la frotter matin & ſoir, & l'étriller jusqu'à ce que les puſtules commencent à pouſſer. Il faut lui donner en abondance de l'eau de ſoin & du vinaigre: ſi elle demande plus de nourriture, on peut lui offrir des alimens ſecs, comme du ſoin haché & un peu de ſon. Un potage de lait, même après que les puſtules ſont toutes ſorties, peut exciter une diarrée: quoiqu'il en ſoit, quand on en donne, il ne faut pas donner le petit lait de vinaigre.

Après la criſe il ſera bon de purger le bêtail, de lui faire prendre l'air peu à peu, & du reſte il faut le gouverner, comme dans le cours naturel.

ARTICLE VI.

L'ART *d'attaquer & de défendre les Places, par M.* LE FEBVRE, *Capitaine Ingénieur du Roi, Membre ordinaire de l'Académie Royale de* Pruſſe. à Berlin, 1757. in quarto. *Première Partie*, pp. 245. *ſans la Dédicace & la Préface, avec XIII. Planches.*

Toutes les différentes eſpèces des connoiſſances humaines ſont rélatives à des objets inépui-

ſa-

Digitized by Google

sables, & seront susceptibles d'accroissement, tant que les hommes continueront à s'y appliquer. Mais il y en a sur-tout dont les progrès doivent être continuels, parce que les occasions de les cultiver reviennent sans cesse. Telle est sans contredit la Science Militaire, & toutes ses parties, sur-tout dans ce siècle guerrier, où chaque année enfante de nouveaux prodiges dans l'art d'attaquer & de défendre, de combattre & de vaincre. M. *le Febvre*, qui réünit le double avantage d'avoir été formé dans la meilleure des Ecoles, (éloge incontestablement dû à la *France* par raport à ce qu'on nomme dans les opérations militaires le *Genie*), & de servir le plus grand de tous les Maîtres, ce Monarque qui s'est signalé par tant d'exploits qui surpassent presque toute créance; M. *le Febvre*, dis-je, étoit très-propre à bien exécuter l'entreprise qu'il a formée, de donner au Public, & en particulier aux Officiers, le nouveau Traité dont nous allons rendre compte.

Ce n'est point un Ouvrage superflu; on peut dire au contraire qu'il manquoit en quelque sorte. Car, bien qu'il ait paru depuis la dernière guerre grand nombre d'excellens Livres sur les différentes parties de la guerre, il est assez étonnant, comme le remarque l'Auteur dès l'entrée de sa Préface, qu'on n'en ait publié aucun sur les Sièges. Il y a cependant beaucoup d'habiles Ingénieurs, qui aïant été employés constamment à l'attaque & à la défense des Places, ont vraisemblablement acquis dans cette partie, des lumières & des connoissances peu communes.

Digitized by Google

La plupart en ont pris occasion de se faire pour eux-mêmes des méthodes particulières, qu'ils ne veulent communiquer à personne, quoiqu'il semble que, pour leur propre gloire, pour celle de leur Patrie, & encore plus pour le bien de l'humanité, ils auroient dû répandre la connoissance de leurs découvertes.

Pendant les dernières Campagnes en *Flandres*, en *Brabant*, & dans le *Brisgow*, il s'est fait beaucoup de siéges, les uns plus considérables, plus longs, plus sçavans, les autres plus vifs & plus meurtriers; mais on n'a point vu transpirer de mémoires particuliers touchant les projets d'attaque & de défense. Les Ingénieurs & les Officiers d'Artillerie se contentent de discuter entr'eux divers points de leur métier; & ce qui fait voir combien leur art est encore éloigné de la perfection, c'est que chacun de ces deux Corps, le Génie & l'Artillerie, a sa méthode, sa discipline, ou pour mieux dire, sa routine particulière, souvent toute opposée à celle de l'autre. Une combinaison solide entr'eux seroit un grand bien pour le service.

On manque encore de règles particulières, à l'autorité desquelles il convienne de déférer; on n'a, par exemple, rien de fixe sur la force de la garde d'une Tranchée, ni sur les manières de la placer, soit avant, soit après l'ouverture de l'ouvrage: il faudroit pour cela des exemples frappans du bon, ou du mauvais succès des différentes dispositions qui en ont été faites jusqu'ici. Il y auroit sur-tout bien des instructions à tirer, même pour ceux qui ont le plus de con-

Digitized by Google

connoiſſances, & d'expérience, de la lecture des réſolutions priſes chaque jour dans le Conſeil de Guerre, avec les détails de leur exécution, & les raports de ceux qui auroient été chargés des différentes directions, pour faire voir la manière dont ils s'en ſeroient acquités. Il faudroit y joindre les raports des Généraux, concernant la conduite qu'ils ont tenuë dans les attaques particulières que les troupes de la Tranchée ont dû faire, de même que les meſures priſes en différens tems, ſoit pour empêcher les ſorties de la Place, ſoit pour les repouſſer juſqu'aux chemins couverts, ou pour ſe mettre en état de n'en avoir rien à craindre; enfin, un état bien détaillé & bien circonſtancié, de tout ce que les Ingénieurs auroient fait & obſervé dans les différens ſiéges où ils auroient été employés de même que les Artilleurs, les Sapeurs, les Mineurs, chacun par raport à ſon Ouvrage particulier.

En faiſant rédiger ces Mémoires par d'habiles gens, & les appliquant enſuite à toutes ſortes de ſituations & de conſtructions différentes, ils ſeroient d'une très-grande utilité à tant d'Officiers, qui n'ont eu juſqu'ici, pour les guider dans leurs opérations, que des règles ſouvent ſujettes à l'erreur quoique la plupart viennent d'Auteurs très-reſpectables. Mr. *de Vauban* a laiſſé quelques maximes ſur la conduite des ſiéges; mais les meilleurs Ingénieurs de notre tems ont oſé s'en écarter plus d'une fois, pour ne ſuivre que ce que leur génie ſoutenu de l'expérience leur preſcrivoit. Il demeure pourtant toujours

Digitized by Google

vrai qu'on eſt redevable à ce grand homme des premiers principes de l'art des ſiéges. Avant lui l'attaque des Places n'étoit qu'un chaos, un labyrinthe dangereux d'ouvrages entaſſés & multipliés ſans choix & ſans raiſon ; on n'avoit alors d'autre méthode qu'une valeur outrée, ſouvent plus nuiſible qu'utile ; & ſi l'on a fait, depuis *Vauban* quelques découvertes, la gloire doit lui en revenir, parce que c'eſt lui qui a mis ſur la voye de les faire.

Les emplois dont M. *le Febvre* s'eſt acquité pendant pluſieurs années avec honneur, lui ont fourni l'occaſion d'approfondir ces matières. Il lui eſt venu ſucceſſivement un grand nombre d'idées particulières ſur la conduite qu'il avoit vu tenir dans beaucoup de ſiéges ; idées qu'il a cru devoir fixer ſur le papier, afin qu'en travaillant pour lui-même, il pût contribuer à l'utilité des autres. C'eſt ce dernier motif qui l'a déterminé à publier ſon Traité, dont voici le plan.

Il ſuppoſe dans la première Partie une Place ordinaire, avec de bons baſtions, de bonnes demi-lunes, de bons revêtemens de maçonnerie, & des foſſés pleins d'eau. Il ſuit toujours la même Place depuis l'inveſtiſſement juſqu'à la reddition, en traitant alternativement des travaux de l'aſſiégeant, jour par jour, & de la conduite des aſſiégés en conſéquences des progrès de leurs Ennemis. Tout ce qu'il avance, eſt appuié ſur des faits presque toujours tirés des ſiéges de la dernière guerre. Enfin il fait dans cette première Partie l'inveſtiſſement & le ſiége

Digitized by Google

ge d'une Place dans les formes, pour faire voir la conduite que l'on devroit tenir devant toute Place à peu près semblable, comme il y en a un très-grand nombre en Europe.

La seconde Partie, qui ne paroît pas encore, traitera de tous les Ouvrages de fortification, suivant les systèmes les plus connus. On y rendra compte des Places les mieux fortifiées, & de la manière tant de les attaquer que de les défendre.

Voici encore quelques avis particuliers sur le contenu de cet Ouvrage, qui terminent la Préface, & que nous allons raporter dans les propres termes de l'Auteur. „Je n'ai parlé, dit-„ il, dans la première Partie, que des fossés pleins „ d'eau; dans la seconde je parlerai des fossés „ secs, & particulièrement des Mines, avec leur „ application à l'attaque & à la défense des Pla-„ ces; ce qui sera dun détail très-intéressant.

„ Après avoir fait connoître le fort & le „ foible des Ouvrages, de quelque nature qu'ils „ puissent être, je me propose de donner un essai „ de quelques manières nouvelles de fortifier les „ Places; & je n'ai suivi cet ordre, que par-„ ce que j'ai jugé qu'il faloit nécessairement „ sçavoir attaquer & défendre un Ouvrage, & „ une quantité d'Ouvrages, avant d'entrepren-„ dre de les construire.

„ Je n'ai parlé, ni de blocus, ni d'escalade, ni „ d'aucune attaque d'emblée, ces choses re-„ gardant plus particulièrement la guerre de „ campagne, que celle des sièges; mais on „ peut s'en instruire dans une infinité d'Au-

Digitized by Google

„ teurs qui ſe ſont répétés.

„ On trouvera dans cet Ouvrage des Articles „ ſur leſquels je ne me ſuis pas beaucoup éten- „ du, me contentant de renvoyer le Lecteur à „ ceux qui ont traité le ſujet d'une manière plus „ particulière, & dont je n'ai pas cru devoir „ être l'Echo.

„ Je ne me ſuis attaché dans l'ordre & la dis- „ poſition des Troupes à aucun ſervice par- „ ticulier, aïant eu des raiſons pour cela. Il ſe- „ ra au reſte aiſé de voir que mon deſſein eſt „ plutôt d'ouvrir une carrière où les jeunes mi- „ litaires puiſſent s'exercer, que de preſcri- „ re des règles & des préceptes à ceux de „ qui je devrois moi-même en recevoir."

Pour achever de donner à ceux que ces matières intéreſſent une idée complette de celles qui ſont traitées dans ce Volume, nous allons mettre ſous leurs yeux l'indication des ſujets ſur leſquels roulent les vingt-deux Chapitres qu'il renferme. 1. *De l'inveſtiſſement.* 2. *De l'état de la Place pendant l'inveſtiſſement.* 3. *Depuis l'arrivée de l'Armée devant la Place juſqu'au matin de l'ouverture de la Tranchée.* 4. *De l'ouverture de la Tranchée.* 5. *De ce qui s'eſt fait dans la Place juſqu'au matin de l'ouverture de la Tranchée, à gauche de la Rivière.* 6. *Du ſecond jour de Tranchée ouverte.* 7. *De la troiſième nuit après l'ouverture de la Tranchée, & du jour ſuivant* 8. *De ce qui s'eſt fait dans la Place depuis le matin de la ſeconde nuit juſqu'à celui de la troiſième.* 9. *Du troiſième jour de Tranchée ouverte, & de la nuit ſuivante; pendant laquelle on ouvre*

Digitized by Google

vre la seconde parallèle à l'attaque de la gauche. 10. *Depuis le matin de la quatrième nuit jusqu'à celui de la cinquième.* 11. *Explication des Sapes.* 12. *Depuis le matin de la cinquième nuit jusqu'à celui de la sixième.* 13. *De ce qui s'est fait dans la Place depuis la troisième jusqu'à la sixième nuit.* 14. *Depuis le matin de la sixième nuit jusqu'au douzième & treizième jour de Tranchée ouverte.* 15. *De la construction des Cavaliers de Tranchée, de l'établissement des Batteries de brêche, & de Contre-batteries à l'attaque de la gauche.* 16. *De l'attaque des chemins couverts, de l'ouvrage à corne, & du couronnement d'une partie de la crête du glacis.* 17. *De ce qui s'est fait du côté des Assiégés depuis l'établissement des Parallèles de part & d'autre jusqu'à celui des Batteries de l'assiégeant sur la crête du glacis, & dans le chemin couvert.* 18. *Des logemens dans le chemin couvert & de la descente du fossé.* 19. *Du passage du fossé.* 20. *De l'état de la Place lors de la descente, & du passage des fossés, & des préparatifs pour soutenir un assaut.* 21. *De l'assaut à la demi-lune & aux deux bastions, & de la reddition de la Place.* 22. *Des munitions de guerre & de bouche, dont une Place, comme celle dont nous venons de faire le siège, & toute autre à peu près semblable, devroit être pourvuë pour soutenir un siège de deux mois.*

Il ne reste plus qu'à produire quelques Observations détachées, qui achèvent de faire connoître le mérite de cet Ouvrage. Nous les tirerons principalement des Notes, que l'Auteur a répanduës assez abondamment sous le Texte.

Le

Le projet & la résolution d'un Siège sont ordinairement des affaires de Cabinet, mais les mesures à prendre pour l'exécution du projet concernent particulièrement les Généraux en Chef, les Intendans, les Commissaires de l'Armée, & ceux des Provinces voisines des endroits où se fait la Guerre; ceux-ci devant être particulièrement chargés des Magazins, & du transport de toutes les choses dont on peut avoir besoin pour ces sortes d'expéditions. On doit avoir un soin extrême que tout cela se fasse le plus secrettement qu'il est possible. Plusieurs expériences ont appris, combien il est avantageux de surprendre son Ennemi. Si, selon les projets de campagne, on prévoit devoir faire le siège de quelque Place frontière, soit au commencement, soit dans le cours de la Campagne, il est très-bon d'avoir, sous d'autres prétextes, des Magazins tout prêts dans quelques villes voisines, & de connoître parfaitement les débouchés par où l'on peut les faire parvenir sûrement à leur destination.

L'investissement d'une Place se fait quelquefois avec une grande partie de l'Armée, lorsque les Troupes qui doivent en faire le siège ne sont pas fort éloignées, que l'on peut faire marcher des Bataillons, & des Regimens de Cavalerie, avec autant de secret & de diligence, que des Compagnies, ou de simples Escadrons. Au dernier siège d'*Ostende*, & à celui de *Nieupert*, où il ne s'agissoit que de se rendre maître de quelques passages le long des digues tout le terrain aux environs étant inondé, on

n'y

n'y employa que quelques Compagnies de Grenadiers, & quelques piquets de Dragons. La plupart des Sièges de la dernière Guerre en *Flandres*, ont été faits par des Corps détachés, tandis que M. le Maréchal de *Saxe* observoit les Ennemis. A' l'ouverture de la Campagne de 1746. l'Armée Françoise beaucoup supérieure à celle des Alliés, les obligea de se retirer jusques dans leurs lignes de *Verbeyden* & *Gertruydemberg*. M. le Prince *de Clermont* fit alors le siège de la Citadelle d'*Anvers*, tandisque d'un autre côté, M. le Prince *de Conti* faisoit ceux de *Mons* & de *Charleroi*.

Quand c'est l'Ennemi lui-même qui observe, & que pour empêcher les entrepises sur une place qu'il lui importe de conserver, il se poste d'une façon qui en défend les approches, (ce qui arrive sur-tout, lorsqu'après une défaite, on n'est plus en état de tenir la campagne), c'est alors qu'un Général doit montrer son habileté, & la supériorité de ses connoissances. En 1747. les Alliés, après la Bataille de *Lauffelt*, passèrent la Meuse, & vinrent camper sous le Canon de *Maastricht*, pour empêcher les François d'en faire le siège, mais ils firent celui de *Berg op-Zoom*.

Un bon Général, qui voit qu'il courroit trop de risques à s'engager dans une action, doit chercher tous les avantages qu'il peut se procurer d'ailleurs sur son Ennemi, comme de le resserrer, de le harceler sans cesse, de l'obliger à être jour & nuit sur ses gardes, en mettant à ses trousses des partis qui lui fassent toutes les pei-

peines imaginables. S'il parvient à lui couper ſes communications, les fourrages & les vivres, il ſera bientôt contraint d'abandonner ſon poſte, quelque avantageux qu'il puiſſe être. Alors on doit s'attendre à une forte réſiſtance de la Place, parce qu'en ſe retirant il n'aura pas manqué de la munir abondamment de tout le néceſſaire pour une longue & vigoureuſe défenſe. En 1746. après la priſe de *Mons* & de *Charleroi*, l'Armée des Alliés qui couvroit *Namur* obligée de repaſſer la Meuſe, & de ſe retirer presque jusqu'à *Maſtricht*, M. le Comte de *Löwendahl* par la ſurpriſe d'*Huy*, lui avoit coupé la communication des vivres. Les François firent alors le ſiège de *Namur* & de ſes Châteaux.

Quand l'Ennemi eſt poſté de façon, qu'il peut ſubſiſter longtems & commodément dans ſon poſte, il faut alors feindre des deſſeins auxquels il ne s'attend pas, pour l'attirer dans quelque piège. Une Armée qui menace à la fois pluſieurs places, peut bien réüſſir à en faire dégarnir quelqu'une pour ſecourir celle qui paroît le plus en danger. A' l'ouverture de la Campagne de 1745. les François détachèrent un Corps de Cavalerie ſous les ordres de M. le Comte d'*Etrées*, pour aller devant *Mons*; & bientôt après ils firent l'inveſtiſſement de *Tournay*. Cependant les Alliés voyant ce Corps de Cavalerie qui faiſoit mine d'inveſtir *Mons*, crurent qu'on en vouloit à cette place, & leur deſſein fut d'abord d'en renforcer la garniſon aux dépens de celle de *Tournay*, ce qu'ils auroient

Digitized by Google

roient visiblement fait, s'ils en eussent eu le tems.

Il y a des Places où l'on ne peut empêcher l'entrée des secours; une Place maritime, par exemple, ne peut guères être investie, si l'on n'a pas une flotte qui barre l'entrée du Port. Il y avoit en 1745. à la rade d'*Ostende*, lorsque les François en firent le siège, une flotte Angloise, qui pouvoit faciliter les secours par Mer; & de cette flotte on tiroit par-dessus les Dunes jusques dans le Camp & dans les Tranchées. Il y avoit aussi en 1747. une flotte nombreuse, qui resta à l'embouchure de l'*Escaut*, durant tout le siège de *Berg op-Zoom*. Quand il faut assiéger une pareille Place, & qu'on n'est pas maître de la Mer, au-lieu d'envoyer un détachement pour en faire l'investissement par terre, on y marche tout droit avec l'Armée entière destinée à en faire le siège; & alors il ne s'agit que de jetter quelques partis en avant & sur les côtés pour éclairer la marche des colomnes. En allant faire la siège de *Berg op-Zoom*, M. le Comte *de Löwendahl* envoya de *Santvliet* un gros détachement pour reconnoître les passages, & quelques environs de cette Place. Ce détachement revint encore le même jour au Camp, & le lendemain toute l'Armée se rendit devant la Place.

La France passe pour avoir beaucoup d'Ingénieurs habiles dans l'art des siéges; ils le sont en effet, mais M. *le Febvre* assure qu'ils ne se sont pas toujours montrés tels quand il a été question de reconnoître les Places. *Berg-op-Zoom*

Digitized by Google

Zoom en eſt une preuve. Si cette Place eût été bien connuë, on auroit épargné quelques milliers d'hommes. Faiſons parler ici l'Auteur même.

„ Lors que M. le Maréchal *de Löwendahl* „ fut avec les principaux Officiers du Génie „ pour reconnoître cette Place, ils crurent „ tous voir diſtinctement de formidables Ou„ vrages à corne, comme ils les voyoient gra„ vés ſur leurs Plans; & moi, pendant ce tems„ là, j'étois à les effacer du mien, avec un par„ ticulier, qui avoit tenu un certain rang dans „ la Ville, & qui en étoit ſorti quelques jours „ auparavant. Cet homme commença, par me „ dire que la Place avoit été totalement refon„ duë au commencement de ce Siècle. Nous „ entrames après cela dans des détails tellement „ circonſtanciés, que ſur ce qu'il me dit, je „ traçai un nouveau Plan, où tous les Ouvra„ ges étoient détaillés, & ſpécifiés avec toute „ la préciſion poſſible en un cas pareil; l'ouver„ ture des angles des Baſtions, la longueur & „ la hauteur des faces, les flancs haut & bas, „ leur grandeur, la quantité d'embraſures, les „ flancs de ravelins, les lunettes aux angles ren„ trants de la Contr'eſcarpe, les réduits prati„ qués dans ces lunettes, les traverſes, la lar„ geur des chemins couverts, la galerie d'en„ velope, celle des mines. Enfin la manière „ dont il me détailla toutes les différentes parties „ de la fortification de cette Place, eût été capable „ de perſuader qu'il l'auroit conſtruite lui-mê„ me. Qu'on laiſſe après cela les Curieux ſe „ promener dans les Ouvrages d'une Place; on „ voit

Digitized by Google

„ voit ce qui en réſulte. Mais, afin d'être encore plus ſûr de tout ce que cet homme m'avoit dit, j'allai avec mon Plan le plus près de la „ Place qu'il me fut poſſible, & je reconnus en „ pluſieurs endroits la vérité de ce qui m'avoit „ été raporté. Je préſentai enſuite mon Plan „ au Général. M. D. G. qui commandoit alors „ les Ingénieurs; quelques-autres Officiers de „ diſtinction & M. *de Löwendahl* lui-même, „ y cherchèrent d'abord l'Ouvrage à corne qu'ils „ avoient reconnu le matin; mais, ne le trouvant point, ils me demandèrent, pourquoi „ je n'avois pas marqué cet Ouvrage. J'oſai „ leur dire qu'ils s'étoient trompés, & qu'il n'y „ en avoit point. Ils me témoignèrent que dans „ la promenade qu'ils venoient de faire pour „ reconnoître la Place, ils avoient vu très-diſtinctement un Ouvrage à corne près de la Porte d'*Anvers*. Je voulus répliquer, mais M. „ *de Löwendahl* me ferma la bouche, en me „ diſant d'un ton impoſant: *Hé bien, Monſieur, „ que ce ſoit un crapaud, que ce ſoit une grenouille, il faut qu'elle ſaute.* Les Ingénieurs „ mirent encore dans leurs bulletins, que la „ Tranchée avoit été ouverte devant la Corne „ d'*Anvers*. Qu'on faſſe après cela quelque „ fonds ſûr des reconnoiſſances pareilles. Ce „ ne fut que le lendemain de l'ouverture de la „ Tranchée, que l'on s'apperçut qu'il n'y avoit „ point d'Ouvrage à corne. Et quelques jours „ après, la Cour envoya un Plan un peu „ moins mauvais que les Plans gravés que l'on „ en avoit.

„ Je suis persuadé; & c'est le sentiment de „ tous ceux qui ont vu cette Place, que si on „ eût poussé les attaques du côté de la Mer, le „ long du *Kindepot*, on en eût été quitte à beau„ coup meilleur marché. Aussi les assiégés, „ qui sentoient leur foible de ce côté-là, y fi„ rent-ils pendant le siège, & sur-tout au „ commencement, le feu le plus vif d'Artille„ rie & de Mousquetterie, uniquement pour „ en imposer à l'assiégeant."

Finissons par quelques remarques sur l'attaque des chemins couverts. M *le Febvre* pose pour maxime générale, que, si l'on est devant une Place de quelque importance, il faut jetter d'abord le desordre dans ses remparts par un feu continuel de bombes & de ricochets; car, quand on ne se rend pas maître des batteries de l'assiégé par la supériorité des siennes, on peut compter que, quelques mesures qui aient été prises d'ailleurs, on perdra le triple & le quadruple dans tout ce qu'on entreprendra.

Lorsqu'il s'agit d'une expédition pareille à celle de l'attaque des chemins couverts, il faut y avoir bien pensé, & avoir pris de bonnes mesures, avant que de l'entreprendre, & l'on doit aussi avoir des raisons suffisantes pour en venir à cette extrémité; sur-tout si l'on pouvoit arriver à son but par d'autres voyes moins meurtrières. La manière dont une Place est construite, les circonstances & la situation où l'on peut se trouver, déterminent naturellement l'assiégeant au parti qu'il doit prendre; & l'on suppose ici que ce sera toujours le plus sage & le

mieux

Digitized by Google

mieux concerté. Il y a des occasions où l'on ne doit pas balancer d'exposer tout d'un coup un nombre d'hommes, pour ne se point trouver dans le cas d'en perdre dans la suite en détail, le double, le triple, & au-delà. Il y en a d'autres où il faut nécessairement attaquer de vive force un chemin couvert, pour pouvoir s'établir sur la crête du glacis. Souvent une attaque de cette nature en impose tellement à l'Ennemi, qu'il se croit obligé de rendre sa Place, dès que les chemins couverts sont forcés. Enfin, c'est à la prudence & à l'habileté de celui qui commande, à lui suggérer ce qu'il doit faire, selon les différentes circonstances où il se trouve. Au siège de *Berg-op-Zoom*, indépendamment des Cavaliers de Tranchée de la quatrième parallèle, qui nettoyoient une bonne partie des chemins couverts du front de défense, on les attaqua de vive force pour pouvoir se loger en même tems sur les cinq angles saillans.

Il est certain que, si le chemin couvert est bien attaqué, il doit être emporté, quelque vigoureusement qu'il se défende. On peut voir là-dessus l'attaque de la Contr'escarpe au siège de *Lille*, que les Alliés firent en 1708. aussi bien que ce que raporte M. le Maréchal *de Puysegur*, dans le Tome II. de son Art de la Guerre, *Chap.* V. *art.* 2. au sujet de l'attaque de la Contr'escarpe de *Valenciennes*. Si l'on a vu manquer quelques-unes de ces attaques, après y avoir perdu beaucoup de monde, ce n'est pas tant la manière de se défendre, que celle d'at-

Digitized by Google

taquer qui en eſt la cauſe. L'aſſiégeant ne ſe ſera peut-être pas rendu ſupérieur en Artillerie à ſon ennemi, il lui aura donné à connoître ſes deſſeins par les divers mouvemens qu'il aura fait faire à ſes Troupes pendant le jour; il partira après cela d'une mauvaiſe Tranchée fort éloignée de la contr'eſcarpe, il ſera à moitié défait avant que d'arriver à la paliſſade, il n'y aura point d'ordre dans la multitude des gens qui ſortiront, il ſe mettra de la confuſion entre les Travailleurs & les Troupes qui attaquent; ceux du dedans qui verront la façon dont on vient à eux, & qui auront eu le tems de ſe préparer, ſe retireront à meſure que la multitude s'avancera, pour l'amener inſenſiblement ſous le feu préparé des remparts. Alors l'Artillerie & la Mousqueterie agiront de toutes parts, ſans qu'il y ait un ſeul homme de la Place à découvert; il tombera ſur les aſſaillans une grêle de bombes, de pierres, de grenades, & de feux d'artifice; la terre d'un autre côté s'ouvrira, & engloutira les malheureux qui ſe trouveront ſur le précipice; à peine aura-t-on commencé le logement, que les troupes ſe débanderont, & entraîneront les travailleurs qui fuiront avec elles. Il n'eſt donc pas étonnant que le moment d'après, tout diſparoiſſe, & qu'il ne reſte plus que les morts & les bleſſés, dont le terrain eſt couvert. Les gabions, les armes, les outils épars de tous côtés annoncent la défaite de ces braves qui, quelques momens auparavant, ſembloient devoir tout envahir. Ce n'eſt point aſſez dans de pareilles circonſtances d'ê-

Digitized by Google

d'être courageux ; il faut avoir des principes, des connoiſſances, & de l'expérience.

M. *le Febvre* prouve dans tout cet Ouvrage qu'il poſsède ces avantages ; & ſon Livre mérite inconteſtablement d'être placé à côté des meilleurs qui ayent paru dans ce genre.

ARTICLE VII.

LE DROIT DES GENS, *ou Principes de la* Loi Naturelle, *appliqués à la conduite & aux affaires des Nations & des Souverains ; par Mr.* DE VATTEL. *A* Londres [*Neufchatel*], 1758. 2 *Voll.* in 4to. *dont le premier a* 541. pp. *le ſecond* 375. *ſans compter la* Préface, *& la* Table des Livres, Chapitres & Paragraphes.

Un Code, qui réglât une fois pour toutes les différents devoirs, les diverſes obligations, & les droits différens que les Nations ſont tenuës de reſpecter réciproquement, ſeroit la plus utile production de l'eſprit humain, ſi, comme dans une Société civile, il étoit poſſible de mettre à la tête de tous les Etats une Autorité publique, capable d'en faire obſerver les réglemens : car, s'il importe à un Etat de ſoumettre la conduite de ſes Citoyens à des Loix fixes qui aſſurent les droits d'un chacun, le Genre-humain eſt encore plus intéreſſé à ce que les

Digitized by Google

Membres qui le compoſent, ne vivent pas dans le desordre, & que leurs actions ſoient réglées par des Loix permanentes & immuables. *Le Droit des Gens*, dit fort bien notre Auteur, eſt autant au-deſſus du Droit civil dans ſon importance, que les démarches des Nations & des Souverains ſurpaſſent dans leurs conſéquences celles des Particuliers. S'il nous manque une Autorité ſuffiſante pour régler les démarches des Nations, nous trouvons en quelque manière dans la Nature même, un remède à ce défaut. L'Etre ſuprême nous a donné un panchant invincible pour le bonheur, & il a ſi étroitement lié notre bonheur à l'obſervation exacte de nos devoirs, que pour être heureux, il ne faut qu'être vertueux; & qu'on ne l'eſt qu'à meſure qu'on pratique la vertu. Cette vérité n'a pas échapé aux Anciens: & voici comme en parle notre Auteur dans ſa Préface, pag. 24. „ Une funeſte Expérience ne prouve que trop, combien peu ceux qui ſont à la tête des affaires, „ ſe mettent en peine du Droit, là où ils eſpèrent trouver leur avantage. Contens de s'appliquer à une Politique, ſouvent fauſſe, puiſqu'elle eſt ſouvent injuſte, la plupart croient „ en avoir aſſez fait quand ils l'ont bien étudiée. „ Cependant on peut dire des Etats, ce qu'on „ a reconnu il y a long-tems, à l'égard des Particuliers, qu'il n'eſt point de meilleure & de „ plus ſure politique, que celle qui eſt fondée „ ſur la Vertu. CICERON auſſi grand Maître „ dans la conduite d'un Etat, que dans l'Eloquence & la Philoſophie, ne ſe contente pas

„ de

Digitized by Google

„ de rejetter la maxime vulgaire, que l'on ne „ *peut gouverner heureuſement la République* „ *ſans commettre des injuſtices*; il va juſqu'à é- „ tablir le contraire, comme une vérité con- „ ſtante, & il ſoutient que l'*on ne peut admi-* „ *niſtrer ſalutairement les affaires publiques ſi* „ *l'on ne s'attache à la plus exacte juſtice.*" Il ne s'agit donc dans les différentes parties de la Morale, que de découvrir ce lien, qui unit ſi étroitement la Vertu au Bonheur, & de l'expoſer de façon que l'eſprit, frappé par l'évidence, ſoit entraîné aux actions vertueuſes comme à la ſource unique de la vraie félicité; & c'eſt là préciſément le but & le plan de l'excellent Ouvrage, ſur lequel nous nous permettrons un peu plus d'étendue qu'à l'ordinaire.

La Préface eſt deſtinée à nous tracer les différentes idées que l'on s'eſt fait du *Droit des Gens*. Sûrement il y en a un, puiſque la Loi de la Nature n'oblige pas moins les Etats, c'eſt-à-dire, les hommes unis en Société, qu'elle n'oblige les Particuliers. Les *Romains* l'ont reconnu, quoique ſouvent ils l'ayent confondu avec le Droit Naturel. Les modernes s'accordent généralement à conſerver le nom de *Droit des Gens* au Droit qui doit régner entre les Nations ou Etats ſouverains: ils ne diffèrent que dans l'idée qu'ils ſe font de ſon Origine & de ſes fondemens. Le célèbre GROTIUS entend par *Droit des Gens*, un Droit établi par le commun conſentement des Peuples.

[Mr. VATTEL nous permettra ici une réflexion. Toute démonſtration demande des prin-

cipes: il en falloit donc pour établir des règles de Droit. Qu'ont fait les Anciens? Ils le font faits trois Principes généraux: 1°. La Nature. 2°. Ce qu'ils voyoient en uſage chez les Nations policées. 3°. Ce qui étoit établi en particulier par leurs Loix civiles. De-là, les trois définitions que nous trouvons dans le *Code Romain*. Ils prenoient entre autres pour principe ce qui étoit d'un uſage commun parmi les Nations policées, parce que la ſuppoſition eſt toute naturelle, que, ce qui eſt reçu ſi généralement doit néceſſairement avoir été dicté par la raiſon: & comme la Raiſon ſe trouve ſouvent d'accord avec ce qu'ils nommoient la Nature, ils n'ont pu s'empêcher de confondre quelquefois leur *Droit des Gens* avec le *Droit Naturel*.

Le célèbre GROTIUS paroît avoir ſuivi dans ſon *Droit de la Guerre & de la Paix*, la même diviſion de principes, en ſubſtituant au Droit Civil le Droit Divin. La différence des Anciens aux Modernes, ſemble donc conſiſter proprement en ceci; c'eſt que les premiers ont fait une diviſion de Principes, & les derniers une diviſion d'objets: nommant *Droit Naturel*, tout droit rélatif aux Hommes; *Droit des Gens*, tout droit rélatif aux Nations; *Droit Civil*, tout droit rélatif aux Membres d'un Etat en particulier. Les Anciens ont peut-être cru pouvoir négliger cette diſtinction d'objets, parce que leurs trois principes paroiſſent ſuffiſans pour décider toute queſtion de Droit. „ *Hobbes*," dit notre Auteur, „ eſt le premier qui ait donné „ une idée diſtincte, mais encore imparfaite

„ du

Digitized by Google

„ du *Droit des Gens*: " & cela eſt vrai, parce que *Hobbes*, en diviſant la *Loi Naturelle* en *Loi Naturelle de l'Homme* & *Loi Naturelle des Etats*, & portant ainſi ſes idées ſur les différens objets ſuſceptibles de Droit, a été le premier qui ait commencé à déduire toutes les obligations naturelles d'un ſeul & même principe: & c'eſt uniquement ce qui paroît avoir manqué aux Anciens. D'où je crois pouvoir conclure qu'on juge un peu à la légère, lorſqu'on les critique ſur leur Définition du *Droit des Gens*. La même réflexion nous fait connoître pourquoi (comme le remarque notre Auteur) *Pufendorf* a ſouſcrit à l'opinion de *Hobbes*; pourquoi *Barbeirac* a plus approché de la juſte idée du *Droit des Gens*; & pourquoi la gloire de cette idée étoit réſervée à Mr. le Baron *de Wolff*. Ce Philoſophe ramenant tout à un ſeul principe, la diſtinction de ceux des Anciens devenoit inutile: il pouvoit donc tranſporter l'expreſſion d'un de leurs principes à un Objet particulier, en déſignant par *Droit des Gens* les Loix qui obligent réciproquement les Nations. La différence de *Hobbes* à *Wolff* paroît donc ſe réduire à ceci; c'eſt que *Hobbes* a manqué le véritable principe, & que le Philoſophe de *Halle* l'a ſaiſi parce qu'il avoit mieux étudié la Métaphyſique. Les progrès d'une ſcience dépendant en grande partie de la manière d'enviſager & de traiter un même ſujet, il faut être très-circonſpect à ne pas confondre celle, dont les Anciens & les Modernes nous ont parlé de la Juriſprudence.]

Mr. VATTEL a cru d'abord qu'il ſuffiroit de

Digitized by Google

donner en *françois* l'Ouvrage de Mr. *Wolff* sur le *Droit des Gens*; mais il a trouvé ensuite que pour se procurer des Lecteurs d'un certain ordre, il falloit travailler à neuf: il s'est donc contenté de prendre Mr. *Wolff* pour Guide; il a fait usage sur-tout de ses Définitions & de ses Principes généraux, se permettant pourtant de s'en écarter quelques fois. Il rejette comme injurieux à l'humanité les Royaumes patrimoniaux, dont la dénomination même lui paroît également choquante, & dangereuse dans ses effets & dans les impressions qu'elle peut donner aux Souverains. Il est surpris de voir que Mr. *Wolff* ait admis le droit de se servir d'armes empoisonnées: il ne s'accorde pas non plus avec ce Philosophe sur les fondemens de cette espèce de *Droit des Gens*, que l'on nomme *Volontaire*, & qui diffère du *Droit des Gens nécessaire*, en ce que celui-ci procède immédiatement de la Nature, & oblige les Souverains & les Nations dans toutes leurs actions; tandis que l'autre tire sa source des raports différens qui ont lieu entre les Etats.

Quoique l'étude du *Droit des Gens* suppose une connoissance préalable du *Droit Naturel* ordinaire, notre Auteur a pourtant pris soin d'en établir en peu de mots les plus importans principes, dont il avoit à faire dans l'application aux Nations. Pour mieux faire goûter son ouvrage à ceux auxquels il importe le plus de le lire, il a joint quelques fois des exemples aux maximes; ces exemples sont pris de l'Histoire moderne, comme plus intéressans & pour ne pas répéter

ce

Digitized by Google

ce que *Grotius*, *Pufendorf* & leurs Commentateurs ont accumulé. „ Le *Droit des Gens*," dit Mr. VATTEL, „ eſt la Loi des Souverains. „ C'eſt pour eux principalement & pour leurs „ Miniſtres qu'on doit l'écrire. Il intéreſſe véritablement tous les hommes; & l'étude de „ ſes maximes convient dans un Païs libre, à „ tous les Citoyens . . . . Je prendrois le parti du ſilence, ſi je ne pouvois ſuivre dans mes „ écrits les lumières de ma conſcience: mais „ rien ne lie ma plume, & je ne ſuis point capable de la proſtituer à la flatterie. Je ſuis „ né dans un païs, dont la Liberté eſt l'Ame, „ le Tréſor, & la Loi fondamentale. Je puis „ être encore par ma naiſſance, l'Ami de toutes les Nations. Ces heureuſes circonſtances „ m'ont encouragé à tenter de me rendre utile „ aux hommes par cet Ouvrage. Je ſentois la „ foibleſſe de mes lumières & de mes talens; „ j'ai vu que j'entreprenois une tâche penible: „ mais je ſerai ſatisfait, ſi des Lecteurs eſtimables reconnoiſſent dans mon travail l'honnête-homme & le Citoyen."

Paſſons à l'Ouvrage même, qui commence par des préliminaires, dont voici le précis. Les Nations ou les Etats ſont des corps politiques: ces corps ſont des *Sociétés d'hommes unis enſemble pour procurer leur ſalut & leur avantage à forces réünies.* Ces Sociétés ont leur entendement & leur volonté propre, & ſont par conſéquent des Perſonnes morales, qui ont leurs obligations & leurs droits. Le *Droit des Gens* eſt la Science de ces droits & de ces obligations. . . .

Ori-

Digitized by Google

Originairement les hommes ſont libres: on ne perd ſa liberté qu'en ſe ſoumettant à un autre: Tant qu'une Société d'hommes ne s'eſt donc pas ſoumiſe à une volonté étrangère, elle demeure libre & indépendante. La reünion de pluſieurs en un corps ne pouvant changer des Loix immuables, qui conviennent à tous les hommes dans tous les tems & dans tous les lieux; les Loix naturelles obligent les Nations comme les Particuliers, & doivent leur être appliquées. Cette application produit le *Droit des Gens*, qui par conſéquent n'eſt originairement autre choſe que le *Droit de la Nature appliqué aux Nations*: mais comme une Société civile eſt un ſujet bien différent d'un individu humain, la Loi Naturelle ne décide point d'Etat à Etat, comme elle décideroit de particulier à particulier. Au reſte notre Auteur appelle *Droit des Gens néceſſaire* celui qui conſiſte dans l'application du *Droit Naturel aux Nations*: il répond à celui que *Grotius* a nommé *interne*, & que d'autres appellent *naturel*. Ce *Droit des Gens* eſt immuable, les obligations qu'il impoſe ſont indiſpenſables. Tous les Traités, tous les uſages, toutes les coutumes, qui y répugnent ſont illégitimes, bien qu'ils puiſſent être valables par le *Droit des Gens externe*.

Les Hommes étant nés ſociables, le but de la grande Société, établie par la Nature entre toutes les Nations, eſt une aſſiſtance mutuelle, pour ſe perfectionner. Toutes les Nations ſont égales comme le ſont originairement les hommes. Un Nain eſt auſſi bien un homme qu'un Géant;

Digitized by Google

Géant; une République n'eſt pas moins un Etat ſouverain que le plus puiſſant Royaume. Elles ſont encore toutes pleinement indépendantes & libres. De-là une parfaite égalité de Droits, qui à ſon tour produit cette règle, ſavoir, que toute Nation doit être parfaitement la Maîtreſſe chez ſoi: la puiſſance ou la foibleſſe ne produiſent à cet égard aucune différence. Si un Etat vouloit s'arroger le droit de juger de la conduite des autres, ceux-ci en pourroient faire de même, & aucun ne ſeroit plus libre, & indépendant, ce qui eſt contraire au principe d'égalité. Le *Droit des Gens* ſe diviſe encore en *Volontaire*, *Conventionel*, & *Coutumier*; ces trois compoſent le *Droit des Gens poſitif*, & procèdent tous de la Volonté des Nations; le *Volontaire*, de leur conſentement préſumé; le *Conventionel*, d'un conſentement exprès; le *Coutumier*, d'un conſentement tacite.

Après ces préliminaires notre Auteur entre en matière. Son Ouvrage eſt diviſé en 4. Livres, qui le ſont chacun en pluſieurs Chapitres. Nous allons les parcourir.

LIV. I. CH. I. Un Corps politique ne peut ſe ſoutenir ſans une Autorité publique qui veille à ſa ſûreté. Cette Autorité eſt la *Souveraineté*, & celui en qui elle réſide, ſe nomme *Souverain*. Quelle que ſoit la forme du Gouvernement, toute Nation qui ſe gouverne par elle-même, forme un Etat Souverain. Les alliances inégales, les Tributs, les hommages, & tous ces actes qui portent un aveu de foibleſſe, ne changent rien à l'état de Souveraineté: Qu'un

Etat

Digitized by Google

Etat ait un Chef, qui le ſoit d'autres Peuples, ou qu'il en ait un pour lui ſeul; qu'il ſoit uni à d'autres Etats par une confédération, ou qu'il ne le ſoit pas; tout cela ne dit rien pour la Souveraineté qui demeure entière tant que la Nation ſe détermine dans ce qui la concerne par ſa propre volonté: vouloir limiter cette volonté, c'eſt attaquer la Souveraineté d'un Etat, c'eſt violer les premières Loix du *Droit des Gens*. [Voilà ce qu'on peut reprocher à *Cromwel* par raport aux *Provinces-Unies*.] Dès qu'une Nation doit régler ſa volonté ſur celle d'une autre, elle n'eſt plus libre ni indépendante; elle a perdu ſa Souveraineté & ne forme plus un Etat. Tels étoient les Peuples & les Royaumes que les *Romains* avoient ſoumis.

LIV. I. CH. II. Tout Etre moral doit vivre d'une manière convenable à ſa Nature. Par conſéquent auſſi une Société politique. Se conſerver & ſe perfectionner, c'eſt la ſomme de tous les devoirs envers ſoi-même: un Etat ne peut avoir d'autre but. La perfection demande un concours harmonique de tous les Membres: la conſervation du Tout demande un ſoin pour la conſervation de chaque partie. On ne peut donc, ſans une raiſon légitime, abandonner une Province, une Ville, ni même un Particulier.

LIV. I. CH. III. Rien n'eſt plus important pour une Nation qu'une conſtitution; que des Loix claires & non équivoques, qui la déterminent. Ce ſont ces Loix que l'on nomme fondamentales; elles réglent la manière dont l'Au-

to-

Digitized by Google

torité publique doit être exercée : ce réglement forme ce que l'on nomme Constitution de l'Etat : conséquemment les Loix fondamentales sont la base de la tranquilité publique, le plus ferme appui de l'Autorité publique, & le gage de la liberté des Citoyens. Les violer, est un crime capital contre la Société : les violer lorsqu'on a le gouvernement en main, c'est ajouter au crime un perfide abus du pouvoir qui nous a été confié. La Nation doit être particulièrement en garde contre les innovations, contre les attaques sourdes & lentes, qui blessent la constitution; c'est un devoir de les réprimer avant qu'il ne soit plus tems de le faire. Le droit qu'a une Nation à sa conservation & à sa perfection, la rend Maîtresse de se choisir telle constitution qui lui paroît la plus convenable, de la changer, de la reformer, de la maintenir, d'y substituër une autre, &c. sans que qui que ce soit puisse s'y opposer. La Puissance Législative, ce pouvoir de diriger les actions des membres de la Société dans toutes leurs démarches, qui abroge les Loix anciennes, en fait de nouvelles; ce pouvoir ne peut se porter sur les fondamentales, parce qu'il ne s'exerce que par elles, & que ce sont elles qui le produisent & le soutiennent. Le droit d'y apporter quelque changement n'appartient qu'à la Nation qui a elle même établi ces Loix pour son propre salut; bien moins appartient-il à une Puissance étrangère de s'arroger des prétensions sur ce sujet.

LIV. I. CH. IV. L'Autorité publique appartient

tient originairement & essentiellement au Corps de la Société; il n'importe à sa nature qu'elle soit entre les mains de plusieurs ou d'un seul. Comme elle n'est établie que pour le bien commun de toute la Société, toutes les vuës du Souverain, ou de ceux à qui l'administration des affaires est confiée, doivent uniquement se rapporter à ce but. Il ne leur est pas permis de n'avoir en vuë qu'eux-mêmes dans la gestion des affaires, de se proposer leur propre satisfaction ou leur avantage particulier. Dès que la Société établit un Souverain, elle met en lui son entendement & sa volonté: le Souverain devient le sujet où résident les obligations & les droits rélatifs à la conduite de l'Etat. Telle est l'origine du caractère représentatif que l'on attribuë au Souverain. Le Prince a précisément autant d'autorité que la Nation lui en a voulu confier; si elle a été limitée par les Loix fondamentales de l'Etat, ces Loix marquent au Prince l'étenduë & les bornes de son pouvoir. Dès le moment qu'il s'en écarte, ses ordres deviennent injustes; & la Nation a droit de résister à ses entrepriſes. S'il attaque la constitution, il rompt le contract qui lioit le Peuple à lui; le Peuple devient libre par le fait du Souverain, & ne voit plus en lui qu'un usurpateur. S'il a un empire absolu, & que son gouvernement tende manifestement à la ruïne de la Nation, elle peut aussi lui résister, le juger, & se soustraire à son obéïssance, mais en épargnant sa personne & cela pour le bien même de l'Etat. Le droit du Peuple à cet égard est le même, que le

Digitized by Google

le Prince ſoit abſolu ou non, parce qu'il tire ſa ſource du but de toute Société politique: mais la convenance demande de la diſtinction. La réſiſtance contre un Prince abſolu entraine ordinairement des troubles dangereux pour l'Etat: on ne court pas le même risque lorsque l'Autorité eſt limitée, mais comme il y en a toujours à s'oppoſer aux volontés du Souverain, le Bien de l'Etat exige qu'on ne le faſſe que pour des injuſtices criantes & manifeſtes; & qu'on ſouffre celles qui ſont ſupportables & douteuſes. C'eſt un ſacrifice que chaque Citoyen doit à ſa Patrie: ce n'eſt pas à eux à examiner ſi les ordres du Souverain ſont juſtes & ſalutaires: ils ſont tenus à les ſuivre à moins qu'ils ne bleſſent viſiblement la Loi Naturelle. C'eſt alors qu'on a le droit de ſuivre l'exemple de ces Gouverneurs de Place qui refuſèrent courageuſement d'exécuter les ordres barbares de *Charles IX.* à la fameuſe St. Barthelemy. *Sire*, écrivoit le brave *d'Orte*, Commandant dans Bayonne, *j'ai communiqué le commandement de V. Maj. à ſes fidèles habitans & gens de guerre de la Garniſon: je n'y ai trouvé que bons Citoyens & braves Soldats, mais pas un boureau. C'eſt pourquoi eux & moi ſupplions très-humblement V. M. de vouloir employer nos bras & nos vies en choſes poſſibles, quelques hazardeuſes qu'elles ſoient, nous y mettrons juſques à la dernière goutte de notre ſang.* Pour éviter les inconvéniens d'une révolte on prend quelquefois le parti de lier un Compromis entre le Prince & les Sujets. Le *Dannemarc*, la *Sué-*

de, l'*Oſtfriſe* nous en fourniſſent des exemples. Au reſte, il faut remarquer encore, que le Souverain dans toutes ſes affaires particulières eſt ſoumis aux Loix qui concernent la propriété: il l'eſt encore à certains réglemens de Police générale, regardés comme inviolables dans l'Etat: tels ſont ceux qui règlent la validité du Mariage, &c. Enfin un Souverain ne peut ni ne doit jamais abandonner ſon autorité. C'eſt à lui qu'on s'eſt confié & non pas à ſes Miniſtres.

LIV. I. CH. V. Si on avoit conſidéré que le Chef d'un Etat indépendant doit être réputé Souverain toutes les fois qu'il repréſente véritablement la Nation, on n'auroit pas mis en queſtion ſi les Rois & les Princes électifs ſont de Véritables Souverains. On ſuccède à la Souveraineté, ſoit par la même Loi qui règle la Succeſſion des Particuliers, ſoit par une Loi fondamentale & particulière de l'Etat. Les Etats, où la ſucceſſion ſuit la règle de celle des Particuliers, ſont appellés *Héréditaires:* on nomme les autres *Succeſſifs*. Il y a différentes origines du Droit de ſucceſſion: mais le prétendu droit de propriété qu'on attribuë aux Princes, eſt une chimère. Il faut conſidérer la ſucceſſion moins comme une propriété de la famille régnante que comme une Loi d'Etat; qui aïant été établie pour prévenir le desordre, & les troubles, peut être négligée & doit même l'être dans les cas de néceſſité; mais auſſi, uniquement dans ces cas. La Juſtice veut que l'on ait égard au Droit du Succeſſeur déſigné: ce droit eſt réel, il eſt ſubordonné à celui de la Nation, mais il doit

avoir

avoir ſon effet lorſque le bien public ne s'y oppoſe pas.

La Souveraineté eſt une & indiviſible: un Prince n'eſt pas en droit de partager une Société qui s'eſt unie pour former un Corps. S'il s'élève quelque conteſtation ſur la ſucceſſion, lorſque dans un Etat ſucceſſif ou héréditaire le droit en eſt devenu douteux, la déciſion en appartient à la Nation, & à la Nation ſeule. Cette doctrine eſt confirmée par nombre de faits. Pour aſſurer la ſucceſſion dans un ordre certain, il eſt établi aujourd'hui dans tous les Etats Chrétiens (le *Portugal* excepté) qu'aucun Deſcendant du Souverain ne peut ſuccéder à la Couronne, s'il n'eſt né d'un Mariage conforme aux Loix du Païs. C'eſt encore du jugement de la Nation, & de ſes Loix, que doit dépendre la validité du Mariage de ſes Souverains, & la légitimité de leur naiſſance; parce que c'eſt elle qui a établi la ſucceſſion.

Il eſt enfin des Etats dont le Souverain peut choiſir ſon Succeſſeur; & même tranſporter la Couronne à un autre. On les appelle communément *Patrimoniaux*: mais ce droit de ſe nommer un Succeſſeur, ou de remettre le Sceptre en d'autres mains, n'emporte pas celui d'aliéner véritablement l'Etat: il ne ſe préſume pas non plus, & doit être fondé ſur un conſentement exprès, ſur une Loi de l'Etat, ou ſur un long uſage juſtifié par le conſentement des Peuples: enfin il ne peut être conſidéré que comme un droit fait pour le Peuple. *Pierre* le Grand ne ſe propoſa que le bien de ſon Empire lorſqu'il

Digitized by Google

laiſſa la Couronne à ſon Epouſe. L'adoption a fourni aux *Romains* une ſuite de Souverains unique dans l'hiſtoire. *Nerva*, *Trajan*, *Adrien* même, *Antonin*, *Marc-Aurèle*, quels Princes! La Naiſſance en place-t-elle ſouvent de pareils ſur le Trône?

LIV. I. CH. VI. Le premier objet d'un bon Gouvernement eſt de pourvoir aux beſoins de la Nation: de-là le devoir de procurer une heureuſe abondance de toutes les choſes néceſſaires à la vie, même les commodités, & les agrémens innocens & louables; de ſoigner que les Ouvriers ne manquent pas, & qu'on ne les débauche; d'encourager le travail & l'induſtrie.

LIV. I. CH. VII. La culture des Terres eſt de tous les objets, celui qui mérite le plus l'attention du Gouvernement. Le Souverain ne doit pas ſouffrir que des Communautés ou des Particuliers acquièrent de grandes Terres pour les laiſſer incultes: il protégera le Laboureur, il empêchera ces vexations qui le reduiſent à l'inaction: il mettra en honneur l'occupation chérie des premiers Conſuls & Dictateurs de *Rome*. La *Chine* eſt le païs du monde le mieux cultivé, parce que le labourage y eſt en honneur. La culture des Terres n'eſt pas ſeulement un objet recommandable; c'eſt un devoir que la Nature a impoſé à l'homme. L'établiſſement des Greniers publics eſt encore une excellente police pour prévenir la diſette; mais il faut bien ſe garder de les adminiſtrer avec un eſprit mercantille & dans des vuës de profit.

LIV. I. CH. VIII. C'eſt par le moyen du Com-

Digitized by Google

Commerce que les Particuliers & les Nations se procurent les choses dont ils ont besoin, & qu'ils ne trouvent pas chez eux. On le divise en Commerce *intérieur* & *extérieur*. Le premier est celui qui s'exerce dans l'Etat entre les divers habitans; le second se fait avec les Peuples étrangers. Tous les deux sont utiles: mais c'est le commerce extérieur, qui fit fleurir *Carthage* & qui a rendu l'*Angleterre* & la *Hollande* si puissantes. On est obligé de faire le commerce, parce que c'est un devoir de se procurer mutuellement les nécessités & les commodités de la vie. De-là l'obligation de vendre de son superflus; & le droit d'acheter: comme cette obligation & ce droit sont *imparfaits*, chaque Nation est entièrement la Maîtresse de déterminer comment elle veut négocier, de défendre l'entrée des Marchandises dont elle ne se soucie pas; &c. C'est par les Pactes & les Traités, sources du *Droit des Gens conventionel*, qu'on acquiert des droits *parfaits* sur le Commerce. Une simple permission, un long usage, ne peuvent imposer à l'un l'obligation d'acheter & à l'autre celle de vendre. Tous les droits qui en résultent sont uniquement appuïés sur ceux qu'on appelle *Jura meræ facultatis*. Certaines circonstances peuvent donner lieu à des exceptions, mais elles ne peuvent changer la règle générale. Le Monopole est en général contraire aux Droits des Citoyens: mais il est souvent d'une extrême utilité pour des grandes entreprises: on le voit à la Compagnie des *Indes Orientales*, établie en *Hollande*. La balance du Com-

Digitized by Google

merce résulte de l'excès des dettes actives & passives d'une Nation vis à-vis d'une autre. C'est un grand art de la faire pancher en sa faveur: elle est capable d'appauvrir ou d'enrichir un Etat; quelle attention n'exige-t-elle donc pas du Gouvernement?

(*La suite dans le Journal prochain.*)

ARTICLE VIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

Rome.

Jean Zempel a imprimé: *Anecdotorum fasciculus, sive S. Paulini Nolani, Anonymi scriptoris, Alani Magni, ac Theophylacti, Opuscula aliquot.* D. Johannes Aloysius Mingarellius, *Canon. regul. Ord. S. August. Congregationis Rhenanæ S. Salvatoris, nunc primum edidit, præfationes ac Scholia addidit, Græca Latine reddidit.* I. Alph. 18. f. med. in 4to.

L'Ecrit suivant est contre les *Newtoniens*, & en particulier contre le Père *Boscovich*. Francisci Mariæ Gaudio, *ex Cl. reg. Scholarum piarum, de naturæ vi & lege generali Dissertatio, illustrissimo Domino Comiti* Emerico Czakio *nunuapota.* pet. *in folio* de 32. pages.

On a reimprimé un Ouvrage intéressant, qui avoit paru pour la première fois en 1725. C'est celui qui a pour titre: *Anatomia Probabilissimi, sive Quæstiones & Responsa de præcipuo Theologiæ moralis fundamento, hoc est de licito & illicito usu opinionum, probabilium secundum doctrinam Sacræ Scripturæ, Sanctorum*

Sorum Patrum, Summorum Pontificum, Sacrorum Canonum & Conciliorum sententiis accommodatam, Auctore J. Cæsario Maria Sghuanin, *Ord. Serv. B. V. M. & Sacræ* Theol. Prof. Edit. Tertia I. Alph. 17. f. *in* 4to.

Venise.

S. *Romuald* fonda l'Ordre des *Camaldules* en 1012. On vient de publier l'Histoire de cet Ordre en 4 Volumes in folio, sous ce titre: *Annales Camaldulenses, Ordinis S. Benedicti, quibus plura inseruntur tum cæteras Italicas Monasticas res, tum Historiam Ecclesiasticam, remque Diplomaticam illustrantia;* D. Joh. Benedicto Mattarelli, & D. Anselmo Costadoni, *Presbyteris & Monachis e congregatione Camaldulensi, Auctoribus.* Tom. I. *complectens res gestas* ab anno Christi 907. ad A. 1026. pp. 424. & pour les Documens 471. Tom. II. *complectens res gestas ab A. C* 1026. *ad A.* 1079. *ad fidem monumentorum, & veterum Chartarum, quæ appendicem constituunt* pp. 400. & pour les Documens. 48.

Turin.

L'Imprimerie Royale a donné un Ouvrage considérable, il y a déjà plus de deux ans. C'est un Volume de 480. pages *in folio*, sans la Préface & le plan qui en ont 16. Il est intitulé: *Anecdotorum medii ævi, maximam partem ex Archivis Pistoriensibus, Collectio, a* Francisco, Antonio Zacharia, *Societatis Jesu, nunc Estensi Bibliothecæ Præfecto, adornata. Accedunt* 1. *Breve Chronicon rerum ad historiam sacram profanamque spectantium, quæ in Anecdotis continentur.* 2. *Series Episcoporum Pistoriensium, a* Ferdinando Ughellio *primum contexta, a* Nicolao Coletio *deinde aliquantulum aucta, nunc ab eodem horum Anecdotorum Editore ex his ipsis monumentis restituta.*

Digitized by Google

GRANDE-BRETAGNE.

Londres.

La *Société Royale* a publié la *Seconde Partie* du Volume 49. de ſes *Tranſactions Philoſophiques* pour l'année 1756., dont le prix eſt d'une *demi-guinée*, in 4to. *Davis.* Les articles qui la compoſent au nombre de 57. ne ſont en général guères plus curieux que ceux de la *premiére Partie.* Sur dix ou douze de véritablement intéreſſans, il y en a près de vingt qui ne roulent que ſur de foibles ſecouſſes de tremblemens de terre, ou de légéres agitations de quelques Lacs ou Rivières en différens lieux de l'Europe, & ſur d'autres ſujets auſſi peu importans. Quelques Correſpondans Etrangers, *Membres de la Société*, tels que Meſſ. *Trembley* & *Schloſſer* y ont contribué leur quote part, mais les morceaux empruntés de Mss. *Peyſonel*, *Mazeas*, & le Comte de *Caylus* s'y font ſur-tout remarquer. Il eſt fâcheux pour le public, & peu honorable pour cet illuſtre Corps, que ſes *Mémoires* continuent à être rédigés avec ſi peu de diſcernement & de choix; car il y a toute apparence qu'elle auroit de meilleures pièces à offrir à la preſſe.

C'eſt un ouvrage excellent dans ſon genre que celui que vient de publier un des plus ſavans Membres de cette célèbre *Société*, & l'un des plus grands *Mathématiciens d'Angleterre*, Mr *Thomas Simpſon*, en voici le titre. *Miſcellaneous Tracts on ſome curious and very intereſting Subjects*, c'eſt-à-dire, *Mélanges de divers Traités ſur des ſujets curieux & intéreſſans de Méchanique, d'Aſtronomie phyſique, & de Mathématiques ſpéculatives, dans leſquels on détermine la préceſſion des Equinoxes, la nutation de l'Axe de la Ter-*

Terre, & le *mouvement de la Lune dans son Orbite*, in 4to. pr. 7. Sh. *Nourse*.

Nous n'en dirons pas autant du Livre suivant, bien que dans l'idée de son Auteur ce soit une production capable d'immortaliser seule le règne du Roi *George*, à qui il l'insinuë modestement dans son *Epitre dédicatoire*. Il s'agit d'un petit Traité in 12. du Docte. *Hill*, sur *le Someil des Plantes*, & dont voici le titre. *The Sleep of Plants, and the Cause of Motion in the sensitive Plant, explained*, pr. 1, Sh. *Baldwin*. Cet infatigable Ecrivain, grand *Naturaliste*, ce qui est peut-être son unique mérite, prétend avoir fait une découverte inestimable, pour avoir trouvé une explication ingénieuse & très-naturelle de cette singularité de certaines plantes, qui *s'épanouïssent pendant le jour, & se referment pendant la nuit*. Il paroît par les diverses expériences de ce *Médecin*, que la *cause* de ce *phénomène* n'est autre chose que *l'absence* ou *la présence de la lumière*, & nullement ou la *chaleur*, ou *l'humidité*, ou *l'air*; & que cela se fait par les *vibrations continuelles* que les *rayons lumineux* excitent dans les *fibres* de ces plantes.

Si ce fameux Auteur a une si haute opinion de ses talens pour la *Physique*, en voici un autre qui n'est pas moins prévenu en faveur de son habileté dans la *Politique*, & en matière de *Commerce*. Il est question de M. *Postlethwayt*, si connu par *son Dictionaire du Commerce*, & par son *Véritable Système de la grande-Bretagne*, & qui vient de publier encore le Livre suivant. *Britains Commercial Interest explained and improved* &c. c'est-à-dire *L'intérêt du Commerce Britannique expliqué & perfectioné*. C'est une suite de *Dissertations* sur les différentes branches du négoce & de la politique, où l'on approfondit les causes secrètes des malheurs que la Nation éprouve depuis un certain tems, & où l'on indique les moyens

Digitized by Google

d'y remédier. On tache auſſi d'y prouver combien il ſeroit avantageux à l'*Angleterre* de s'unir à cet égard avec l'*Irlande*; le tout en 2 Vol. in 8vo. pr. 12. Sh. *Browne.* Le 1 Volume contient 19. *Diſſertations*, mais le 2. n'en renferme que 18. Il y a d'excellentes obſervations dans cet ouvrage, & une infinité de vuës & d'ouvertures nouvelles. Quel dommage que la *Vanité* exceſſive de l'Auteur en terniſſe l'éclat, & en diminuë ſi conſidérablement le mérite!

C'eſt ſans contredit à une plume plus modeſte, mais non moins habile dans ſon genre, que l'on eſt redevable du Livre ſuivant. *A Natural Hiſtory of Foſſils, by Emanuël Mendez da Coſta, Fellow of the Royal, and Antiquariam Societies of London*, and *Member of the Imperial Academy Naturæ Curioſorum of Germany*; in 4to. Vol. 1. pr. 12. Sh. 6 Sols *Davis.* C'eſt ici un habile *Juif*, que ſon ſavoir diſtingué a aſſocié à pluſieurs *Académies* illuſtres, & qui s'eſt particuliérement appliqué à l'étude de l'*Hiſtoire naturelle des Foſſiles.* Le célèbre Docteur *Hill* dont nous venons de parler, nous avoit déjà enrichis d'un très-bon Traité ſur le même ſujet, & il eſt facile de s'appercevoir que M. *Da Coſta* en a emprunté bien des choſes, bien qu'il affecte de ne pas faire grand cas de ce *Naturaliſte.* Le principal avantage de cette Nouvelle *Hiſtoire des Foſſiles* conſiſte dans *l'ordre* & la *Méthode* qui y régnent, & qui en font une *Science* pour ainſi dire *régulière.* Chaque *genre*, outre des *Obſervations générales*, y eſt toujours accompagné de ſes *Caractériſtiques*, & de ſes *Définitions.* Aux *déſcriptions* de chaque *Eſpèce*, on a joint les *Synonymes* des Auteurs, avec l'indication du *Siècle* où ils ont vêcu. On marque auſſi dans quel *pais*, hors de l'*Angleterre*, ces *Foſſiles* ſe trouvent principalement, en nommant la Province, la Ville, l'endroit même; circonſtances qui

ont

Digitized by Google

ont été omises par tous les Ecrivains précédens. Le tout est éclairci par des trais *Historiques*, & par des observations *Critiques* & *Littéraires*; & l'on cite avec soin les Auteurs dont on met à profit les découvertes. On y est sur-tout attentif à éviter toute *hypothèse* ou *Système* particulier, & l'on s'y borne à décrire les *Fossiles*, tels que les sens seuls nous les représentent. En un mot, cet Ouvrage est peut-être le meilleur qui ait encore paru sur cet intéressant sujet; & il n'a guères d'autre défaut remarquable, que de n'être pas écrit avec toute la netteté & l'élégance possibles.

Un autre Livre très-curieux pour les Amateurs de ces sortes de recherches, c'est celui qui a pour titre; *The Elaboratory laid open, or the Secrets of modern Chemistry and Pharmaux revealed*; c'est-à-dire. *Le Laboratoire manifesté*, ou les *secrets de la Chymie moderne & de la Pharmacie révélés*; contenant *un grand nombre de particularités qu'il importe beaucoup à quiconque pratique la Médecine de ne pas ignorer*; in 8vo. pr. 5. Sh. *Nourse*. Cet *Anonyme* y enseigne à composer quantité de *préparations Médicinales*, & *chymiques*, connues jusqu'ici de très-peu de gens; & il expose au grand jour toutes les *falsifications*, & les *substitutions frauduleuses* que les *Charlatans* ne mettent que trop fréquemment en usage à cet égard. Il paroît que cet Auteur est parfaitement au fait des matières qu'il traite, & que c'est le *bien public* qui dirige sa plume. Les *Dames* mêmes y apprendront bien des *méthodes faciles* de relever l'éclat de leurs charmes; & cet Ouvrage ne doit pas moins les intéresser, que tous les Membres de la Docte *Faculté*.

Le Public a reçu avec empressement un autre Livre *Anonyme* qui a pour titre; *An account of the European Settlements in America*; c'est-à-dire, *Histoire* ou *Relation des Etablissemens des Européens*

en

en Amérique, en 2 Vol. in 8vo. pr. 8. Sh. *Dodsley.* L'Auteur paroît bien instruit du sujet qu'il traite, & sa Narration est très-attachante. On y voit un homme qui pense avec justesse, qui raisonne avec goût, & qui s'exprime avec précision. Bien que très-zélé pour sa Nation, il ne laisse pas de rendre justice à la sagesse des réglemens, & à l'habile Politique des *François* de ces païs-là; & il dit fort bien à cette occasion, que ce *ne sont pas des Satyres qu'il faut décocher*, mais *des combats qu'il faut livrer à Alexandre.* En un mot, cet Ouvrage est un des meilleurs dans son genre que l'on ait publié ici depuis longtems.

Nous n'en saurions dire autant du Livre intitulé, *The Conteſt in America between Great Britain and France, with its conſequences and importance*; c'est-à-dire *Les différends de l'Angleterre & de la France, en Amérique, avec leurs conséquences & leur importance:* contenant *un exposé des vuës & des desseins de la France*, & *des intérêts de l'Angleterre*, de même *que de la situation de leurs Colonies réciproques dans toute l'étenduë de l'Amérique*; à quoi l'on ajoute *les justes limites que l'on pourroit fixer à ces deux Nations, dans l'Amérique septentrionale, & les moyens de pousser la guerre de façon à obtenir des François les sûretés nécessaires pour nos Colonies.* Par *une plume impartiale.* in 8vo. pr. 3. *Millar.* A la vérité, on trouve dans cet Ouvrage quantité d'Observations solides & importantes, & même des Ouvertures qui peuvent être très-utiles au Gouvernement. Il y règne aussi beaucoup d'*impartialité.* Mais des répétitions continuelles, une confusion d'idées, & un Style dur, obscur & inexact en rendent la lecture pénible & rébutante.

Des *Indes Occidentales* le Livre suivant nous fait passer aux *Indes Orientales.* A *Voyage to the Eſt-Indies, with Obſervations on various parts there*, by

John

Digitized by Google

John Henry Groſe, in 8vo. pr. 5. Sh. *Hooper*. Mr. *Groſe* entreprit ce voyage en 1750., en qualité d'*Ecrivain* de la *Compagnie des Indes*, & voici le contenu de la *Relation* qu'il publie ici. D'abord il donne une courte Deſcription de l'Ile *Johanna*, & des quatre autres qui l'accompagnent. Il paſſe enſuite à *Bombay*, dont il décrit le gouvernement, le territoire, les Fortifications, les Edifices publics. De là il parcourt *les* Iles *voiſines*. Il fait après cela une Hiſtoire ſuccinte des *Marattes*, de leurs perſonnes, de leurs vêtemens, de leur mœurs, & de leur caractère. Puis vient une Relation touchant le Pirate *Angria* & ſes ſucceſſeurs. Il ſe tranſporte de là à *Surat*, & nous inſtruit du gouvernement du *grand Mogol*. Les 4 Chapitres ſuivans traitent de *l'état de la Religion* dans les *Indes*, ce qui comprend celle des *Catholiques Romains*, des *Mahométans*, des *Gentoos*, & des *Perſes*. Le Livre finit par des obſervations diverſes, ſur les coutumes des *Gentoos*, & des *Malabares*, avec quelques réflexions ſur le *Commerce des Indes*. Cet *Ecrivain* peut avoir des talens particuliers pour *l'écriture*, mais il paroît en avoir très-peu pour le *ſtyle* & *l'élégance*.

Ceux de nos Lecteurs qui ſeroient curieux de connoître la manière dont ſes revenus publics, les impôts, & les droits de péage ſont levés en *Angleterre*, de même que l'immenſe détail de la *Douane* de *Londres*, n'auront qu'à conſulter le Livre ſuivant, où tout cela eſt extrêmement bien détaillé, & dévélopé. *The Britiſh Cuſtoms, containing an hiſtorical and practical account of each branch of that revenue, the rates of Merchandize, as ſettled by the 12, of Car. II. cap. 4. and 11. of George I. cap. 7. &c. with the net duties payable in all circumſtances of goods imported, exported, or brought Coaſtwiſe, and the drawbacks to be repaid on due exportation, as alſo the boun-*

bounties payable out of Customs. With an Index to the whole, in which all the laws now in force relating to the Customs, to the 29. of George II. inclusive, are abridged and digested under proper heads, alphabetically. Continued by Appendix to the end of the Session of the 30. of George II. By *Henry Saxby*, of the *Custom-House*, London, in 8vo. pr. 7. Sh. 6. S. *Nourse.*

Comme il est assez rare de voir paroître ici des Ouvrages de *Jurisprudence*, le Public a fait un accueil très-favorable à celui-ci, qui en est en effet très-digne. *An Essai towards a general History of Feudal property in Great Britain*, c'est-à-dire, *Essai d'Histoire universelle des biens Fiefs de la grande-Bretagne*, par *Jean Dalrymple*, in 8vo. pr. 5. Sh. *Millar.* Le but de cet habile homme est de retracer, dès leur source, les anciennes loix concernant les biens fonds de l'*Angleterre* & de l'*Ecosse*, rélativement à leur origine *Féodale.* Cet échantillon est si bien fait, que l'on ne peut que souhaiter de voir de la main de Mr. *Dalrymple* lui-même, l'*Histoire entière*, dont il nous donne ici une si agréable & si instructive Ebauche.

Un Seigneur des plus illustres de ce Royaume vient de publier des *Mémoires* très-curieux de l'un de ses Ancêtres, qui se rendit très-célèbre sous le malheureux règne du Roy *Charles* I. En voici le titre. *The Memoirs and Lettres of Ulrick Marquis of Clanricarde, and Earl of St. Albans, Lord Lieutenant of Ireland*, and *Commander in Chief of the forces of King Charles I. in that Kingdom, during the Rebellion, Governor of the County and Town of Galway, Lord Lieutenant of the County of Kent, and Privy-Counsellor in England and Ireland. Printed from an authentic Manuscript, and now first published by the present Earl of Clanricarde.* in Fol. pr. 1. L. st. 11. Sh. *Dodsley.* On fait remonter l'ancienneté de cette Mai-

Maiſon jusques à *Charlemagne*, & elle eſt alliée aux Maiſons Royales de *France*, *d'Angleterre*, & d'*Ecoſſe*; elle a d'ailleurs produit un grand nombre de Perſonages d'un mérite très-diſtingué. Cependant le préſent Comte de *Clanricarde* ſe plaint dans ſon *Epitre dédicatoire* au Roy, qu'il n'y a point de Famille dans ſes Etats, qui depuis l'acceſſion de S. M. au Trône ait reçu ſi peu de faveurs de la Couronne, que la Famille de *Clanricarde*. Ces *Mémoires* commencent à l'année 1641. mais ils ſont interrompus à l'année 1643. jusqu'en 1651. *lacune* qui ſupprime tous les grands évènemens qui eûrent lieu en *Irlande* pendant cet intervale. Ce que l'on trouve de plus remarquable dans cet Ouvrage, ce ſont des *Anecdotes* rélatives aux *cruautés inouïes* qui furent commiſes en *Irlande* par les *Catholiques Romains*, & dont on raporte ici des preuves inconteſtables. Mais rien n'eſt plus ridicule que l'*Excomunication* fulminée contre le *Marquis* & ſes adhérans; elle eſt d'un ſtyle & d'une tournure plus propre à faire pitié qu'à inſpirer de la terreur.

Voici encore des *Lettres poſthumes*, mais d'un tout autre genre. *Letters on ſeveral Occaſions* by the late *Sir William Freeman*, to *which ſome account of the Authoris prefixed.* in 8vo. pr. 5. Sh. *Manby*. L'Auteur feu M. le Chevalier *Freemon* compoſa ces *Lettres* en différentes occaſions, & ſur divers ſujets, ſinon recherchés ou bien Curieux, du moins intéreſſans & agréables. Peut-être même le Public auroit-il pu ſe paſſer d'une production qui n'a rien d'extraordinaire, & où il paroît moins de génie & d'eſprit que de naturel & de ſimplicité. On y trouve des *deſcriptions* aſſez bien faites de quelques *Maiſons de Campagne*, & de petites hiſtoires galantes & familiéres.

Un riche Particulier, nommé *Seaton*, aïant légué

Digitized by Google

gué une somme considérable en 1738. à l'Université de *Cambridge*, à condition que les *rentes annuelles* en seroient employées à Couronner le *Poème* qui en seroit jugé le plus digne ; l'émulation a tellement animé ses jeunes Elèves, que depuis cette époque le Public a été enrichi de plusieurs poésies marquées au bon coin. Celle qui vient de paroître sous ce titre, *The day of Judgment, a Poetical Essay.* 1. pr. 1. Sh. *Whiston*, est une des meilleures. Il y a du feu, de l'élevation, du génie, & en particulier beaucoup de tour & de Verve dans ce Poème.

Il n'en est pas de même de l'Ouvrage suivant ; *Vertue the source of pleasure*, in 8vo. pr. 3. Sh. 6 Sols. *Buckland.* C'est un Recueil de plusieurs poésies faites en dépit de *Minerve* & d'*Apollon*, & apparamment dans la meilleure intention du monde, puisqu'il s'agit ici de la *Morale* la plus exacte & d'une espèce de *Cantiques Enthousiastes.* Il faut une *patience* véritablement *méritoire* pour soutenir la lecture de ces pieuses extravagances.

Rien de plus pitoyable encore que cet autre *Recueil d'Odes* prétenduës ; *A Collection of Odes, including a descriptive Pastoral Ode, a Pastoral Dialogue*, and *an Elegy on the supposed death of a Gentleman*, by *George Pooke*, in 4to. pr. 1. Sh. *Cooper.* On peut ranger à peu près dans la même classe le *Poème* suivant ; *Balaam* ; ou l'*ancienneté du Scandale* pr. 6 Sols. La modicité seule du prix peut faire passer cette insipide production.

Il n'y a que peu de tems qu'un de nos savans *Ecclésiastiques* a publié un Poème *latin* très-estimé, sous ce titre ; *Sacerdos Parœcialis Rusticus*, c'est-à-dire. Le *Curé de Village*, in 8vo. pr. 1. Sh. Mr. *Burton* y décrit en de très-beaux vers *hexamètres*, le

le *caractère*, les *fonctions*, & les *occupations* d'un *Ecclésiastique* de la Campagne. On y trouve outre les éloges des *Gilpin*, *Hooker*, & *Herbert*, celui du digne & célèbre Mr. *Hales*, Recteur de *Teddington*, dont la piété & les Vertus égalent le savoir & l'habileté.

On vient de reïmprimer en un *seul Volume* in 8vo. un Ouvrage qui avoit paru en *Feuilles périodiques*, sous le titre de *Prater*, c'est-à-dire *Le Faseur*, par *Nicholas Babble*, pr. 3. Sh. Le Pubic d'un certain ordre s'en est amusé agréablement; la bagatelle & les petits riens étant du goût de bien des gens.

Mais un Livre bien plus digne de la Curiosité, & bien autrement intéressant, c'est celui que M. *Jefferys*, Géographe du Prince de *Galles*, publia il y a quelque tems sous ce titre. *A Collection of the dresses of different Nations*; c'est-à-dire *Collections d'habillemens de différentes Nations anciennes & modernes, & particuliérement des anciens vêtemens des Anglois*, d'après *les desseins de Holbein, Van Dyke, Hollar*, & autres. L'Auteur y a joint les *Autorités* sur lesquelles il se fonde dans la description de ces *habillemens*, & quelques courtes *remarques historiques* sur ce sujet. Il y ajoute aussi les *principaux vêtemens* dont on se sert aujourd'hui sur le *Théatre Anglois*. En 2 Vol. in folio pr. 2 *guinées & demi* en papier ordinaire, & *cinq guinées* en grand papier. L'Exemplaire *enluminé* très-proprement revient à 7 *guinées* en grand papier, & à *cinq* en papier ordinaire. Le Frontispice représente *Adam & Eve* cousant ensemble des *Feuilles de Figuier* pour en couvrir leur nudité. Ce *Recueil* ne peut qu'être très-agréable à l'oeil, vû la grande variété d'objets qu'il renferme, & les *Figures* passent pour très-bien exécutées. Mr. *Jefferys* a eu soin pour rendre cet Ouvrage utile, même aux *Etrangers*, de mettre aussi en *François* chacune des *explications* qu'il y don-

donne en *Anglois*.

Un autre Ouvrage de prix, & curieux dans son genre, c'est le suivant. *The Litterary Cards*, c'est-à-dire les *Cartes Savantes*, in folio pr. 1 *guinée*. Mr. *Foubert*, connu par plusieurs *inventions Méchaniques*, a imaginé des *Cartes*, au moyen desquelles on peut non seulement jouër tous les jeux ordinaires, sans *dez* ni *Cornets*, mais encore apprende facilement à *lire* & à *Chiffrer* aux jeunes gens. Il a enrichi son Livre de remarques *Géographiques*, *Historiques*, & *Morales*, & de 48. Estampes de *Têtes illustres*, & de *deux* belles *Planches* très-bien gravées par *Walker*, pour le *Frontispice*. Il donne *gratis* deux Jeux de Cartes séparés, avec chaque Volume qui en contient aussi un tout entier. Cet Ouvrage a été imprimé par *Souscriptions*, & il est en *Anglois* & en *François*. Il se vend chez l'Auteur, Mr. *Thomas Foubert*, dans *Castel-Street-Oxford-market*, at Mr. *Slade*, Grocer.

La cherté des grains a mis la plume à la main de plusieurs Ecrivains, zélés pour le bien de la Société; ils recherchent les causes de cette cherté; & les moyens les plus propres pour y remédier. Nous ne donnerons pas ici la liste de leurs Ouvrages, elle seroit trop longue. Mais nos Lecteurs verront avec plaisir les titres de quatre brochures, qui viennent de paroître sur un sujet qui n'est pas moins intéressant; si des Ouvrages de cette espèce ne donnent pas beaucoup de réputation à leur Auteur, ils sont au moins une preuve de leur amour pour le bien public, ce qui leur fait autant d'honneur. *Poison detected* &c. c'est-à-dire, *Le Poison découvert; ou Vérités effrayantes pour la Capitale de la Grande-Bretagne, exposées dans un Traité sur le Pain, & sur les Abus dans la manière dont il se fait. Où l'on prouve qu'ils sont la cause de la diminution du Peuple, en*

Digitized by Google

en ce qu'ils font périr un grand nombre d'Enfans & produiſent des Maladies incurables. L'on fait voir en même tems, quelles ſont les qualités ſalutaires du bon Pain & la façon de le faire. Enfin l'on accuſe les Boulangers, les Marchands des bled, les Fermiers & les Meuniers, d'employer de trop petites Meſures, d'altérer le bled, & d'occaſionner des Diſettes; & l'on ajoute la Méthode qu'il faut ſuivre pour prévenir tous ces abus. chez *Dodsley & Compagnie.* Le titre découvre ſuffiſamment quel eſt le but de l'Auteur, on doit lui tenir compte de ſon zèle; peut-être l'a-t-il emporté trop loing. Il accuſe les Boulangers & les Meuniers de mêler dans leur farine, tant d'alun, d'os broyés, & de chaux, qu'il ne ſeroit guères poſſible de manger le pain, qu'on en fait. A l'exagération près, ſon Ouvrage mérite tout-à-fait l'attention de ceux qui ſont prépoſés ſur l'examen des denrées; c'eſt dommage que le ſtile en ſoit ſi obſcur, qu'il faut beaucoup de peine pour l'entendre.

A peine avoit-il paru, qu'on publiat. *A letter* &c. c'eſt-à-dire. *Une Lettre à Mr. Pitt, Sécrétaire d'Etat, touchant les abus que commettent les Boulangers, les Marchands de bled, les Fermiers, & les Meuniers; à l'occaſion d'une Brochure intitulée le Poiſon découvert*, chez *Cooper.* On ſuppoſe dans cette Pièce, que la Diſſertation précédente a mis l'allarme parmi les Boulangers, & qu'ils ne négligent rien pour la faire ſupprimer, & prévenir les impreſſions qu'elle doit donner contr'eux. On exhorte Mr. *Pitt* à faire uſage de tout ſon zèle patriotique, dans cette occaſion, pour remédier à des abus auſſi dangereux, que ceux dont il eſt queſtion, & pour empêcher la ſuppreſſion à laquelle les Boulangers aſpirent. L'Auteur qui paroît être le même que celui du *Poiſon découvert*, ne s'exprime guères plus intelligiblement dans ce dernier Ou-

Digitized by Google

vrage. Mais il a changé son stile, si c'est lui, comme on a lieu de le soupçonner, qui a écrit cette troisième brochure.

The Nature of Bread &c. c'est-à-dire, *La Nature du Pain, suivant qu'il est bien ou mal fait, & ses effets sur la santé des personnes foibles, ou robustes. Avec une Méthode sure pour découvrir l'Alun ou les autres choses qu'on y mêle, & des Instructions faciles sur la manière d'en faire dans les Maisons des Particuliers. On y a ajouté quelques Réflexions adressées au Magistrat touchant le soulagement des Pauvres.* Par *Jaques Manning, Recteur en Médecine* chez *Davis.* Le titre de ce troisième Ouvrage nous apprend qu'il roule sur les mêmes sujets que les deux précédens, mais, comme nous l'avons insinué, il est écrit avec plus de clarté & d'ordre. En voici un quatrième. *A modeste Apology*, &c. c'est-à-dire. *Apologie modeste des Boulangers, contre certaine Brochure intitulée le* Poison *découvert: par* Samson Syllogisme, *Maitre Boulanger; chez* Scott. Au-lieu d'une défense des Boulangers, c'est une violente satire contr'eux, dont la Conclusion est que le Gouvernement doit leur savoir bon gré de ce qu'ils ont le moyen de nourrir le peuple avec de la Chaux, de l'Alun, & des Os pilés; d'épargner ainsi le bled, & de mettre par là en état la Nation de continuer dans l'étranger son Commerce de grains; source de richesses pour le Païs.

Il vient de paroître chez *Seyffert* un Poëme écrit en François dont voici le titre; *Frederic Victorieux. Poëme Héroïque en trois Chants; Dédié à Son Excellence Milord Duc de Marlboroug, &c.*

Nous ne pouvons pas dire que le Poëte, Auteur de cette Pièce, soit en état de celébrer les actions du Héros dont il entreprend l'éloge. Mais cela ne doit pas le décourager; de plus habiles plumes que la sienne, échoueroient à une pareille en-

Digitized by Google

entrepriſe. Le caractère du Monarque Pruſſien n'eſt pas aiſé à décrire. La valeur, ce lieu commun du Poëme épique, fait la moindre partie de ſon mérite. Chaque Soldat de ſon armée la partage avec ſon Auguſte Chef. Ce qui excite l'admiration de toute l'Europe, c'eſt ſa prudence, ſa fermeté, & ſur-tout cette grandeur d'ame avec laquelle il reconnoît les fautes qu'il a faites; qualité dont il n'a pas à la vérité ſouvent occaſion de faire uſage; mais qui eſt chez lui le principe de cette promptitude avec laquelle il ſait les réparer. Si notre Auteur n'eſt pas inſpiré de ce feu divin, qui anime les grands Poëtes; il paroît être un bon Citoyen, fort zélé pour les intérêts de la Grande-Bretagne. On eſt édifié de voir avec quelle vivacité, il s'élève contre ces François, qui quoiqu'établis au milieu de nous, & jouïſſant de cette douce liberté que nos Loix autoriſent, ne laiſſent pas d'inſulter notre Nation, & de ſouhaiter ſa deſtruction; donnons un échantillon de la maniére dont il leur parle: il ſervira en même tems à donner une idée de ſon langage Poëtique.

Excrémens de la France, Ennemis des Anglois,
Vous laſſez la bonté du plus clément des Rois.
Partiaux trop outrés, de vos gens despotiques,
Soiez moins violens & plus fins politiques.
Sachez que Frederic, & George ſont unis;
Et qu'il eſt dangereux d'être leurs Ennemis.
Foibles gens exilés, reſpectez leur puiſſance.
Apprenez à vous taire, ou retournez en France.
De la Bonté de George, admirez tous les traits.
Quand Louïs, de la France exilant les Anglois,
Il vous permet, François, de vivre ici tranquiles;
Et de reſter en paix au milieu de ſes Villes.

Notre Poëte n'eſt pas ami de Mr. De Voltaire; il ſe déchaine contre lui avec fureur. Seroit-ce

Digitized by Google

jalousie de Métier ? Elle seroit mal placée, car entant que Poëtes, ces deux Messieurs n'ont rien de commun.

FRANCE.

Paris.

Messieurs les Encyclopédistes sont exposés à des tracasseries également fâcheuses, & nuisibles au bien des Lettres. Outre les *Petites Lettres sur les grands Philosophes*, dont nous avons donné un Extrait, il a paru depuis la publication de leur septième Volume, un autre Ecrit contr'eux, intitulé ; *Nouveau Mémoire pour servir à l'Histoire des Cacouacs.* Il est appellé *Nouveau*, parce qu'il en avoit paru un autre dans le Mercure d'Octobre, 1^r^. Vol. Mais on ne les y avoit point reconnus, & l'on ne savoit pas à qui en vouloit l'Auteur du Mémoire. Le nouveau est attribué à un Avocat nommé *Moreau*, qui travaille aussi à l'*Observateur Hollandois.* Ce Mémoire a eu du succès, moins pourtant par le mérite de l'Ouvrage, que parce qu'il attaque des hommes célèbres, & qui ont bien des ennemis. Il y a pourtant des endroits bien tournés dans ce Mémoire, & ce qui vaut mieux encore, des choses très utiles. Mrs. *Diderot* & d'*Alembert* ont été très sensibles à cette brochure, & aux *Petites Lettres*, d'autant plus que l'une & l'autre ont paru avec permission, & ne sont point des Ouvrages furtifs. Ils ont déclare dans leur premier mouvement qu'ils vouloient renoncer, à l'Encyclopédie. Il y a eu sur cela des négociations où sont entrées des personnes très considérables. On a gagné M. *Diderot*, mais M. d'*Alembert* tient ferme. Cependant il a un tort de plus que M. *Diderot* ; c'est l'Article de *Genève* ; on le blame généralement.

Ou-

Digitized by Google

On a publié les *Annales Politiques de l'Abbé* de S. Pierre. Elles ont les défauts de tous les autres Ouvrages de l'Auteur; mais, elles en ont auſſi le mérite. Elles ſont remplies de répétions, & aſſez mal écrites; mais le bon Citoyen, l'homme judicieux & vrai, s'y montrent par-tout; & cet homme vrai eſt en même tems un homme indulgent & modéré, qui ne blâme guères ſans excuſer.

Le Public n'a pas mal accueilli l'*Hiſtoire de Saladin*, en 2 vol. *in* 12. par M. *Marin*. Cet Auteur avoit donné, il y a quelques années une brochure, intitulée; *L'homme aimable*, qui étoit très-peu de choſe.

SUISSE.

Genève.

L'Académie de cette Ville vient de faire une nouvelle perte par l'élection de M. *Jallabert* pour Conſeiller d'Etat. On ne pourvoira à ſa place qu'au mois d'Avril, ou de Mai; les étrangers ſeront invités à concourir auſſi bien que les Citoyens; & en attendant on a accepté pour faire des leçons les ſervices de M. *Necker*, Profeſſeur de Mathématiques, & de M. l'Avocat *Turrétin*, fils d'un des premiers Sindics. Ces deux Meſſieurs ſe préſenteront ſans doute pour la Chaire vacante. M. *de la Rive* a été hors d'état de faire ſes fonctions pendant pluſieurs mois; mais il les a repriſes cet hyver. M. *Vernet* a eu depuis l'Eté une fièvre quarte opiniâtre; il eſt à préſent convaleſcent. Pour M. *de Roches*, il n'eſt pas guéri, mais il parle avec plus de facilité. Il ſupporte d'ailleurs ſon état avec réſignation, on peut même dire ſans amertume; il prend part à tout ce qui ſe paſſe, il lit, ou on lui lit; il veille aux études de ſon fils, & quoique ren-

Digitized by Google

fermé chez lui, il jouit à divers égards des douceurs de la Société. M. *Paulacre* eſt toujours à la campagne, décidé à y finir tranquillement ſes jours. Le digne M. *Abauzit* commence à perdre l'appetit; ce que les Médecins regardent comme un mauvais augure, vû ſon âge avancé. Nos ſavans s'en vont ainſi, & ſe ſuivent de près. Puiſſent leurs ſucceſſeurs les remplacer de manière à ſoutenir l'honneur de l'Egliſe & de l'Académie! L'Article de l'*Encyclopédie* ſur *Genève* eſt ſi injurieux pour Meſſieurs les Miniſtres, que l'on prendra je penſe, le parti de donner publiquement un honnête démenti à l'Auteur.

Berne.

On déplore ici l'Etat du Chriſtianiſme dans la Suiſſe Françoiſe Réformée. Il a paru une foule de Pièces dans le *Journal Helvétique* de *Neufchâtel*, qui s'imprime avec approbation, contre les dogmes eſſentiels du Chriſtianiſme, la ſatisfaction, la néceſſité de la grace, &c. Encore dans le mois de Décembre 1757. il y a un précis du Chriſtianiſme, où l'on expoſe le Socinianiſme. Les Miniſtres dans leurs Sermons, même les jours de fête, ne parlent point, ou en paſſant, de la rédemption & de la croix de Chriſt. On ne prêche que la Morale, jamais les Dogmes, ſi ce n'eſt ceux de la Religion Naturelle. Quelle Morale! Celle de *Ciceron*, & de *Senèque*, ſans motifs tirés de la Religion. Par-tout c'eſt le Syſtême de *Locke* dans ſon *Chriſtianiſme raiſonnable*; c'eſt le ſyſtême de *Dippel*, copié par M. *de Muralt* & la Dlle *Hubert*; c'eſt la Morale de *Touſſaint*, dans ſon Livre *des Mœurs*, miſe vis-à-vis de la Bible. Quel triomphe pour le Deïſme, & pour le Catholicïſme, qui renouvelle les reproches ſur nos variations!

XVIII.3.10.

AL.

Digitized by Google

ALLEMAGNE.

Vienne.

On reconnoît de plus en plus l'utilité des Collections Diplomatiques. En voici une nouvelle: *Diplomataria Sacra Ducatus Syriæ, olim collegit* Sigismundus Puſch, *e Societate Jeſu, edidit auxitque* Erasmus Froelich, *ex ead. Societ.* in quarto. Tom. I. pp. 368. Tom. II. pp. 366. ſans la Préface & la Table.

Altenburg.

Meſſieurs les *Allemands* poſſèdent enfin une Traduction de l'Eſſai de *Locke* ſur l'Entendement humain, & l'on aſſure qu'elle eſt fort ſupérieure à la Traduction *Françoiſe* de Mr. *Coſte*. On en eſt redevable à Mr. *Henri Engelbard Poleyen*, Profeſſeur de Philoſophie & de Mathématiques à *Weiſſenfels*. Elle a été faite d'après l'Edition complette de toutes les Oeuvres de *Locke*, publiée à *Londres* en 1757.

HOLLANDE.

Leide.

Il s'eſt formé ici une Société de Libraires, qui vient de mettre en vente une nouvelle Edition de H. BOERHAAVE *Prælectiones Academicæ in proprias Inſtitutiones Rei Medicæ, edidit & notas addidit* ALBERTUS HALLER. *Edit. nov. auct. & emend.* 7 *Vol.* in 8°. On a déjà annoncé celle qu'elle prépare du GROTIUS *Droit de la Guerre & de la Paix, traduit par* BARBEIRAC; *conſidérablement retouchée & augmentée.* Elle publiera dans quelques jours l'Ouvrage de Mr. VATTEL, intitulé: *Le Droit des Gens: ou Principes de la Loi Naturelle, appliqués à la conduite & aux affaires des Nations & des*

Digitized by Google

Souverains, 2 *Tom.* in 4°. & dont nous avons commencé à fournir l'Extrait. Cette Société a été étonnée de trouver dans la *Bibliothèque Germanique*, Tom. XXI. Part. 2. pag. 433. un Avertissement, dans lequel Mr. VATTEL dit „ qu'il *n'a pu voir „ sans une extrême surprise* une Annonce, par laquelle son Libraire est menacé d'une contrefaction, avant même que l'Ouvrage ait vu le jour:" & dans laquelle on ajoute que „ la Nature de ce „ Traité doit rendre justement suspecte une Edition faite sans l'Aveu & contre le gré de l'Auteur." Que „ Mr. VATTEL a tout lieu de craindre que son Ouvrage n'y soit altéré, & qu'on n'y „ insére des traits étrangers & contraires à sa façon „ de penser, que c'est pour cela qu'il la desavoue „ publiquement, ainsi que toute autre faite sans sa „ participation, &c." On est à comprendre d'où la surprise de Mr. VATTEL peut tirer sa source: Il est si ordinaire de voir contrefaire dans les différens païs des Ouvrages publiés ailleurs, qu'on peut légitimement mettre cet acte au nombre des droits qui résultent *du Droit coutumier*, dont Mr. VATTEL traite dans son Livre. Si sa surprise vient de ce qu'on en a annoncé la contrefaction avant même que l'Ouvrage ait paru; elle s'évanouïra sans doute, dès que Mr. VATTEL voudra bien réfléchir que sa réputation suffit pour faire comprendre aux Libraires qu'ils ne risquent rien à contrefaire les impressions de ses ouvrages; que son *Droit Naturel* a été favorablement annoncé par un de ses Amis dans la *Bibliothèque Impartiale*, Tom. XV. Part. 3. pag. 374.; que le Programme, qu'il en a publié lui-même, étoit encore plus que suffisant, pour déterminer des Libraires, occupés à une nouvelle Edition du GROTIUS, *Droit de la Guerre & de la Paix*, à se mettre dans sa Province de *Hollande*, en possession d'un *Droit des Gens*, dont ils devoient se pro-

Digitized by Google

promettre un bon dit. Voilà pour ce qui regarde l'*extrême surprise* de Mr. de VATTEL: on voudroit pouvoir se borner à cet éclaircissement; mais on se voit obligé de demander à Mr. VATTEL en vertu de quels Principes de Logique il a pu écrire, que *la nature de ce Traité doit rendre justement suspecte une Edition faite sans l'aveu & contre le gré de l'Auteur*: la nature d'un Traité changeroit-elle dans l'impression, l'encre, le papier, ou le caractère? Et ne suffit-il pas pour contrefaire un Livre, de quelque nature qu'il soit, qu'on suive les mots & les lettres; qu'on mette *oui*, là où il y a *oui*; *non*, là où il y a *non*, &c. On a encore à demander à Mr. VATTEL en vertu de quoi il a tant lieu de craindre que son *Ouvrage soit altéré, & qu'on n'y insère des traits étrangers, & contraires à sa façon de penser*. La Presse est des plus libres en *Hollande*; on n'y connoît point de Censeurs; & la *Nature du Livre* de Mr. VATTEL, & sa *façon de penser* devoient naturellement le rassurer sur une crainte qui véritablement n'a aucun fondement. On assure donc ici Mr. VATTEL, & tout le Public, que l'Edition de *Leide* sera exactement conforme à l'Edition originale, qu'on a eu soin de faire venir, & sur laquelle on l'imprime: toute la différence est, que l'Edition de *Leide* est plus serée, qu'elle sera à bien meilleur marché, & qu'on y a ajouté sur le Titre: *Ouvrage qui conduit à développer les véritables Intérêts des Puissances*. D'ailleurs elle est en tout conforme à l'Original, si l'on en excepte les fautes annoncées dans l'*Errata* de l'Original, & quelques autres négligences de correction, qu'on n'a pas cru devoir copier.

ELIE LUZAC, *fils*, a annoncé une *Nouvelle Edition* des FABLES DE LA FONTAINE, *en 6. Vol.* in octavo, *travaillée sur la Magnifique Edition de* Paris *in folio*, par l'Avertissement suivant:

„ Tout

„ Tout le monde connoît la ſuperbe Edition „ des FABLES DE LA FONTAINE qu'on a „ commencée à *Paris*, & qu'on continuë encore „ d'y exécuter. Cet Ouvrage, qui a remporté „ l'admiration & le ſuffrage de toute l'*Europe*, „ nous a paru devoir être copié en petit. Moins „ grand, il aura ſans rien perdre de ſon prix, le „ double avantage d'être moins cher & d'un uſa- „ ge plus facile.

„ On ne laiſſera rien manquer de ce qui pour- „ ra ajouter à l'élégance de cette Edition. Les „ Planches ſeront gravées par Mr. PUNT, qui y „ emploiera tout ſon art : le modèle qu'on en „ peut voir chez les Libraires chargés de la Sou- „ ſcription, ſert d'échantillon. On aura encore „ ſoin de redreſſer quelques négligences, qui ont „ échapé aux Graveurs François.

„ L'Impreſſion ſera exécutée ſur du fin papier à „ écrire de *Hollande* : les vuides ſeront remplies „ par des ornemens : la correction ſera exacte : on „ emploiera un Caractère neuf.

„ On ſait que les FABLES DE LA FONTAI- „ NE ſe diviſent en douze Livres. On pourra les „ comprendre en 6. Volumes, qui contiendront „ chacun une cinquantaine de Planches plus ou „ moins ; presqu'autant de *Fables* ; & qui ſeront à- „ peu-près d'une égale groſſeur. Le tout ira à „ environ 80. Feuilles d'Impreſſion, & à 271. „ Planches, qui nous ſont annoncées par les Edi- „ teurs de *Paris*.

„ Quel que ſoit le nombre de Souſcriptions, „ on n'en imprimera pas au-delà ſur du Fin Pa- „ pier, parce qu'on veut laiſſer à ceux qui au- „ ront ſouſcrit le plaiſir & l'agrément de poſſéder „ ſeuls cette Edition dans toute ſa beauté. Le „ Libraire ſe reſerve ſeulement d'en imprimer ſur „ une moindre ſorte de papier ; & il en fera de

„ mê-

Digitized by Google

„ même par raport aux Planches; afin qu'il y ait
„ une différence marquée entre les Exemplaires ac-
„ quis par Souscription, & ceux qui le seront dans
„ la suite.

„ On donnera *deux Ducats* en souscrivant; & à
„ chaque volume qu'on recevra *un Ducat :* ce qui
„ fera *huit Ducats* pour l'Ouvrage entier. Le prix
„ en sera fixé dans la suite à *dix Ducats.* Outre cet
„ avantage pour les Souscrivains, celui qui se
„ trouve dans la préférence du Papier, & des
„ Planches premier tirées, paroît assez considéra-
„ ble pour oser se flater, que les Curieux se fe-
„ ront un plaisir d'encourager cette Entreprise.

„ On compte de pouvoir donner tous les six
„ mois un Volume, à commencer du premier No-
„ vembre de l'Année 1758.

„ La Souscription sera ouverte jusques au Pre-
„ mier de Juillet 1758. On donnera une quitance
„ imprimée pour les payemens des termes : Ces
„ quitances serviront de marque qu'on aura sou-
„ scrit; & seront toutes signées par, &c.

A la tête du 1e. Volume se trouvera la liste des Personnes qui auront souscrit.

Mr. *Stolp* aïant ordonné par son Testament que ceux d'entre Mrs. les Professeurs de l'Université de cette Ville, qui sont chargés de l'Administration de son Legs, eussent à proposer alternativement des Questions tirées de la Théologie Naturelle, & de la Morale Chrétienne, pour le Prix qu'il a fondé; ces Messieurs ont cru devoir commencer par des Questions générales, qui servissent comme de Préliminaires, aux Questions particulières, qu'ils proposeroient dans la suite sur l'une & l'autre de ces Sciences. A présent ils passeront aux vérités de

de détails, en ſuivant autant que cela ſe pourra, un ordre ſyſtématique; & comme c'eſt le tour de la Théologie Naturelle, ils invitent tous ceux qui s'intéreſſent aux progrès de la vraie Religion, à travailler à la démonſtration de cette intéreſſante Propoſition:

De ce que quelque choſe exiſte, il ſuit qu'il y a un Etre néceſſaire, éternel, immuable, & diſtinct de cet Univers.

Les Diſſertations que l'on compoſera ſur cette matière, devront être adreſſées *franco* à Mr. *Adrien Van Royen*, Profeſſeur en Médecine, & Sécrétaire de l'Inſtitut de Mr. *Stolp*; ſans quoi elles reſteront au Bureau de la Poſte.

Le terme juſques auquel on les recevra, eſt le 1. Juillet de l'année prochaine 1759. Celles qui viendront après ce tems-là ne pourront point concourir au Prix, non plus que toutes celles qui ne ſeront pas écrites en *Latin* ou en Langue *Hollandoiſe*.

Ce Prix qui conſiſte dans une Médaille d'or de 250. florins de *Hollande*, ſera adjugé le 13. Octobre 1759. à celui dont la Diſſertation aura remporté le plus de ſuffrages.

Digitized by Google

TABLE
DES
ARTICLES.

I. MEMOIRES *de l'Académie Royale de* SUEDE *pour l'Année.* 1753. Pag. 3

II. DISCOURS *sur les Moyens d'augmenter la* FERTILITÉ *des* TERRES, *par Mr.* HEBENSTREIT. 21

III. DISCOURS *sur les principaux* CHANGEMENS *arrivés à la* TERRE, *par Mr.* BRAUN. 37

IV. LETTRES *écrites & reçuës par le* CHEVALIER CARLETON, *dans le* TEMS *de son* AMBASSADE *en* HOLLANDE *depuis* 1616. *jusqu'à* 1620. 50

V. EXPLICATION *de la nature, des causes & de la Maladie* CONTAGIEUSE *des* BETES *à* CORNES *par Mr. D. P.* LAYARD. 71

VI. L'ART D'ATTAQUER *&* DEFENDRE *les* PLACES *par Mr.* LE FEBVRE. 84

VII. LE DROIT DES GENS, *ou* PRINCIPES *de la* LOI NATURELLE, *par. Mr.* DE VATTEL. 101

VIII. NOUVELLES LITTERAIRES. 118

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE IMPARTIALE,

Pour les mois de

MARS ET AVRIL.

MDCCLVIII.

TOME XVII.

DEUXIÈME PARTIE.

GÖTTINGUE & LEIDE.

Chez ELIE LUZAC, Fils, Imp.-Libr.

MDCCLVIII.

Digitized by Google

LIVRES
qui se trouvent chez
ELIE LUZAC, FILS.
Imprimeur-Libraire à Leide.

Ami [l'] *des Hommes, ou Traité de la Population, par le Marquis de Mirabeau.* La Haie 1758. 3 *vol.* 8.

Annales Romaines, ou Abregé Chronologique de l'Hiſtoire Romaine, depuis la fondation de Rome juſqu'aux Empereurs, La Haie 1757. 8.

Ariſtippe (l') *Moderne, ou Réflexions ſur les Moeurs du Siècle,* Francf. 1757. 8.

Avis d'un Père à ſa Fille, par Mr. le Marquis d'Hallifax, traduit de l'Anglois, Londres 1757. 12.

Boerhaave [Herm.] Prælectiones Academicæ in propriâs Inſtitutiones Rei Medicæ; Edidit, & notas addidit Albertus Haller. Editio nova, auctior, & emendata, Lugd. Bat. 1758. 7 vol. 8.

Deylingii [Sal.] Obſervationes Sacræ, Lipſ. 1755. 5 Vol. 4.

Droit (le) *des Gens: ou Principes de la Loi Naturelle, appliqués à la conduite & aux affaires des Nations & des Souverains par Mr. Vattel; Ouvrage qui conduit à développer les veritables Interets des Puiſſances,* Leide 1758. 2 Tom. 4.

Eſſai ſur les grands Evènemens par les petites Cauſes, tiré de l'Hiſtoire, Amſt. 1758, 8.

Hiſtoire du Règne de Louis XIV. ſurnommé le Grand, *Roi de France: par Mr. Reboulet,* Amſt. 1756. 9 *vol.* 12.

. . . . . *du Bas-Empire; en commençant à Conſtantin le Grand, par Mr. Le Beau, Tome premier;* Paris 1757. 12.

Moeurs (les) *Angloiſes, ou Appréciation des Moeurs & des Principes qui caractériſent actuellement la Nation Britanique,* La Haie 1758. 8.

Rumpaei [Juſt. Weſſel.] Commentatio Critica ad Libros Novi Teſtamenti in genere, cum Præfatione Jo. Gottl. Carpzovii. Ed. Secunda, Lipſ. 1757. 4.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE IMPARTIALE,

Pour les mois de MARS & AVRIL.

MDCCLVIII.

ARTICLE I.

VIE DE LOUÏS BALBE BERTON DE CRILLON, *Surnommé* le Brave, *& Mémoires des Règnes de* HENRI II. FRANÇOIS II. CHARLES IX. HENRI III. & HENRI IV. *pour ſervir à l'Hiſtoire de ſon tems. A Paris, chez* Piſſot, 1757. *in* 12mo. *Tom. I.* pp. 345. *Tom. II.* pp. 307.

Si la valeur militaire fait les Héros, perſonne n'a plus de droit à ce titre que *Crillon*, qui a pouſſé cette qualité au-delà de toutes les bornes ordinaires, pendant le cours d'une longue carrière. Sa vie n'eſt d'ailleurs intéreſſante qu'en y liant le récit des évènemens arrivés de ſon tems, & qui pourroient également entrer dans la vie de tout autre Capitaine con-

Digitized by Google

temporain. Mlle. *de Luſſan*, qui ne réüſſit pas moins bien à préſent dans le genre hiſtorique, qu'elle réüſſiſſoit auparavant dans la compoſition des Romans, a ſçu fondre enſemble les différens matériaux qu'elle a cru devoir faire entrer dans la Vie de *Crillon*, d'une manière qui en rend la lecture fort agréable. Nous ne ferons pas un Extrait ſuivi de cet Ouvrage, mais nous croyons pourtant devoir en donner une idée générale, & ſuffiſante pour inviter le Lecteur à lui accorder l'attention qu'il mérite. Il ſeroit à ſouhaiter que des Livres de cette nature fiſſent inſenſiblement ceſſer ce déluge de Romans dont on eſt excédé; ils en ont tout l'agrément, ſans en avoir la fadeur, & chemin faiſant on apprend, ou du moins l'on ſe rappelle, bien des particularités de l'Hiſtoire moderne, qu'il vaut mieux ſçavoir qu'ignorer.

L'origine de la famille de *Crillon* va ſe perdre dans l'obſcurité des ſiècles les plus reculés. On trouve à la fin du ſecond Tome de cette vie une Hiſtoire de la Maiſon *Balbe de Quiers*, qui remonte à la fondation de la Ville de *Quiers*, que les Romains bâtirent, il y a environ deux mille ans, & qui eſt appellée par Pline *Carrea potentia*. Cette Hiſtoire eſt ſuivie d'une filiation, telle qu'elle a été prouvée devant le Senat de *Turin*, avec l'Arrêt contradictoire de ce Tribunal, en date du 7. Septembre 1753. Cette filiation commence à *Guido Berton des Balbes*, qui vivoit en 1152. & jouïſſoit dans la République de *Quiers* de la prééminence attachée à ſa Maiſon depuis pluſieurs ſiècles.

C'eſt

Digitized by Google

C'eſt de cette famille que nâquit en 1541. à *Murs* en Provence *Louis Balbe-Berton de Crillon*, le cadet de ſept fils que *Gilles Balbe*, Comte de *Berton*, eut de *Jeanne de Grillet de Briſſac*, des Comtes de *St. Triviés*. Il fut reçu Chevalier de Malthe au berceau, & nommé comme cadet du nom de la Terre de *Crillon*, que les aînés de cette branche ſe ſont fait gloire depuis de porter par préférence, comme aïant été ſi illuſtré par notre Héros. Ce grand homme s'eſt en effet diſtingué ſous cinq Règnes, tant comme excellent Capitaine, que comme bon Citoyen, ſans jamais ſe démentir. Un Auteur contemporain, (*Girard*, dans la Vie du Duc d'*Epernon*) a dit „ que les preuves ſignalées „ qu'il avoit données de ſa valeur, approchent „ plus de la vanité des Romans, que de la vé„ rité de l'Hiſtoire."

Le Soldat lui donna le nom d'*homme ſans peur*. HENRI III. celui de *brave*, & HENRI IV. celui de *brave des braves*. Sa valeur n'étoit ni téméraire, ni féroce; elle avoit pour guide la prudence: lorſque quelquefois elle en a franchi les règles, des circonſtances critiques, qui lui faiſoient une néceſſité de vaincre, l'exigeoient. Si ſa valeur lui fit mériter le ſurnom de *brave*, ſa généroſité, ſa bonté, ſa droiture, ſon déſintéreſſement, ſon amour pour tous ſes devoirs, le marquèrent au coin du plus honnête homme de ſon ſiècle, où ſon caractère vertueux contraſtoit avec la baſſeſſe, l'ambition, l'artifice, l'interêt & la trahiſon, vices qui ſe déguiſoient ſous le nom de politique.

Digitized by Google

Il fit ſes premières armes ſous le Duc de *Guiſe*, l'un des plus grands Capitaines de ſon tems, & il ne tarda pas à s'attirer ſon eſtime. Le premier acte de ſon talent pour la guerre fut une action d'éclat, qui ne contribua pas peu à la priſe de *Calais*; priſe qui rétablit les affaires de la France, que la funeſte journée de *S. Quentin* avoit réduite aux abois. L'attaque d'un Fort nommé *le Risban*, ſembloit décider de la priſe de *Calais*. *Crillon* ſaute le premier ſur la brêche, jette le Commendant du Fort dans le foſſé, il ſoutient presque ſeul les efforts des aſſiégés, jusqu'à ce qu'il ſoit joint par ceux qui le ſuivoient, le Fort eſt emporté, la garniſon faite priſonnière de guerre; & la ville aïant perdu ſon boulevard ſe rend le huitième jour du ſiège, après avoir reſté 210. ans au pouvoir des Anglois, qui avoient employé onze mois à la prendre. Quel préſage pour l'avenir qu'un pareil coup d'eſſai!

Crillon ſupplia le Duc *de Guiſe* de l'expoſer dans toutes les occaſions périlleuſes; & il en obtint cette grace qu'il ne ceſſa de mériter par des prodiges de valeur, & même par des manœuvres qui ſentoient déjà le Capitaine ruſé & expérimenté. HENRI II. inſtruit de ſon mérite, lui donna un bénéfice. Dans ces temps-là l'Hiſtoire apprend qu'on en donnoit aux Laïques, & même des Evêchés, & des Archevêchés, qu'ils rempliſſoient par un Eccléſiaſtique à eux. On ſçait certainement que dans la ſuite *Crillon* eut l'Archevêché d'*Arles*, les Evêchés de *Tréjus*, de *Toulon*, de *Senez*, de *S. Papoul*, & l'Abbaye de

l'E-

Digitized by Google

l'*Islebarbe*. Peu de jours après cette première faveur, le Roy le nomma Capitaine de cinq cents hommes dans la légion que ce Prince venoit de lever, de six mille hommes, du *Lionnois*, du *Dauphiné*, de *Provence*, & de l'*Auvergne*, commandée par le Baron *Des Adrets*. Sa commission est du 24. Mars, 1558.

La mort de HENRI II. fit éclorre toutes les guerres civiles, qui, sous les règnes suivans, déchirèrent si cruellement la France. On sçait le rôle que *Catherine de Medicis* y joua. Voici comment Mlle. *de Lussan* trace le portrait de cette fameuse Reine. „ *Catherine* possédoit „ tous les avantages de l'esprit & de la beauté, „ sa taille étoit riche, ses traits réguliers & sa „ physionomie aimable; son air majestueux & „ sa magnificence extérieure lui attiroient le re„ spect. Son esprit étoit vaste, adroit, sou„ ple, insinuant, liant & doux; supérieur pour „ les négociations, fecond en bons & mauvais „ expédiens; pénétrant, capable de toutes les „ finesses de la Politique la plus déliée. Il étoit „ d'autant plus difficile de découvrir ses vérita„ bles sentimens, qu'elle sçavoit maîtriser jus„ qu'à ses premiers mouvemens. Jamais on ne „ pût lire sur son visage ce qui se passoit dans „ son intérieur; à l'épreuve des remords, c'é„ toit sans scrupule que pour arriver à ses fins, „ elle prenoit les routes qui lui paroissoient les „ plus sures. Elle perfectionna ces dangereux „ talens par la lecture de *Machiavel*, que dans „ ce tems-là on appelloit *le Bréviaire de la Cour*. „ Elle fit souvent plier sa Religion sous les ma-

„ ximes de ſa politique. Poſſédée du deſir de
„ gouverner, elle ménagea toujours les Hu-
„ guenots pour s'en ſervir dans les occaſions.
„ On ne voit pas que les raiſons d'Etat allé-
„ guées pour juſtifier la néceſſité où elle étoit
„ de s'accommoder au tems, ſoient aſſez for-
„ tes pour mettre ſa Religion hors de pro-
„ blême."

Revenons au brave *Crillon*. Il fut employé par le Duc de *Guiſe*, à exterminer les conjurés d'*Amboiſe*; commiſſion qu'il ne remplit pas ſans répugnance, puis qu'il s'agiſſoit d'exercer ſon courage ſur des Concitoyens, il eſt vrai rebelles, mais attaqués ſans défenſe. Cet évènement eſt de 1560. CHARLES IX. monta la même année ſur le Thrône, & nous retrouvons *Crillon* au ſiège de *Rouen*, en Septembre 1562. Il s'y ſignala comme à l'ordinaire, & la Ville fut priſe.

Tandis que la France ſe diviſoit en partis, que des Seigneurs de la Cour, & des Officiers des Armées, ſeduits par le ſpécieux nom de réformés, ou engagés dans les intérêts des Chefs de faction, abandonnoient leur Religion, & leur Roi, *Crillon* fidèle à ſa conſcienne & à ſon honneur, penſa que le ſeul parti qu'un honnête homme pouvoit ſuivre, étoit celui de ſon légitime Roi. Partant de ce principe, il rejetta toutes les offres avantageuſes qu'on lui fit, & malgré la ſéduction des mauvais exemples, il ſuivit toujours la fortune du Roi. Bientôt on éprouva combien ſa fidélité & ſes ſervices étoient utiles à l'Etat. Il ne ſe paſſa point d'action con-

ſi-

Digitized by Google

ſidérable dans toutes ces Guerres où il ne remplit l'idée qu'on avoit de lui.

A' la Bataille de *Dreux*, pouvant faire le Prince de *Condé* ſon priſonnier, il appella *Damville*, fils du Connêtable de *Montmorency*, & lui dit: *C'eſt à toi d'échanger ton Père contre ce Prince, & à moi de reſpecter le ſang de nos Rois.* *Crillon* eut dans cette Bataille l'honneur d'avoir fait changer l'avantage du combat; & le Duc *de Guiſe* eut la généroſité de l'avouër publiquement. Au ſiège d'*Orléans* qui ſuivit immédiatement après, ce Duc fut aſſaſſiné par *Poltrot*, & la douleur de *Crillon*, fut inexprimable. Il perdoit le modèle qu'il s'étoit propoſé de ſuivre, un Prince dont il étudioit ſans ceſſe les talens pour la guerre, & dont il reſpectoit d'autant plus le caractère, qu'il ſe flattoit de poſſéder le germe des grandes qualités qu'on admiroit dans le Duc *de Guiſe*.

Ce fut à la Bataille de *S. Denis*, donnée le 10. Novembre 1567. que *Crillon* ſe rendit bien digne du ſurnom d'*homme ſans peur*, ſon intrépide courage l'aïant porté au fort de tous les dangers. Il reçut une bleſſure qui le mit hors de combat, au moment même que la victoire ſe déclaroit en faveur des Catholiques, qui reſtèrent maîtres du champ de bataille. Il fut en état de ſe trouver à la bataille de *Jarnac*, en Mars 1569. après laquelle il s'empara par ordre du Duc d'*Anjou*, de *Mueidan*, petite Ville du *Perigord*.

A' cette occaſion il fut fait Meſtre-de-Camp par une Commiſſion datée du 7. Mai. Il défendit

Digitized by Google

dit ensuite *Poitiers*, dont le siège fut un des plus mémorables de ce tems, par les efforts que firent les Réformés pour prendre cette place, par la vigoureuse défense des assiégés, & par la valeur des grands hommes qui s'y distinguèrent dans l'un & dans l'autre parti. La Ville ne fut point prise.

Ce fut dans ce tems que CHARLES IX. voulut donner une nouvelle preuve de distinction à la famille de *Crillon*, qui avoit l'honneur d'être alliée à sa Maison, en envoyant à *Claude de Crillon*, Chef du nom, le Cordon de son Ordre, quoiqu'il ne fût jamais sorti d'*Avignon*, avec une Lettre du 2. Septembre 1569. qu'on raporte ici.

Le 3. d'Octobre suivant fut marqué par la Bataille de *Moncontour*. Le Duc d'*Anjou*, voyant les *Lanſquenets* en déroute, vouloit les poursuivre; mais *Crillon*, aussi prudent que brave, lui dit avec un ton & un feu, dans lesquels on reconnoissoit son zèle pour le sang de ses Rois; „ Arrêtez Prince, songez que vous „ êtes responsable de votre précieuse personne „ à l'Etat, laissez-moi la commission de cueil„ lir un reste de lauriers qui n'est pas digne de „ ceux dont vous venez de vous couvrir." En achevant ces mots, *Crillon* courut se mettre à la tête de ceux qui poursuivoient les vaincus, dont il fit un terrible carnage.

Ce fut dans cette rencontre qu'aux preuves éclatantes de sa valeur, il en joignit une de sa générosité, en donnant la Vie à un Soldat qui l'avoit blessé en trahison. „ Rens graces, lui dit-il, à

„ ma

Digitized by Google

„ ma Religion, & rougis de n'en être pas. Si la „ parole d'un ſujet rebelle à ſon Roi, & infi- „ dèle à ſa Religion pouvoit être reçuë, je te „ demanderois la tienne de ne jamais combat- „ tre que pour le ſervice de ton légitime Sou- „ verain." Le Soldat confondu & pénétré tomba aux pieds de *Crillon*, en faiſant les proteſtations les plus fortes d'une fidélité inviolable.

Au ſiège de *S. Jean d'Angely*, *Crillon*, le premier à la brêche, ſe rendit maître de la Place, où le Roi & le Duc d'*Anjou* n'eurent qu'à ſe couvrir des lauriers que ce brave venoit de moiſſonner. Au reſte ces lauriers étoient toujours ſanglans, chaque ſuccès de notre Guerrier étoit acheté par quelques bleſſures dont la plupart le mettoient en danger de la vie. *Brantome* dit, en parlant de lui, „ qu'il avoit été couvert d'une „ infinité de bleſſures, ſans avoir pu mourir „ par elles, les aïant toutes gagnées de la bel- „ le façon." CHARLES IX. alla ſur le champ voir *Crillon* bleſſé. „ Votre valeur, lui dit-il, „ votre zèle pour mon ſervice, & vos actions, „ ſont au-deſſus des louanges." Puis en l'embraſſant, il ajouta; Adieu, mon *brave Crillon*, nom qu'il conſerva toujours, & à juſte titre.

Le Paix de *S. Germain en Laye*, ſignée le 18. Aout 1570. plongeant *Crillon* dans une inaction où il ne vouloit pas reſter, il quitta la France pour aller faire ſes caravanes de Chevalier de *Malthe*. L'Iſle de *Chypre* étoit alors envahie par les *Turcs*. Le Chevalier parcourut toute l'*Italie*,

Digitized by Google

lie, pénêtrant dans le Cabinet des Princes, & les ſollicitant avec ſa véhémence naturelle à s'oppoſer au péril qui menaçoit toute la Chrêtienté. Ses efforts contribuèrent à la concluſion d'une Ligue & à l'armement d'une flotte contre les *Turcs*. Cette flotte gagna la fameuſe bataille de *Lépante*. *Crillon* y hazarda mille fois ſa vie, ſoit en ſe jettant dans les plus grands dangers, ſoit en ſecourant ceux qui y étoient expoſés.

Il ſe rendit à *Rome*, portant ſur ſon corps de glorieuſes preuves de la part qu'il avoit à cette victoire éclatante. Il ſe préſenta au Pape, accompagné d'un grand nombre de Chevaliers de *Malthe*, qui s'étoient fait honneur de le ſuivre. PIE V. lui donna d'abord dans une audience publique, des témoignages d'une conſidération diſtinguée, & enſuite en particulier d'une ſincère affection, par de tendres embraſſemens, & par les graces qu'il lui accorda, donnant à ſa Maiſon le droit d'une Chapelle qui a les mêmes privilèges que celles des Papes, dont elle jouït toujours à *Avignon*.

Crillon, aïant rempli la Capitale du Monde Chrêtien de ſon mérite, revint à la Cour de France. Le Roi, en le recevant lui dit: „ Vous êtes *Crillon* par-tout. Par-tout votre „ bras redoutable eſt vainqueur." *Catherine* voulut qu'il s'attachât au Duc d'*Anjou*; choix auſſi honorable pour *Crillon*, qu'il fut avantageux à ce Prince, pour qui il conſerva une conſtante fidélité dans les occaſions les plus critiques.

On

Digitized by Google

On trouve ici les évènemens connus qui précédèrent & préparèrent le funeste massacre de la *S. Barthelemy*. *Crillon* n'y est nommé que pour raporter un duel qu'il eut avec *Busli d'Amboise*, autre brave fameux. Ces duels étoient une fureur épidémique, qui a couté des torrens de sang, & fait de véritables taches aux vies des plus grands hommes. Les Calvinistes n'aïant pas été détruits, comme on l'espèroit par cette boucherie, il falut assiéger *la Rochelle*. Le Duc d'*Anjou* forma cette entrepriſe, & *Crillon* la seconda. Cependant elle ne put réüssir, & le Duc fut ravi de se prévaloir de la nouvelle de son élection au Trône de *Pologne* pour lever le siège. Il partit le 29. de Novembre 1573. aïant *Crillon* à sa suite. Passant par l'Allemagne, & sur-tout à *Heidelberg*, il eut à essuyer de fâcheux desagrémens rélatifs à la *S. Barthelemy*. *Crillon* l'aida à faire bonne contenance; & dans une autre Ville de la route, il enfonça les portes d'une prison, pour délivrer un favori de HENRI, que l'on avoit arrêté, sans vouloir le rendre. Peu après il sauva la vie à *Busli*, qui s'étant enyvré par défi avec des Gentilshommes Saxons, alloit en être massacré. Comme il avoit un ancien démêlé avec *Busli*, il voulut aussitôt après le vuider par le duel; mais *Busli*, trop reconnoissant pour se prêter à cette voye, désarma la colère de *Crillon*, & obtint de lui une sincère réconciliation, qui fut suivie d'une amitié éternelle.

CHARLES IX. mourut; & HENRI III. en aïant reçu la nouvelle vers le mi-Juin 1574. s'enfuit

fuit de la *Pologne*, pour prendre d'abord la route de l'Allemagne, & enſuite celle de *Veniſe*. *Crillon* recut dans cette Ville les marques les plus flatteuſes de diſtinction. Le Senat encore tout rempli de l'idée des grandes actions qu'il avoit faites à *Lépante*, ſe reſſouvint qu'un *Louis de Berton* avoit été admis au nombre des Nobles Citoyens de *Veniſe*, plus d'un ſiècle & demi auparavant, & lui fit le même honneur. Il ſe lia auſſi alors d'amitié avec le Chevalier de *Dinteville*, de la maiſon de *Jaucourt*, qu'il avoit vu faire à ſes côtés des prodiges de valeur *à Lépante*. Il détermina ce Chevalier, qui ſervoit dans les Troupes *Venitiennes*, à paſſer dans celles de France; & cela les rendit inſéparables pour le reſte de leur vie.

Dans la Cour brillante que HENRI III. tint à *Lion*, il donna à *Crillon* le Gouvernement de *Boulogne* & du *Boulonnois*; & le fit en même tems Meſtre-de-Camp d'un Régiment, qui porta le nom de *Crillon* juſqu'en 1570. qu'il fut licencié à *Rouen*. Le Monarque tomba bientôt après dans ce bizarre mêlange de débauche & de Superſtition, qui lui attira le mépris de ſes ſujets, & le conduiſit enfin à perdre la Couronne avec la Vie. Vers le commencement de ce Règne, *Crillon* eut une quérelle avec d'*Entragues*, qu'aucun médiateur ne put venir à bout d'aſſoupir. *Catherine de Medicis* y intervint, & eut la ſatisfaction de les réconcilier. Ce fut un effet de ſon eſtime particulière pour *Crillon*: elle ſentoit le beſoin qu'on avoit de ſon bras & de ſa tête.

Un

Digitized by Google

Un trait de hardieſſe & de généroſité vient enſuite augmenter l'éclat du caractère de *Crillon*. HENRI III. dans le tranſport de ſa fureur contre un Officier, nommé *Fervaques*, avoit juré ſa mort. *Crillon* va en donner avis à *Fervaques*, qui prend la fuite, puis vient le déclarer au Roi. Ce Prince étonné d'un tel aveu, & du ton ferme de celui qui le faiſoit, reſte un moment ſans parler, les yeux fixés ſur lui, puis rompant leur ſilence, il dit: „ Comme il n'y a „ qu'un *Crillon* dans le monde, ma clémence en „ ſa faveur ne fait pas un exemple. *Crillon* votre aveu, l'admiration qu'il me cauſe, votre „ ſang tant de fois répandu pour mon ſervice, „ & votre zèle pour mes intérêts qui ne s'eſt „ jamais démenti, tout m'ordonne de vous pardonner, & de me conſerver un ſujet tel que „ vous."

Il ne ſe paſſa guères de tems, ſans que *Crillon* eût une nouvelle occaſion de ſe conduire à peu-près de la même manière. La Reine *Marguerite*, femme de HENRI IV. aïant été miſe aux arrêts dans ſon appartement avec ordre à ſes gardes, ſous peine de la vie, de ne laiſſer entrer perſonne chez elle, *Crillon* ne laiſſa pas de lui faire pluſieurs viſites, en déclarant aux gardes qu'ils payeroient de leur vie la moindre indiſcrétion à ſon égard. La Reine *Marguerite* en fait elle-même le récit dans ſes Mémoires: „ le ſeul brave *Crillon*, dit-elle, fut celui qui „ mépriſant toutes défenſes & toutes défaveurs, „ vint cinq ou ſix fois dans ma chambre, étonnant tellement les Cerbères que l'on avoit mis

„ à

„ à ma porte, qu'ils n'osèrent jamais le dire, „ ni lui refuser le passage."

On trouve ici l'origine & les premières démarches de la Ligue. La Reine mère fit cesser les hostilités, par un accommodement conclu à *Poitiers* en 1578. L'année suivante, HENRI III. institua l'*Ordre du St. Esprit*. L'Auteur raconte ensuite le voyage du Duc d'*Alençon* en *Angleterre*, où ce jeune Prince, leurré quelque tems de l'espérance d'épouser ELISABETH, eut le sort de tous les autres prétendans à cet hyménée.

Le Roi de Navarre & le Prince de Condé aïant repris les armes en 1580. le Maréchal *de Malignon* fut nommé pour commander en *Picardie*, & fit le siège de *la Fère*, aïant *Crillon* sous lui. Ce fut à ce siège qu'il fut nommé Sergent général de Bataille, charge qui étoit alors au-dessus des Lieutenans Généraux, & immédiatement après le Général de l'armée. *La Fere* se rendit, & bientôt après une nouvelle paix rétablit le calme pour trois ans.

Le Chevalier de *Crillon* en profita pour aller voir sa famille à *Avignon*. Il y trouva deux François réformés & réfugiés. *Lamortie* & *Langlade*, qui, frappés de ses vertus & de ses procédés s'attachèrent à lui, & revinrent sous ses auspices *en France*. D'*Avignon Crillon* passa à *Venise*, où il fut comblé d'honneurs. HENRI III. lui écrivit pour le rappeller auprès de lui, & peu après son arrivée, le nomma Chevalier de l'*Ordre du St. Esprit*, en lui confirmant le surnom de *brave*.

Le Duc d'*Epernon*, qui jouïssoit alors de toute

Digitized by Google

te la faveur du Roi, aïant été chargé de pacifier la Provence, où la Ligue cauſoit de grands troubles, voulut partager les ſuccès de cette expédition avec *Crillon*; & il fit bien, car ce fut à lui ſeul qu'il fut redevable du bonheur qu'il eut de ſoumettre entièrement cette Province. *Crillon* dangereuſement bleſſé, comme à ſon ordinaire, alla ſe rétablir à *Avignon*. On l'y reçut comme une Divinité tutelaire, & tant qu'il y demeura, le concours, l'affluence la plus grande de perſonnes de tout ordre pour le voir, & lui rendre hommage, ne ceſſèrent point. Les pauvres ſur-tout, dont il étoit le père, l'adoroient, & le combloient de bénédictions. De retour à *Paris*, la Cour & la Ville lui attribuèrent tout l'honneur des derniers exploits faits en Provence. On vendit publiquement un Livre, au titre duquel il y avoit; *Les bauts faits, geſtes & vaillances de M. le Duc d'*Epernon, *en ſon voyage de Provence*; & tout le reſte étoit en blanc.

Un Soldat de l'Armée des Ligueurs voulut aſſaſſiner *Crillon* en Juillet 1587. & manqua ſon coup. Le Roi lui écrivit une Lettre obligeante, pour lui témoigner la part qu'il prenoit à cet accident.

Le reſte de ce Tome eſt deſtiné à raconter les démarches ambitieuſes du Duc *de Guiſe*, qui en aïant fait trop & trop peu, creuſa le précipice où nous le verrons tomber au commencement du ſecond Tome & de notre ſecond Extrait.

Digitized by Google

ARTICLE II.

L'AMI *des Hommes, ou Traité de la Population, par le Marquis* DE MIRABEAU. *A* la Haye, *chez* Benjamin Gibert, 1758. *in octavo.* Tom. I. pp. 274. Tom. II. pp. 363. Tom. III. pp. 374.

C'eſt être l'Ami des hommes que de leur faire connoître leurs Amis. Ils en ont ſi peu qu'il eſt eſſentiel de profiter des heureuſes occaſions qui leur en font naître. Le reſpectable Auteur qui a pris ce titre, paroît bien digne de le porter. Il s'exprime avec toute la chaleur d'une ardente affection pour ſes ſemblables; & il y joint toutes les qualités qui peuvent rendre un Ami précieux, le zèle, l'intégrité, la ſageſſe. Heureux les hommes, ſi les maximes excellentes dont cet Ouvrage eſt rempli, prévaloient enfin ſur celles qui font de cette terre un véritable Enfer pour eux, tandis qu'il ne tiendroit qu'à eux d'y goûter preſque toutes les douceurs du Paradis!

Nous ſuppoſons cet Ouvrage trop connu, pour devoir en parler fort au long, mais ce ſeroit une omiſſion trop blâmable que de n'en point parler du tout. Tenons donc ici un juſte milieu; & diſons-en aſſez pour réveiller l'attention de ceux entre les mains de qui il pourroit n'être pas encore tombé.

Donnons d'abord un échantillon des vues & du

Digitized by Google

du ſtyle de l'Auteur tout à la fois, & prenons pour cet effet le morceau ſuivant de ſa Préface.

„ *La population eſt-elle utile ou non?* Il ſemble „ au premier coup d'oeil, que cette queſtion ſoit „ l'équivalent de celle-ci: *Le Soleil éclaire-t-* „ *il, ou non?* Mais on verra que j'arriverai „ d'inductions en inductions jusqu'à une Mo- „ rale ſi auſtère que je révolterai bien des gens. „ Je vais créer, une infinité d'hommes: que „ d'embarras pour les gouverner! Je vais les „ rendre laborieux & riches; combien de gens „ m'on dit ſagement, qu'il ne faloit pas que „ le Peuple connût une aiſance qui le rendoit „ inſolent! Je vais diminuer le nombre des che- „ vaux & des équipages, & mettre leur aug- „ mentation au niveau de l'incendie & du par- „ ricide; je vais prouver enfin, oui, démontrer „ que le luxe eſt, proportion gardée, l'abîme „ d'un grand Etat plutôt encore que d'un petit. „ En ſuppoſant donc que mes principes ſoyent „ avoués, qu'ils ſe trouvent exactement liés les „ uns aux autres, & que les conſéquences en „ ſortent naturellement, combien de gens en „ qui la corruption du cœur n'a pas offuſqué les „ lumières de l'eſprit, voudroient peut-être „ revenir en arrière, & ſoutenir, attendu qu'ils „ tiennent dans l'état actuel le haut bout, que „ l'homme eſt plus heureux étant au large, „ comme on eſt aujourd'hui, que s'il ſe trou- „ voit ſerré par une nouvelle peuplade! Mes „ très-chers & très-doux Epicuriens, vous êtes „ plus dangereux en France, que par-tout ail-

Digitized by Google

„ leurs, où la moleſſe abrutit: ici elle rend l'e-
„ ſprit faux & délicat, & c'en eſt aſſez pour
„ être Prophète parmi nous.

„ C'eſt à vous donc que je parle; & je dis
„ qu'il eſt bon d'être pluſieurs enſemble, 1.
„ De peur d'être mangé des Loups, 2. Afin que
„ les bons Cuiſiniers ſoyent moins rares, 3.
„ Que de belles voix & de jolies filles naîtront
„ parmi cette colonie que j'annonce! Voilà tout
„ ce qu'il faut, je vous le promets; ſoyez tran-
„ quilles, & nous laiſſez ſpéculer, nous qui ne
„ valons pas la peine de nous aimer nous-mê-
„ mes, mais qui aimons nos frères & leurs ne-
„ veux, qui aimons l'homme comme le plus
„ utile, le plus aimable & le plus reconnoiſſant
„ des animaux, le plus propre à tout genre de plai-
„ ſirs, de travail, d'embelliſſement, & d'utilité.

„ La voix de l'humanité qui reclame ſes droits,
„ demandoit un plus digne organe, je l'ai ſen-
„ ti: mais mes idées ne ſont point celles d'un
„ autre: la vérité eſt infinie. Je ne penſe pas
„ avoir ouvert la carrière; je me flatte encore
„ moins de la fermer. Le dirai-je; l'*incognito*
„ que je garde, me facilite une ſorte de relâ-
„ chement. C'eſt avouër que la charité eſt
„ moins active que l'amour-propre. Oh! mes
„ ſemblables, ſondez ſur cet article votre pro-
„ pre cœur, avant de me jetter la pierre."

La vraie richeſſe ne conſiſte que dans la Population; la Population dépend de la ſubſiſtance; la ſubſiſtance ne ſe tire que de la terre; le produit de la terre dépend de l'agriculture, d'où s'enſuit que tous autres moyens, le commerce, l'or,

Digitized by Google

l'or, les ſciences, les arts, ne ſervent & n'établiſſent une proſpérité fixe & indépendante, qu'autant qu'ils vivifient, encouragent, & éclairent l'Agriculture, le premier, le plus utile, le plus innocent, le plus précieux des Arts. Voilà en deux mots la ſubſtance de cet excellent Traité dont les détails ſe réduiſent à ce petit nombre de principes pratiques. 1. Aimez & honorez l'Agriculture. 2. Repouſſez du centre aux extrémités tout ce que vous attirez des extrémités au centre 3. Mépriſez le luxe & l'indécence dans la dépenſe. 4. Honorez les vertus & les talens, & ne les payez point. 5. Baiſſez le faux de l'interêt, éteignez les rentes.

Pour faire juger encore mieux du contenu de cet Ouvrage, voici l'indication des matières traitées dans les trois Parties, qui forment les trois Volumes. La première Partie contient les huit Chapitres ſuivans. 1. *Société, Richeſſes.* 2. *La meſure de la ſubſiſtance eſt la meſure de la Population.* 3. *L'Agriculture, qui peut ſeule multiplier les ſubſiſtances, eſt le premier des Arts.* 4. *Avantages de la France rélativement à l'Agriculture.* 5. *Inconvéniens qui font languir l'Agriculture.* 6. *De la néceſſité & des moyens d'encourager l'Agriculture.* 7. *L'emploi que l'on fait des terres, dépend des mœurs & des uſages.* 8. *Travail & Argent.* La ſeconde Partie a le même nombre de Chapitres intitulés: 1. *Le Commerce.* 2. *Circulation.* 3. *Juſtice & Police.* 4. *Les Mœurs.* 5. *Du Luxe.* 6. *Age de la France.* 7. *Reverſement.* 8. *L'argent doit-il être une marchandiſe, ou non?* Enfin il y auſſi

Digitized by Google

huit Chapitres dans la troisième Partie, sçavoir. 1. *Ce que c'est que le Commerce étranger, sa nécessité, & sur quel plan il faut s'en faire une idée.* 2. *De quelle nature d'effets doit être le Commerce étranger.* 3. *Des Communications & des Ports.* 4. *De la Marine militaire, sa nécessité, les moyens de la rendre florissante & de la borner.* 5. *Des Prohibitions.* 6. *Des Colonies.* 7. *De la Paix & de la Guerre.* 8. *Résumé général de tout l'Ouvrage.* Il nous seroit aisé de tirer de ce dernier Chapitre une espèce d'analyse de ce Traité, mais nous croyons faire plus de plaisir au Lecteur, en lui présentant deux ou trois endroits intéressans, auxquels nous pourrons donner plus d'étenduë.

Pourquoi ne veut-on point acheter de Terres en *France*? Et quelles sont les causes de cet engourdissement, fatal à l'Etat? La première & la plus réelle suivant notre Auteur, est le prodigieux gonflement de la Capitale, où tout l'argent vient se rendre. L'homme suit le métal, comme le poisson suit le courant de l'eau, & tout aboutit à *Paris*. Les délices & les préjugés de la Capitale tendent tous à établir la molesse, & l'éloignement du travail pour qui peut s'en passer. Les terres demandent des soins, & quelque résidence, du moins passagère. On ne veut point de cela: les campagnards sont si rebutans: quelle société! (car à force de parler de société, les *François* deviennent tout-à-fait insociables;) les parcs de nos pères sont si raboteux: point d'arbres en boule, ni treillages en bois dans les dehors: moins encore d'entresols,

Digitized by Google

fols, d'appartemens, de bains & de lieux à l'*Angloise* dans les Maisons. Que faire sans tout cela ? Il sagit donc de ce qu'une terre rend portable à *Paris*. L'ancien possesseur mettoit tout à profit, connoissoit son monde, organisoit sa besogne; le riche qui lui succède, attend qu'on le vienne chercher, qu'on ait payé son portier & ses valets, pour avoir audience de Monseigneur, & obtenir la femme à bon prix. Ce ne sera point un économe & honnête Laboureur qui se donnera ces mouvemens-là; la Ville l'effraye, & l'insolence des sous-ordres le rebute: voilà donc un intriguant, & souvent un fripon, devenu fermier, & chargé en outre de la confiance du Maître; il fait la portion de l'Intendant, il envoye des pâtés au Maître d'Hôtel, & des fromages au *Suisse*: tout chante ses louanges dans la Maison. De son côté il fait en reprendre tous ses fraix; il vexe les habitans, excite des refus & des procédures qui produisent des non-valeurs, article le plus rapportant de son compte. D'autre part, comme on s'en fie à lui, & qu'on n'y vient jamais, il arrive malheurs sur malheurs, cas fortuits, réparations, & le Maître ne trouve au bout de l'an, que du papier en recette & dépense.

Voilà pour les terres éloignées. Celles qui sont à portée, ont l'honneur de voir le Patron; il arrive, l'avenuë est trop étroite, & de côté, il faut en marquer une autre, deux contr'allées, trente toises de largeur, & autant que la vuë peut s'étendre; le terrain d'une bonne métairie devient avenuë, & le produit, Zero. Le parc,

Digitized by Google

les charmilles, le quinconce, le labyrinthe, les arbres en boule, autre Zero, trois-cens arpens en ce genre ne ſont pas trop; le potager étoit trop étroit; il faut des ados, des murs de partage, une pompe pour amener des eaux, des ſerres chaudes, une orangerie. Les terraſſes ſablées, les élagueurs, tondeurs, l'entretien de ces potagers, dont il arrive quelques primeurs à la Ville, le ſoin d'entretenir & de ratiſſer toutes les allées du Parc, de maintenir les pompes, &c. ſi tout cela ne coute que 10000. livres, ce n'eſt pas trop. Dans la Maiſon, les meubles, les vernis, &c. demandent un Concierge. Si ce pauvre homme, ſa famille & les frais d'entretien ne coutent que cent piſtoles, c'eſt bon marché. La terre valoit 15000. livres de rente, elle revient à 400000. livres avec les fraix; on y en a dépenſé 60. pour la rendre digne du Maître; le terrain mis en décoration a diminué la ferme de 4000. livres; il en coute onze d'entretien, reſte à rien pour Monſeigneur. Mais ſon voiſin dans la place Vendôme, & lui-même quelquefois compte; cette terre, dit-il me tient lieu de 23000. livres de rente & ne me rend rien, d'où lui & ſes ſemblables concluent: *Ce ſont de mauvais biens que les terres.*

Le Chapitre *des Mœurs* dans le ſecond Tome eſt excellent: on ne peut rien penſer, ni dire de plus judicieux, que ce qui s'y trouve au ſujet de la Religion. Faiſons parler l'Auteur même: il y a dans ſon ſtile une énergie dont il ne faut rien perdre.

„ Les abus, dit-il, ſe donnent la main en-
„ tr'eux, on ſçait cela. En ce ſens la Philoſo-
„ phie

„ phie moderne, ou l'art de raisonner, l'irréligion, „ & le relâchement des mœurs en ce genre, sont „ frères; mais s'il faloit entr'eux décider lequel „ est le principe de l'autre, je serois tenté de me „ déterminer pour le dernier. En effet, quoi- „ qu'il soit vrai de dire que rien n'est plus contre „ la Société que les Livres & les Traités contre „ la Religion; cependant, (je puis en parler „ sçavamment,) moi qui les ai tous lûs, j'affir- „ me qu'il n'en est aucun qui satisfasse même „ avec quelque apparence de réalité notre pen- „ chant vers l'indépendance, & qui nous offre „ des objections plus fortes que celles qui „ viennent malheureusement en pensée au pre- „ mier moment, & qu'en langage mystique on „ appelle *tentations contre la foi.* Ces sortes „ d'Ouvrages d'ailleurs sont secs, la plupart de „ mauvaise main, & promtement ennuïeux; „ ils ont endoctriné quelques Bavards, mais „ n'ont perverti personne.

„ Ce qui porte infiniment plus sur le général „ en ce genre, ce sont ces traits indirects, ces „ airs de certitude puérile, ces lardons ame- „ nés à tout propos, qui mettant en fait ce qui „ est au moins en question, paroissent établir „ comme notoire reçu de tous, qu'il n'y a que „ le Peuple & les imbécilles qui ayent de la Re- „ ligion. Il faut avouër qu'aujourd'hui on n'é- „ crit presque plus un mot qui ne soit empreint de „ ce timbre-là, il n'est Dissertation sur des eaux „ chaudes, ou Bouquet à Iris, où l'Auteur ne „ veuille insérer sa petite profession de foi d'E- „ sprit fort. Ce concours apparent de tous les

Digitized by Google

„ hommes de génie d'une Nation, fait assuré-
„ ment bien des ravages; car qui échape à l'un,
„ lit certainement l'autre. Ces Docteurs qui
„ n'établissent rien, ne sont tenus de rien prou-
„ ver; & l'on en infère seulement qu'il est per-
„ mis de lever un œil curieux sur l'objet de son
„ culte, puisque tant de gens censés instruits, le
„ fixent & s'en moquent."

Le morceau suivant est victorieux. „ De deux
„ choses l'une; ou la Religion est révélée, ou
„ elle ne l'est pas. Si elle est révélée, nous
„ ne devons plus qu'adorer & obeïr; les Mini-
„ stres sont prépossés pour nous en instruire, le
„ Gouvernement pour en faire respecter les ob-
„ servances, & pour empêcher que les passi-
„ ons humaines, sous ombre de zèle, n'en al-
„ tèrent la douceur & la pureté, & tout est
„ dit. Si au contraire, c'est une invention hu-
„ maine tissuë d'erreurs & de prestiges dans le
„ droit, mais établie sur la plus antique con-
„ vention dans le fait, je demande, si parmi ces
„ éclairs d'Anti-prophètes il en est un seul qui
„ veuille soutenir de sens froid que la Société
„ en seroit plus heureuse, si l'on ôtoit ce frein
„ à toute l'humanité en général? S'il s'en ren-
„ contre un assez fou pour cela, vous le feriez
„ convenir également, que la Patrie est une
„ idée *ubi bene, ibi patria*; que le repect dû
„ aux Souverains n'est que la Loi du plus fort
„ civilisée; que nos mères nous firent sans pen-
„ ser à nous; que notre postérité est un mot;
„ que l'amitié n'est autre chose qu'une main qui
„ frotte l'autre; que la probité n'est que l'art

„ de

Digitized by Google

„ de mettre de son côté les circonstances; la
„ pudeur qu'une attention pour les bienséances;
„ la foi un lien pour les fous, & un moyen
„ pour les honnêtes gens; qu'en un mot cha-
„ cun n'est ici-bas que pour soi. Je ne crois
„ pas, quelque ingénieux que puisse paroître ce
„ démonstrateur, que personne soit tenté de le
„ prier de réformer la République, & de la
„ peupler de ses prosélytes. A ce petit nom-
„ bre près, & plus petit cependant qu'on ne
„ pourroit croire, tout le reste conviendra qu'il
„ faut une Religion au peuple & à tout ce qui
„ pense en vulgaire, de quelque rang qu'il puis-
„ se être. Cela posé, sans entrer dans la dis-
„ cussion des principes & de la morale de la
„ Religion reçuë, sitôt qu'elle s'amalgame a-
„ vec les liens de l'Etat, de façon que depuis
„ un espace de tems immémorial, l'Etat subsiste
„ avec elle, & peut-être par elle, c'est une
„ démonstration de fait, qu'il doit être inter-
„ dit au premier chef, à tout Citoyen grand
„ ou petit, de porter des atteintes à cette loi
„ première; défendu, dis-je, exclusivement
„ jusqu'à l'arrivée de l'Ante-Christ, qui doit
„ paroître armé de forces, de miracles, & de
„ tout ce qui peut opérer ensemble le renver-
„ sement de l'ancienne Société, & l'établisse-
„ ment d'une nouvelle. Permis à nous d'opter
„ alors; mais jusqu'à ce qu'il nous ait fait noti-
„ fier son arrivée, il n'est nullement contre la
„ liberté publique & privée de barrer le sifflet
„ à ses précurseurs, puisque ne pouvant pro-
„ curer un mieux à eux-mêmes ni aux autres,

„ ils

Digitized by Google

„ ils ne ſont propres au contraire qu'à égarer les „ eſprits foibles & préſomptueux, à éveller la „ corruption humaine, & l'affranchir du ſeul „ lien qui tôt ou tard met un frein à la cu„ pidité."

Ce que l'Auteur penſe au ſujet de la Philoſophie, dont notre ſiècle fait une ſi grande parade, n'eſt pas moins digne d'attention, & conforme à la plus exacte vérité. Ce ſiècle qui certainement à dégénéré vers le luxe, ſe vante d'être plus philoſophe qu'aucun autre; mais il en eſt de cette prétention comme de tant d'autres, qui marquent préciſément l'endroit foible du prétendant.

Les parties de la Phyſique qui ſe raportent à l'Hiſtoire naturelle, ont été perfectionnées de nos jours; c'eſt une ſuite de la communication d'idées & de découvertes que l'Art de l'Imprimerie a établie entre les hommes, & qui chaque jour devient plus facile; mais celles qui ont raport à la connoiſſance du Globe celeſte ou terreſtre, à la Médecine, &c. nagent encore dans le vuide, malgré la préſomtueuſe certitude des adeptes en ce genre. Ils ſe contrediſent les uns les autres. Tous ou pluſieurs montrent de l'eſprit, mais le monde n'en eſt, ni mieux connu, ni plus ſain. La Géométrie, ſoeur Romanesque & deshéritée de la ſcience des calculs, s'écrie ſans ceſſe qu'elle ſeule eſt la vraie Science, puis qu'elle eſt la ſcience des vérités. Elle ſemble uniquement deſtinée à nous apprendre à devenir ſçavans de nos propres penſées, & ignorans de toute autre choſe uſu-

Digitized by Google

uſuelle, & le Monde attend en ſilence, & attendra longtems les avantages qui doivent lui revenir des travaux & des veilles de ſes ſectateurs. La Politique, vieille du tems du Chancelier *Bacon*, de *Philippe de Comines*, & autres, a rajeuni de nos jours; elle parle le langage des Académies, elle ſubdiviſe, elle recherche ſur-tout en principes & faits contradictoires, les avantages de l'or, les moyens de l'avoir tout pour ſoi, & d'en exclurre tous les autres; elle a bien de l'eſprit, bien des certitudes, des docteurs ſans nombre; & malgré tout cela l'*Ami des hommes* eſt peut-être le premier qui ait enſeigné que tous les hommes étoient frères, que nul ne pouvoit faire ſon propre avantage excluſivement à celui d'autrui; que les principes de la juſtice s'accordoient en tout & par-tout avec ceux du véritable intérêt; que les bienfaits étoient les ſeules chaînes propres à l'homme; que l'harmonie politique a des règles ſimples, fixes & préciſes, au-delà desquelles la puiſſance ne peut rien que contr'elle même. La Morale enfin eſt plus foible & plus corrompuë, puiſqu'à la place des Loix divines & humaines que nos pères redoutoient au moment même où ils venoient de les enfraindre, & que notre prétenduë Philoſophie appelle préjugés, elle donne à l'homme pour unique frein je ne ſçai quelle probité fantaſtique qui s'étend & ſe rétrécit ſelon que les objets touchent plus ou moins notre amour-propre; elle ne connoît de vertu qu'au niveau des avantages de la Société, tranſpoſant ainſi l'effet & la cauſe, & ſe réſervant d'ap-

Digitized by Google

d'apprécier ces avantages au tarif de ſes paſſions. Le culte à ſes yeux n'eſt qu'une invention politique pour contenir le peuple ; le devoir envers le Souverain n'eſt qu'un pacte rélatif, dont la moindre contravention reſpective diſſout les engagemens. Non-ſeulement elle ſe fait de la ſorte un Code arbitraire & leger, mais elle le prêche ; ce qui eſt, ou le comble de l'extravagance, ou celui de la foibleſſe.

Notre illuſtre Auteur indique trois reſſorts principaux de la proſpérité des *François*; leurs gayeté, leur activité, & leur induſtrie. Ce qu'il dit de la première de ces qualités, eſt trop original pour en laiſſer perdre un ſeul mot.

„ Nous étions faits, (il s'agit des *Fran-*
„ *cois*,) pour démontrer que la gayeté, qui
„ ne paroît au premier coup d'oeil qu'une pro-
„ priété frivole, eſt cependant une qualité d'u-
„ ne grande reſſource dans des mains vraie-
„ ment politiques. Elle nous tient lieu de pa-
„ tience; un couplet ingénieux, une heureuſe
„ plaiſanterie, font oublier aux *Francois* de vrai-
„ es calamités qui jetteroient d'autres peuples
„ dans le découragement, ou les pouſſeroient
„ à la rebellion. Tout nous réveille, tout nous
„ ranime ; un tambourin guérit du ſcorbut des
„ équipages entiers de matelots dans des voya-
„ ges de long cours. Quand M. *de Louvois*
„ apprenoit que la déſertion ſe mettoit parmi
„ les troupes d'une forte garniſon, il l'arrêtoit
„ en envoyant *Tabarin* vendre ſon orviétan ſur la
„ place.

„ Cet-

Digitized by Google

„ Cette disposition générale à la dissipation
„ a rendu éphémères les fureurs de nos Guer-
„ res civiles. Sans vouloir blesser une Nation
„ respectable, je puis dire que la journée des-
„ honorante pour nos Annales, fut imaginée &
„ ordonnée par des têtes étrangères, & qu'à
„ cela près nous n'avons rien de semblable aux
„ horreurs des factions des *Guelphes* & des *Gi-*
„ *belins*. Si la vengeance, monstre provenu
„ de l'alliance de plusieurs erreurs de l'imagina-
„ tion, la vengeance la plus insensée comme la
„ plus vile des passions, plante étrangère à no-
„ tre territoire, n'a jamais pû y prendre vérita-
„ blement racine, nous devons en remercier la
„ legèreté & la gayeté Françoise. Un *Italien*
„ me demandoit un jour, par quel mot Fran-
„ çois nous rendions le mot *Sicarii*, qui signi-
„ fie assassins de profession & à gages, & *baci-*
„ *nare* qui exprime la cruauté de brûler les yeux
„ avec un bassin rougi: *Monsieur*, lui dis-je,
„ *les langues n'expriment que les pensées*, &
„ *nous n'en avons point de ce genre-là.*

„ Notre gayeté donc qu'on nous reproche,
„ est non-seulement une qualité aimable, qui
„ répare en grande partie les fautes de notre
„ étourderie, & qui nous concilie l'amitié gé-
„ nérale, même des peuples sauvages, qui
„ nous aiment mieux que nos rivaux, mais
„ c'est encore une ressource politique.

„ Un Prince a vêcu qui choqua tout à coup
„ tous les préjugés, à la fois: déréglé dans ses
„ mœurs, il l'étoit encore plus dans ces dis-
„ cours; parfaitement au-dessus du chapitre des

„ con-

Digitized by Google

„ conséquences, il attaquoit tout à la fois la
„ fortune, l'honneur & la vanité des corps &
„ des particuliers; il nous fit combattre les Na-
„ tions amies, s'unit à nos éternels ennemis,
„ bouleversa tout enfin le verre à la main;
„ mais ce Prince qui n'avoit qu'une autorité d'em-
„ prunt que tout autre se seroit trouvé heureux
„ de conserver sans orages, en ne la faisant valoir
„ qu'avec toutes sortes de ménagemens, étoit non
„ seulement homme de génie, mais homme
„ d'esprit, gai, vif, aimable & bienfaisant: il
„ se jouoit du gouvernement & travailloit à son
„ plaisir. La révolution la plus entière qui fut
„ jamais, ne parut à la Nation qu'une scène de
„ théatre, parce que les Acteurs étoient gail-
„ lards; & au bout il se trouva que des ban-
„ quets de *Patrone*, étoit sortie une opération de
„ *Platon*, puisqu'elle libéra le public aux dé-
„ pens des particuliers.

„ Un Général indécent, mais gaillard, d'u-
„ ne habileté équivoque, mais avantageux, se
„ trouva à la tête de nos Armées dans des tems
„ de calamité. Ses quolibets & ses fanfaron-
„ nades, qui indignoient l'Officier Supérieur,
„ égayoient le Soldat mourant de faim & man-
„ quant de souliers. Il vint un bon moment,
„ car il faut qu'il en vienne; le Héros qui vou-
„ loit être un Libérateur, publia que la Fran-
„ ce étoit délivrée, & on le crut; les troupes
„ ci-devant découragées marchèrent alors com-
„ me à des victoires certaines, & cette assu-
„ surance passa en consternation chez les enne-
„ mis déjà ébranlés d'une défection considéra-
„ ble.

„ ble. Ce changement d'opinion devint
„ tôt une régénération réelle ; chacun s'en
„ na en revoyant *Don Japhet d'Arménie*
„ vuide de sens qu'avant qu'il eût changé l
„ de la Terre ; & l'on ne fut plus surpri
„ faute de sentir que c'étoit le Héros
„ gayeté Françoise.

„ A cet égard nous avons perdu, & peu
„ tre par la raison qui fit perdre au Savetie
„ chansons & son somme. Le riche fait de
„ richesses les cent écus du Savetier ; le pau
„ en desire, ou s'il en desespère, il n
„ plus bon à rien. En un mot plus de Fête
„ infiniment moins de Vaudevilles, plus de da
„ ses dans les campagnes ; nous ne sommes plu
„ gais comme nous l'étions ; il ne nous rest
„ plus que la gayeté de l'âge mûr ; & je ne se
„ rois pas en peine de nous rendre bientôt par
„ la réparation des moeurs la gayeté de la pre-
„ mière jeunesse, avec moins de fougue que
„ nous n'en avions autrefois.

Je ne me lasserois point de copier, ni peut-être le Lecteur & même celui qui a déjà lu ces endroits, de les relire, s'il ne faloit demeurer dans les Bornes d'un Extrait. Nous n'ajouterons donc plus à celui-ci que quelque réflexion de l'*Ami des Hommes*, sur ce qu'on appelle l'équilibre de l'Europe.

„ On prétend, dit-il, que l'idée de l'équi-
„ libre entre les Puissances de l'Europe, idée
„ favorite des Gazettes & des Caffés politiques
„ a été imaginée par deux très-grands Min
„ stres : c'est lui faire beaucoup d'honneur

Digitized by Google

„ mais au cas que cette idée ait une auſſi no-
„ ble origine, ils ne l'imaginèrent aſſurément
„ que comme une fantôme à préſenter aux ſpé-
„ culatifs & aux mauvais politiques. Ils étoient
„ trop habiles gens pour s'y méprendre, &
„ pour ne pas ſentir toute la vanité de cette
„ imagination, d'autant que ce ſont les deux
„ hommes du monde qui ont le moins ménagé
„ l'équilibre, & le plus fait pancher la balance
„ de leur côté. Il eſt certain que le Cardinal
„ *de Richelieu* avoit au moins eſpéré tirer de ſa
„ rupture avec la Maiſon d'Autriche les avanta-
„ ges qu'en retira après lui le Cardinal *Mazza-*
„ *rin*. Quant au Chancelier *Oxenſtiern*, il ne
„ fut pas plus deſintéreſſé, & au contraire.
„ Il eut pourtant été bien généreux aux deux
„ Inventeurs de l'équilibre de s'être contentés
„ d'avoir rendu gratuitement la liberté à l'Alle-
„ magne ; mais encore un coup ces deux hom-
„ mes étoient trop habiles pour cela. Donner
„ en un mot de tels Auteurs au Syſtème de
„ l'équilibre, c'eſt en faire voir le peu de réa-
„ lité. Il eſt pourtant tout ſimple que nous
„ nous en ſoyions ſervi dans le tems pour ameu-
„ ter l'Europe contre la Maiſon d'Autriche, &
„ qu'on l'ait employé depuis contre nous ;
„ mais dans le réel ce n'eſt qu'une ombre &
„ un preſtige vain. L'équilibre eſt depuis 130.
„ ans l'appât préſenté aux Etats les plus foi-
„ bles contre les plus forts : Qu'a produit de-
„ puis ce tems pour eux cette belle idée ?
„ Jamais les grandes Puiſſances n'en ont plus
„ englouti de petites. L'Ecoſſe qui, quoi

„ qu'ap-

Digitized by Google

„ qu'appartenant au même Prince que l'An-
„ gleterre, faiſoit Royaume à part, à été réü-
„ nie, ſans eſpoir d'être déſormais rétablie
„ dans ſon indépendance. Les Ducs de *To-*
„ *ſcane*, de *Parme* & de *Mantouë* ont
„ été éteints ; *Veniſe* a contribué ; l'E-
„ tat Eccléſiaſtique a été fourragé. En Al-
„ lemagne combien de petits Souverains ont
„ été englobés dans les grands Etats qui s'y
„ ſont formés ! Que de grandes Puiſſances
„ renforcées ! Le Royaume de *Dannemarc* eſt
„ devenu héréditaire, celui de *Pologne* court
„ riſque de le devenir ; la *Loraine* eſt une
„ Province de *France*. Il eſt donc démontré
„ par l'expérience que les efforts pour l'équi-
„ libre n'ont ſervi de rien aux petits Etats :
„ Qu'ont-ils produit pour les Grands ? Guer-
„ res continuelles qui les ont tous également
„ dépeuplés & appauvris. J'en reviens à
„ mon point : l'équilibre entendu comme il
„ l'a été jusqu'aujourd'hui, n'eſt qu'une chi-
„ mère dangereuſe. Il conſiſte à rallier tou-
„ te l'Europe, ou partie, auprès de la Puis-
„ ſance prépondérante contre la Puiſſance domi-
„ nante, & butte au fonds à rendre tout l'Uni-
„ nivers le jouët de la Jalouſie & de l'ambi-
„ tion de quelques hommes. ”

Digitized by Google

ARTICLE III.

DESCRIPITON *de l'Empire Ruſſien, traduite de l'Ouvrage Allemand de M. le Baron de* STRAHLEMBERG, *à* Amſterdam, *& ſe trouve à* Paris, *chez* DESAINT & SAILLANT, 1757. *in* 12. Tom. I. pp. 383. *ſans l'Avertiſſement & la Table des Chapitres qui en ont XX.* Tom. II. pp. 407. & *XI. pour la Table des Chapitres.*

M. *de Strahlemberg*, Officier Suédois, a voit été pluſieurs années priſonnier de guerre en *Ruſſie.* Il compoſa en Allemand une Deſcription de cet Empire, qui fut imprimée en 1730. à *Stockholm*, & traduite enſuite en Anglois. Le ſuccès de cet Ouvrage dans ces deux Langues engage à le publier en François. Cependant, quoiqu'il ait été tout traduit dans cette dernière Langue, on ne l'a pas tout imprimé, parce que près de la moitié ne conſiſtoit qu'en recherches étymologiques, & autres remarques qui n'auroient intéreſſé qu'un très-petit nombre de perſonnes. On ne donne donc ici que la partie hiſtorique, qui eſt pleine de choſes curieuſes & qu'on ne trouve dans aucun autre Ouvrage.

L'Auteur commence par faire connoître l'étenduë actuelle de l'Empire *Ruſſien*, & il rend comp-

Digitized by Google

compte de ſes diviſions anciennes & modernes. Cet Empire comprend en longueur de l'Occident à l'Orient près de 1400. lieuës d'Allemagne, c'eſt-à-dire environ le double de l'Europe; ſçavoir depuis la pointe de l'Iſle d'*Oeſel* en Livonie, qui eſt au 41. dégré de longitude, jusqu'à l'extrémité de la Presqu'Iſle de *Kamt-Scbatka* au 77. ſans compter que la pointe du Nord-Eſt de l'Aſie ſe termine au 205. dégré de longitude. La *Ruſſie* qui a ſes anciennes poſſeſſions & ſa Cour en Europe, occupe ainſi tout le Nord de l'*Aſie*, & eſt à portée de l'Amérique Septentrionale, dont elle n'eſt pas eloignée. Sa largeur eſt d'environ 400. lieuës depuis le 45. dégré de latitude ſeptentrionale jusqu'au-dela du 73.

Lorsque la *Ruſſie* commença d'être réduite en Souveraineté, elle n'avoit pas la ſixième partie de ſon étenduë préſente. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à ſe rappeller qu'elle ne poſſédoit, il y trois-cens ans, ni la *Sibérie*, ni les païs au Nord & à l'Eſt de *Moſcow*, c'eſt-à-dire, ceux qui ſont vers *Archangel*, & la *Permie*, ni les Royaumes de *Cuſan* & d'*Aſtracan*, ni ce qu'elle a acquis nouvellement ſur la *Suède*. Mais auſſi elle avoit autrefois une partie de la *Pologne* méridionale, & de la *Lithuanie* Orientale, la Ville de *Kiow* étant alors la réſidence de ſes Souverains.

Le climat de la *Ruſſie* a été mal décrit tant par les Géographes que par les Voyageurs. M. *de Strahlemberg* le diſtingue en quatre parties du Nord au Sud. La première qui eſt compoſée

ſée des Provinces Septentrionales, dans toute la longitude de l'Empire, & va depuis environ le 70. dégré de latitude jusqu'au 60. eſt très-froide. L'Hyver y dure huit à neuf mois. Ces contrées ne ſont guères peuplées; la plus grande partie eſt couverte de marais, de forêts & de montagnes, en ſorte qu'il n'y vient point de bled, ou du moins très-peu. Du côté d'*Arçbangel* on cultive un peu d'orge; & les habitans Ruſſes de *Jakutzk* en font auſſi venir aux environs de la Ville de ce nom. D'où l'on peut conclurre que, ſi ces païs ne portent abſolument rien, on doit s'en prendre en partie au défaut d'induſtrie de la part des habitans. Les racines & les arbuſtes, les oiſeaux, les bêtes ſauvages, & les poiſſons dont ces provinces abondent, ſuppléent au défaut des productions de nos climats, & ſuffiſent aux habitans pour ſe nourrir, ſe vêtir & payer leurs contributions.

La ſeconde diviſion du climat de *Ruſſie* renferme les Provinces ſituées entre le 60. & le 57. dégré de latitude. Elles jouïſſent d'un air plus doux, & ſont auſſi plus peuplées. Cependant les mauvaiſes années y ſont fréquentes; mais les habitans, qui ſont bienfaits & d'une fort bonne conſtitution, ſont beaucoup plus laborieux que ceux qui occupent des païs plus méridionaux & plus fertiles; & ils compenſent par leur induſtrie les dons que la Nature a prodigués à ces derniers.

Dans la troiſième diviſion ſont les Provinces ſituées entre le 57. dégré de latitude & le 54.

El-

Digitized by Google

Elles jouïſſent d'un air ſain & paſſablement tempéré. Il y croît toutes ſortes de fruits & de légumes avec du bled en abondance. On voit dans la plupart des Villes des Jardins immenſes pour cultiver l'ail, dont le peuple de *Ruſſie* fait grand uſage dans ſes repas. Un fruit particulier à ces contrées eſt une eſpèce de pommes, appellées *Nalive*, qui ſignifie proprement *verſé plein*, parce que cette pomme eſt toute pleine de jus. Elle a un goût doux-aigrelet, & fort agréable. Dans ſa parfaite maturité elle n'a point de chair, & ce n'eſt que ſuc. Elle eſt ſi tranſparente qu'en la tenant contre le jour, on voit à travers juſqu'à compter les pepins. On a ſouvent eſſayé de tranſplanter ce fruit en d'autres païs; mais il ne parvient nulne part au dégré de tranſparence qu'il a en *Ruſſie*.

Les Provinces compriſes entre le 54. & le 46. dégré de latitude, forment la quatrième diviſion. L'air y eſt d'une température chaude: il y a fort peu d'hyver. Le terrain eſt plat; & des rivières fort poiſſonneuſes entrecoupent de belles plaines. Le gibier eſt très-abondant, & on y trouve en particulier une ſorte de Lièvres, qu'on appelle volans. En courant ils appuyent leurs pattes de derrière, & font des ſauts de trente pieds & plus, avec tant de rapidité qu'on ne les voit qu'en l'air. Le fruit le plus remarquable de ce climat, & que l'on trouve ſurtout à *Aſtracan*, à *Azow*, & à *Kiow*, c'eſt l'*Arbouſe* qui reſſemble presque à un *Melon*. Il eſt d'un verd foncé, tout rond, & comme une

groſſe citrouille ; mais il n'a point de vuide, & eſt tout rempli de chair, qui ſe fond dans la bouche, avec un goût admirable, & rafraichit beaucoup, ſans cauſer la moindre incommodité. La graine n'eſt point raſſemblée au milieu, comme dans le melon & la citrouille, mais elle eſt répanduë par toute la chair, jusqu'à environ trois doigts de l'écorce.

En général l'Empire de *Ruſſie* eſt ſitué de manière qu'il peut avoir facilement communication, non-ſeulement avec toutes les Provinces qui le compoſent, mais avec les quatre parties du Monde tant par eau que par terre. Il eſt vrai qu'il faut quelquefois bien du tems pour faire les traverſes, ſoit parce que dans l'intérieur du païs, on eſt obligé de remonter contre le courant de l'eau, ſoit parce que ce païs en lui-même eſt d'une étenduë conſidérable. Cependant il faut obſerver une différence, qui eſt qu'on voyage beaucoup plus vîte l'hyver en *Ruſſie* que dans le reſte de l'Europe.

Faute de documens écrits, on ignore la forme du Gouvernement des anciens Princes de *Ruſſie*, les Eſclavons n'aïant appris à connoître l'uſage des lettres & de l'écriture, qu'environ 900 ans après la naiſſance de N. S. Il eſt donc très-difficile de faire un Corps d'Hiſtoire de ce Païs, ce qu'il peut y avoir d'Annales & de mémoires étant d'ailleurs diſperſé & caché en divers endroits. On ne ſçauroit que blâmer la politique bizarre des anciens Souverains *Ruſſes*, qui défendoient à leurs propres ſujets d'écrire la moindre choſe, touchant leur patrie.

Et

Digitized by Google

Et il n'y a pas un Siècle que ce barbare uſage étoit dans ſa force. En voici un exemple remarquable. Lorsqu'en 1689. le Prince *Gallitzin* marcha dans la petite *Tartarie*, à la tête de l'Armée qu'il commandoit, un Gentilhomme de ſa ſuite, nommé *Rosladin*, eut la curioſité de tenir un Journal de toute la route pour ſa propre ſatisfaction. Le Prince n'en fut pas plutôt averti, qu'il fit arrêter *Rosladin*, qu'on tint dans une dure captivité. Son Journal fut brûlé publiquement, quoiqu'il ne contînt rien contre les intérêts du Gouvernement, ni contre ceux du Prince, n'aïant été écrit que par pure curioſité. Heureuſement pour l'Auteur que le Prince *Gallitzin* fut disgracié bientôt après, ſans quoi il riſquoit de perdre la vie.

M. *de Strahlemberg*, ſous le règne même de PIERRE I. a été victime de cette maxime ridicule. Car aïant compoſé en 1718. avec beaucoup de peine une Carte générale de la *Sibérie* & de la *Tartarie*, & l'aïant envoyée à un Ami en *Ruſſie*, qui lui en avoit offert 200. ducats, & qui vouloit la faire graver en Europe, le Prince *Gagarin*, alors Gouverneur de la *Sibérie*, s'empara de ſon travail ſous divers prétextes. Mais la véritable raiſon étoit, que tenant la *Sibérie* à ferme, & la faiſant valoir à ſon profit, il ne vouloit pas que cette Carte, parvînt aux yeux du CZAR, d'autant plus que l'Auteur y avoit marqué beaucoup de particularités intéreſſantes, comme les endroits des mines, &c. C'eſt ſur un autre Exemplaire de la Carte de M. *de Strahlemberg* qu'a été publiée en *Hollande*,

de, la première Carte de l'empire de *Russie*, qui en a fait connoître l'étenduë en 1726. Depuis, la Russie a donné elle-même un Recueil des Cartes de ses Provinces en 1745.

On est parfaitement revenu aujourd'hui de l'erreur ancienne; & il seroit à souhaiter que quelques Seigneurs *Russes*, & d'autres personnes éclairées, vouluſſent bien se réünir pour faire composer une histoire complette de cet Empire. Autant qu'on en peut juger par les anciens manuscrits des *Russes*, leur gouvernement a été de tout tems une Souveraineté absoluë, depuis le règne de *Ruricb* en 900. jusqu'à celui de *Basile Schuiski*, 1606. Chaque Prince a règné selon son bon-plaisir, sans avoir eu une forme déterminée de Gouvernement, ni de loix écrites. *Iwan Vasiliewitz*, ou le Czar JEAN II. surnommé le Tyran, qui règna depuis 1533. jusqu'en 1584. fit le premier compiler un Corps de Droit, rassemblé de différens usages, & exemples de cas décidés. Il fut distribué aux Juges; & on l'appelle en Langue Russe *Soudebnaia Kniga*, qui veut dire *Livre de Jugement*. Il servit depuis ce tems-là de règle pour les Cours de Justice, quoiqu'il n'ait été imprimé que du tems du Czar *Alexis*, c'est à dire, vers 1680. Quant à la forme du Gouvernement, elle n'a été réglée qu'au Couronnement de *Basile Schuiski*, en 1606.

Pendant tout le règne de la race de *Ruricb*, qui a duré six à sept-cens ans, les Princes aînés succédoient toujours à la Couronne, sans aucune capitulation avec l'Etat, ni contradiction de

Digitized by Google

de leurs droits de primogéniture, de la part de leurs cadets, auxquels les aînés accordoient des appannages considérables. De-là vient que les Provinces de la *Russie* propre portent le titre de Principautés; & tous ces Princes particuliers régnoient despotiquement chacun dans son district. Cette disposition contribua beaucoup à affoiblir l'Etat, & procura aux Tartares la facilité de subjuguer une partie du païs après l'autre, jusqu'au règne d'*Jwan Vasilievitz*, ou JEAN I. surnommé *le Grand*, qui le secoua entièrement vers l'an. 1480. Ce même Prince séquestra immédiatement après toutes les Principautés, & abolit les appanages par une Loi expresse.

La race de *Rurich* étant éteinte, le thrône fut occupé par l'usurpateur *Boris*. L'Auteur donne ici le fil de l'Histoire de *Russie*, jusqu'au Czar PIERRE I. Cela fait un narré fort intéressant, mais auquel les bornes d'un Extrait ne permettent pas que nous nous arrêtions. Venons tout d'un coup à la grande Epoque, qui a tiré la *Russie* d'une obscurité, qui tenoit du néant, pour en faire un des plus grands Empires du Monde.

On a des Histoires du Czar PIERRE I. mais il s'en faut bien qu'on puisse les regarder comme parfaites, ou même satisfaisantes. Pour écrire la vie de cet Empereur, il faudroit un Auteur, non-seulement bon Historien & Politique, qui eût accès dans les Archives de *Russie*, mais qui fût de plus guidé par les Mémoires de quelqu'un, qui eût été employé dans les affaires secrètes du Gou-

Digitized by Google

Gouvernement, & qui eût ſuivi la Cour depuis le commencement & pendant les plus grandes révolutions du règne de ce Prince, pour être inſtruit à pluſieurs égards des vraies particularités, qui, ſans ces ſecours, ne ſont pas aiſées à développer.

Ce qu'il y a peut-être de plus curieux dans cet Ouvrage c'eſt le long expoſé qu'on trouve ici des jugemens oppoſés que les *Ruſſes* ont porté de la conduite du Czar PIERRE I. On les raporte ici à charge & à décharge avec autant d'exactitude que d'impartialité. On peut dire que les faits parlent & dépoſent encore aujourd'hui ſur ce ſujet, & qu'il a falu un trés-grand Prince pour opérer des changemens auſſi importans, auſſi difficiles, auſſi avantageux à ſa Nation que l'ont été ceux dont il eſt venu à bout. Mais on ne ſauroit diſſimuler non plus que le défauts de tempérament n'ayent été exceſſifs en lui, & qu'une mauvaiſe éducation ne les ait portés à leur plus haut point. Il a paſſé ſa jeuneſſe d'une manière entièrement déréglée, & dans des débauches qui ont abrégé ſes jours. Sa mère, jeune veuve, qui menoit une vie voluptueuſe, ne prit aucun ſoin de lui, & l'abandonna à ſon entière liberté. On lui donna pour Gouverneur le Prince *Boris Gallitzin*, Seigneur de beaucoup d'eſprit, mais qui étoit jeune & débauché lui-même. Ce Gouverneur paſſoit la plus grande partie de ſon tems avec ſon jeune Elève dans la *Slabode*, ou le Fauxbourg des Allemands, avec des femmes & des yvrognes tels que *le Fort*, Génévois,

&

Digitized by Google

& d'autres qui donnoient de très-mauvais exemples au Czar. On avoit eu outre cela l'imprudence de lui donner pour Précepteur un homme de la plus basse extraction, nommé *Satow*, qui n'avoit d'autre mérite qu'une bonne méthode d'enseigner à lire & à écrire, & qui a le plus contribué au dérangement du Prince en lui faisant faire connoissance avec quantité de jeunes gens mal élevés & libertins. Depuis ce tems-là le Czar commença à négliger & à eviter les personnes raisonnables, & quand les Seigneurs de la Cour venoient lui faire la révérence, ils le trouvoient environné d'un tas de jeunes gens, qui leur manquoient de respect, jusqu'à les insulter par des paroles indécentes.

Pour dérober d'autant mieux sa conduite aux yeux de ses sujets, ce jeune Prince établit sa demeure à *Préobrasinski*, à cinq werstes du Château qui étoit la residence ordinaire des Czars, où il s'enferma avec ses Soldats & des Favoris, & où personne ne pouvoit l'aller trouver sans en avoir obtenu la permission, ce qui devoit nécessairement éloigner de lui les Ministres & les Officiers de sa Cour de même que toute la Noblesse. Les murmures que cette conduite excitoit étant parvenus aux oreilles du Czar, il se servit pour les faire cesser d'un usage reçu en *Russie*, sous le nom de *Slavlenie*, en vertu duquel le Prêtre ou Curé avec tout son Clergé, vont visiter à Noël les maisons de leurs Paroisses pour chanter des Cantiques sur la naissance de N. S. & pour souhaiter de bonnes fêtes à tous leurs paroissiens, qui à leur tour les régalent

lent chacun ſelon ſes facultés. Cet uſage avoit été imité par pluſieurs familles, tant Nobles que Bourgeoiſes, qui alloient de même viſiter leurs amis, pour ſe réjouïr enſemble à l'occaſion de la féte de Noël, & pour procurer aux enfans un exercice de complimens & de harangues, qu'on récompenſoit par de petits préſens.

PIERRE s'imagina de profiter de cette *Slavlenie* pour corriger les raiſonneurs. Il commença d'abord par la célébrer avec les Officiers de ſa Maiſon parmi leſquels ſon Précepteur *Satow* repréſentoit le Prêtre, & étoit le Directeur de toute la bande, qui alloit viſiter certaines maiſons de particuliers, où elle étoit ſûre d'être bien reçuë. Bientôt après on pouſſa ce jeu plus loin, & le Czar invita à ſa *Slavlenie* pluſieurs Seigneurs de la Cour, qui la regardant d'abord comme une choſe innocente, ſe firent un honneur d'accompagner le Czar, & de le recevoir chez eux avec ſa ſuite.

Ces divertiſſemens ne conſiſtoient d'abord qu'en yvrogneries & indécences; ce qui les aïant d'autant plus expoſés à la critique, le Czar chercha dès-lors à attirer dans ſa *Slavlenie* les perſonnes les plus diſtinguées de ſa Cour, & invita pour cet effet tous les Miniſtres, Officiers, & Seigneurs du premier rang, en ſorte que cette belle aſſemblée fut bientôt compoſée de plus de trois cens perſonnes. Etant ainſi devenuë trop nombreuſe & trop illuſtre pour être commandée par un ſimple *Poppe*, ou Prêtre, il lui falut un autre Chef revêtu d'un ca-

rac-

Digitized by Google

ractère plus éminent.

Ce fut alors que le Précepteur *Satow* fut nommé Patriarche de Bacchus, aïant sous lui douze Assistans de Bacchus, qui commandoient à leur tour d'autres moindres Prélats, des Diacres, &c. On donna à toute la troupe le nom d'Etat Ecclésiastique de Bacchus, auprès duquel les bouffons de la Cour faisoient les fonctions de Maîtres des Cérémonies, de Thrésoriers, d'Aumôniers, &c. Cette suite, montée sur des traîneaux de douze à vingt personnes, alloit d'une maison à l'autre, pendant que les Maîtres des Cérémonies munis de grands bâtons rangeoient tout le monde, & distribuoient des coups à ceux qui faisoient la moindre faute, ou pour mieux dire, qui paroissoient suspects au Czar & à ses favoris; tandis qu'à d'autres, sur-tout aux Diacres ou Prêtres, on faisoit avaler quelques chopines d'eau de vie, pour les punir, ou pour leur donner la question.

On prétend que ce train de vie a eu des suites très-funestes; que ceux qui étoient naturellement fort sobres, sont devenus par force les plus grands yvrognes, & que quantité d'autres ne pouvant soutenir l'eau de vie ont péri misérablement. Les habitans de *Moscow* ont été tellement intimidés par ces mauvais traitemens, que personne n'a osé parler en public du Czar, ni de ses favoris. En effet on récompensoit les délateurs, & on traitoit cruellement ceux qui étoient dénoncés. On avoit même publié un Edit portant; que ceux qui parleroient du Czar en termes indécens, seroient punis de mort; & que

que le délateur, valet ou paſſan, auroit la permiſſion de faire ſa dénonciation au Czar même, ou à l'inquiſition de *Préobraſinski*, & qu'il auroit pour récompenſe la moitié des biens du coupable. Par ce moyen les maîtres étoient obligés d'être toujours en garde contre leurs domeſtiques, crainte qu'il ne leur échapât un mot qui ſuffiſoit pour les perdre.

On avoit nommé pour Préſident de cette Inquiſition le Prince *Ramodanowski*, qui portoit le titre d'Archi-Empereur. C'étoit un Seigneur fort robuſte, & d'une cruauté ſans exemple. Sa paſſion favorite étoit de faire donner la queſtion à ceux qui avoient le malheur de tomber entre ſes mains. Souvent, lorſqu'on lui demandoit pourquoi il faiſoit donner la queſtion à un tel, il répondoit; *Il faut bien que ce ſoit un coquin, puiſqu'il eſt en priſon.* Le Czar étant un jour ſurvenu au moment que *Ramodanowski* tenoit quelqu'un à la queſtion, & lui aïant demandé ſon crime, il lui fit la même réponſe; mais le Czar aïant fait examiner la choſe, trouva qu'il étoit innocent, & qu'il avoit été accuſé mal-à-propos par ſes voiſins pour une faute très-legère.

Malgré cela, au-lieu de changer un réglement auſſi barbare, on envoya ordre à tous les Gouverneurs des Provinces de faire arrêter ſur le champ ceux qui proféreroient la moindre parole indécente contre la perſonne du Czar, ou qui ſe rendroient coupables de trahiſon & de les envoyer enchaînés à *Préobraſinski*. Des ordres donnés avec ſi peu de réflexion, firent

Digitized by Google

rent perdre la vie & les biens à quantité de perſonnes innocentes. Un voleur, ou autre criminel condamné à mort, étant ſur l'échafaut, n'avoit qu'à dénoncer quelqu'un, même un Gouverneur, Général, ou autre perſonne de diſtinction, ſoit pour prolonger ſa vie, ou dans l'eſpérance d'échaper : on étoit d'abord obligé de ſurſeoir l'exécution, & d'envoyer ſur le champ ceux qui étoient dénoncés à *Préobraſinski*, où quoiqu'innocens ils riſquoient ſouvent de perdre les biens & la vie.

La *Slavlenie* a continué jusqu'à la mort du Czar. Seulement, depuis que les Confédérés d'*Aſtracan* eurent allégué entr'autres pour cauſe de leur revolte, que l'on avoit joué l'EgliſeGrèque par un Patriarche & des Evêques prépoſés à une bande de foux, on changea ces titres; *Satow* fut nommé Archi-Pape, & ſes douze Archevêques créés Cardinaux. Cette nouvelle moquerie indiſpoſa beaucoup les Princes Catholiques-Romains, & principalement l'Empereur & les Electeurs; & ſi en ce tems-là on n'avoit pas eu de fortes raiſons de ménager la Cour de Ruſſie, ces plaiſanteries auroient eu indubitablement des ſuites très-fâcheuſes.

Les partiſans du Czar prétendent que tout ce qu'on vient de lire eſt exagéré par les mécontens. Selon eux, les divertiſſemens que ce Prince inventoit, avoient ſouvent pour but de corriger doucement les *Ruſſes* de leurs façons barbares, en les tournant en ridicule; & c'eſt pour cela qu'il y faiſoit entrer les anciennes pratiques. S'il forçoit quelquefois de boire, c'é-

Digitized by Google

toit pour parvenir par ce moyen à exécuter quelqu'un de ses projets. Ce fut ainsi, par exemple, qu'il vint à bout dans une soirée, de retrancher toutes les longues barbes de son Empire auxquelles les *Russes* étoient fort attachés. A la fin du repas, lorsque les convives qui étoient en grand nombre, furent échauffés par les liqueurs, il fit couper la barbe aux uns en triangle, aux autres en quarré, à ceux-ci en Pyramide, à ceux-là d'une autre façon. Le lendemain ces graves personnages s'étant vus dans leur miroirs, comprirent qu'ils ne pouvoient paroître ainsi en public. Ils vinrent donc à la Cour tous rasés; & la Noblesse entière suivit leur exemple.

Nous avons cru devoir insister sur ces détails, & nous recommandons aux Lecteurs de chercher dans l'Ouvrage même ceux que nous ne pouvons placer ici.

Le long Chapitre qui roule sur le règne de PIERRE, est terminé par une Addition sur les successeurs de ce Prince, & sur les révolutions arrivées en *Russie* depuis sa mort jusqu'à ce que l'Impératrice *Elizabeth*, aujourd'hui glorieusement régnante, ait été mise sur le Thrône.

Il s'agit dans le Chapitre suivant de la différence du titre de *Czar* à celui de *Grand-Duc*, & du sceau de la *Russie*. Le mot de *Czar* ou plutôt *Tzar*, ou *Zar*, signifie *Roi* en Langue Esclavonne; & c'est improprement qu'on l'interprête par *Empereur*. Les anciens Livres Esclavons, tant sacrés que prophanes, donnent à

tous

Digitized by Google

tous les Rois le titre de *Czar*; & la Bible Esclavonne, traduite du Grec il y a environ 700. ans, & par conséquent bien avant que les Grands-Ducs de *Russie* ayent pris le titre de *Czar*, se sert du même titre, en parlant de *Pharaon*, de *Saül*, de *David*, de *Salomon*, d'*Alexandre le Grand*, &c.

Iwan le Grand fut le premier qui prit le titre de *Czar*, lorsque s'étant emparé de la résidence de *Casan*, il s'y fit couronner avec la Couronne de ce Royaume. Le titre de son petit fils *Iwan II.* ou *le Tyran*, furent *Czar* de *Casan* & d'*Astracan*, Grand-Duc de *Mescow*, de *Wolodimir* & de *Novogorod*, Seigneur de *Plescow*, &c. *Powelitel* & *Samoderschaitz* de toutes les Russies. Le titre de *Powelitel* signifie *Imperator*, ou Empereur, & celui de *Samoderschaitz* veut dire Conservateur ou Souverain. Ces titres accordés à *Iwan II.* & à ses successeurs par la plupart des autres Souverains de l'Europe, demeurèrent dans cet Etat jusqu'en 1721. que PIERRE I. aïant conclu la paix avec la *Suède*, les Etats du Païs & le Sénat le sollicitèrent à ajouter à ses titres, ceux de *Pierre le Grand*, *Père de la Patrie*, pour éterniser ses hauts faits dans les siècles à venir.

L'Archevêque de *Novogorod*, pour faire sa cour au Czar, & pour renchérir sur les idées des autres, le persuada de changer le titre *Russe* de *Powelitel* en Latin, & de se faire appeller *Imperator*, ou *Empereur*. Mais, quoique ce même titre lui eût été accordé sans aucune contestation en langue Russienne, il fit naître des difficultés infinies dans les Cours de l'Euro-

pe, lorsqu'il s'agissoit de le reconnoître traduit en Latin. Le titre de *Powelitel* avoit paru sans conséquence; mais celui d'*Empereur* demandoit du changement pour le cérémonial & pour le rang, & donna occasion à de longues contestations, qui se sont enfin terminées à la satisfaction des *Russes*. Quant aux Armes de la *Russie* ses anciens Souverains après avoir embrassé la Religion Chrêtienne, prirent pour Armes trois Cercles renfermés dans un Triangle, dans l'un desquels étoit écrit; *Notre Dieu la Trinité, qui a existé avant le tems, non pas trois Dieux, mais un seul Dieu selon son Essence.* Dans l'autre ils écrivoient les titres du Prince à qui la Lettre s'adressoit; & le troisième renfermoit les titres du Grand-Duc. Cette façon de sceau paroît être venuë aux *Russes* en conséquence de leur commerce avec les *Arabes* & les autres *Orientaux*, qui en ont de semblables; les *Russes* y protestoient contre l'imputation que les Mahometans font aux Chrêtiens de reconnoître trois Dieux.

On quitta depuis ce sceau en *Russie*, & on lui substitua un Cavalier blanc sur un Ecu rouge, qui étoient les armes du Prince qui résidoit à *Moscow*. Cette Ville étant située dans la Province de *Wolodimir*, & la résidence de ce nom aïant été détruite par les Tartars, les Grands-Ducs choisirent vers l'an 1300. *Moscow* pour leur résidence; & ce fut alors qu'ils prirent les armes de cette Ville.

Quant au Dragon que le Cavalier terrasse, il fut ajouté par le Grand-Duc *Démétrius* après la bataille de *Rulicowo-Pole*, ou du champ de *Ru-*

Digitized by Google

Rulikow, où il défit totalement les Tartars en 1380. Longtems après, c'eſt-à-dire en 1580. *Iwan Waſilievitz*, qui prétendoit que les trois premiers Princes de Ruſſie, *Ruricb*, *Sinæus*, & *Truvor*, étoient de la poſtérité de l'Empereur Auguſte, ajoûta aux armes de la *Ruſſie* l'Aigle à deux-têtes dans lequel il placa le Cavalier & le Dragon.

Aujourd'hui, & ſur le revers des monnoyes de l'Impératrice *Elizabeth*, ſe voyent les armes de ce qu'on appelle en Ruſſie *les cinq Royaumes*, ſçavoir 1. au milieu celles de la *Ruſſie*, qui eſt l'Aigle à deux têtes, &c. avec quatre Roſes en quarré, ce qui paroît avoir raport au nom de la *Ruſſie*, comme on l'écrit dans le païs: 2. à droite les armes de *Caſan*, ſçavoir un Dragon aîlé: 3. à gauche celles d'*Aſtracan*, qui ſont un ſabre ſurmonté d'une Couronne: 4. en bas celles de *Sibérie*, conſiſtant en deux flêches poſées en ſautoir, deux Chiens rampans ou élevés, & audeſſus une Couronne: 5. en haut celles d'*Ukraine*, ſçavoir un Cavalier.

Le reſte du premier Volume renferme un Eclairciſſement ſur les différens noms que la *Ruſſie* a porté, des détails ſur les Gouvernemens de l'Empire Ruſſien, avec la liſte des Villes qui payent contribution à l'Etat ſelon le Tarif de la Chancellerie, communiqué à l'Auteur; enfin des recherches ſur les limites entre l'Europe & l'Aſie, avec diverſes Obſervations ſur les païs qui touchent ces limites. Tout cela mérite d'être lû, & on y apprend bien des choſes qui ne ſe trouvent point ailleurs. L'Elo-

Digitized by Google

ge du Czar PIERRE I. par M. *de Fontenelle* termine ce Tome : nous rendrons compte du second dans un autre Extrait.

ARTICLE IV.

Le Portefeuille trouvé, ou Tablettes d'un Curieux. *A* Génève, *chez les Libraires associés.* 1757. *in* 12. Tome I. pp. 336. *sans l'Avertissement*, Tome II. pp. 370.

Item.

Passetems Poëtiques, Historiques, & Critiques. *A* Londres, *& se trouvent* à Paris *chez Duchesne*, 1757. *in* 12. Tom. I. pp. Tom. II. pp. 416.

Nous ne ferons qu'un seul Article de ces deux Recueils qui sont à peu près du même genre, & dont chacun a son mérite. C'est toujours rendre un bon office à quantité de Curieux que de rassembler de petites Pièces d'esprit & de goût, qui périssent immanquablement sans ce secours, & parmi lesquelles le grand nombre a dequoi amuser & intéresser. Si l'on avoit formé du tems d'*Auguste* de semblables collections, elles nous paroîtroient bien précieuses aujourd'hui.

Que le *Portefeuille trouvé* soit de M. *de* V*** com-

Digitized by Google

comme le porte le petit titre qui précède le titre ordinaire, ou qu'il n'en soit pas, cela est assez indifférent. Il y a cependant bien des choses qui ne paroissent pas avoir été faciles à recouvrer, à moins que M. *de* V*** n'ait jugé à propos de les communiquer. On peut même croire que certaines Pièces ont été insérées dans ce Recueil dans le dessein formel de les préserver de l'oubli. Quoiqu'il en soit, jettons-y un coup d'oeil rapide, pour faire connoître au Lecteur ce que nous jugerons le plus propre à réveiller son attention.

Le Tome I. présente d'abord une suite de Pièces, qu'on désigne par le titre de Pièces *fugitives de M.* de V***. La plupart son déjà connuës, & quelques-unes se lisent dans les Editions des Oeuvres de ce Poëte. Voici des vers qui paroissent être mis ironiquement sur son compte.

On les suppose adressés à Madame du C*** en lui dédiant la Philosophie de *Newton.*

Belle Emilie acceptez de ma main
Ce Dernier fruit de ma littérature;
Ce jeune enfant conçu dans votre sein
De nos amans est la vive peinture.
Je vous dois tout, aimable créature;
Mieux que Newton vous faites ma splendeur;
Vous dont l'esprit, la beauté, la droiture,
La modestie & la chaste pudeur,
M'ont au défaut de sens & de lecture,
Communiqué leur attractive odeur,
Et qui m'aiant dévoilé la Nature,
M'en avez fait sonder la profondeur.

On trouve à la suite de ces Pièces le *Préservatif* que M. *de V.**** lança contre l'Abbé D. T. & qui fut si vivement relancé par la *Voltairomanie*. Il est suivi des Vers de *Boudier*. Une Note nous apprend que *Réné Boudier* nâquit à *Alençon* en Normandie l'an 1634. & mourut *à Manies*, le 16. Novembre 1723. âgé de 90. ans. Cet homme trop peu connu étoit doué d'un génie universel; il touchoit du Luth, peignoit, faisoit des Vers; il a écrit si scavamment sur les Médailles, qu'on peut le regarder comme un des meilleurs en ce genre. L'Histoire, la Grammaire, & la Géographie, l'ont aussi beaucoup occupé. Il fit, quinze jours avant sa mort, plusieurs petites Pièces de Vers remplies de feu & de génie. Le refus qu'il fit d'accepter plusieurs Places non moins honorables que lucratives, prouve autant sa Philosophie que son amour pour les lettres. Voici son Epitaphe faite par lui-même.

Je suis Gentilhomme Normand,
D'une ancienne & pauvre Noblesse,
Vivant de peu tranquillement
Dans une honorable paresse.
Sans cesse le Livre à la main,
J'étois plus sérieux que triste,
Moins-François que Grec & Romain;
Antiquaire, Archimédailliste;
J'étois Poëte, Historien,
Et maintenant je ne suis rien.

Il y a aussi quelques petites Poësies adressées à *Boudier*, après quoi on revient aux Pièces fugi-

Digitized by Google

gitives de M. *de V.****. Ce ſont une Lettre au R. P. de *Tournemine* avec la Réponſe de ce Jeſuite ; des Fragmens ſur la conſidération qu'on doit aux gens de Lettres; une Lettre ſur l'incendie de la Ville d'*Altena* ; une Scène de la Tragédie d'*Artemire*, & un autre Fragment de la même Tragédie ; enfin l'Eloge hiſtorique de Madame la Marquiſe du *Chatelet*, pour être mis à la tête de ſa Traduction de *Newton*.

Différentes Pièces en Vers & en Proſe de M. de S.*** ſe préſentent enſuite. Nous en tirerons deux Quatrains, le premier eſt ſur le Mariage.

Dans les noeuds de l'Hymen à quoi bon m'engager ?
Je ſuis un ; cela doit ſuffire.
Si j'étois deux, mon état ſeroit pire.
C'eſt bien aſſez de moi pour me faire enrager.

L'autre s'adreſſe à un Homme qui venoit de publier un Ouvrage.

Dans la lice où tu vas courir
Songe un peu comme tu bazardes ;
Il faut avec courage également offrir,
Et ton front aux lauriers, & ton nez aux nazardes.

On a placé au même endroit les Vers de M. *de Fontenelle*, dans la quatre-vingt dix-ſeptième année de ſon âge, ſur ſon eſtomac.

Qu'on raiſonne ab hoc & ab hac
Sur mon exiſtence préſente,
Je ne ſuis plus qu'un eſtomac,
C'eſt bien peu, mais je m'en contente.

Digitized by Google

Le Parallèle de *Corneille* & de *Racine* par M. *de Fontenelle*, & la Préface de ſes *Elémens de la Géométrie de l'Infini*, ſont rangés dans la claſſe de ces Pièces. M. *de V**** fournit immédiatement après, des Epitres en Vers, des Lettres, & des Fragmens, parmi leſquels ſont les Variantes du *Temple du Goût*. Bornons-nous aux vers ſuivans, qui ſont intitulés *Avantages de la Raiſon*.

La Raiſon eſt de l'homme le guide & l'appui,
Il l'apporte en naiſſant, elle croît avec lui.
C'eſt elle qui des traits de ſa divine flamme
Purifiant ſon cœur, illuminant ſon ame,
Montre à ce malheureux par le vice abattu
Que la félicité n'eſt que dans la vertu;
Qu'elle donne aux humains couverts de ſon Egide
La volupté tranquille, innocente & ſolide,
La joye & la ſanté, qu'entretient dans ſa fleur
Le repos de l'eſprit, & le calme du cœur;
Que par elle un mortel, auſſi ferme que libre
Au milieu des revers garde un juſte équilibre,
Rit de ſes ennemis, & réſiſtant au ſort
Affronte l'indigence & les fers & la mort,
Comme un rocher que frappe une mer mugiſſante,
Brave des flots émus la fureur impuiſſante.

Ce n'eſt pas la Raiſon qui a dicté les pièces ſuivantes, dites *Juvenilia*. Ce ſont des Lettres d'amour, au nombre de quatorze, que M. *de V.* *** écrivoit en 1713. à la fille aînée de Mme. *Du N**** connuë par ſes Ecrits périodiques. Il y a plus d'emportement que de tendreſſe; & elles ne figureront jamais à côté des

Let-

Lettres à Babet. Quelques Poëſies ſont compriſes ſous le même titre, parmi leſquelles il y a une Ode intitulée *Le Vrai Dieu*, qui eſt bien déplacée.

C'eſt avec plaiſir qu'on retrouve après cela quelques petits Ouvrages de Mlle. *de Scudery*, une des perſonnes les plus eſtimables qu'il y ait jamais eu, tant par l'eſprit que par le cœur. Le célèbre Graveur *Nanteuil* fit lui-même ces Vers, pour mettre au bas de ſon Portrait qu'il avoit gravé.

Elle eſt ſçavante & ſage, autant qu'on le peut être,
Son Eſprit a charmé les plus rares Eſprits.
Nanteuil, ſi ton burin la fait bien reconnoître,
Tu te rends immortel, ainſi que ſes Ecrits.

Mademoiſelle *de Scudery* lui adreſſa cette réponſe.

Je ne ſçais rien, Nanteuil, je dis la vérité.
Une femme ſçavante eſt ſouvent incommode,
Elle a l'eſprit contraint, & n'eſt guère à la mode.
Mais, pour me bien louër, parle de ma bonté.
C'eſt la ſeule vertu dont je fais vanité.

M. *de V.* *** fournit le reſte de ce Tome. Voici encore des Vers à Madame *du C.* *** qui venoit de chanter le rôle d'*Iſſé*.

Charmante Iſſé, vous nous faites entendre
Dans ces beaux lieux les ſons les plus flatteurs.
Ils vont droit à nos cœurs.
Leibnitz n'a point de Monade ſi tendre,

Nous

*Newton, n'a point d'** plus enchanteurs.*
A vos attraits on les eût vus se rendre.
Vous tourneriez la tête à nos Docteurs.
Bernoulli dans vos bras,
Calculant vos appas,
Briseroit son compas.

Les Etrennes suivantes sont pour la même Dame.

Une Etrenne frivole à la docte Uranie.
Peut-on la présenter? Oh! très-bien, j'en répons.
Tout lui plaît, tout convient à son vaste génie;
Les Livres, les bijoux, les compas, les pompons,
Les Vers, les diamans, les biribis, l'Optique,
L'Algèbre, les soupers, le Latin, les jupons,
L'Opéra, les Procès, le Bal & la Physique.

N'ajoutons que les Vers à Monsieur *van Haren.*

Démosthène au Conseil, & Pindare en Parnasse,
L'Auguste Vérité marche devant tes pas:
Tyrtée a dans ton sein répandu son audace,
Et tu tiens sa trompette, organe des combats.

Je ne puis t'imiter, mais j'aime ton courage.
Né pour la liberté, tu penses en Héros.
Mais qui naquit sujet, ne doit penser qu'en Sage,
Et vivre obscurément, s'il veut vivre en repos.

Notre esprit est conforme aux lieux qui l'ont vu naître.
A Rome on est esclave, à Londres citoyen:
La grandeur d'un Batave est de vivre sans maître,
Et mon premier devoir est de servir le mien.

Le Tome second du *Portefeuille* commence par

par des Lettres de M. *de V**** écrites en 1719. qui contiennent la Critique de l'*Oedipe*, de *Sophocle*, de celui de *Corneille*, & du sien. Elles sont suivies de la fameuse Lettre de Mlle *de Launay*, depuis Madame *de Staal*, à M. *de Fontenelle*, & de la réponse de celui-ci, avec quelques autres Pièces.

Les Lettres sur différens sujets par M. *de* V*** sont une Lettre à Mrs. les Auteurs *du Nouvelliste du Parnasse*, une à M. l'*Abbé* D. T. sur la Tragédie de *la Mort de César*, une à M. *de la Roque* sur la Tragédie de *Zaïre*, une à M. l'*Abbé* P** sur les *Elémens de Newton*, une à M. T** sur l'Ouvrage de M. *du Tot*, & sur celui de M. *Melon*, quatre Lettres Italiennes à M. le Cardinal *Querini*, avec la Traduction, une Lettre à M. *Koenig*, & une à M. *Norberg*. On y a joint *le Remerciement sincère à un homme charitable*, *Essai sur les Guerres Civiles de France*, traduit de l'Anglois de M. *de* ** la Préface de la *Henriade* de l'Edition de Londres, 1730. & celle de l'Edition de 1737. par M. *Linant*.

On comprend ensuite sous la dénomination d'*Opuscules de* M. Regnard, *célèbre Poëte Comique*, quelques Pièces qui sont effectivement de lui, mais auxquelles en succèdent d'abord d'autres pour la plupart de M. *de* V*** Détachons-en l'Epître peu judicieuse de l'Auteur d'un *Poëme sur la Grace*, en envoyant son Ouvrage à M. *de* V*** & la Réponse de celui-ci, qui n'est pas des plus décentes.

Toi

Digitized by Google

Toi qui fais des yeux d'Emilie
Passer dans tes Ecrits le feu & la douceur ;
Toi, l'Appollon de ta Patrie,
Du goût & du talent juste appréciateur,
Voltaire, en le lisant fais grace à cet Ouvrage,
Fruit de quelques momens dérobés à Thémis.
Respectant mon sujet, j'y parle le langage,
Non d'un Docteur subtil, mais d'un Chrétien soumis,
De la Grace en mes vers scrutateur téméraire,
Suivant de la raison le faux jour qui nous luit,
De ce redoutable mystère
Oserois-je percer la nuit?
Loin d'avoir cette vaine audace,
Sur le voile mystérieux
Dont l'Eternel voulut envelopper la Grace,
Je ne porterai pas mes regards curieux.
Mais au maître des vers nobles harmonieux,
Au Rival de Milton, de Virgile & d'Homère,
Présenter un Poëme, & tenter de lui plaire
Est-ce être moins audacieux?
Toute-fois si je dis le motif qui m'inspire,
Tu cesseras d'être surpris.
Richelieu l'a voulu, ce mot doit te suffire.
Eh! qui sçait mieux que toi combien il a d'empire
Sur les coeurs & sur les esprits.
C'est un pouvoir secret que toi seul peux décrire.
Chacun le retrouve en ce lieu
Tel que sa Muse le renomme ;
On l'adore ici comme un Dieu,
Parce qu'il y vit comme un homme.

REPONSE.

Lors que vous me parlez des graces naturelles
Du Héros votre Commandant,
Et de la Deïté qu'on adore à Bruxelles,
C'est un langage qu'on entend.

La

Digitized by Google

La grace du Seigneur eſt bien d'une autre eſpèce :
Moins vous me l'expliquez, plus vous en parlez bien ;
Je l'adore & n'y comprends rien.
L'attendre & l'ignorer, voilà notre ſageſſe.
Tout Docteur, il eſt vrai, ſçait le ſecret de Dieu ;
Elus de l'autre monde, ils ſont dignes d'envie.
Mais qui vit auprès d'Emilie,
Ou bien auprès de Richelieu,
Eſt un Elu de cette vie.

Le reſte de ce Tome eſt encore un aſſemblage de Pièces fugitives de M. de V*** mêlées avec d'autres, comme l'Ode à Vénus par M. le Marquis *de Mimeure*, la belle Ode de M. *de la Faye* ſur l'harmonie des Vers, quelques Pièces de M. le Duc & de M. le Chevalier *de la Ferté*, &c. Voici un Impromtu du Duc pour ſa femme.

Je ſens pour vous renaître dans mon ame,
Tous les tranſports d'une amoureuſe flamme,
Mais,
Si vous n'étiez pas ma femme,
Vous ne la ſeriez jamais.

Les deux dernières Pièces de tout ce Recueil ſont la Préface de l'*Anti-Machiavel*, & une Epître de M. *de S.* L*** à M.... écrite avec force, comme on en peut juger par cet échantillon.

J'eſpérois autrefois ; eſpérer, c'eſt jouir ;
Le remors n'altéra jamais ces jouiſſances ;
Mais le tems fait évanouir
Ces chimériques eſpérances.

Je

Je perds tous les objets qu'il ôte à mes desirs ;
De l'avenir trompeur j'ai perdu les plaisirs.
Sous ses voiles obscurs, au printems de mon âge,
Je voyois mille biens qu'il alloit m'apporter.
Quand d'un œil plus certain j'en perce le nuage,
Je vois trop aujourd'hui tout ce qu'il va m'ôter ;
J'aimois à le prévoir, je perds à le connoître ;
J'espérois l'instant où je suis ;
Je crains l'instant où je dois être.

Réservons de l'espace pour les *Passetems Poëtiques*, *Historiques*, *& Critiques*. Le premier Tome mérite une attention particulière, soit par les morceaux intéressans qu'il renferme, soit parce qu'il sert à réhabiliter pleinement la réputation d'un des hommes les plus estimables de son siècle. Il est vrai que c'est aux dépens de celle d'un homme plus célèbre, mais qui n'en a pas moins été un Critique dur, injuste, un Adversaire mordant, implacable, & pour parler net, un très-méchant homme. Ainsi il faut que justice se fasse, dans quelque tems que ce soit ; & nous nous félicitons de pouvoir y contribuer, en donnant le précis des raisons sur lesquelles elle se fonde, & qui sont dispersées dans ce Volume.

Il est uniquement composé des Opuscules de M. *Perrault* ; accompagnés de divers éclaircissemens, dont on pourroit soupçonner que la plus grande partie vient de la main même de M. *de Fontenelle*. Au moins tiennent-ils beaucoup de sa façon de penser & de s'exprimer. Pour peu qu'on ait de goût pour les Anecdotes Littéraires, ce Volume ne sauroit que paroî-

Digitized by Google

roître des plus intéressans.

Charles Perrault, de l'Académie *Françoise*, de celle des Sciences, & de celle des Inscriptions, dite aujourd'hui des Belles-Lettres, Contrôleur Général des Bâtimens, &c. mourut à *Paris* le 17. Mai, 1703. âgé de 70. ans. Cet homme illustre & respectable par toutes sortes d'endroits est aujourd'hui trop peu connu. Autant qu'il étoit indulgent pour les Ouvrages des autres, autant dans les dernières années de sa vie étoit-il devenu sevère pour les siens. Il en avoit déjà retouché la plus grande partie; & comme il se disposbit à continuer son travail, il tomba malade, & mourut peu de tems après. C'est dommage qu'il n'ait pas revu le S. *Paulin*, Poëme héroïque, & le *Parallèle des Anciens & des Modernes* qu'il préféroit à tous ses autres Ecrits.

„ On ne donne ici, (ce sont les termes de „ l'*Avant-propos*,) que ceux auxquels il a „ mis la dernière main. Outre une infinité de „ changemens & de corrections, il a fait des „ retranchemens considérables, & dont la plu- „ part étoient encore plus nécessaires que les „ corrections mêmes. Qu'importe après tout „ que le Volume soit plus ou moins gros, pour- „ vû que le Lecteur trouve l'utile & l'agréable „ dans la diversité des matières qu'il renferme? „ Un des plus beaux & des plus grands Génies „ de ce siècle, (sa modestie ne me permet pas „ de le nommer) en étoit le dépositaire de- „ puis plus de cinquante ans. Si le succès ré- „ pond à l'attente que cet homme illustre en

„ a conçuë, il en ſera d'autant plus flatté, qu'il „ ſe fait honneur encore aujourd'hui, d'avoir „ été Contemporain, le Diſciple & l'Ami le „ plus cher de M. *Perrault* ? (*M. de Fontenelle* n'eſt pas méconnoiſſable à ces traits).

On trouve d'abord ici des contes, *l'Eſprit fort*, *les ſouhaits ridicules*, & *la patience de Griſelidis*. Il vient enſuite des Pièces de poëſie détachées, ſur chacune desquelles, ou peu s'en faut, on trouve des remarques tout-à-fait intéreſſantes, qui ſervent tantôt à faire obſerver les beautés de ces Pièces, tantôt à les juſtifier contre les cenſures qu'elles ont eſſuïées, tantôt enfin à les éclaircir par des faits précieux, comme nous l'avons inſinué, pour les amateurs d'anecdotes. Le *Poëme ſur la Peinture*, & l'*Idylle* à M. *de la Quintinie*, ſont de tous les Ouvrages en Vers de M. *Perrault* les plus achevés. La connoiſſance étenduë qu'il avoit de presque tous les Arts, n'a pas peu contribué à leur embelliſſement.

A la fin de l'Epitre à M. *de Fontenelle*, intitulée *le Génie*, il y a un Eclairciſſement dans lequel on parle de la quérelle avec Madame *Dacier*, & de l'enthouſiaſme ridicule de cette Savante pour les Anciens. En voici un exemple très-propre à réjouïr le Lecteur. C'eſt un paſſage de ſes Ecrits, où elle caractériſe ainſi M. *Perrault*. „ C'étoit, dit-elle, un hom„ me de beaucoup d'eſprit & de mérite, d'un „ commerce extrêmement aimable, & d'une „ converſation charmante. Il a fait pluſieurs „ Ouvrages en Vers & en Proſe très-ingenieux,

Digitized by Google

„ & qui ont plû avec raiſon. Il étoit d'ailleurs „ plein de probité, d'honneur & de vertu, po„ li, modeſte, officieux, fidèle à tous les de„ voirs qu'exigent les liaiſons naturelles & ac„ quiſes, & dans des poſtes conſidérables, il „ ne s'eſt jamais ſervi de ſa grande faveur que „ pour l'avantage de ſes amis & des perſonnes „ à talens. Combien de rares qualités offuſ„ quées par un ſeul défaut! Il a eu l'orgueilleu„ ſe témérité de cenſurer le plus grand des Poë„ tes, & d'y reprendre beaucoup de choſes, „ qui ſont aux yeux de tout l'Univers des beau„ tés ineffables qu'il n'a pas ſenties. Dès lors „ tout ſon mérite s'eſt éclipſé. On a oublié „ ſes talens, ſes productions, ſa probité, ſa „ vertu même; & il ne lui eſt reſté en parta„ ge que la honte d'être un fort méchant Cri„ tique." Il eſt ſurprenant que Madame *Dacier* ſoit reſtée en ſi beau chemin. Elle auroit dû ajouter pour rendre la choſe plus touchante, que faute à M. *Perrault* de s'être rétracté à l'heure de la mort ſur le compte d'*Homère*, & de l'avoir reconnu pour infaillible, il y avoit tout à craindre pour le ſalut de ſon ame.

Aux Pièces de Poëſie que nous venons d'indiquer ſuccèdent des Extraits du *Parallèle des Anciens & des Modernes*, toujours ſemés de Notes curieuſes. On dit dans la première, que ce Livre, malgré quatre Editions qui en ont été faites, tant en *France* qu'en *Hollande*, eſt preſque oublié aujourd'hui; & qu'il ſeroit à ſouhaiter que quelque Homme de Lettres & de goût

Digitized by Google

voulût se charger d'en donner une nouvelle Edition, qui fût éclaircie par des remarques, épurée de toutes fausses critiques, & abrégée en plusieurs endroits : elle auroit infailliblement, outre les graces de la nouveauté, l'avantage de plaire aux deux Partis. Le Système de l'Auteur, tel qu'il a pris soin de l'établir en plusieurs endroits de son Livre, est très-vraisemblable, & n'a rien qui ne se puisse soutenir. Il y fait voir par-tout, & beaucoup d'esprit, & beaucoup de bonne foi. M. *Perrault* outre peut-être un peu, & se trompe dans quelques détails ; mais pour cela méritoit-il qu'on le traitât avec tant de hauteur & de dureté ?

Ceci nous conduit à M. *Despréaux*, dont nous avons promis de faire sentir les torts : ils ne sauroient être plus grands, & l'on ne conçoit rien qui égale l'injustice & même la férocité de ses procédés vis-à-vis de M. *Perrault*. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire l'Ecrit de celui-ci à M. *Despréaux*, en réponse à son Discours sur l'Ode. C'est tout à la fois un chef-d'oeuvre de raison, & un modèle de douceur. Après avoir repoussé victorieusement toutes les accusations intentées contre son goût & son bon sens, M. *Perrault* se voit obligé d'en relever de bien plus odieuses & bien plus propres à faire voir l'égarement furieux dans lequel une misérable quérelle de Littérature peut jetter des Savans bilieux. Il faut, pour mettre le Lecteur à portée d'en juger, placer ici ce morceau avec les Notes qui y appartiennent. Comme cela rem-

remplira le reſte de cet Extrait, nous nous contenterons d'avertir que le ſecond Tome des *Paſſetems Poëtiques* &c. eſt fort inférieur au premier. On y a mis l'*Eſprit de Malherbe*, & le *Portefeuille de M. Bruſen la Martinière*, qui n'ont l'un & l'autre rien d'approchant du mérite des Oeuvres mêlées de M. *Perrault*. Donnons à préſent à celui-ci l'attention que lui doivent tous ceux qui connoiſſent le prix des vrais talens & des vertus ſolides.

„ Vous dites que ma façon de penſer touchant les Anciens vient *d'une biſarrerie d'eſprit qui m'eſt commune avec toute ma famille.* „ Cet endroit, Monſieur, eſt trop fort; il „ excède toutes les libertés que les Gens de „ Lettres prennent dans leurs diſputes. Ma „ famille eſt irréprochable, & l'eſt même à un „ point que je me ferois tort, ſi je me donnois la peine de la juſtifier. De quatre frères (*a*) que nous étions, & dont je ſuis le „ moindre en toutes choſes, vous n'avez connu

(*a*) *Nicolas Perrault*, Docteur de *Sorborne*, mort en 1661. & Auteur d'un Volume *in quarto*, qui ne parut qu'en 1667. ſous le titre de *Théologie morale*. *Pierre Perrault*, Receveur général des Finances de la Généralité de *Paris*, fit imprimer en 1667. un *Traité de l'origine des fontaines*, & donna une Traduction de la *Secchia rapita* du Taſſone en 1678. *Claude Perrault*, Docteur en Médecine, fut un des plus habiles Architectes que la *France* ait jamais eus. Les belles gravures de ſa Traduction de *Vitruve* ont été faites ſur ſes propres deſſeins, que l'on

„ nu que le Médecin (*a*). En quoi avez-vous
„ remarqué de la bisarrerie dans son esprit? (*b*)
„ Est-ce par la traduction qu'il a faite de *Vi-*
„ *truve*, & par les notes dont il l'a accompag-
„ née? Est-ce par ses Essais de Physique, qui
„ ont été si bien reçus de toutes les personnes
„ intelligentes dans les choses de la Nature?
„ Est-ce enfin par les Mémoires qu'il a dres-
„ sés pour l'*Histoire Naturelle des Animaux*?
„ Non assurément, puisque ce sont des matiéres
„ dont vous n'avez presque aucune connoissan-
„ ce & où il ne s'agit, ni d'*Horace*, ni de
„ *Pin-*

[illegible] on trouve plus parfaits que les Estampes mêmes. N. *Perrault*, Président de la Chambre des Comptes, Surintendant de la Maison de Monsieur le Prince, & qui a éternisé sa reconnoissance envers son Maître par le riche Monument qu'il lui a fait ériger en l'Eglise des Jesuites, étoit, si je ne me trompe, neveu de l'Auteur.

(*a*) Il n'en exerçoit la profession dans les dernières années de sa vie qu'en faveur de ses parens, de ses amis, & sur-tout des pauvres, sans avoir jamais pris aucune rétribution de personne. Après sa mort arrivée à *Paris* le 9. Fevrier 1688. la Faculté demanda son Portrait à ses Héritiers, pour le placer avec ceux de *Fernel*, d'*Akakia*, de *Riolan*, d'*Hanon*, & de quelques autres de ses plus célèbres Docteurs.

(*b*) *Perrault* dans cet endroit réfute avec autant d'art que de solidité les termes injurieux de son Adversaire; termes qu'il avoit hasardés témérairement, & qu'il a judicieusement supprimés dans la suite.

Digitized by Google

„ *Pindare.* Concluez-vous que l'Auteur de „ ces Ouvrages n'avoit pas le sens droit, parce „ que M. *Colbert* qui avoit un si grand sens, „ le choisit pour être de l'Académie des Scien- „ ces ? parce que ç'a été sur ses desseins que „ la face principale du Louvre (*a*) a été bâ- „ tie, préférablement à ceux du Cavalier *Ber-* „ *nin*. & de tous les Architectes de *France* & „ d'*Italie*? ... Il faut vous faire souvenir de lui „ par d'autres endroits. Il vous a tiré de deux „ maladies avec des soins & une application „ inconcevables, & l'on sçait de quelle façon „ vous avez reconnu ses soins, en le maltrai- „ tant dans vos satires. (*b*)

„ J'étois intime ami de Monsieur votre frère „ l'Académicien (*c*). Dans le tems qu'il fai- „ soit

(*a*) Aucun Palais de *Rome* n'a une entrée comparable à celle du Louvre, dont on est redevable à ce même *Perrault*, que *Boileau* osa vouloir rendre ridicule. *Voltaire.*

(*b*) Ou plutôt dans l'*Art Poëtique*, Chant IV. & dans deux ou trois Epigrammes, dont une est adressée à notre Auteur.

Ton Oncle, dis-tu, l'assassin
M'a guéri d'une maladie.
La preuve qu'il ne fut jamais mon Médecin,
C'est que je suis encore en vie.

Ne voilà-t-il pas une jolie pointe ; & un Poëte n'est-il pas bien estimable de sacrifier à de pareilles saillies les égards dûs à l'homme de mérite ; & le souvenir des services qu'il en a reçus?

(*c*) *Gilles Boileau*, mort en 1669. âgé de 38. ans.

Digitized by Google

„ ſoit agir pluſieurs perſonnes pour la charge
„ de Contrôleur de l'Argenterie, il me pria de
„ le ſervir auprès de M. *Colbert*. J'en parlai
„ au Miniſtre, qui me demanda d'abord ſi je
„ voulois lui répondre de la perſonne que je
„ lui propoſois. La connoiſſance que j'avois
„ de ſon bon coeur & de ſa probité, (voilà,
„ Monſieur, comme je parle de votre famil-
„ le) fit que j'en répondis auſſi volontiers
„ que j'aurois fait de moi-même. La charge
„ lui fut accordée, & rien n'eſt égal à la re-
„ connoiſſance qu'il m'en témoigna toute ſa vie.
„ Elle paſſa enſuite à M. *de* P. mon ancien
„ Ami (*a*). L'exercice de cette charge pen-
„ dant une longue ſuite d'années fut utile à
„ Meſſieurs vos frères, & n'a point diminué
„ leur ſucceſſion que vous avez recueillie. Voi-
„ là ce que je n'ai jamais dit à perſonne, m'é-
„ tant toujours contenté de faire plaiſir quand
„ je l'ai pu, ſans autre vuë que de m'en ré-
„ jouïr dans le fonds de mon coeur."

L'ai-

a) *Pierre Boileau de Puimorin*, mort en 1683. âgé de 58. ans. C'étoit un homme de fort bonne compagnie, & d'un enjouement ſi extraordinaire, que M. *Deſpréaux* avoit coutume de dire de lui, *qu'il avoit une joye continuë avec des redoublemens*. Un jour qu'il étoit avec quelques Amis, il fut convenu que le premier qui mourroit, viendroit donner aux autres de ſes nouvelles. L'un deux étant mort quelque tems après, M. P*** crut qu'il lui étoit apparu pendant la nuit, & tomba dans une mélancolie qui le conduiſit au tombeau.

Digitized by Google

L'aimable homme que M. *Perrault !* Le vilain homme que M. *Despréaux !* Ces deux conclusions découlent avec une égale évidence de l'exposé qu'on vient de lire ; & il est bon qu'elles soyent universellement connuës, pour servir d'encouragement aux honnêtes gens, & de leçon aux mauvais coeurs.

ARTICLE V.

MEMOIRES *pour servir à l'Histoire d'*Espagne *sous le règne de* PHILIPPE V. *par* D. Vincent Baccalary Sanna, *Marquis de* SAINT-PHILIPPE, *Vicomte de* Fuente-Hennosa, *du Conseil de S. M. Cath. son Grand-Ecuyer pour le Royaume de Sardaigne, Gouverneur & Réformateur des Caps de Cagliari & de la Gallata, Alcayda de la grande Tour, & Envoyé Extraordinaire auprès de la République* de Gènes. *Traduits de l'*Espagnol. *A* Amsterdam, *chez* Zacharie Châtelain, 1756. *in* 12. Tom. I. pp. 405. *Sans la* Dédic. *un* Avert. *& le* Discours préliminaire, *qui en ont XXXIV.* Tom. II. pp. 485. Tom. III. pp. 495. Tom. IV. pp. 347.

Cet Ouvrage roule sur un matière déjà connuë jusqu'à un certain point, mais qui ne peut cesser de paroître intéressante par la gran-

deur des objets, par les évènemens variés & inouïs, par l'époque d'une révolution importante, qui a changé la face de l'Europe, & qui doit être à jamais consacrée dans les fastes des deux plus puissantes Nations du *Monde*. Cette époque, c'est l'avènement de PHILIPPE V. à la Couronne d'*Espagne*, & la guerre opiniâtre & ruïneuse dont il fut suivi. C'est le sujet que le Marquis de *S. Philippe* s'est proposé de traiter, en s'étendant principalement sur les matières qui appartiennent particulièrement à l'*Espagne*.

Faisons d'abord connoître l'Auteur de ces Mémoires. Le Marquis de *S. Philippe* étoit né dans l'Isle de *Sardaigne*, d'une bonne & ancienne Maison, originairement sortie d'*Espagne*, & alliée à celle de *Masones*, dont le Duc de *Soto-Mayor*, célèbre par son amour pour les Sciences, est aujourd'hui le Chef. *Don Vincent* s'attacha dès sa jeunesse au Service de CHARLES II. son souverain, qui le fit *Governador y Reformador de los Cabos de Caller y Gallura*, *y Alcayde de la gran-Torre*; Emplois considérables en *Sardaigne*, dont sa famille étoit en possession, & dont le Marquis de *S. Philippe* son fils jouït encore à présent à *Cagliari*.

A la mort de CHARLES II. *Don Vincent* suivit le sort de sa Patrie; il prêta serment de fidélité au Duc d'*Anjou*, & resta constamment dans le parti de son nouveau maître, auquel il rendit d'assez grands services. Quand les alliés se furent emparés de la *Sardaigne*, en 1706. il vint à *Madrit*, où le Roi l'honora du titre de

de Marquis, ſous le nom de *S. Philippe*; ce qui eſt en *Eſpagne* une qualité réelle, & non une vaine dénomination qu'on puiſſe uſurper ſans conſéquence. La naiſſance, le mérite perſonnel, & les ſervices du Marquis lui donnant de la conſidération, il exerça pluſieurs emplois importans, dans leſquels il ſe conduiſit toujours d'une manière qui lui obtint l'eſtime publique, & la ſatisfaction de ſon Souverain. Il eſt mort depuis quelques années à *Madrit*, où ſa mémoire eſt encore précieuſe à des perſonnes reſpectables.

Le nom du Marquis de *S. Philippe* n'étoit pas inconnu dans la République des Lettres. Il a donné une *Hiſtoire de la Monarchie des Hébreux*, qui eſt eſtimée. L'Ouvrage dont on publie ici la Traduction, n'étoit encore connu que par ce qu'en a dit l'Abbé *Langlet* dans ſon Supplément à la Méthode pour étudier l'Hiſtoire. On y apprend que le feu Roi Catholique en fit retirer tous les Exemplaires, & qu'il obligea le fils du Marquis *de S. Philippe* de lui remettre ce qui reſtoit du Manuſcrit, par égard pour pluſieurs Maiſons diſtinguées en *Eſpagne* dont il parloit avec trop de franchiſe. L'Editeur dit ſçavoir de celui qui lût cet Ouvrage à PHILIPPE V. qu'une des raiſons qui le déterminèrent à en ordonner la ſuppreſſion, ce fut que l'Auteur appuïoit un peu trop ſur la prétenduë jalouſie que quelques Ecrivains ont fauſſement attribuée à un grand Prince de l'élévation de ſon poſté. On a ſupprimé ces endroits dans la Traduction; mais on a laiſſé ſubſiſter ceux où le Marquis par-

parle librement de quelques illuſtres Maiſons qui s'écartèrent de leur devoir pour ſe vouër aux intérêts de l'Archiduc. Les fautes de ces Seigneurs *Eſpagnols* ont été amplement réparées par l'amour & la fidélité que leurs enfans ſont éclater pour l'Auguſte Maiſon qui les gouverne.

On n'a pas cru non plus devoir cacher un bruit qui ſe répandit ſur certaines meſures que prenoit le Duc d'*Orléans*, qui fut depuis Régent du Royaume, pour arracher quelques débris du Trône que PHILIPPE V. alloit abandonner, forcé par les malheurs de la *France* & de l'*Eſpagne* à renoncer à ſa Couronne. Ce projet excuſable, (nous parlons ici d'après les idées de l'Editeur), & plus pratiquable qu'on n'a penſé, fut chargé dans l'eſprit des peuples des plus noires couleurs; on crut voir une uſurpation odieuſe, où l'on ne devoit voir que l'activité, le courage, & la juſte ambition d'un Prince qui ſe ſentoit digne de porter un ſceptre auquel il avoit des droits, & que celui qui en étoit en poſſeſſion voyoit échaper de ſa main. Toutes les meſures qu'on prit portoient ſur ce fondement; mais les faux bruits qu'elles firent naître, doivent apprendre aux Princes, combien leurs démarches exigent de circonſpection, & aux Amateurs de la vérité, quelle défiance on doit avoir pour des rumeurs populaires qu'une malignité aveugle produit presque toujours, & qui ne ſont autoriſées que par l'ignorance & la crédulité.

A ces deux Articles près où l'Editeur prétend

Digitized by Google

tend que l'Auteur à montré plus de Zèle que de lumière, on le trouve par-tout exact dans les détails, judicieux dans les raisonnemens, sevère dans ses jugemens, moins instruit cependant des affaires étrangères que de celles de sa Nation, plus homme d'état que militaire, & aïant mis malheureusement dans son Ouvrage plus de détails de guerre que de politique. On s'est donné la liberté de supprimer dans la Traduction les rélations de siéges, de combats, de marches, qui n'ont pas un raport direct au feu Roi d'*Espagne*. C'est ce qui a obligé de substituer le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire d'Espagne*, &c. à celui de *Commentaires sur la Guerre de Succession d'Espagne*, & *Histoire de son Roi* PHILIPPE V. *le courageux*, que porte cet Ouvrage dans l'Original.

On apprendra assez exactement en suivant le fil de ces Mémoires à connoître la source des troubles qui ont désolé les plus belles Provinces d'*Espagne* dans le cours de la guerre de succession; troubles qui portèrent ce grand Royaume sur le penchant de sa ruïne, & lui firent des playes qui saigneroient peut-être encore aujourd'hui sans les sages principes qui conduisent actuellement le Ministère *Espagnol*, & que le dernier Règne tumultueux & guerrier ne put pas suivre dans une certaine étenduë, quoiqu'il les ait tous apperçus & essayés.

Les faits particuliers ont plus d'attraits pour bien des Lecteurs que les évènemens publics. Ils trouveront de quoi se satisfaire ici. Le Mar-

Marquis de S. *Philippe* dévoile quantité de choſes qui ſe ſont paſſées dans l'intérieur de la Cour, & dans le Sanctuaire du Gouvernement. Jamais aucune Cour n'a peut-être plus fourni de matière à la curioſité avide de petits faits; jamais Hiſtoire n'a mieux fait connoître quels ſecrets & foibles reſſorts font mouvoir ces importans deſſeins, qui en impoſent preſque toujours aux hommes.

Cette Traduction eſt accompagnée de quelques Pièces originales, dont l'Editeur garantit l'autenticité. Les plus importantes ont rapport à l'abdication de PHILIPPE V. qui ſeul entre les Rois qui ont abdiqué, ne s'eſt pas répenti d'une action que ſuit toujours une ſecrète amertume. On donne auſſi un Extrait de la Loi paſſée à *Madrit*, le 10. Mai 1713. dans les *Cortez*, ou Etats Généraux, aſſemblés pour recevoir la rénonciation de PHILIPPE V. à ſes droits ſur la Couronne de *France*. Cette Loi règle l'ordre de ſucceſſion qui ſera deſormais ſuivi en *Eſpagne*; & elle établit un ſage tempérament entre la Loi Salique & l'ancien uſage de Caſtille, auquel la Maiſon de *Bourbon* doit cette Couronne.

Ces Mémoires commencent à la Paix de *Ryswick* en 1699. & vont jusqu'à celle de *Cambrai* en 1725. Nous allons tirer du Tome III. quelques particularités ſur le fameux Cardinal *Alberoni*. Elles ſuffiront pour mettre le Lecteur au fait du plaiſir que la lecture de ces Mémoires eſt capable de procurer.

Jules Alberoni, fils d'un ſimple Jardinier, ſer-

Digitized by Google

ſervoit en quelque ſorte d'Aumônier au Duc *de Vendôme* pendant qu'il commandoit les Armées *Françoiſes* en *Italie*. Il s'étoit introduit auprès de ce Prince par la connoiſſance qu'il avoit de la Langue *Françoiſe*; ayant été lui parler pluſieurs fois de la part de l'Evêque de *Borgo San Domino*, pour obtenir quelque diminution aux contributions que le païs devoit fournir. Il plût au Duc par la grande liberté de ſes diſcours; il le prit à ſon ſervice, & lui donna bientôt une très-grande part dans ſes bonnes graces. La première occaſion d'en parler ſe préſente en raportant une brouillerie qui ſurvint entre le Comte d'*Aguilar* & le Duc de *Vendôme* en 1711. dans la guerre de *Catalogne*; brouillerie qu'*Alberoni* fomentoit.

Il ne reparoît qu'en 1714. chargé des affaires du Duc de *Parme* à la Cour d'*Eſpagne*. Depuis la mort du Duc de *Vendôme*, qui lui avoit procuré une penſion de 4000. Ducats ſur l'Archevêché de *Valence*, *Alberoni* s'étoit retiré chez le Marquis *Caſali*, Miniſtre de *Parme*, qui lorsqu'il repaſſa en *Italie*, laiſſa les intérêts de ſon Maître entre les mains de l'Abbé. Celui-ci qui n'étoit pas mal avec la Princeſſe *des Urſins*, ſollicita le mariage du Roi avec la Princeſſe de *Parme*, qui s'accomplit en effet. Auſſi-tôt après ſa concluſion, *Alberoni* fut revêtu de la qualité d'Envoyé Extraordinaire du Duc de *Parme*, & honoré du titre de Comte par ſon Souverain.

Il joignit la jeune Reine à *Pampelune*, & la confirma dans la penſée qu'il étoit impoſſible de

Digitized by Google

de souffrir plus longtems la Princesse *des Ursins* à la Cour; lui représentant librement en qualité de Ministre du Duc son *Oncle*, qu'elle ne seroit jamais tranquille avec cette femme; en quoi il travailloit pour lui-même, espérant que l'éloignement de cette Princesse lui procureroit une entrée plus libre dans l'appartement de la Reine, & que son crédit en augmenteroit. La scène qui se passa immédiatement après, mérite d'être raportée dans les propres termes de l'Auteur.

„ La Reine prévenuë de ces idées, arriva à „ *Xadraque*, où elle trouva la Princesse *des* „ *Ursins*, qui après les premiers respects lui „ dit, qu'elle arrivoit trop tard dans une nuit si „ froide & qu'elle n'étoit pas mise à la mode. „ La Reine choquée de la manière dont la Prin- „ cesse lui faisoit une leçon qui lui parut dé- „ placée, ordonna à haute voix au Comman- „ dant des Gardes du Corps qui l'escortoit, „ d'éloigner cette folle de sa présence, de la „ mettre dans un Carosse, & de la conduire „ hors des terres d'*Espagne*. La Princesse „ eut besoin de beaucoup de force d'esprit pour „ soutenir ce coup, & la Reine encore plus, „ pour avoir osé le tenter, avant même d'avoir „ vu le Roi. On lui obéït sur le champ sans „ attendre le jour; & dans la nuit la plus froi- „ de d'un hyver très-rigoureux, on conduisit „ la Princesse dans son propre Carosse par des „ chemins fort incommodes jusqu'à la frontière „ d'*Espagne*, escortée d'une garde qu'on lui don- „ na. Ainsi sortit d'*Espagne* comme prisonnière „ celle qui étoit venuë dans l'éclat & dans la pom-

„ pe

„ pe d'une *Camerera-Major*, Gouvernante du „ Prince des *Aſturies* & des Infans.

„ Nul évènement ne cauſa en ce ſiècle plus de „ ſurpriſe & d'étonnement. On ignore ce que „ le Roi en penſa: quelques-uns prétendirent „ que cela s'étoit fait de concert avec lui; mais „ il ne nous convient pas d'entrer dans ces „ myſtères, pour ne pas tirer le rideau ſur les „ ſecrets que la majeſté du Thrône veut tenir „ cachés. Ainſi nous laiſſerons le fait douteux, „ ſans décider ſi le Roi en eut connoiſſance, & „ ſi la Reine déjà prévenuë contre la Prin- „ ceſſe, prit ce prétexte pour l'éloigner, ou ſi le „ Diſcours de la Princeſſe des *Urſins* y eut „ quelque part. D'autres aſſurèrent que ſon „ éloignement étoit l'effet d'une diſpoſition du „ Roi de *France*, qui s'y étoit déterminé par „ les conſeils du Cardinal *del Giudice*; & quel- „ ques-uns crurent auſſi que le Duc de *Parme* „ n'en étoit pas ignorant: pour nous, notre „ avis eſt que cet orage ſe forma à *S. Jean-pied-* „ *de port*. La Reine informa auſſitôt le Roi „ de ce qui venoit d'arriver: elle lui envoya „ enſuite l'Abbé *Alberoni*, & arriva enfin à „ *Guadalaxara*, où elle fut reçuë par le Prince „ ſon Epoux avec les plus grandes marques de „ tendreſſe. Le Roi approuva ce qui s'étoit „ fait, ordonnant que la Princeſſe *des Urſins* con- „ tinuât ſon voyage juſqu'à ce qu'elle fût ſor- „ tie d'*Eſpagne*, & que l'on remît à ſon E- „ cuyer ſes meubles, ſes bijoux, ſes pa- „ piers, & tout ce qu'elle avoit laiſſé à *Ma-* „ *drit*."

Digitized by Google

La Maiſon qui avoit ſuivi la Reine jusqu'à la frontière, étant retournée en *Italie*, elle fut obligée de voir plus particulièrement *Alberoni*, à qui la fortune fournit cette occaſion favorable, de s'élever à la plus haute fortune. Appuié de la faveur de la Reine, il gagna auſſi les bonnes graces du Roi. Il inſtruiſit cette Princeſſe des moyens les plus propres pour captiver la bienveillance de ſon Epoux, en quoi elle réüſſit parfaitement; elle accompagnoit toujours le Roi à la chaſſe, où elle tiroit avec ſuccès; & en s'accommodant au goût de ce Prince, elle ne faiſoit rien qui ne fût très-conforme à ſes inclinations.

Alberoni faiſoit ainſi des progrès rapides dans la faveur, au point que peu après ſon entrée à la Cour, le Prince *de Cellamare* lui fut redevable de la charge de Grand Ecuyer de la Reine, qu'il obtint par ſon crédit. De peur que quelque homme d'un eſprit élevé, & inſtruit du manége de la Cour, ne s'introduiſît dans les bonnes graces de la Reine, il lui fit donner pour Confeſſeur *D. Domingo Guerra*, homme retiré & ſans ambition, & d'une vie exemplaire, mais dont le mérite parut à tout le monde trop borné pour qu'il fût en état de remplir un poſte de cette importance.

Etant entré dans le ſecret du Gouvernement, *Alberoni* repréſenta vivement au Roi l'injuſtice qu'on lui avoit faite en *France* de ne pas l'appeller à la Régence, puiſqu'il étoit premier Prince du ſang, & héritier préſomptif de la Couronne. Ce furent là les premiers fondemens de

de la haine du Duc Régent contre *Alberoni*, qui fut depuis si préjudiciable à l'*Espagne*. Cet Abbé ne détournoit pas non plus le Roi de ses desseins sur l'*Italie*, & sembloit lui chercher partout des ennemis. Le Cardinal *del Giudice*, jaloux de la part qu'il avoit au Gouvernement, s'opposoit à la plupart de ses projets. L'Abbé de son côté songeoit déjà aux moyens d'éloigner le Cardinal que le Roi avoit chargé de l'éducation du Prince des *Asturies*. Il insinuoit à la Reine qu'il inspiroit au Prince son Elève, de l'éloignement pour sa personne. Ces soupçons empêchèrent le Cardinal d'obtenir la confiance de cette Princesse, qu'il travailla vainement à desabuser.

Lorsque la Reine eut un fils, elle pensa fortement à le faire substituer aux Souverainetés de *Parme* & de *Toscane*, & regardant cette entreprise comme devant être plutôt l'Ouvrage d'une négociation conduite avec adresse qu'une suite des droits du sang; elle s'imagina que l'Abbé *Alberoni* étoit l'homme le plus propre à faire réüssir cette importante affaire. L'opinion qu'elle avoit de sa capacité, lui facilita les moyens d'entrer dans tous les détails du Gouvernement, & *Alberoni*, qui avoit beaucoup d'esprit, profita habilement de cette occasion, pour flater la Reine des plus grands établissemens en *Italie*. Le Roi donna dans ce projet: il voulut qu'*Alberoni* le conduisît suivant ses vuës, & comme il étoit enchaîné à beaucoup d'autres affaires, il le laissa insensiblement le maître de tout.

Digitized by Google

Aïant trouvé occaſion de rendre des ſervices au Pape, & de ſe lier étroitement avec le Nonce *Aldrovandi*, celui-ci lui mit en tête l'ambition de devenir Cardinal. *Alberoni* ne fut pas fâché de cette propoſition, & engagea le Nonce à en parler lui-même à la Reine, qui ſur le champ ſe chargea avec joye de la réüſſite. Il eſt vrai que le Pape en reçut les premières ouvertures avec une eſpèce de mépris; & que le Cardinal *del Giudice* paroiſſoit un obſtacle à ce deſſein. *Alberoni* commença par ſe débarraſſer de celui-ci, en le faiſant dépouiller de l'emploi de Gouverneur du Prince des *Aſturies*, que l'on donna au Duc *de Poſoli*. Le Cardinal piqué envoya ſa démiſſion de la charge de Grand-Inquiſiteur; elle fut reçuë, & auſſitôt D. *Joſeph Molinez*, Doyen de la Rotte, fut nommé Inquiſiteur-Général. Celui-ci aïant donné quelques ſujets de plainte au Pape, auquel *Alberoni* vouloit complaire en tout, perdit ce poſte; il fut conféré au Cardinal *Aquaviva*, qui depuis ce tems-là s'intéreſſa à la fortune d'*Alberoni*, qu'il étoit forcé de ménager, & s'éloigna entièrement du Cardinal *del Giudice*.

Un coup de politique ſingulier d'*Alberoni* fut de faire partir le Nonce *Aldrovandi* pour *Rome* ſans ordre ni permiſſion, pour traiter de bouche avec S. S. des moyens d'appaiſer pluſieurs différens qui étoient ſurvenus, & faire ſentir au Pontife que la voye la plus ſûre & la plus prompte étoit d'accorder le Chapeau à *Alberoni*. Il s'en falut peu que le Nonce ne reçût ordre de

Digitized by Google

de ne pas entrer dans *Rome*; cependant il y entra & fut écouté. Le Pape le renvoya à *Madrit*, où il fut bien reçu parce qu'il apportoit des nouvelles favorables de la promotion desirée. *Alberoni*, enyvré d'ambition, ne pensa plus qu'à ses intérêts, travaillant cependant à gagner chaque jour de plus en plus la confiance du Roi, éloignant, autant qu'il lui étoit possible, toutes les personnes en place qui lui déplaisoient, & se réservant la connoissance des affaires les plus importantes. Comme d'un autre côté la santé du Roi se trouvoit alors fort chancelante, il abandonnoit volontiers tout le soin du Gouvernement à *Alberoni*, qui, sans être premier Ministre, en faisoit toutes les fonctions. Il conduisoit toutes ses manœuvres avec un art merveilleux & un secret impénétrable; & il vint à bout d'allumer le feu de la guerre, sans qu'on pût l'en accuser.

Enfin, dans un Consistoire tenu le 12. Juillet 1717. le Pape résolut de créer l'Abbé *Alberoni* Cardinal, sur les instances reïtérées, disoit-il, du Roi Catholique, que le Cardinal *Aquaviva*, & le Nonce *Aldrovandi* renouvelloient incessamment, & en reconnoissance des services qu'*Alberoni* avoit rendu à l'Eglise, des secours qu'il avoit fait donner aux *Venitiens*, de ceux qu'il promettoit encore, & de l'accord qu'il avoit procuré entre les Cours de *Rome* & de *Madrit*. Le Cardinal *del Giudice* qui étoit présent à cette harangue, poussé par la haine qu'il portoit à *Alberoni*, ou par un principe de conscience, comme il l'assura, ne voulut jamais con-

Digitized by Google

sentit à sa promotion, & fit une satyre sanglante de la conduite du nouveau Cardinal, qui fut à peine revêtu de la pourpre, qu'il devint violent & despotique. Il étoit naturellement impétueux; & fûr de la faveur du Roi & de la Reine, il se rendit odieux à toute l'*Espagne*, parce qu'outre qu'il se laissoit conduire au premier mouvement, il étoit opiniâtre & entêté dans ses sentimens enforte que, depuis que *Philippe* étoit sur le Trône, l'*Espagne* n'avoit point encore éprouvé de Gouvernement si dur, & où l'on fît si peu d'attention au bien général du Royaume. Ces violences ne parvenoient point aux oreilles du Roi, car personne ne se hazardoit de lui parler d'*Alberoni*, qui ne laissoit approcher de ce Prince que ceux qui lui plaisoient, leur dictant même ce qu'ils devoient dire, & ôtant aux Tribunaux la connoissance de toutes les affaires.

Nous ne ferons point à présent l'Histoire de son Ministère; cela nous méneroit trop loin, & elle est bien connuë. Il est certain qu'il fit voir jusqu'où pouvoient aller les forces de la Monarchie *Espagnole*, lorsque ses finances seroient bien administrées; & il est hors de doute qu'aucun Roi d'*Espagne* n'a jamais pu faire en aussi peu de tems une dépense aussi excessive, & cela sans charger les peuples d'aucun nouvel impôt. Mais *Alberoni* crut que rien ne pouvoit lui résister; son orgueil étoit même flatée de se voir en butte à la colère des Puissances, & de figurer sur le Théatre du monde. La vanité qu'il avoit d'en sçavoir plus que tous les autres

en-

enſemble, ne lui permettoit d'écouter que peu de gens, ou plutôt l'empêchoit d'écouter perſonne. Son bonheur ſurpaſſant ſes eſpérances, il s'abandonna à la pernicieuſe envie d'illuſtrer ſon nom, avec d'autant plus d'ardeur qu'il en ſentoit toute l'obſcurité; & il s'imaginoit par là avoir trouvé la voye la plus infaillible, pour arriver au comble de la gloire, & pour y porter en même tems le nom de la Nation *Eſpagnole*.

A force de mauvais ſuccès, le Roi comprit qu'*Alberoni* l'avoit embarqué dans des entrepriſes dont il ne pourroit ſe tirer avec honneur; & dès-lors il commença à avoir de l'éloignement pour ce Miniſtre, qui remarquant quélque changement dans la conduite du Roi à ſon égard, chercha à s'appuïer de la faveur de la Reine. Mais cette Princeſſe commençoit de même à ſe laſſer de ſoutenir l'autorité deſpotique de cet homme, qu'elle ne pouvoit s'empêcher de mépriſer intérieurement à cauſe de la baſſeſſe de ſa naiſſance. Le Cardinal qui voyoit tout le monde conjuré contre lui, fit face tant qu'il put, aux menaces de la fortune, & s'efforça de la fixer. Cependant il ne remédioit point aux déſordres du Gouvernement; & jamais on n'a vu régner tout à la fois autant de confuſion & de tyrannie. Auſſi la fidélité conſtante des *Eſpagnols* ne parut-elle jamais avec plus d'éclat. Ils réconnoiſſoient qu'ils avoient moins ſouffert des fureurs d'une guerre ſi longue qu'ils avoient eſſuïée, que des violences de cet Etranger.

Les dangers augmentant tous les jours, *Al-*

beroni, qui étoit naturellement fort soupçonneux, vivoit dans des défiances continuelles, & mettoit tous ses soins à empêcher que personne ne parlât au Roi. Il songeoit à se retirer de lui-même, mais il ne savoit où. Pendant ces irrésolutions, il reçut le 5. Decembre 1719. un Ordre écrit de la main du Roi, de sortir de *Madrit* en huit jours, & des terres d'*Espagne* en trois semaines, avec défense de se mêler desormais en rien de ce qui concernoit le Gouvernement, & de paroître à la Cour, & en tout autre lieu, où le Roi, la Reine, ou un Prince de la Maison Royale pourroit se rencontrer.

Ce coup irrita d'autant plus l'orgueil du Cardinal, qu'il s'y étoit moins attendu. Il se flatoit que, supposé qu'on pensât à l'éloigner des affaires, sa chûte seroit plus honorable. Il demanda la permission de parler une fois au Roi, ou à la Reine, mais on la lui refusa: il obtint seulement celle d'écrire. Plusieurs ont cru que le Roi ne lut pas sa lettre, & qu'il se contenta de lui faire dire d'obeïr. On lui ordonna de remettre les papiers & les fonds qu'il avoit en main; mais il ne fit guères à cet égard que ce qu'il voulut. Le gros de la Nation regarda le jour auquel il quitta l'*Espagne*, comme le plus heureux qu'elle eut jamais vu, mais il ne laissoit pas d'y avoir bien des gens qui pensoient tout différemment, & qui prétendoient que la disgrace d'*Alberoni* étoit une grande perte pour la Monarchie, le Roi se trouvant privé d'un Ministre qui n'avoit d'autres vuës que le bien de

Digitized by Google

de ſon ſervice, le recouvrement des domaines qu'il avoit perdus, & la gloire de ſes armes; enſorte qu'il leur paroiſſoit qu'on n'auroit pas dû l'éloigner des affaires dans ces circonſtances. On ne ſauroit du moins lui refuſer la gloire d'avoir vu les trois plus grands Ennemis que l'*Eſpagne* eût alors, qui étoient l'Empereur, le Duc d'*Orleans* & l'*Angleterre*, conſpirer à l'en faire ſortir: ce qui fit dire aux *Eſpagnols* qui lui étoient affectionnés, que ces trois Puiſſances n'en agiſſoient pas ainſi pour le bien de la Nation, quoique l'Empereur, le Roi *George*, & le Régent, aſſuraſſent que ſon éloignement étoit néceſſaire pour la conſervation de la Paix.

ARTICLE VI.

G. F. MEYERS Verſuch einer Erklärung des Nachtwandelns.

c'eſt-à-dire,

ESSAI *ſur les Somnambules*, *par* M. G. F. MEYER, Profeſſeur Ord. en Philoſophie &c. *Membre de L'Acad. Roi. des Sciences de* Berlin. *Halle* 1758. *in octavo*, pp. 7[illegible].

Le ſommeil & la veille ſont deux états du corps & de l'ame que l'on croit connoître parfaitement; on s'endort & on s'éveille une fois

Digitized by Google

au moins toutes les vingt-quatre heures, & il y a bien des gens qui trouveroient fort ridicule qu'on leur demandât sérieusement ce que c'est que dormir ou veiller. Il ne faut donc pas s'aviser de vouloir approfondir ces idées pour décider ensuite la question. Si un Somnambule dort ou veille: peut-il y avoir là-dedans la moindre difficulté? On n'est pas moins accoutumé à regarder la négation d'un de ces deux états, comme l'affirmation de l'autre; ne pas dormir c'est nécessairement veiller, & ne pas veiller c'est évidemment dormir; il y auroit même de l'absurdité à supposer un troisième état possible, mitoyen entre le sommeil & la veille: & quelque difficulté que l'on trouve également à admettre qu'un Somnambule dort, ou à croire qu'il veille, il vaut mieux les franchir toutes, que d'oser se figurer que peut-être il ne dort ni ne veille.

Il est très-pardonnable au peuple de penser de cette manière, parce qu'il lui est très-naturel de penser mal: mais un Philosophe doit toujours être en garde contre les opinions vulgaires: il doit se défier des idées qui paroissent les plus claires, sur-tout lors qu'il ne sauroit adopter les sentimens généralement reçus, sans s'embarasser dans des difficultés insurmontables. C'est ce qui a engagé M. *Meyer* à s'ouvrir une nouvelle route dans la brochure qui a pour titre, *Essai sur les Somnambules*; il a cru remarquer qu'on n'avoit pas suffisamment déterminé les idées du sommeil & de la veille; il s'est apperçu qu'on regarde mal-à-propos ces deux états com-

Digitized by Google

comme les seuls états possibles de l'ame & du corps ; & les recherches qu'il a faites à cette occasion, l'ont conduit à une explication fort naturelle de ce que les Somnambules nous présentent de plus embarassant. Voici à-peu-près le précis de ses idées.

Une legère attention sur soi-même suffit pour déterminer les caractères principaux de la veille & du sommeil. 1. Un homme qui veille, & dont les organes sont bien constitués & bien disposés, apperçoit, ou peut appercevoir, s'il le veut, tous les objets qui se trouvent dans la sphère de ses sens. Il faut entendre par là les objets qui par leur nature & leur proximité font assez d'impression sur les organes des sens, pour réveiller des idées claires dans l'ame. 2. Dans la veille les sensations qui viennent du dehors sont en plus grand nombre, & ont plus de clarté & plus de force que toutes les autres idées de l'ame ; à moins que par un effort volontaire d'attention, nous ne renversions cet ordre. 3. Les organes des sens sont dipposés comme ils doivent l'être pour transmettre avec clarté les perceptions extérieures à l'ame. 4. Les organes des mouvemens volontaires, comme les muscles & les nerfs, sont toujours prêts à exécuter les volontés occasionnées dans l'ame par les impressions des objets externes, ou par une détermination réfléchie.

Le profond sommeil est la situation directement opposée à celle de la veille parfaite ; dans cet état 1. on n'apperçoit avec clarté aucun des objets du dehors, de ceux-là même qui sont dans

dans la sphère la plus prochaine de l'activité des sens; 2. toutes les autres idées de l'ame sont également confuses; 3. les organes des sens sont absolument incapables de transmettre au cerveau aucune perception; 4. les mouvemens volontaires cessent entièrement.

La veille parfaite est donc cet état de l'homme, dans lequel il dispose pleinement de ses organes, & conformément aux sensations claires qui lui viennent du dehors; autant que la nature de son corps individuel & de son ame donnée le permet. Le sommeil parfait est au contraire cet état dans lequel l'homme le plus sain & le mieux constitué, ne sauroit appercevoir clairement aucun objet extérieur, ni produire aucun mouvement volontaire de son corps. Ecoutons ici M. *Meyer*.

„ Entre la veille parfaite & le profond sommeil il y a plusieurs états mitoyens, qui, „ quoique différens de l'un & de l'autre, en approchent & leur ressemblent. Alors l'ame „ apperçoit avec clarté quelques-uns des objets „ qui sont hors d'elle: mais ces idées n'ont cependant pas le même degré de distinction „ qu'elles ont dans la veille parfaite. Les nerfs „ & tous les autres organes des sensations & des „ mouvemens volontaires, ne sont pas disposés de manière à transmettre au cerveau dans „ le même degré de clarté le même nombre de „ sensations, & à produire avec la même force „ le même nombre de mouvemens volontaires „ que dans la veille; mais ils reçoivent cependant quelques impressions quoique foibles, &

„ ils

„ ils produiſent quelques mouvemens ſpontanés.
„ Pour abréger, je nommerai cet état *le Som-*
„ *me* : l'expérience ne permet pas de douter
„ qu'il n'y ait un ſemblable état de l'ame & du
„ corps, & le raiſonnement confirme dans cet-
„ te idée. La nature ne fait rien par ſaut. ....
„ Dans l'échelle des êtres les nuances ſont im-
„ perceptibles, & il en eſt de même des états
„ particuliers de l'homme & de chaque ſubſtan-
„ ce de l'Univers. La veille parfaite & le ſom-
„ meil profond ſont le jour & la nuit; & il eſt
„ parfaitement conforme aux règles de l'ordre
„ dans la Nature, d'admettre des états inter-
„ médiaires qui ne ſont ni l'un ni l'autre, &
„ que l'on peut comparer à l'aurore, ou au cré-
„ puſcule."

Un de ces états mitoyens c'eſt celui d'un homme qui rêve. Les ſonges naiſſent tous de quelque ſenſation plus ou moins foible, mais toujours claire jusqu'à un certain point; l'imagination travaille enſuite ſur ce fonds, & produit des rêves plus ou moins bizarres, ſelon que les ſenſations extérieures qui l'ont miſe en mouvement, étoient plus ou moins claires. Des ſenſations plus nombreuſes, occaſionnent auſſi des ſonges plus ſuivis, parce que l'imagination n'étant pas entièrement abandonnée à elle-même, ne fait pas des écarts auſſi violens. Lorsqu'elle eſt échauffée à un certain point, & que les organes propres aux divers mouvemens ſortent de cette profonde léthargie où ils étoient plongés; alors la crainte & le deſir, la joye & la triſteſſe, ſe manifeſtent au dehors par les diverſes agi-

ta-

tations du corps, qui en sont l'expression naturelle: on se remue, on change de situation, on se porte vers les objets dont on se croit environné, ou bien l'on cherche à s'en écarter, selon le point de vue sous lequel ils se présentent. Il y a même des gens qui parlent en rêvant, qui expriment avec vivacité l'état dans lequel ils se trouvent, qui demandent du secours s'ils se trouvent en danger, & qui se jettent hors de leur lit pour l'éviter, ou pour se rapprocher des objets agréables que leur imagination leur présente. C'est ainsi que l'ame sort de l'état du profond sommeil, & se rapproche par des dégrés insensibles de celui de la veille parfaite.

Ne pourroit-on pas dire que les Somnambules ont des rêves qui surpassent en force & en clarté les rêves ordinaires; que des sensations plus nombreuses & plus distinctes mettent toutes les facultés de leur ame dans un très grand mouvement, & que leur corps, dans un état approchant de la veille parfaite, se trouve naturellement disposé à suivre les impressions, que lui communiquent les objets dont l'ame est remplie, & les mouvemens que ces objets y produisent? Ne pourroit-on pas admettre que, sans être entièrement éveillés, ils voyent néanmoins certains objets, dont ils s'approchent ou s'éloignent, selon que la connoissance qu'ils en ont, les y détermine? Et dès-lors n'est-il pas naturel, que, n'étant frappés que par quelques-uns des objets qui sont dans la sphère la plus prochaine de leurs sens, ils fassent bien des choses,

Digitized by Google

ſes, dont une attention réfléchie, & une vue diſtincte du total des objets qui les environnent, les rendroient incapables?

Pour appliquer ces principes aux actions particulières des Somnambules, & faire ſentir par des exemples la juſteſſe de ces ſuppoſitions, il faudroit entrer dans un long détail, & copier le Livre entier de M. *Meyer*; voilà les principes d'où il part, & c'eſt dans ſon Ecrit même que l'on doit chercher une explication ultérieure des différens phénomènes ſurprenans que nous préſentent les Somnambules.

ARTICLE VII.

Der Tod Adams. Ein Trauerſpiel, c'eſt-à-dire,

La Mort d'Adam. Tragédie, à Copenhague & à Leipſig. *Chez* Frideric Chriſtian Pelt, 1757. *in octavo*, pp. 72.

Le nom d'un des plus célèbres Poëtes de l'Allemagne, (M. *Klopſtock*, Auteur du *Meſſie*,) qui ſe trouve à la fin de la Préface de cette Pièce, eſt très-propre à piquer la curioſité des Lecteurs, & à les prévenir avantageuſement: cependant il n'ôte pas à la Critique, renfermée, comme elle doit toujours l'être, dans les bornes de la décence, ſes juſtes droits, ou

Digitized by Google

ou plutôt elle l'invite à les exercer, puisque ce sont précisément les Ecrits des Auteurs distingués dont il importe le plus de se faire de justes idées, parce que leur exemple, s'il étoit dangereux, le seroit beaucoup plus que celui des Ecrivains vulgaires.

Mais, pour juger équitablement M. *Klopstock*, il faut le faire d'après ses vuës, telles qu'il les expose dans sa Préface. Il la commence par remarquer que les beautés des Pièces Tragiques se raportant ordinairement aux mœurs & aux usages des Nations, beaucoup plus qu'à la simplicité de la Nature, cela les empêche de plaire universellement. Le Théatre d'un Peuple n'est point accommodé au goût d'un autre Peuple; *Iphigenie* n'est pas faite pour être jouée à *Londres*, ni *Hamlet* pour occuper la scène à *Paris*. Cela vient de ce que chaque Poëte chargeant trop les mœurs de ceux qu'il introduit dans ses Drames, pour les accommoder au génie & au goût des Spectateurs, il les éloigne d'autant plus de la Nature, source unique des beautés réelles & universelles. On a beau faire effort pour se mettre à la place & dans les circonstances de ceux que les Acteurs représentent; la supposition est trop violente, & la peine qu'elle coûte détruit le plaisir que les beautés de la composition seroient d'ailleurs propres à procurer. C'est un faux Coloris, qui diminuë beaucoup le prix du plus beau Tableau.

C'est en faisant ces réflexions que M. *Klopstock*, s'est déterminé à remonter jusqu'à la source du Genre-humain, & à chercher dans les pre-

Digitized by Google

premiers habitans de la Terre les Acteurs de ſa Tragédie. Il s'arrête pour répondre à l'objection priſe de ce qu'on ne doit pas tirer de l'Ecriture Sainte les perſonnages d'une Pièce de Théatre. Quoi donc! dit-il, ces grands Hommes dont la Bible nous raconte les actions, ne ſeroient-ils pas auſſi dignes de paroître devant nous, & d'occuper notre attention, que ces grands Hommes du Paganiſme? *Salomon* ne vaudroit-il pas *Titus*? Il eſt vrai que l'on ne pourroit ſans une eſpèce de profanation repréſenter ſur le Théatre des évènemens qui tiennent aux grands myſtères de la Religion, ou mettre dans la bouche des Acteurs des doctrines ſacrées d'une certaine profondeur: & à cette occaſion l'Auteur dit que, malgré toutes les beautés de *Polyeucte*, il ſouhaiteroit que ſon illuſtre Auteur ſe fût abſtenu d'y inſérer quelques endroits qui concernent les plus hautes Verités du Chriſtianiſme. „ On peut, continuë M. *Klopſtock*, regarder la Religion ſous deux points „ de vuë principaux. Elle a des notions générales & préliminaires, qui ſont comme „ l'entrée & le veſtibule du Sanctuaire. Ce „ qui ſe raporte à ces notions, conſerve, ſi „ j'oſe ainſi dire, encore un certain air de mondanité. Mais il s'y trouve en même tems un „ ſublime ſi élevé, tant de choſes qui nous offrent la Nature dans toute ſa grandeur & ſa „ beauté, que je ſuis tout-à-fait ſurpris que „ nous n'aïions qu'une *Athalie*."

Sur quoi eſt fondé l'uſage qui a décidé qu'on ne pouvoit entretenir les hommes de ſujets aus-

si graves que le sont ceux de la Religion, que dans de certains jours, qui soient des Dimanches, ou des fêtes, & que dans certains lieux consacrés qu'on nomme Temples, ou Eglises? On paroît insinuer ici, sans le dire formellement, que c'est un préjugé, une erreur vulgaire. Cependant il y a de bonnes raisons à alléguer pour justifier cette défense de faire passer les objets de la piété de la Chaire au Théatre. Celui-ci offre bien des idées accessoires, qui ne pourroient qu'affoiblir le respect pour la Religion. On y voit souvent représenter d'autres Pièces, qui, quand même elles ne seroient pas indécentes, sont du moins profanes, & remplies de passions mondaines, & surtout de cet Amour, qui est le mobile ordinaire des Actions Dramatiques. Après cela les Acteurs & les Actrices ne mènent généralement parlant pas une vie assez réglée pour qu'on puisse être édifié d'entendre sortir de leur bouche les expressions consacrées par nos Saints Livres. On sçait le mauvais effet des Sermons, & même d'autant plus qu'ils sont éloquens & touchans, dans la bouche d'un Orateur qui, suivant l'expression ordinaire, ne prêche pas par sa vie. Ce n'est donc guères que dans l'Isle de *Lampadouse*, (*a*) qu'on peut ériger avec succès le Théatre à côté de la Chaire, ou même abattre celle-ci pour y substituer le premier.

Quoi-

(*a*) Voyez *le fils Naturel* de M. *Diderot*, si heureusement imité du *Véritable Ami* du Docteur *Goldoni*.

Quoiqu'il en soit *la Mort d'Adam* n'a pas été faite pour être jouée; son Auteur le déclare positivement. Mais il croit que quand un Ecrivain a de bonnes raisons pour diviser en Actes & en Scènes un évènement dont il veut rendre le narré plus frappant; on ne doit pas lui refuser ce privilège, & l'arrêter en quelque sorte au passage, en lui reprochant qu'il n'a pas rempli parfaitement l'idée qu'on attache pour l'ordinaire au titre de Tragédie qu'il a donné à sa Pièce. C'est-là desarmer tout d'un coup la Critique, qui auroit eu en effet beau jeu, si M. *Klopstock* en donnant à sa Pièce le titre de *Tragédie*, avoit voulu la faire passer en effet pour une Pièce assujettie aux règles de ce genre Dramatique. Il ne reste d'autre objet d'examen & de critique dans *la Mort d'Adam*, que les convenances entre les discours qu'on met dans la bouche des Interlocuteurs, & les idées sous lesquelles on a coutume de se représenter les personnages qui paroissent ici sur la Scène. Elles sont assez bien observées; mais on peut dire qu'il régne un pathétique trop continu dans cette Pièce, qui affoiblit l'impression que ce même pathétique distribué avec moins de profusion auroit pu produire. Bornons-nous dans le reste de cet Extrait, à donner une courte Analyse de ces Dialogues tragiques

Les Acteurs sont *Adam*, *Caïn*, *Seth*, *Heman*, un des plus jeunes fils d'*Adam*, *Sunim*, le cadet de ces fils, *Eve*, *Selima*, petite-fille d'*Adam*, trois Mères qui viennent présenter leurs enfans pour la première fois à *Adam*. *L'An-*

Digitized by Google

ge de la Mort. La scène est une Cabane dans le fonds de laquelle *Adam* a un Cabinet, où est l'Autel d'*Abel*, devant lequel il a coutume de faire ses devotions.

ACTE I.

Scène I. *Selima* fiancée à *Héman*, & pour laquelle on est occupé à faire la Couronne nuptiale, se livre aux douces idées dont cette journée la remplit, & en entretient son Oncle *Seth*. Celui-ci lui répond avec douceur, mais d'un air triste qui inquiète la jeune fille. Elle lui en demande la cause avec empressement: & *Seth*, après s'être fait un peu presser, lui dit qu'il a remarqué quelque changement dans la physionomie d'*Adam*, qui lui fait craindre qu'on ne le perde bientôt.

Scène II. *Adam* paroît. Il parle en homme fort ému, & envoye *Selima* cueillir des fleurs avec ses compagnes pour sa propre Couronne, afin de demeurer seul avec *Seth*.

Scène III. Il déclare à ce fils bien-aimé que ce jour est celui de sa Mort. *Seth* fait des exclamations douloureuses. *Adam* lui communique l'état intérieur de son Ame, les agitations dont elle est remplie dans l'attente de cette peine formidable à laquelle le péché l'a assujetti. Il lui dit que, lorsque sa condamnation fut prononcée par l'Eternel, l'Ange de la Mort l'avertit qu'il reviendroit lui dénoncer l'heure & le moment où la sentence devoit être exécutée. Les angoisses qu'il éprouve lui paroissent des avant-coureurs de cette terrible apparition. *Seth* le

Digitized by Google

le console de son mieux, & les mouvemens de la tendresse filiale sont fort bien exprimés.

Scène IV. *Adam* seul s'attendrit en pensant qu'il va se séparer de cette chère *Eve* avec laquelle il a été créé, & a passé tant de Siècles. Il craint l'extrême désolation dans laquelle sa Mort plongera tous les siens.

Scène V. *Seth* revient. *Adam* le charge d'empêcher que personne de sa famille ne rentre avant le Soleil couché, afin qu'il puisse mourir tranquillement. *Seth* lui représente que cela est impossible, & qu'il ne pourroit leur alléguer aucun prétexte spécieux pour les éloigner.

Scène VI. *Selima* trop inquiette pour s'absenter longtems, rentre pour voir ce que fait son Aïeul. *Adam* est touché de sa pâleur : il lui donne des marques de tendresse; mais il l'engage à se retirer encore, en lui disant d'aller attacher à un Ormeau qu'il aime beaucoup, une vigne dont cet arbre doit être orné.

Scène VII. *Adam* se retrouve avec *Seth*, & dit qu'il veut se creuser une fosse au pied de l'Autel d'*Abel*, afin que son corps y repose à côté de celui de ce cher fils. Sur ces entrefaites, les montagnes voisines s'ébranlent, & l'Ange de la Mort paroît, qui déclare à *Adam*, qu'avant que le Soleil se soit entièrement caché derrière une forêt de Cèdres qui est vis-à-vis, il entendra des rochers s'écrouler avec un grand fracas, & *mourra de mort*. *Adam* dit à l'Ange, qu'il est tout prêt à comparoître devant son Créateur & son Juge; & il le prie d'obte-

nir pour lui quelque adoucissement dans les détresses dont son Ame est saisie. Il se retire pour prier.

Scène VIII. *Seth* seul se livre aux mouvemens d'effroi & de douleur dont l'a rempli cette apparition dont il vient d'être témoin.

ACTE II.

Scène I. *Adam*, appuié contre l'Autel, considère sa fosse qu'il a creusée au pied, & la montre à *Seth*, en l'entretenant de la décadence qu'il sent dans tous ses organes, & des frayeurs de son Ame. Il lui dit d'ouvrir la Cabane du côté d'Eden, afin que ses yeux, avant que de se fermer, voyent encore dans l'éloignement, ce sejour de l'innocence & du bonheur, d'où le péché l'avoit chassé pour le conduire à la catastrophe sous le poids de laquelle il alloit succomber. *Seth* ouvre la Cabane, mais les yeux d'*Adam* trop affoiblis ne découvrent rien. Il s'avance appuié sur son fils, & se rappellant toutes les beautés des lieux vers lesquels se tournent ses derniers regards, il en fait une description poëtique. Il chancèle en parlant & pâlit d'une manière qui cause de vives allarmes à *Seth*. Celui-ci n'a pourtant d'autres idées des signes de la Mort, que celles que lui en avoit donné celle d'un jeune garçon, enlevé à la fleur de son âge, & dont on avoit caché la perte à *Adam*. *Seth* la lui apprend, & *Adam* se réjouit de ce qu'il trouvera encore un de ses enfans auprès d'*Abel*. *Peut-être*, ajoute-t-il, *que l'on m'a caché de même la mort de plusieurs autres.* Cela

là lui rappelle la vive inquiétude où il eſt depuis quelque tems pour *Sunim*, le plus jeune de ſes fils, qui s'étoit égaré ſans qu'on eût pu le retrouver. *Selima* revient.

Scène II. Cette aimable fille approche d'un air éperdu, en s'excuſant de ce qu'elle rentre ſitôt malgré la défenſe d'*Adam*. Mais elle vient de rencontrer un homme qu'elle n'a jamais vu, & dont l'air hagard & les yeux menaçans l'ont remplie d'effroi. Cet homme demande à parler à *Adam*. Celui-ci ſe le fait dépeindre plus exactement; & à une empreinte extraordinaire qu'il porte au front, reconnoît que c'eſt *Caïn*. Il juge que Dieu lui envoye cette dernière épreuve pour rendre ſa Mort encore plus douloureuſe. Il dit à *Seth*, qu'il tâche d'éloigner *Caïn*; mais que s'il n'en peut venir à bout, il le laiſſe entrer. Il fait auparavant fermer le Cabinet où eſt l'Autel d'*Abel*, afin que ce Meurtrier ne voye pas le ſang de ſon frère dont cet Autel eſt teint.

Scène III. *Selima*, qui en fermant cette porte a vu la foſſe, demande à *Adam* ce que c'eſt. Cela donne lieu à de nouveaux attendriſſemens. *Selima* embraſſe les genoux de ſon Aïeul, pour le conjurer de ne pas mourir. *Caïn* paroît.

Scène IV. Ce fils dénaturé inſulte ſon père ſur ſa pâleur. *Selima* s'effraye de plus en plus, & *Adam* la fait ſortir.

Scène V. *Adam* demande à *Caïn*, pourquoi il transgreſſe la défenſe qu'il lui avoit faite de ſe préſenter jamais devant ſes yeux? *Caïn* dit qu'il

Digitized by Google

vient pour se venger de lui. Et de quoi? De ce qu'il lui a donné cette vie malheureuse, qu'il a passée dans un état continuel de désespoir. *Seth* le conjure de respecter les cheveux blancs & la caducité de son père. *Caïn* demeure inflexible, & proteste toujours qu'il veut se venger. *Adam* lui demande quelle est donc cette vengeance qu'il se propose? *Je veux te maudire*, répond *Caïn*. *Adam* lui représente l'énormité de son action, & lui ouvrant le Cabinet, lui montre la fosse & l'Autel. *Caïn* appercevant le sang d'*Abel*, entre dans une agitation affreuse, & sort en tenant des propos semblables à ceux que les Poëtes Tragiques mettent dans la bouche d'*Oreste*, ou de quelque autre personnage furieux.

Scène VI. *Adam*, seul avec *Seth*, prie celui-ci de suivre *Caïn*, & de voir, s'il ne pourra point le calmer.

Scène VII. C'est un Monologue d'*Adam*, que l'excès de ses douleurs jette dans une espèce de tranquillité. Il apostrophe l'ame de son cher *Abel*, & s'entretient avec elle.

Scène VIII. *Seth* revient, qui dit qu'il a trouvé *Caïn* étendu par terre, qui lui a demandé de l'eau pour étancher sa soif dévorante, & qui le regardant ensuite avec des yeux d'où les larmes semblôient vouloir, mais ne pouvoir couler, lui a dit enfin: Adam *est mon père. Que Dieu lui pardonne, comme il m'a pardonné.* Cela tranquillise *Adam*, qui demande à *Seth*, si le Soleil est avancé dans sa course. Il l'entretient encore de sa Mort prochaine, & le charge d'instruire sa famille des dernières dispositions, des

der-

Digitized by Google

derniers sentimens où il le voyoit aux approches du trépas. Il parle de l'espérance du Rédempteur, comme de la seule qui le soutienne, & qui l'arrache à la condamnation qu'il avoit méritée. Il s'asseoit sur le bord de sa fosse, & semble prêt à expirer. *Seth* pousse des cris qui font sortir *Adam* de l'espèce de léthargie où il étoit tombé. Mais il y rentre bientôt. *Seth* voit venir *Eve* de loin.

ACTE III.

Scène I. *Eve* paroît d'un côté, & *Selima* de l'autre. Celle-ci est inquiette de l'état où *Eve* se trouvera en apprenant ce qui se passe. L'Epouse d'*Adam* s'étonne de la solitude & du silence qui règne dans la Cabane. Cependant elle ne soupçonne rien, & se livre à la joye que lui inspire le jour des Nôces de *Selima*.

Scène II. *Seth* arrive, & tremble d'instruire sa Mère du coup qui l'attend. *Eve* demande, où est *Adam*. On lui dit qu'il dort. Elle veut l'aller éveiller pour lui raconter divers sujets de joye dont elle veut lui faire part. On l'en empêche. Elle fait le recit du sort du jeune *Sunim*, qui, après s'être égaré, avoit été conservé comme par miracle, & qu'on venoit de retrouver heureusement. A quoi elle joint d'autres détails de famille, qui intéressent sa tendresse maternelle. *Seth* fait semblant d'y prendre part, mais son visage décèle une tristesse intérieure. *Eve* insiste à voir *Adam*, & on la conduit aux pieds de l'autel d'*Abel*.

Scène III. En l'y voyant couché, elle s'ima-

Digitized by Google

gne d'abord que c'eſt ſeulement la douleur pour la mort de ce cher fils, dont il a donné tant de fois les marques les plus vives, qui l'occupe encore. Mais la vuë de la foſſe l'embaraſſe. Elle demande ce que c'eſt; on ne ſçait que lui dire. Elle s'apperçoit enfin de la pâleur & de la reſpiration difficile d'*Adam*. *Seth* lui découvre tout, en lui racontant l'apparition de l'Ange de la Mort. *Adam* ſe réveille: il prend *Eve* pour *Selima*. Il croit entendre les rochers s'écrouler; mais *Seth* lui dit que cela n'arrive pas encore. *Eve* dit des choſes infiniment touchantes à *Adam*. Elle demande ſi l'Ange de la Mort ne l'a pas nommée auſſi, & ne veut point le laiſſer mourir, ſans mourir avec lui. *Adam* la conjure de ne pas lui déchirer le cœur, & lui confirme avec les plus fortes aſſurances la tendreſſe dont il a toujours été rempli pour elle.

Scène IV. Trois Mères amènent leurs enfans pour les préſenter à *Adam*. *Sunim* vient du même côté qu'elles: & de l'autre arrivent *Selima* & *Héman*. *Seth* dit à toutes ces perſonnes qu'*Adam* eſt ſur le point de mourir. Elles ſanglottent & pleurent. *Adam* reconnoît une voix qui le frappe. C'eſt celle de ce cher *Sunim* qui a été retrouvé. Il craint d'abord que ce ne ſoit une fauſſe joye qu'on lui donne; mais, quand on a diſſipé tous ſes doutes, il ſavoure cette dernière douceur de ſa vie avec une effuſion de ſenſibilité. Mais le Soleil eſt prêt à ſe cacher, & l'inſtant fatal approche. Toute la famille d'*Adam* lui demande ſa bénédiction. Il dit qu'il n'en a point, mais qu'il implorera celle du Dieu qui lui

Digitized by Google

lui a pardonné ſes péchés. Il appuïe ſa droite ſur *Seth*, ſa gauche ſur *Héman*, & fait ranger les autres à ſa portée. Il bénit d'abord *Eve*, & enſuite ſes enfans, en les exhortant à l'union & à la piété. Il remet à *Seth* les fonctions de Pere & de Chef du Genre-humain. Il les avertit de penſer toujours, en ſe ſouvenant de ſa mort, que comme lui ils ſont poudres & que comme lui retourneront en poudre. Les rochers s'écroulent. *Adam* entend le ſignal. Il s'écrie: *Juge de l'Univers, je viens! O Mort, c'eſt toi! Je meurs!*

ARTICLE VIII.

LE DROIT *des* GENS *&c.*

SECOND EXTRAIT.

LIV. I. CHAP. IX. On ne doute point de l'utilité des chemins publics; qui doutera qu'il ne ſoit juſte de retrouver ſur ceux, qui en profitent, les fraix qu'exige leur entretien? voilà le droit de Péage, qui change en une extorſion manifeſte, dès qu'on en établit ſans ſe ſoucier ſi les chemins ſont entretenus, ou non. On peut en faire le reproche à divers Princes de l'Allemagne, qui chargent le paſſage par leur territoire ſans le rendre ni plus facile, ni plus commode. Un autre reproche qu'on peut leur faire, c'eſt de hauſſer la valeur extrinsèque de la monnoye au-delà de ce que le permet la valeur intrinsèque. L'uſage de la monoye & du chan-

Digitized by Google

change dès qu'on observe les règles qui doivent les fixer, est d'une utilité extrême pour le commerce & la correspondence entre les Nations: mais si une Autorité publique, qui est censée répondre de la bonté de la monnoye, & à laquelle pour cette raison il apartient uniquement d'en frapper, abuse de ce pouvoir en diminuant arbitrairement la valeur intrinsèque ou en haussant la valeur extrinsèque, elle contracte une dette ruïneuse envers les particuliers, détruit la confiance de l'Etranger & du Citoyen, & abime totalement le commerce.

LIV. I. CHAP. XI. Le puissant ressort qui fait mouvoir l'homme, c'est le desir d'être heureux; & le principal but du Gouvernement, c'est de fixer ce desir & de le diriger au plus grand bien de tous les membres qui composent l'Etat: or puisque c'est de la perfection des Etres intelligens que découle leur bonheur, c'est un devoir essentiel pour tout Supérieur de travailler à perfectionner l'esprit & le cœur de tous ceux qui composent la Nation. Rien donc de plus important que le soin pour l'éducation de la jeunesse. Elle est la source de toutes les déterminations qui réglent la volonté & le jugement pendant le cours de notre vie; c'est elle qui plie les facultés naturelles de notre Ame; c'est elle qui les dispose au bien ou au mal; c'est elle qui décide des effets que produisent nos passions dans l'âge mûr; & c'est elle seule qui puisse modifier nos panchans, nos inclinations, & nos dispositions de manière à les faire harmonier avec cette justesse qui constitue proprement la perfec-

Digitized by Google

section. „ L'admirable éducation que celle des „ *Romains*, dans leurs beaux siècles, & qu'il „ étoit naturel qu'on lui vît former de grands „ hommes! Les jeunes Gens s'attachoient à une „ Personne illustre, ils se rendoient chez lui, „ ils l'accompagnoient par-tout, & profitoient „ également de ses instructions & de ses exem- „ ples: leurs jeux, leurs amusemens étoient des ex- „ ercices propres à former des Soldats. On vit „ la même chose à *Lacédemone*, & ce fut une „ des plus sages institutions de l'incomparable „ *Lycurgue*. Ce Législateur Philosophe entra „ dans le plus grand détail sur l'éducation de la „ Jeunesse, persuadé que de-là dépendoit la „ prospérité & la gloire de la République." Les Arts & les Sciences sont encore des moyens propres à cultiver l'esprit, & tendent par-là à la perfection de l'homme. Un Prince sage & juste s'empressera donc à les encourager & à les protéger: il ne redoutera point la lumière, persuadé qu'elle est toujours avantageuse à un bon gouvernement. „ Que les partisans de la barbarie déclament „ contre les Siences & les beaux Arts; sans „ daigner répondre à leurs vains raisonnemens, „ contentons-nous d'en appeller à l'expérience. „ Comparons l'*Angleterre*, la *France*, la *Hol-* „ *lande*, plusieurs villes de *Suisse* & d'*Allemagne*, „ à tant de régions livrées à l'ignorance, & „ voyons où il se trouve le plus d'honnêtes „ gens & de bons Citoyens." La Liberté de Philosopher est l'Ame de la République des Lettres. „ Que peut produire un Génie re- „ tréci par la crainte? Et le plus grand homme

„ éclai-

„ éclairera-t-il beaucoup ſes Concitoyens; „ s'il ſe voit toujours en bute à des chicaneurs „ ignorants & bigots? s'il eſt obligé de ſe tenir „ continuellement ſur ſes gardes, pour n'être „ pas accuſé par les tireurs de conſéquences, „ de choquer indirectement les opinions re- „ çuës? Jamais Philoſophe n'a troublé l'Etat ou „ la Religion, par ſes opinions. Elles ne fe- „ roient aucun bruit parmi le peuple, & ne „ ſcandaliſeroient point les foibles, ſi la ma- „ lignité ou un zèle imprudent ne s'efforçoit à „ en découvrir le prétendu venin. Celui-là trou- „ ble l'Etat & met la Religion en peril, qui „ travaille à mettre les opinions d'un grand „ homme en oppoſition avec la Doctrine & le „ Culte établis par les Loix."

Ce n'eſt plus une queſtion, ſi la vertu eſt le veritable & ſe ſeul moyen qui conduit au bonheur: c'eſt une verité démontrée. Il faut même être bien ignorant dans la Politique pour ne point ſavoir combien une Nation vertueuſe l'emporte à tous égards ſur une autre qui l'eſt moins. De plus, le bien public eſt le grand but de la Société: toutes les facultés, les lumières, & les vertus des Citoyens doivent être dirigées vers cette grande fin. Voilà par conſéquent un double devoir pour le Souverain, celui de former la Nation à la vertu, & celui de lui inſpirer l'Amour de la Patrie, ce puiſſant reſſort qui nous attache au Païs dans lequel nous avons pris naiſſance, & que l'injuſtice & la dureté du Gouvernement n'effacent que trop ſouvent du Cœur des Sujets. Voyez-vous les Con-

Digitized by Google

Conducteurs d'une Nation travailler conſéquemment à ces principes, comptez qu'ils ont le bien-être de l'Etat à cœur ; mais s'ils contribuënt à corrompre les mœurs, à répandre l'amour du luxe, la moleſſe, la fureur des plaiſirs déréglés, &c. ſoyez perſuadé qu'ils cherchent des eſclaves pour dominer arbitrairement ſur eux. Faut-il ajouter qu'un Souverain, quel qu'il ſoit, n'eſt pas moins tenu à ſe perfectionner que tout autre homme? Obligé de diriger les actions de toute la Société, comment y reüſſira-t-il, s'il manque les connoiſſances requiſes & les talens néceſſaires pour répondre au but de ſon inſtitution? Quels ſoins ne demande donc pas l'éducation d'un jeune Prince !

LIV. I. CHAP. XII. Rien n'eſt ſi propre à fortifier la Vertu que la Piété, cette diſpoſition de l'Ame en vertu de laquelle on raporte à Dieu toutes ſes actions. Seroit-il un objet plus digne des ſoins & de la vigilance de ceux qui gouvernent? Dans le cœur du Souverain la Piété eſt le gage de la ſûreté du Peuple & produit ſa confiance ; dans les peuples elle eſt le plus ferme appui d'une Autorité légitime. Mais elle doit être éclairée. C'eſt en vain qu'on ſe propoſe de plaire à Dieu, lorſqu'on n'en connoît pas les moyens. Quel déluge de maux la Piété aveugle n'a-t-elle pas produit? Elle ne fait que des Superſtitieux, des Fanatiques, & des Perſécuteurs, plus dangereux mille fois & plus funeſtes à la Société que les Libertins.

La Religion conſiſte dans la Doctrine touchant la Divinité, & les choſes de l'autre vie, &

Digitized by Google

& dans le culte destiné à honorer l'Etre suprême. Tout homme étant obligé par sa nature même de servir Dieu, il est impossible que par ses engagemens envers la Société il se soit déchargé de ce devoir, ou privé de la liberté qui lui est absolument nécessaire pour le remplir. Or personne ne peut s'en acquiter, que dans la conviction que le culte qu'il rend à Dieu est agréable à ce divin Maitre; sa conscience à cet égard doit donc être pleinement libre; & conséquemment la liberté des consciences est de Droit naturel & inviolable. Il est honteux pour l'humanité qu'une vérité de cette nature ait besoin d'être prouvée. Cette Liberté de chaque individu d'un Etat a cependant ses bornes, parce que la Nation entière aïant le même droit, & étant obligée de servir & d'honorer Dieu, de la manière qui lui paroît la meilleure, c'est à elle de déterminer la Religion qu'elle veut suivre, & le culte public qu'elle trouve à propos d'établir: voilà pourquoi l'exercice public d'une Religion est une affaire d'Etat, dépendant uniquement de l'Autorité publique: & voilà pourquoi la liberté des Particuliers ne s'étend pas au-delà du culte intérieur.

De ces deux principes, savoir de la pleine liberté des Consciences, & du droit absolu de la Nation sur le culte extérieur, dépend la solution de toutes les questions politiques en matière de Religion. Supposons un Etat où il n'y en ait point d'établie encore: celle qui plaira au plus grand

Digitized by Google

grand nombre devra être reçuë & publiquement établie par les Loix. En cas de ſchiſme, de quelque innovation, de quelques nouvelles opinions, on ſuivra la même règle; parce que le Droit veut que le moindre nombre cède au plus grand: s'il eſt aſſez égal de part & d'autre on tâchera de trouver un tempérament, ſoit en établiſſant deux Religions différentes, comme on l'a fait en *Suiſſe*; ſoit en permettant ſimplement le libre exercice de l'une ou de l'autre Religion; ſoit en diviſant l'Etat même en de nouveaux Etats, qui puiſſent chacun ſuivre la Religion qu'ils jugeront à propos. Ce dernier parti paroît peu convenable pour bien des raiſons, & il ſera toujours plus avantageux de s'en tenir à l'un des deux autres. Mais ſi on ne trouve pas à propos de tolérer l'exercice de différentes Religions; le Souverain n'aura aucun droit de contrainte pour obliger les ſujets à ſe ſoumettre à celle qui aura été établie, ni les ſujets celui de reſiſter à l'établiſſement excluſif d'une ſeule Religion. Tout ce qu'en ce cas ils pourront prétendre, c'eſt la liberté de ſe retirer avec leurs biens, leurs familles, de vendre leurs Terres &c. & le Souverain n'aura aucun droit de la leur refuſer. On décidera de la même manière les cas où il s'agira d'introduire une nouvelle Religion, de reformer des abus, de fixer les dogmes qui devront être enſeignés publiquement, &c. Contraindre les hommes à prendre part à des ceremonies religieuſes qui leur repugnent, c'eſt produire le trouble & l'hypocriſie. On peut travailler à les gagner par des moyens doux & convenables. Un

Digitized by Google

Souverain est même obligé de le faire, parce que son devoir s'étend sur tout ce qui intéresse la Société; mais jamais il ne lui est permis d'user pour cela de son Autorité: d'où il paroît que le droit qu'ont les Chefs d'un Etat de réprimer & de punir ceux qui entreprennent de troubler ou de détruire la Religion reçuë, & le culte établi, ne s'étend que sur les actes extérieurs, & non pas sur les actes intérieurs. Si la Loi Naturelle ne proscrit pas seulement toute violence en matière de Religion, si la saine politique demande une tolérance universelle de toutes celles qui n'ont rien de dangereux soit pour les mœurs soit pour l'Etat; cette même Loi Naturelle veut qu'en cas que le Souverain ne trouve pas convenable de permettre l'exercice de plus d'une Religion, & que, d'ailleurs il laisse à un chacun la liberté de conscience, le particulier se soumette de son côté à la volonté du Prince, & se borne à servir Dieu suivant ses lumières, en secret & dans sa maison. L'obéissance au Souverain, & la soumission à l'ordre de la Société sont des préceptes immuables de la Loi Naturelle. Celui du culte public est conditionnel, & dépend des effets qu'il peut produire. S'opiniatrer à un culte extérieur que le Souverain croit devoir proscrire, c'est produire le trouble & le scandale dans un Etat.

Quelle Doctrine plus dangereuse que celle qui soutient l'indépendance du Clergé! C'est un monstre qui de tout tems a porté le trouble & le carnage dans les Etats où malheureusement on ne s'est pas précautionné contre un abus qui

est

Digitized by Google

eſt conſtamment une ſource de diviſion, de crimes & d'horreurs. Il n'eſt qu'un pouvoir ſuprême dans l'Etat. Les Fonctions des ſubalternes varient ſuivant leur objet. Eccléſiaſtiques, Magiſtrats, Commandant des Troupes, tous ſont des Officiers de la République, chacun dans ſon département; tous ſont comptables au Souverain. C'eſt donc au Prince à veiller qu'on n'abuſe point de la Religion établie, qu'on ne ſe ſerve de la diſcipline Eccléſiaſtique pour ſatisfaire ſa haine, ſon avarice, ou ſes autres paſſions; qu'on ne profite de l'ignorance & de la crédulité du Peuple, pour envahir les biens de la Nation; qu'on ne mêle des opinions dangereuſes dans la doctrine: en un mot c'eſt au Souverain à régler le Clergé, & à lui preſcrire ſes devoirs, ſes droits, & quelle Religion doit être enſeignée. L'énorme puiſſance des Papes eſt le premier abus qu'a enfanté le ſyſtème qui dépouille les Souverains de leur autorité en matière de Religion; & cet abus en a produit une infinité d'autres. Combien de païs dans leſquels les dignités Eccléſiaſtiques, les grands bénéfices ſont diſtribués par une Puiſſance étrangère, par le Pape qui en gratifie ſes Créatures, & fort ſouvent des Gens qui ne ſont pas ſujets de l'Etat! Dans d'autres païs où les Souverains ont ſû retenir un Droit de la Couronne ſi important, le Souverain nomme, il eſt vrai, aux Evêchés, aux Bénéfices, mais ſon autorité ne ſuffit pas au Titulaire pour le mettre dans l'exercice de ſes fonctions: il lui faut encore des bulles de Rome. Tout le monde connoît ces milices papales, qui ſous le

Digitized by Google

titre d'ordres Religieux, ſe répandent ſur la face de la Terre pour ſoutenir & avancer les intérêts de leur Maître. Quelle multitude d'hommes dans les couvents, conſacrés à l'oiſiveté ſous le manteau de la devotion! Combien de Reclus & de Recluſes arrachés à la Patrie!

Quoi de plus déteſtable & de plus odieux que cette folle prééminence que les Eccléſiaſtiques s'arrogent ſous le ſpécieux prétexte de la ſainteté de leur Religion. „ Leur chef dans l'Egliſe „ Romaine fait baiſer ſes pieds aux Souverains; „ des Empereurs ont tenu la bride de ſon Che- „ val; & ſi des Evêques, ou même de ſim- „ ples Prêtres n'oſent pas aujourd'hui s'élever „ au-deſſus de leur Prince, c'eſt que les tems „ leur ſont trop contraires: ils n'ont pas toujours „ été ſi modeſtes; & un de leurs Ecrivains a „ bien oſé dire, qu'un *Prêtre eſt autant au-deſ-* „ *ſus d'un Roi, que l'homme eſt au-deſſus de la* „ *Bête.*" L'humanité ſe revolte à la lecture de tant de déréglemens. Qu'on y ajoute l'eſprit de Tyrannie qui anime le Clergé; ce ſoif des richeſſes; ce refus opiniatre de contribuer aux charges de l'Etat; ces excommunications lancées contre des gens en place, & même contre des Souverains; cette uſurpation de l'autorité judiciaire; ces ſommes immenſes que l'expédition des Bulles, les dispenſes &c. attirent chaque année à Rome; & le commerce ſcandaleux des Indulgences; ces loix & ces pratiques pernicieuſes à l'Etat, que l'autorité indépendante a enfantées ſous prétexte de ſainteté; & on s'étonnera que des abus ſi groſſiers & ſi abſurdes

ayent

Digitized by Google

ayent pû s'introduire & se soutenir même dans des tems où l'esprit humain poli & cultivé par les Siences & les Arts, en a dû sentir tout le ridicule & toute l'abomination. „ Si les Rois & „ les Princes Chrêtiens avoient sû maintenir à „ tous ces égards les droits de la Souveraineté; „ eût-on vu jamais ces desordres horribles, qu'enfantèrent l'orgueil & l'ambition de quelques Papes & des Ecclésiastiques enhardis par „ la foiblesse des Princes, & soutenus par la „ superstition des Peuples? des Ruisseaux de „ sang, versés pour des querelles de Moines, „ pour des questions spéculatives, souvent inintelligibles, & presque toujours aussi inutiles „ au salut des ames, qu'indifférentes en elles-„ mêmes, au bien de la Société? des Citoyens, „ des frères, armés les uns contre les autres? „ les sujets excités à la Revolte; des Empereurs & des Rois renversés de leur Trone? *Tantum Religio potuit suadere malorum.*". Qui niera après cela que ce ne soit un des devoirs les plus essentiels de la Souveraineté de prévenir les funestes effets d'une Autorité si propre & toujours prette à bouleverser les meilleures constitutions d'un Etat? Que le Clergé soit honoré, respecté, soutenu; c'est dans l'ordre. Etabli pour enseigner le Peuple & lui donner des idées saines de la Divinité & du culte qu'on doit lui rendre, il est sans contredit nécessaire, il est juste que sa vocation soit mise dans un état qui réponde à la dignité de l'emploi dont il est revêtu: mais aussi faut-il s'en tenir là. Un pas de plus; & vous mettez l'Etat au bord du plus affreux précipice.

LIV. I. CHAP. XIII. L'adminiſtration de la Juſtice eſt le fondement de la tranquillité publique. De bonnes Loix & une attention ſérieuſe à les faire obſerver; ce ſont là les moyens qui font regner la Juſtice. Le ſoin en apartient au Souverain, en tant qu'il eſt revêtu de l'Autorité de la Nation, & qu'il eſt chargé des devoirs qu'elle preſcrit: [On donne communément trois parties à l'adminiſtration de la Juſtice. Le pouvoir légiſlatif, le pouvoir judiciaire, & la puiſſance exécutrice. On demande ſi ces trois pouvoirs découlent eſſentiellement de la Souveraineté? „ Le degré de puiſſance, dit notre „ Savant, confié par la Nation au Chef de l'Etat, „ ſera auſſi la règle de ſes devoirs & de ſes fonc„ tions dans l'adminiſtration de la Juſtice. De „ même que la Nation peut ſe réſerver le pou„ voir Légiſlatif, ou le confier à un corps „ choiſi, elle eſt auſſi en droit d'établir ſi elle le „ juge à propos, un Tribunal ſuprême, pour „ juger de toutes les conteſtations indépendam„ ment du Prince. Mais le Conducteur de „ l'Etat doit naturellement avoir une part con„ ſidérable à la Légiſlation; il peut même en „ être ſeul dépoſitaire." J'ajoute *qu'il doit l'être*, parce que ſans cela il n'eſt plus le Conducteur, le Souverain: car ſi l'Autorité publique qui ordonne & dirige ce que chacun doit faire rélativement au but de l'Aſſociation, eſt la Souveraineté, & ſi celui ou ceux qui la poſſédent ſont le Souverain, ainſi que Mr. *Vattel*, l'a enſeigné au CHAP. I. §. 1. le pouvoir Légiſlatif eſt un attribut eſſentiel inſéparable de la Souveraineté; puiſ-

Digitized by Google

puisque ce pouvoir consiste proprement dans la faculté d'ordonner & de diriger ce que chacun doit faire rélativement à l'Association: d'où s'ensuit que par-tout où reside ce pouvoir, là reside aussi la Souveraineté; & que celui ou ceux qui possèdent le pouvoir Législatif, sont le Souverain. Le pouvoir judiciaire est d'une nature toute différente ainsi que la puissance exécutrice. L'un est établi pour juger si la volonté du Législateur est observée; l'autre est destinée à la faire observer: & il n'est ni essentiel ni nécessaire que ces deux pouvoirs soyent unis au Législatif; au contraire quelque affinité qu'ils puissent avoir ensemble il importe qu'ils ne resident point entre les mains du Souverain, pour des raisons très-sages qu'on trouve entre autres dans l'Esprit des Loix. Disons donc avec notre Auteur, que c'est assez pour la sûreté de la Justice que le Souverain veille sur la conduite des Juges & des Magistrats, comme il doit veiller sur celle de tous les Officiers de l'Etat; & qu'il ait le pouvoir de faire rechercher & punir les Prévaricateurs, comme il peut avoir le droit de les établir.]

ARTICLE IX.

HENRIETTA &c.

c'est-à-dire,

HENRIETTE, par l'Auteur de Don Quichote femelle 2. *vol. in Duodecimo I. vol.*

Digitized by Google

pp. 255. *II. vol. pp.* 315. Londres. *chez* Millar. 1758.

CE Roman eſt de Me. LENOX, déjà connuë par quelques ouvrages de ce genre, qui ont été reçus avec empreſſement. Celui-ci eſt très-bien écrit: il y a des mœurs, des caractères bons & mauvais, tous naturels, & bien ſoutenus, quelques-uns originaux; le vice y eſt puni, la vertu récompenſée; la narration eſt rapide, intéreſſante, & l'action ne languit point.

HENRIETTE l'héroïne du Roman fait ſa première aparition dans le coche de *Windſor*; entre autres paſſagers ridicules il s'y trouve une Melle. *Woodby* eſpèce de folle d'un tour d'eſprit romanesque, qui ſe trouve tout-d'un-coup épriſe de la plus violente amitié pour la belle inconnuë. Celle-ci dans l'extrême embarras où elle ſe trouve, a recours à cette nouvelle amie, pour être addreſſée à quelque perſonne ſure à *Londres*; & Melle. *Woodby* transportée du plaiſir qu'elle a de pouvoir rendre ſervice à ſa chère HENRIETTE, lui donne une lettre pour une Marchande de mode, en qui elle peut ſe confier. HENRIETTE arrive à *Londres*, elle veut ſe faire conduire chez la marchande; mais malheureuſement ſa ſage amie avoit oublié d'indiquer l'endroit de ſa demeure; le porteur de chaiſe à qui HENRIETTE s'adreſſe, prend des informations, il ſe méprend ſur le nom, & l'on lui indique une maiſon où il la mène, & qui ſe trouve être celle d'une femme ſuſpecte. Melle. *Woodby* qu'elle inſtruit du *qui pro quo*, vient la voir, dans une extrême im-

Digitized by Google

impatience d'être instruite de l'histoire d'HENRIETTE, que celle-ci lui raconte. Elle est fille de Mr. *Courteney* cadet d'une grande maison, qui s'étoit brouillé irréconciliablement avec son Père, en se mariant contre son gré. Il avoit laissé deux enfans; une fille, qui est notre héroïne, & un fils qui accompagnoit alors dans ses voyages un jeune Seigneur. HENRIETTE laissée sans biens & sans ressources par la mort de son Père & de sa Mère; abandonnée par le Comte de .... son Oncle, & par toute sa famille, n'aïant d'autre ami & d'autre protecteur qu'un honnête Marchand nommé Mr. *Bale*, qui se déclare son Tuteur, & la regarde comme son enfant, est recueillie cependant après la mort de sa Mère, par une riche veuve, Lady *Manning*, femme sans naissance, sans délicatesse, sans sentiment, qui ne connoît d'autre mérite que les richesses; qui fait sentir à HENRIETTE tous les desagrémens de la dépendance, & toutes les humiliations de la pauvreté; & qui enfin pour comble d'indignité, veut la marier avec un vieux & ridicule personnage son Maître-d'hôtel, & trouve très-mauvais que Mademoiselle *Courteney* refuse un parti si avantageux. Elle en fait par hazard des plaintes à Lady *Meadows* qui se trouve être la Tante d'HENRIETTE, & dont l'orgueil de famille réveille pour sa nièce les sentimens que ce même orgueil avoit étouffé. Elle la retire chez elle, commence à la regarder comme sa fille, en veut faire son héritière, mais bientôt attache toutes ses faveurs à une condition insupportable. Elle étoit Catholique; elle veut marier

rier sa nièce à un vieux Seigneur de sa religion, qui n'a de mérite que ses richesses. HENRIETTE résiste; un Jesuite confesseur de Lady *Meadows*, qui avoit fait de vains efforts pour convertir Melle. *Courteney*, & qui avoit eu des vuës plus criminelles sur elle, avide d'ailleurs de l'héritage de Lady *Meadows*, persuade à celle-ci que quelque inclination secrette est la cause de la résistance de sa nièce, & lui fait prendre la resolution de l'enfermer dans un Couvent en France. HENRIETTE instruite de ce dessein par une fille de chambre de sa Tante, ne voit d'autre ressource pour elle que la fuite; c'est ce qui l'avoit amenée dans le coche; & de là dans sa nouvelle demeure à *Londres*, où elle goûte peu son Hôtesse, Melle. *Eccles*, qui de son côté n'a pas une fort grande opinion de sa Locataire.

Milord B.... voit celle-ci par hazard dans la boutique de la marchande; il en devient éperdûment amoureux, prend un logement chez Me. *Eccles* qui en voit bien le motif, mais ne s'en inquiète pas. Milord B... retenu dans ses projets par l'extrême reserve d'HENRIETTE, & curieux de savoir qui elle est, se sert pour cela de son amie *Woodby*, qui transportée des douceurs que lui dit ce jeune Seigneur, écueil dont sa laideur l'avoit mis à l'abri jusqu'alors, lui raconte tout-au-long l'histoire, & trahit par étourderie le secret de sa meilleure amie. Mr. *Bale* l'honnête tuteur d'HENRIETTE étoit absent; celle-ci étant allée chez lui pour s'informer du tems de son retour, trouve son fils qui prend de l'amour pour elle, & qui sans lui témoigner son motif,

lui

Digitized by Google

lui montre le plus grand empressement à la servir, & à lui tenir lieu de Tuteur en attendant le retour de son Père. Une insulte que Milord B... fait à HENRIETTE la détermine à quitter sur le champ une maison où elle se déplaisoit déjà, & le jeune *Bale* la loge chez la femme d'un facteur de son Père nommée Me. *Willis*, dont la vertu & l'amitié deviennent une grande ressource pour sa belle locataire. Le jeune *Bale* se trouve un traître; on découvre ses vues criminelles sur la pupille de son Père, & dans l'abandon où elle se trouve, après de vains efforts pour rentrer dans les bonnes graces de sa Tante, qui par les instigations du Jésuite, n'exige rien moins qu'un changement de religion, pour prix du retour de sa faveur, elle prend la résolution d'entrer en service auprès de quelque Dame, où elle puisse avoir des témoins de sa bonne conduite, & faire rougir ses parens des extrémités où ils la laissent réduite. Elle est placée d'abord chez la fille d'un riche Bourgeois, Mr. *Cordwain* actuellement en traité avec un Seigneur dont le fils fait la cour à la fortune de cette héritière sotte, ridicule & méchante. HENRIETTE accompagne sa maitresse à la campagne de ce Seigneur, & le premier objet qu'elle y voit, c'est Milord B... qui vient recevoir Mademoiselle *Cordwain* à la porte du carosse, comme sa future épouse. La surprise de Milord B... est remarquée; HENRIETTE veut repartir dès le lendemain: le jeune Seigneur cherche & trouve l'occasion de lui parler en particulier, tout cela occasionne un éclat qui fait connoître Melle. *Courtenay*, dont

dont la beauté, la vertu, le bon sens, & l'esprit gagnent le cœur de la Comtesse Mère du jeune Lord : celui-ci passionément amoureux de notre héroïne, mais trop prudent pour épouser une fille sans bien, instruit de la possibilité qu'il y avoit, selon lui, à la réconciliation d'HENRIETTE avec sa Tante, puis qu'elle ne lui couteroit que le sacrifice de sa conscience, résolu de passer généreusement sur une différence de quelques milliers de pièces qu'il y auroit malgré cette réconciliation entre la fortune de Melle. *Courteney* & celle de l'impertinente bourgeoise; & enchanté de se trouver un cœur aussi desintéressé, fait parler au Comte de... Oncle d'HENRIETTE, qui ne croit pas que celle-ci puisse hésiter à acheter, du moins par quelque tems de dissimulation, la faveur de sa Tante, & un époux tel que Milord B... HENRIETTE de son côté n'hésite point à refuser le sacrifice qu'on exige d'elle, & même à rejetter à tout prix pour époux un homme qui a trop laissé voir la bassesse de ses sentimens. Elle retourne en service, & après avoir été quelques jours à celui d'une vieille ridicule qui se croit jeune & jolie, & qu'elle ne peut se resoudre à flatter, elle entre chez Melle. *Belmour* qui la fait d'abord sa confidente; Amoureuse & aimée d'un homme marié, elle ne trouve dans sa fille de chambre qu'un juge sévère, ou plutôt une amie vertueuse qui prend à tâche de la guérir de sa criminelle passion, & lui fait entreprendre un voyage à *Paris* pour en fuir l'objet. En mettant pied-à-terre pour entrer dans une auberge à *Boulogne*, elles trouvèrent deux *Anglois*, venans

Digitized by Google

nans de *Paris*, qui defcendoient de cheval, & qui aprenant que ces Dames étoient *Angloiſes* donnèrent la main, l'un à Melle. *Belmour*, & l'autre à HENRIETTE qui étoit dès-lors ſur le pied d'amie & de compagne avec ſa maîtreſſe. Celui qui donnoit la main à HENRIETTE frappé de ſa beauté, propoſe à ſon ami, qui étoit en même tems ſon Gouverneur, d'accompagner ces Dames à *Paris*, quoiqu'ils fuſſent en route pour retourner en *Angleterre*. Le Gouverneur fait de vains efforts pour s'oposer à cette équipée; il cède à l'impétuoſité de ſon Elève qui lui promet que la choſe n'aura aucune ſuite. On peint très-bien dans la perſonne de celui-ci un jeune homme fougueux, aimable d'ailleurs, généreux, ſenſible à l'amitié, mais emporté & aveuglé par ſa paſſion; & dans ſon compagnon un Gouverneur complaiſant, tendre, un peu trop facile par un excès d'amitié, mais dans le fonds généreux, vertueux, incapable de manquer eſſentiellement à la confiance du Duc de.... Père du Marquis de... ſon Elève, qui voyageoit ſans titre ſous le nom de *Melvil*. Les impreſſions qu'avoient faites ſur celui-ci les charmes d'HENRIETTE, devinrent toujours plus profondes à meſure qu'il la vit, mais ſans que jamais il formât de vuës deshonnêtes ſur elle: notre héroïne de ſon côté s'aperçut pour la première fois qu'elle étoit ſenſible, mais cela ne fit qu'augmenter ſa reſerve. Déjà *Freeman* (c'eſt le nom qu'avoit pris le Gouverneur) penſoit à faire venir *d'Angleterre* un ordre pour faire partir ſon Elève, dont la paſſion faiſoit des progrès qui l'allarmoient, quand ce-

celui-ci proposa de son chef de quitter *Paris*; tout fier de la victoire qu'il remportoit sur lui-même. Une violente fièvre qui le saisit la veille de leur départ, les obligea de le différer. *Freeman* aveuglé par sa tendresse sur ce qu'il pouvoit y avoir d'irrégulier dans des mesures qui rendroient à son ami la santé & le repos, aïant d'ailleurs quelque sujet de soupçonner, par ce qu'il avoit ouï dire de Melle. *Belmour*, que sa maison n'étoit pas une école de vertu; & pensant que la fortune du jeune Lord pourroit payer suffisamment le sacrifice que lui feroit une jeune personne obscure & sans nom, va, sans en avertir son Elève, lui faire des propositions en conséquence. Au moment qu'il vient de lui tenir un langage qu'elle a entendu avec la plus haute indignation, Melle. *Belmour* aporte une lettre envoyée par Mr. *Bale* pour Melle. *Courtenay*. HENRIETTE saisit la lettre avec avidité, s'avouant ainsi ce qu'elle étoit, & se retire dans une autre chambre. *Freeman* dans un trouble & une confusion qu'il ne peut cacher, la suit: elle veut le fuir, il lui saisit la main pour la retenir; elle alloit exprimer le ressentiment que lui donnoit la violence de ce traitement, mais les larmes qui couloient des yeux de *Freeman*, l'arrêtèrent. „ O ma sœur", s'écria-t-il enfin, en versant un torrent de larmes, „ ma chère sœur!" Il n'en put dire davantage. HENRIETTE fut pendant quelque tems en suspens; elle fut enfin convaincuë qu'elle avoit retrouvé son frère dans le suborneur de sa vertu. On conçoit dans quelle confusion cette pensée doit le jetter: il l'exprime

Digitized by Google

prime avec vivacité. „ Oh que mon frère, lui „ dit HENRIETTE, apprenne de là, à ne jamais for„ mer de dessein contre l'innocence, & à re„ garder, dans des cas tels que le mien, toute „ jeune femme vertueuse, comme une sœur". Cette scène est très-bien représentée & fort touchante; c'est apparemment pour l'amener que Me. *Lénox* a fait faire au gouverneur une démarche qui jure un peu avec le reste de son caractère. Cependant le Marquis informé de cette découverte, sent naître des espérances que l'obscurité d'HENRIETTE, & son respect pour sa vertu ne lui avoient pas permis de former. Il ne doute point que son ami ne soit charmé de devenir son beau-frère, & ne consente à lui laisser contracter secrettement un mariage pour lequel il n'ose espérer l'approbation de son Père; il est surpris & s'irrite des oppositions qu'il trouve dans Mr. *Courteney*; il l'accuse de n'être plus son ami, renonce pour toujours, dit-il, à son amitié, traite les scrupules qu'il se fait de sentimens romanesques; mais rien ne peut ébranler la vertu du gouverneur, & l'engager à trahir la confiance du Père de son Elève. Quelque sûr qu'il soit de sa sœur, malgré l'amour qu'il n'ignore pas qu'elle a pour le jeune Marquis, il la fait cependant entrer dans un couvent en attendant que Mr. *Bale* qui étoit à *Montpellier*, vienne la prendre à *Paris* pour la mener en *Angleterre*, d'où Mr. *Courteney* fait venir un ordre précis du Duc pour le départ de son fils. Celui-ci est reçu avec toute la tendresse possible par un Père chéri, mais dont il trouble bientôt la satisfac-

faction par le refus obstiné qu'il fait, d'épouser une demoiselle riche de 20,000 pièces, avec qui le Duc vouloit le marier. Mr. *Courteney* est employé pour vaincre son opposition; il trouve son ami inflexible: mais aprenant à cette occasion que les seules objections du Duc contre un mariage avec Melle. *Courteney* sont fondées sur le défaut de fortune, il ne desespère pas de surmonter cet obstacle. Lady *Meadows* sa Tante avoit découvert la méchanceté de son Confesseur, & l'avoit chassé: la Comtesse de, ... Mère de Lord B... avoit rétabli HENRIETTE dans son estime, par le bien qu'elle lui en avoit dit. Elle étoit prête à la reprendre chez elle comme sa fille & son héritière. La présence de son neveu altéra en partie ces dispositions, en inspirant pour lui à sa Tante une si forte amitié que dès sa première visite elle se proposa d'en faire son seul héritier. HENRIETTE arrive chez sa Tante avec Mr. *Bale*, qui entame la négociation pour le Mariage de sa pupille avec le Marquis; la Tante produit son Testament qui fait son neveu héritier, & donne 5000. pièces à sa nièce; Mr. *Bale* double cette somme; Mr. *Courteney* fier de rendre sa sœur un aussi bon parti que la personne que le Duc avoit en vuë, est véritablement affligé des dispositions de sa Tante, qui refuse d'y rien changer. Enfin Mr. *Bale* lève cette difficulté en avancant 10,000 pièces, que Mr. *Courteney* s'engage à lui payer à la mort de sa Tante; & le mariage se fait à la satisfaction de tous les intéressés & du lecteur.

AR-

Digitized by Google

ARTICLE X.

LETTRE DE M. RACINE *à M. l'Auteur, ou Editeur de la* Bibliotèque Impartiale. (*a*).

De Paris, le 24. Août, 1757.

MONSIEUR,

Je n'ai jamais eu de ma vie intention d'offenſer perſonne, & j'étois bien éloigné de ce deſſein, lorsque j'écrivis une Lettre ſur le très-malheureux *Rouſſeau* au ſujet de ſon Article dans le ſupplément du Dictionaire de *Bayle*. Mrs. les Journaliſtes de *Trévoux* que je n'ai point l'honneur de connoître, mirent cette Lettre dans leurs Mémoires, & firent obſerver dans une note, qu'elle étoit écrite *dans toutes les loix de la modération.*

Je le croyois comme eux, & j'étois fort tranquille, parce que les Journaux étrangers étant ici peu répandus, j'ai rarement occaſion de les lire.

(*a*) On n'a pas cru que cette Lettre dérogeât à la déclaration énoncée *Tom. XVI. Partie I.* au bas de la page 121. Outre qu'elle n'eſt point anonyme, mais que M. *Racine* lui-même l'a écrite & ſignée, c'eſt un vrai modèle à propoſer à tous ceux qui ont écrit ſur ce ſujet, & en général à tous ceux qui agitent quelque Controverſe. Mais ce ſera pourtant la dernière dont on fera uſage.

Digitized by Google

lire. On vient de me communiquer le XV. Volume de la *Bibliothèque Impartiale*, où j'ai trouvé un Article intitulé; *Lettre d'un Ami de M.* Racine *à l'Auteur de l'Article de* Rousseau, &c. & la vivacité avec laquelle je me suis vu défendu, me fait juger de la vivacité avec laquelle j'ai été attaqué dans une Lettre qui m'est incommuë.

J'ai donc un ennemi, ce qui m'étonne. Je suis moins étonné d'avoir un défenseur, parce que j'attribuë sa réponse à son zèle pour la Vérité, & non pas à son zèle pour moi, puisque je ne le mérite pas, & qu'il a si peu songé à s'en faire un mérite auprès de moi, qu'il ne s'en est pas fait connoître.

Je m'adresse donc à vous, Monsieur qui êtes Auteur, ou Editeur de le *Bibliothèque Impartiale*, & que je n'ai pas non plus l'honneur de connoître, pour vous remercier d'avoir inséré cette Lettre, & je vous supplie de remercier pour moi celui qui l'a écrite, s'il vous est connu.

Quelle que soit ma reconnoissance, je vous avouerai que, s'il m'eût communiqué cette Lettre, avant que de vous l'envoyer, je l'aurois prié d'adoucir quelques termes, qui ne ménagent point assez l'Auteur de l'Article de *Rousseau* dans le supplément de *Bayle*.

Cet Article, dont j'ignore l'Auteur, & qu'on ne peut attribuër à aucun bon Ecrivain, ne mérite que du mépris. Si c'est avec la même passion que le même Auteur a écrit contre moi cette Lettre à laquelle un incomu a bien voulu ré-

Digitized by Google

répondre, je ſuis tranquille ; quand on écrit de cette façon, on fait tort à la cauſe qu'on ſoutient.

Je ſuis menacé dans cette Lettre, (ce que j'apprens par la Réponſe,) des vers Satyriques d'un Poëte qui *poſſéde ce talent dans un degré ſuperieur.* Ce Poëte eſt bien eſtimable, s'il n'en fait pas uſage, & il ſeroit bien mépriſable, s'il en faiſoit uſage contre moi, qui n'ai dans un pareil genre, ni talent, ni expérience. Il ne ſeroit pas capable d'attaquer un homme ſans armes.

Dans cette même Lettre je ſuis accuſé de ne prendre le parti de *Rouſſeau* que parce qu'il m'a loué. Je n'ai jamais été flatté de ſes louanges, parce que *Rouſſeau*, extrême en tout, parloit en-bien de ſes Amis, avec le même enthouſiaſme qu'il parloit en-mal de ſes Ennemis.

Il avoit des défauts dont je n'ai garde de l'excuſer ; mais je ſoutiendrai toujours qu'il eſt traité injuſtement dans le Supplément du Dictionnaire de *Bayle*, & dans la nouvelle Hiſtoire univerſelle, où de pareilles diſcuſſions ne méritoient pas, à ce qu'il me ſemble, de trouver place. L'Auteur y parle de lui d'une manière tout oppoſée à celle dont j'en parlerai toujours : diverſité d'opinion qui ne doit cauſer entre lui & moi aucune inimitié.

Lorsqu'il croit *Rouſſeau* coupable, & que je le crois innocent, l'un de nous deux ſe trompe. J'ai du moins la conſolation que mon cœur ne me fera jamais un grand tort. J'aime mieux qu'on mette au nombre de mes fautes, celle

Digitized by Google

d'avoir été le défenſeur d'un coupable, que celle d'avoir été le perſécuteur d'un innocent : & mon erreur part d'un bon principe, du deſir que j'ai, pour la gloire de ma Nation & de la Poëſie, que nous puiſſions toujours mettre au nombre des honnêtes gens, ceux que nous mettons au nombre de nos grands Poëtes.

Voilà, Monſieur, la cauſe de mon zèle pour la mémoire de *Rouſſeau*, zèle qui n'ira jamais jusqu'à me faire de gayeté de cœur, des ennemis. Je ſuis bien éloigné de prendre les choſes ſi vivement. A l'âge où je ſuis, & ſur-tout après la perte que j'ai faite, je me trouve dans l'état appellé par *Caton*, dans le Traité de la Vieilleſſe, *Satietas vitæ*; & je deſire, comme il le dit encore, *ad meliora proficiſci*. Quand on s'occupe de pareilles penſées, on n'eſt point tenté de ſe livrer à des quérelles toujours odieuſes. On ne ſonge à offenſer perſonne; & quand on a été offenſé, on pardonne.

Je ſuis heureux de trouver cette occaſion de confier mes ſentimens à un auſſi honnête homme que vous me le paroiſſez, par la manière dont vous rempliſſez le titre de votre Journal, & de lui adreſſer une Lettre, qui eſt comme mon Teſtament Littéraire.

Je ſuis avec autant de reſpect que d'attachement, Monſieur,

Votre très-humble & très-obeïſſant ſerviteur;

RACINE.

AR-

Digitized by Google

ARTICLE XI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

GRANDE-BRETAGNE.

Londres.

Wilkie a imprimé *Conjugal Love and Duty* c'eſt-à-dire, *L'amour & les Devoirs, du Mariage; Sermon ſur Hebr. XIII.* 4. *prononcé dans l'Egliſe de Ste. Anne à Dublin, le* 11 *Septembre* 1757. *avec une Dédicace à Myladi Caroline Ruſſel, où l'on démontre les avantages de la Beauté & où l'on défend les Privilèges du Beau-ſexe.* C'eſt ici un ſermon d'un goût tout-à-fait nouveau, deſtiné à juſtifier l'inſtitution du Mariage, contre les objections des Moines & des Débauchés. Il eſt d'un ſtile grave & ſérieux, mais l'Epitre dédicatoire, ne convient guères à un Docteur en Théologie, tel qu'eſt l'Auteur. En voici quelques échantillons. „ Madame il y a un Proverbe Italien „ qui dit que *les belles Filles naiſſent mariées:* cela „ ne ſignifie pas ce qu'on ſuppoſe ordinairement, „ c'eſt que *les Mariages ſont faits dans le Ciel;* mais „ on veut dire par-là que le pouvoir qu'a la beauté „ ſur le cœur de l'homme, eſt tel, que les belles „ Filles pour être mariées n'ont qu'à le vouloir.

„ Ainſi, Madame, prenez vos précautions pour „ un changement de condition. Il ne vous ſera „ plus poſſible de reſter ſeule: votre beauté qui „ éblouït les yeux, va bientôt charmer tous les „ cœurs - - - Ce que vous avez à faire à préſent; „ c'eſt de choiſir avec diſcernement & de conſerver „ avec dignité cet empire que vos adorateurs vous „ obligeront d'accepter." Sur cela l'Auteur dé-

Digitized by Google

montre que la supériorité du Beau-sexe est fondée en nature, & il prouve que dans tous les siècles, & parmi les Nations les plus civilisées, les Maris ont toujours été, comme cela doit être, sous le gouvernement de leurs femmes. „ Depuis Eve jus- „ qu'à Madame de ..... le sceptre a toujours été „ l'appanage de la beauté. " Un Prédicateur aussi galant ne doit pas approuver la Loi Salique qui exclut les femmes de la Couronne: aussi en démontre-t-il l'absurdité, & l'on comprend sans qu'on le dise, qu'il ne manque pas d'autoriser ce qu'il avance par l'exemple de la Reine *Elizabeth*. Dans toutes les Histoires qu'il a lu il ne se ressouvient que d'un seul trait qui semble indiquer quelque supériorité dans les Hommes; c'est celui d'*Alain Chartier*, qui vivoit en *France* dans le XV. Siècle. C'étoit un homme très-éloquent. Marguérite Stuart, Femme du Dauphin d'alors, passant un jour par une chambre où il étoit endormi, & croyant sans doute que ses lèvres étoient aussi douces que les paroles qu'elles prononçoient, s'approcha de lui, & lui donna un baiser. Notre Prédicateur ignore si le Dormeur fut sensible à cet honneur, mais il sait bien que, s'il eût été *Alain Chartier*, & Myladi *Russel*, la Dauphine, il auroit préféré cette félicité aux prix que distribuë annuellement l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. L'occasion étoit trop belle pour ne pas parler des baisers; aussi l'Auteur ne la laisse-t-il pas passer: il en distingue de trois sortes, & ce qu'il en dit, pourroit assez bien figurer dans un Commentaire sur Pétrone.

On s'imaginera peut-être qu'un pareil Avocat de la beauté, est quelque Mignon de toilette, quelque jeune Abbé Protestant. Point du tout: c'est un Vieillard, qui demande qu'on lui pardonne son babillage en conséquence de son Age. Ajoutons à cela la grace entière, pardonnons lui de radoter.

c'est

Digitized by Google

c'eſt le terme le plus doux dont nous pouvons caractériſer un Diſcours tel que le ſien. Nous apprenons qu'on vient de le traduire en *François*.

Voici un Ouvrage d'un goût très-différent, il eſt intitulé, *The Chriſtian Miniſter*; c.-à-d. *Le Miniſtre Chrétien*, par Charles Bulkley; *chez* Payne & Noor. C'eſt une petite Brochure dont on ne ſauroit aſſez recommander la lecture à ceux qui ſe deſtinent au ſaint Miniſtère. Elle contient deux Sermons pleins de bon-ſens; & tout y eſt marqué au coin de la Piété, de la Charité, & du véritable eſprit du Chriſtianiſme.

Le jour de Jeûne, célébré le 17. de Février de cette année, nous a procuré pluſieurs excellens Sermons: il y en a une vingtaine d'imprimés, parmi leſquels il y en a qui peuvent paſſer pour des chefs-d'œuvres d'éloquence & de piété. Un Quakre nommé *John Littell*, empriſonné depuis 12. ans, pour avoir refuſé de payer certains droits qu'il devoit à cauſe d'un Moulin qui lui appartenoit, s'eſt auſſi aviſé de publier un Ouvrage à l'occaſion de ce jour ſolemnel: en voici le titre. *The true Nature* &c, *La véritable Nature du Jeûne, qui ſeul eſt agréable au Seigneur. Ouvrage recommandé à la ſérieuſe conſidération du Roi & des deux Chambres du Parlement.* Chez *Kinnersly*. La concluſion de ce que dit l'Auteur, c'eſt que la meilleure manière de célébrer ce jeûne, ſeroit de le laiſſer ſortir de priſon.

Le libraire *Owen* vient de publier *An Eſſay* on Criticism. &c. *Eſſai de Critique. Où l'on examine en particulier la Théorie de la Lumière, & la Gravité de la Terre.* par *Thomas Kirby*. Pour donner une juſte idée de cet Ouvrage, il ſuffit de remarquer que l'Auteur aſſure que la Lumière n'eſt autre choſe qu'une Réflexion; que les Aſtres, lors même qu'ils ſont à l'Horiſon, ne ſont ſujets à aucune

Digitized by Google

Réfraction; que la Préceſſion des Equinoxes ne ſauroit être occaſionnée par la figure ſphéroïdale de la Terre, puisque celle-ci eſt auſſi platte qu'une *meule de Moulin*; en un mot que toute la Théorie de *Neuwton*, tant ſur l'Univers que ſur la Lumière, eſt abſolument fauſſe. La meilleure preuve qu'on avance de tout cela, c'eſt que l'Auteur l'affirme ainſi.

Millar a imprimé *Henrietta*, &c. ou *Henriette: par l'Auteur du Don-Quichotte femelle*; 2 Voll. C'eſt un Roman dont les Incidens ſont dans les règles de la vraiſemblance; les caractères ingénieuſement variés & ſoutenus; le Dialogue plein d'eſprit & cependant naturel; la ſatyre généralement juſte; & la Morale très-ſenſée.

Nous n'en dirons pas autant d'un autre Roman qui vient de paroître chez *Scott*, ſous le titre de *Mémoirs* &c. *Mémoires d'une jeune Dame de Qualité.* C'eſt un conte inſipide, où il n'y a rien d'intéreſſant; qu'au langage on ſeroit tenté de croire être la production de quelque Fille de Chambre.

The Hiſtory of Amanda, ou l'Hiſtoire *d'Amanda, écrite par une jeune Dame*, vaut un peu mieux. C'eſt encore un Roman nouveau, dont l'Héroïne veut ſe donner des airs de qualité; mais il eſt aiſé de la reconnoître pour ce qu'elle eſt.

Arimant & Tamira. Conte Oriental; par un Gentilhomme de Cambridge. C'eſt un Poëme Anglois, bien écrit; mais dont le ſujet eſt des plus tragiques. *Tamira* étoit fille unique de *Tamodin* Roi de *Golconde;* rien n'étoit comparable à ſa beauté & à ſon eſprit. Tous les Princes voiſins la recherchèrent en Mariage, mais ſon Père leur déclara qu'il ne vouloit aucun Etranger pour ſon héritier, & il reſolut de ſe choiſir un Gendre parmi ſes ſujets. Il jetta les yeux pour cela ſur *Arimant*, Général de grande réputation. Ce choix fut très-agréable

Digitized by Google

able au Peuple & ſur-tout à la Princeſſe. Le jour des Nôces fut fixé: mais avant qu'il arrivât, le Païs fut affligé de la Peſte qui fit de terribles ravages. Envain implora-t-on le ſecours du Dieu *Ram*; le fléau continua. Pour le faire ceſſer, le Peuple, en conſéquence d'une loi exécrable qui étoit reçuë dans le Païs de *Golconde*, demande que pour appaiſer la Divinité irritée, on lui ſacrifie une Vierge du Sang royal. *Tamodin* qui chériſſoit ſa fille, héſite entre les devoirs, de Roi & de Père: enfin touché de pitié pour ſon Peuple il ſe détermine à ſacrifier ſa fille: celle-ci y conſent. *Arimant* qui apprend cette horrible nouvelle, accourt pour la diſſuader de ce deſſein. Il la trouve d'abord fort reſoluë, mais enfin il vint à bout de la perſuader à lui donner la main au moment même, & de perdre ainſi ſa qualité de Vierge, abſolument néceſſaire pour le ſacrifice. Le lendemain elle eſt conduite à l'Autel, ſon Père détourne la vuë pour ne pas être témoin du coup qui va répandre ſon ſang. Mais *Arimant* avouë ce qui s'eſt paſſé, & reclame ſa femme. Le peuple furieux qu'il lui eût enlevé la victime dont il attendoit ſa délivrance, demande ſa Mort. Le Roi, quoique ſollicité par ſa fille, n'oſe la refuſer. La ſeule grace que celle-ci put obtenir, fut de mourir avec ſon Mari: elle ſe précipita au milieu du bucher, qui reduiſit ſon corps en cendres.

Nos Poëtes ſe ſont exercés ſur des ſujets plus réjouïſſants & plus vrais. *Ower* a imprimé un *Poëme* Anglois *ſur la Victoire de Rosbach*. Cet évènement ſi glorieux pour le Héros Pruſſien, & qu'un miſérable écrivain *François*, n'a pas eu honte de qualifier ſimplement du titre *d'eſpèce de victoire*; cet évènement dis-je mériteroit d'être célébré par un Poëte, qui ne chercheroit pas uniquement, comme a fait l'Auteur de ce Poëme, à étourdir ſes lec-

teurs, par le bruit du Canon, du Tambour, des Trompettes, &c.

The Relaxation of War, &c. *le Délassement de la Guerre, ou la Philosophie des Héros. Poëme en Anglois & en François. Par sa Majesté le Roi de Prusse.* Ce Titre semble indiquer que ce grand Prince seroit l'Auteur de ce Poëme dans les deux langues, ce qui n'est nullement apparent. On sait qu'il se délasse quelquefois, après les fatigues de la Campagne, en composant des vers *François*; ceux-ci doivent avoir été faits pendant son séjour à *Breslau*, l'hiver passé. Après avoir acquis tant de gloire dans le champ de Mars, il étoit bien naturel qu'il cherchât quelque repos entre les bras des Muses. Celles-ci, dit-on, lui ont inspiré ce Poëme, que quelque Anglois a rendu en sa langue, mais d'une façon inférieure à l'Original, quoique cependant sa Traduction ne soit pas dépourvuë de beautés.

Notre Nation, enchantée des qualités de ce grand Roi, ne peut se lasser de les publier: on en voit un très-bel éloge dans une Brochure qui porte ce titre tant en Anglois qu'en François; *Fréderic le Grand, au Temple de l'Immortalité.* Cette petite pièce est la production d'une imagination fort riche. La *Gloire* & la *Renommée* y font un Voyage au Temple de l'Immortalité. La première y propose le Roi de Prusse comme un Candidat. Toutes les Vertus personifiées plaident en sa faveur, en présence de la *Sévérité* qui a peine à ajouter foi à ce que disent la *Gloire* & la *Renommée*; enfin convaincuë de la vérité de ce qu'elles ont avancé, elle accorde au Héros une place dans le Temple, qui lui est si bien duë.

Rêve a publié tout récemment *Travels* &c. ou *Voyage en Egypte, en Syrie & toute la Terre-Sainte. Où l'on trouve entr' autres particularités curieuses, 1. Une Description de l'Egypte, du Nil, des Pyrami-*

des

Digitized by Google

des &c. 2. *De la Turquie, de ſes Provinces & de ſes Iles.* 3. *De la Syrie, des Ruines de Palmyre, des Déſerts d'Arabie &c.* 4. *De la Terre-Sainte, en particulier de Jéruſalem & des Saints lieux, de Jéricho, du Jourdain, de Bethléem, de la Mer-Morte &c.* 5. *Des Moeurs, des Coutumes, du Gouvernement & du Commerce des Egyptiens, des Turcs, des Tartares, & des Arabes.* 6. *De leurs Religions, de leurs Génies, de leurs Tempéramens, de leurs Perſonnes, de leurs Habillemens, de leurs Divertiſſemens, de leurs Exercices, de leurs Batimens, de leurs Curioſités &c. Le tout entremêlé de pluſieurs obſervations judicieuſes. Par un* Marchand Anglois, *avec des notes Théologiques, Hiſtoriques, Géographiques, & Miſcellanées, par un Gentil-Homme d'Oxford.* Si le Livre offre la moitié de ce que ce titre promet, l'Auteur a eu raiſon de dire dans ſa Préface; „ que cet Ouvrage eſt le moins „ cher de cette eſpèce qui ait jamais été publié;" puiſqu'il ne coute que 3 Schellings. Mais malheureuſement ce n'eſt autre choſe qu'une compilation fort mal fagotée, de ce qu'on trouve ailleurs, & encore n'a-t-on pas puiſé dans les meilleures ſources. L'Impreſſion du Livre répond à la qualité de l'Ouvrage: c'eſt-à-dire qu'elle eſt très-mauvaiſe.

Nous avons parlé ci-devant des accuſations intentées contre Mr. *Archibald Bower*, l'Auteur de *l'Hiſtoire des Papes*, (Voyez les mois de Septembre & Octobre 1756. pag. 305. & ceux de Mars & Avril 1757. pag. 277.) Il a tâché de ſe juſtifier par divers écrits qu'il a publiés, mais qui n'ont pas fait beaucoup d'impreſſion en ſa faveur. On vient de lui porter de nouveau un rude coup dans un Ouvrage intitulé; *A compleat and final Detection of A--d B--r* c'eſt-à-dire *La conduite de* Archibald Bower *miſe au grand jour: où l'on trouve un abrégé des preuves évidentes qui ont été produites contre lui; une réfutation des échapatoires & des ſubterfuges qu'il a employés dans ſes dif-*

Digitized by Google

différentes défenſes; & pluſieurs nouvelles démonſtrations des fictions imaginées par ce prétendu converti, fondées ſur l'autorité de pièces originales, de certificats & d'atteſtations. Avec un Poſtſcript où l'on répond à une Brochure qui a pour titre: Quelques Faits très-remarquables &c. *Le tout accompagné des Pièces juſtificatives.* Si cet Ouvrage ne démontre pas que Mr. *Bower* eſt coupable des plus inſignes fauſſetés; que ſa converſion n'eſt qu'impoſture; que ce qu'il a dit ſur les raiſons qui l'ont engagé à quitter l'*Italie*, n'eſt qu'un tiſſu de menſonges; & que ſa conduite depuis qu'il eſt établi en *Angleterre*, a été très-criminelle; il eſt à plaindre d'avoir contre lui des apparences auſſi fortes. La Brochure dont il eſt queſtion dans le titre que nous venons de raporter, paroît être de Mr. *Bower* lui-même, elle eſt intitulée *Lome very remarkable Faits* c: à: d: *Quelques faits très-remarquables, nouvellement découverts, concernant la conduite des Jéſuites envers Mr.* Bower, *très-propres à éclaircir toute cette affaire.* Par *un Eccléſiaſtique Anglican.* L'Auteur s'y donne pour un homme tout-à-fait étranger à la quérelle, & qui n'a mis la main à la plume que par amour pour la vérité, & pour ſoutenir l'innocence opprimée en la perſonne de Mr. *Bower*; il ne comprend pas comment il s'eſt trouvé en Angleterre un homme de ſens qui ait pu ajouter foi aux Calomnies qui ont été publiées contre lui. Mr. *Bower* ne s'eſt cependant pas cru entièrement juſtifié par-là. Il vient de faire un dernier effort dans une nouvelle Brochure, intitulée *One very remarkable Fait more*, &c. ou, *Autre fait très-remarquable, touchant la conduite des Jéſuites*, par *Mr. Bower.* Ce ſont les derniers ſoupirs d'un agonizant, qui ſe ſent dans un état deſeſperé.

HOL-

Digitized by Google

HOLLANDE.

Amsterdam.

Pierre Meyer continuë d'imprimer périodiquement un Ouvrage imité de l'Anglois, & dont le titre eſt *Algemeene Oeffenſchool*, Académie Univerſelle. C'eſt un Aſſemblage de pièces d'inſtruction & d'amuſement, qui roule ſur toutes ſortes de ſujets de ſciences & de beaux-arts: il eſt très-bien accueilli & mérite de l'être: on y a lu entre autres avec beaucoup de plaiſir des pièces de poëſie, ſuivies d'après Mr. *Gellert*, & on a beaucoup goûté un vers de Mr. *D. K.* ſur le panchant des Auteurs *Hollandois* aux Traductions. Il eſt très-élegant, fort bien tourné, & d'une ſimplicité admirable. Puiſque nous en ſommes aux Poëſies, nous annoncerons le *Verbeerlykte en vernederde Portugal* de Monſr. *Frans de Haes*, imprimé chez *F. Houtuin* in 4to. Cet ouvrage comprend avec les éclairciſſemens pour l'intelligence du Poëme, 114. *pp.* On y a mis à la ſuite une collection de diverſes Poëſies détachées du même Auteur, qui depuis long-tems s'étoit acquis de la réputation: C'eſt lui qui à ce qu'on dit, a commencé l'entrepriſe des *Jaerboeken*; ouvrage périodique deſtiné à nous apprendre ce qui arrive journellement de plus remarquable dans la *Hollande*, mais qui depuis quelque tems, ne nous offre rien d'intéreſſant, que quelques Ordonnances, Reſolutions, &c. de l'Etat. Il y a déjà du tems que nous avons vu ici chez les Libraires le 2. Volume des Poëſies poſthumes de Mr. *D. Smits*, Auteur du *Rotteſtroom:* c'eſt un recueil d'Epitalames, qui a ſon mérite parce que Mr. *Smits* étoit bon Poëte. Mais il n'y a pas ſi long-tems que Madlle *Sara Marie van der Wilp* nous a donné ſon *Meſſie*, paſtorale ſacrée, imitée d'après Monſr. *Pope*, ſur la quatrième de *Virgile*, dit-

Digitized by Google

te *Pollio.* Nous avons déjà eu occaſion de parler des talens de Madlle *Van der Wilp*; & ce petit ouvrage ne dément pas la réputation que cette Dame s'eſt acquiſe dans la République des Lettres.

Nous aurions tort de ne point parler d'un petit ouvrage, qui roule principalement ſur des diſputes de Clergé, & qu'on a publié par parties ſous le titre de *Cralingiana:* on voit que ce ſont des mains habiles qui l'ont compoſé: le ſtile en eſt vif; l'ironie agréablement tournée, & très-bien ſoutenuë. Nous voudrions en pouvoir dire autant du *Nederlandſche Spectator* feuille périodique, qui depuis pluſieurs années s'imprime à *Leyde* chez *Van der Eyk*, & qui ne ſe conſervera dans les Bibliothèques que pour aprendre à la poſtérité, l'immenſe diſtance des *Addiſſons*, des *Steele*, des *Van Effen*, à ceux qui ſont Auteurs de cet Ecrit. Aucune vivacité de ſtile; point de tours ingénieux, ni ſaillies agréables: on diroit d'un Prédicateur de village, qui prêche froidement la morale à un Auditoire aſſoupi. Un juſte reproche qu'on peut lui faire encore, c'eſt de tomber perpétuellement dans les défauts qu'il prétend corriger.

Leide.

Mr. *Vattel* continuë d'annoncer ſon Livre ſur le *Droit des Gens*, en jettant des ſoupçons ſur l'Edition qui s'eſt faite ici in 4to & non pas in 8vo. comme il le dit. Afin de couper une fois pour toutes, matière à ces inſinuations, on défie Mr. *Vattel* de montrer une ſeule différence entre ſon Edition & celle de *Leide*, à l'exception de la ligne qu'on a miſe ſur le titre, & dont on a eu ſoin d'avertir le Public. Mr. *Vattel* a raiſon de travailler à faire préférer ſon ouvrage, mais il a tort de ſe ſervir pour cela de moyens qui ne répondent nullement aux beaux ſentimens, qu'on trouve dans l'Ouvrage en queſtion.

TA-

Digitized by Google

TABLE
DES
ARTICLES.

I. VIE DE CRILLON, *surnommé le* BRAVE. Pag. 147

II. L'AMI DES HOMMES. 162

III. DESCRIPTION DE L'EMPIRE RUSSIEN. 180

IV. LE PORTEFEUILLE TROUVÉ. 198

V. MEMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE D'ESPAGNE. 217

VI. ESSAI SUR LES SOMNAMBULES. 233

VII. LA MORT D'ADAM. *Tragédie.* 239

VIII. LE DROIT DES GENS, *second Extrait.* 251

IX. HENRIETTE. 263

X. LETTRE *de Mr.* RACINE. 273

XI. NOUVELLES LITTERAIRES. 277

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE IMPARTIALE,

Pour les mois de

MAI ET JUIN.

MDCCLVIII.

TOME XVII.

TROSIÈME PARTIE.

GÖTTINGUE & LEIDE.

CHEZ ELIE LUZAC, FILS, Imp.-Libr.

MDCCLVIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE IMPARTIALE,

Pour les mois de MAI & JUIN.

MDCCLVIII.

ARTICLE I.

DESCRIPTION *Hiſtorique de l'Empire Ruſſien, traduite de l'Ouvrage Allemand de M. le Baron de* STRAHLEMBERG.

EXTRAIT du Tome II.

Le premier Chapitre de ce Tome traite des Religions de la *Ruſſie.* Celles qui dominent, ou qui ſont tolérées dans cet Empire, peuvent être diviſées en trois Claſſes générales: 1. la Chrêtienne, 2. la Mahométane, & 3. la Païenne, ou l'Idolâtre. La Religion Chrêtienne Grecque eſt la dominante. La Princeſſe *Olha* eſt regardée comme en aïant jetté les fondemens, dans le dixième ſiècle de l'Ere Chrêtienne. Cette Princeſſe qui, après la mort de ſon Mari *Ibor*, s'étoit tranſportée de *Novogorod*

Digitized by Google

à *Kiow* en 952. se fit baptiser trois ans après à *Constantinople*, & prit le nom d'*Helène*. *Jean Zimisces* qui règnoit alors dans l'Orient, la demanda en mariage; mais les *Russes* disent qu'il la refusa. Elle vêcut encore quatorze ans depuis, & mourut âgée de 80 ans. On la regarde en *Russie* comme une Sainte, & on célèbre sa mémoire le 11. Juillet.

Swétoslaw, fils d'*Olba*, ne voulut pas embrasser la Religion Chrêtienne. Il est d'ailleurs célèbre par ses belles actions; mais il eut à la fin le malheur d'être surpris & tué par le Prince des *Petschnéses*; & l'on fit une coupe de son crâne, suivant l'usage de ces tems & de ces peuples barbares. *Wolodomir*, son fils, introduisit tout-à-fait la Religion Grecque en *Russie*, vers la fin du X. Siècle, & du tems des Empereurs *Basile* & *Constantin*, dont il avoit épousé la sœur *Anne*. Ce Prince s'étant fait baptiser avec ses douze fils, & quantité de ses sujets, fonda plusieurs Eglises & Ecoles; & depuis la Religion Chrêtienne Grecque s'est maintenuë sans interruption en *Russie*. On célèbre une fête solemnelle le 15 de Juillet à l'honneur de *Wolodomir*, mis au rang des Saints.

Il s'est depuis détaché de l'Eglise *Russe* une Secte, qui s'appelle elle-même *Sbarowerfi*, ou les anciens fidèles, & qui donne aux autres *Russes* le nom de *Roscolchiki*, c'est-à-dire, Hérétiques. La plupart de ces sectaires ne sçavent, ni lire, ni écrire: ils n'ont point d'Eglises publiques, & ils tiennent leurs Assemblées dans des Maisons particulières. La différence entre eux,

Digitized by Google

eux, & les autres *Ruſſes*, quant à la croyance, conſiſte dans les Articles ſuivans. 1. Ils prétendent que c'eſt une très-grande faute que de dire trois fois *Alleluia*, & ils ne le diſent que deux. 2. Qu'ils faut apporter ſept pains à la Meſſe, au-lieu de cinq. 3 Que la Croix qu'on imprime ſur la *Prospbora*, ou le pain de la Meſſe, doit être Octogone, & non quarrée, parce que la traverſe qui a ſoutenu N. S. à la Croix étoit de cette figure. 4. Qu'en faiſant le ſigne de la Croix il ne faut pas joindre les trois premiers doigts comme font les autres *Ruſſes*, mais qu'il faut joindre le doigt annulaire & l'auriculaire au pouce par les extrêmités, ſans courber l'index, ni le doigt du milieu; les trois premiers repréſentant la Sainte Trinité, & les deux derniers *Jeſus Chriſt* ſelon ſes deux Natures, comme Dieu & Homme. 5. Que les Livres imprimés depuis le Patriarche *Nicon*, (dans le XVI. Siècle,) ne doivent pas être reçus; mais qu'il faut ſuivre les anciens, & regarder *Nicon* comme l'Antechriſt. 6 Comme les autres Prêtres *Ruſſes* boivent de l'eau de vie, ils les croyent incapables de baptiſer, de confeſſer & de communier. 7. Ils ne regardent pas le gouvernement temporel comme un inſtitut Chrêtien, & ils prétendent que tout doit être partagé comme entre frères. 8. Ils ſoutiennent qu'il eſt permis de s'ôter la vie pour l'amour de *J. C.* & qu'on parvient par-là à un degré plus éminent de béatitude.

Conformément à ce dernier dogme, quand on a voulu les forcer à ſuivre la Religion *Ruſſe*, il

eſt arrivé ſouvent que s'aſſemblant par familles de quatre ou cinq-cens dans leurs maiſons, ou dans des granges, ils ſe ſont brûlés vivans. Les perſécutions qu'ils ont eſſuïées ont coûté la vie à pluſieurs milliers de perſonnes. PIERRE I. a ordonné à la fin de les laiſſer en repos, tant qu'ils ne travailleroient pas à répandre leurs erreurs; & tout le mal qu'on leur a fait depuis, c'eſt de les avoir ſoumis à une contribution double.

Ce grand Empereur, qui n'a rien négligé dans les affaires temporelles pour mettre ſon Etat ſur un meilleur pied, a porté de même toute ſon attention à purger la Religion d'une infinité de cérémonies ſuperſtitieuſes, & d'autres uſages inutiles. Il s'eſt ſervi pour cet effet du ſecours de Théophane *Procopowitz*, Archevêque de *Pleskow*, qui a traduit & compoſé lui-même pluſieurs bons Ouvrages, que *Pierre* I. a ſoutenus pendant tout le cours de ſon règne.

Après la Religion Grecque, la Luthérienne eſt la plus étenduë en *Ruſſie*. Les Calviniſtes & les Catholiques ont auſſi des Egliſes publiques à S. *Petersbourg* & à *Moscow*; mais il eſt défendu à ces derniers d'attirer indifféremment dans le païs toutes ſortes de Religieux. Les Arméniens ont une Egliſe publique & un Evêque à *Aſtracan*. Les autres ſectes des Chrétiens n'ont que des Maiſons particulières pour leurs Aſſemblées; mais cela ne vient pas de ce que l'exercice de leur Religion ſoit défendu, mais plutôt de ce qu'elles n'ont pas le moyen de bâtir des Egliſes publiques. Une choſe qui fait hon-

Digitized by Google

honneur à la *Ruſſie*, c'eſt que les perſonnes d'un mérite diſtingué y parviennent aux Charges Civiles, & aux premières dignités de l'Etat, ſans aucun égard à la Religion, tant à l'Armée qu'au Senat. Le Comte *de Bruce* étoit Calviniſte; le Baron d'*Oſterman*, & *Jagouſinſki* étoient Luthériens, &c. exemples rares dans les autres Etats.

Les Mahométans font à-peu-près un trentième des ſujets de l'Empire *Ruſſe*. Ils ont partout dans les Villes & Villages où ils demeurent, leurs Aſſemblées & Ecoles publiques; ils vont en toute liberté aux lieux conſacrés à leur devotion, comme ils feroient à *la Mecque*, ou a *Médine*. On leur permet la polygamie, & tous les autres uſages de leur Religion.

Le Czar *Alexis* avoit imaginé un moyen ſingulier pour engager ceux de ſes ſujets qui n'étoient pas Chrétiens à ſe convertir. Tous ceux qui ſe faiſoient baptiſer, obtenoient par-là le titre de *Knées*, ou Princes. C'eſt par cette voye que pluſieurs milliers de familles ont embraſſé le Chriſtianisme, & M. *Strahlemberg* a compté lui-même dans un ſeul Village dix-huit de ces Maiſons de Princes, qui labouroient tous la terre.

Il y a en *Ruſſie* trois fois plus de Païens que de Mahométans. Ils reconnoiſſoient en général un Etre éternel qui a tout créé, & qu'ils adorent ſous différentes idées & repréſentations. Les uns adreſſent leur culte à toutes ſortes d'images; d'autres aux animaux, aux oiſeaux, aux Aſtres. Ils choiſiſſent pour les ſacrifices qu'ils

ſont au Ciel, certains lieux ſacrés, des arbres, du feu, d'autres élémens, &c. Le Clergé de *Ruſſie* s'eſt donné beaucoup de peine pour les convertir; mais jusqu'à préſent il n'y a guères réüſſi. Ces Païens ſont diſperſés dans de grandes forêts, & ne demeurent guères longtems au même endroit. Ils n'ont, ni livres, ni écriture, & n'entendent pas la Langue *Ruſſe*. Malgré la craſſe ignorance dans laquelle ils vivent, ils ſont naturellement bons; on ne voit parmi eux aucun libertinage, ni vol, ni parjure, ni yvrognerie, ni aucun vice groſſier. Il eſt très-rare de trouver parmi eux un ſeul homme qu'on en puiſſe accuſer, à moins que ce ne ſoit parmi ceux qui vivent avec des *Ruſſes* corrompus, dont ils prennent peu-à-peu les mauvaiſes habitudes. Le trait ſuivant mérite d'être raporté ici.

Un *Ruſſe* allant de *Tobolsk* à *Bereſow*, Ville ſituée à 12 journées au Nord de la première, paſſa la nuit dans une des Tentes des *Oſtiacks*, d'où étant parti le lendemain il perdit à environ une lieuë de là ſa bourſe, dans laquelle il y avoit à-peu-près cent roubles. Comme les routes de ces païs-là ne ſont guères fréquentées, le fils de l'*Oſtiack* allant quelques jours après à la chaſſe, paſſa par hazard à l'endroit où la bourſe étoit tombée. Il la vit, mais il ne la ramaſſa point, ſe contentant à ſon retour dans la Tente de dire à ſon père qu'il avoit trouvé une bourſe pleine d'argent dans le chemin, & qu'elle y étoit encore. Le père le renvoya ſur le lieu, & lui dit de la couvrir d'une branche d'arbre, afin que, ſi le Propriétaire revenoit la chercher, il

pût

Digitized by Google

pût la reprendre à sa place. La bourse y resta pendant plus de trois mois. Lorsque le *Russe* qui l'avoit perduë revint, au retour de son voyage se loger chez le même *Ostiack*, il lui conta entr'autres choses, qu'en allant il avoit eu le malheur de perdre sa bourse. L'*Ostiack* lui dit avec une joye extrême. *C'est donc toi qui as perdu une bourse! Je te donnerai mon fils qui te montrera l'endroit où elle est: tu n'as qu'à la reprendre.*

Après ce Chapitre des Religions de la *Russie*, on trouve une Addition, concernant le Projet de réünion de l'Eglise Russienne avec l'Eglise Romaine, présenté au Czar *Pierre* I. par plusieurs Docteurs de *Sorbonne* lors de son voyage en *France* en 1717. où l'on voit quelle est la croyance des *Russiens*, & ce qui les divise d'avec les Catholiques. Les Evêques de *Russie* ont fait quelques Réponses au Mémoire des Docteurs de *Sorbonne*; & l'affaire, après avoir été remise diverses fois sur le tapis, a échoué. Le Clergé *Russe* a toujours allégué pour raison principale, qu'il ne pouvoit rien faire que de concert avec les Patriarches de l'Orient.

L'Eglise *Russienne*, aussi bien que la Grecque ordinaire dont elle a tiré son origine, étoit gouvernée il n'y a pas encore longtems par un Patriarche & par son Clergé dépendant uniquement de lui; mais *Pierre* I. fit à cet égard un changement très-considérable, à la mort du dernier Patriarche *Adrien*, en 1703. On donne ici la suite des Patriarches *Russes*, depuis *Michel Syrus*, que d'autres appellent *Cyrus le*

Philoſophe, que le Patriarche de *Conſtantinople* envoya à *Wolodomir*, ou *Baſile* I. immédiatement après qu'il eut embraſſé le Chriſtianisme. Il y en a qui diſputent à *Michel Syrus* l'honneur d'avoir été le premier Patriarche, attendu qu'il n'a pas eu de ſiége fixe, & qu'il a paſſé ſa vie en voyage avec le Grand-Duc pour convertir les *Ruſſes*, & principalement ceux de *Novogorod* & de *Roſtow*. On prétend que ce ne fut que depuis la mort de *Michel Syrus*, que *Nicolas*, Patriarche de *Conſtantinople*, nomma pour premier Métropolitain ordinaire *Léontei*, ou *Léon*, & en même-tems *Joachim de Korſſien*, Archevêque de *Novogorod* & *Fœdor Grezin*, Archevêque de *Roſtow*. Le Chriſtianiſme aïant fait depuis de progrès en *Ruſſie*, le nombre des Archevêques fut augmenté juſqu'à ſept.

Un Patriarche ambitieux, nommé *Nicon*, voulut s'ingérer dans les affaires du Gouvernement, & penſa ébranler la conſtitution de l'Etat. Mais il fut dépoſé, & enfermé pour le reſte de ſes jours. Quelques-uns de ſes Succeſſeurs s'étant auſſi mêlés de diverſes intrigues, *Pierre* laiſſa le Siége vacant depuis 1703. juſqu'en 1719. & dans cette dernière année il déclara ſes intentions par un Ecrit répandu dans le public, qui portoit qu'à la place d'un Patriarche on éliroit pour le Gouvernement Eccléſiaſtique un Synode toujours ſubſiſtant, fondé ſur de bons Réglemens, & muni d'inſtructions ſuffiſantes pour tous les cas qui pourroient arriver. Ce Synode, ou Collège Eccléſiaſtique, eſt compoſé, premièrement d'un Préſident, dignité

Digitized by Google

nité que le *Czar* s'eſt reſervée pour lui-même; ſecondement, d'un Vice-Préſident, qui eſt un Archevêque; troiſièmement de ſix Conſeillers Evêques; & enfin de ſix Archimandrites, en qualité d'Aſſeſſeurs. Lorsque les places de ce Corps viennent à vaquer, le Synode ſeul nomme deux perſonnes, dont le *Czar* élit celle qui lui plait.

Paſſons aux revenus du Souverain de la *Ruſſie*. Il eſt difficile de les déterminer. Ceux qui les font monter le plus haut, comptent d'abord 74 *Kopeiks* de contribution par tête, qui étant répartis ſur tout le païs, font ſelon eux, cinq millions. Les Bourgeois & les Païſans de la Couronne donnent outre cela 40 *Kopeiks* de plus par tête que les Païſans des Nobles, ce qu'ils mettent à deux millions. Les grands & les petits péages de l'acciſe ſont évalués à quatre millions. Les Monopoles de l'Etat, le commerce de la *Chine* & celui de la *Perſe* par *Aſtracan*, les droits ſur le ſel, ſur la boiſſon, ſur le tabac, &c. ſont mis à quatre millions. Les Provinces nouvellement conquiſes à deux millions. Les mines, la monnoye, les droits de Chancellerie, & d'autres Collèges, à un million. Ce que l'Etat tire des Tartares & des Païens en pelterie & autrement, à deux millions. Le tout enſemble feroit vingt millions de roubles, ou cent millions de France. La capitation n'a été introduite qu'en 1716. jusques-là les contributions avoient été réparties ſuivant le nombre des habitations des païſans.

Les forces militaires de la *Ruſſie* conſiſtent en

en troupes régulières & irrégulières; & l'on peut diviſer les unes & les autres en offenſives & défenſives. Les troupes régulières conſiſtoient en 1730. en 48 Régimens d'Infanterie, faiſant environ 73360 hommes, & trente-trois Régimens de Cavalerie, qui montent à 31680 hommes. L'Artillerie avec tous les Ouvriers qui en dépendent, peut aller à 12000 hommes. L'uniforme de l'Armée eſt diſtribué ſuivant les grandes couleurs des armes du païs. Les Officiers & les Soldats reçoivent leur paye tous les quatre mois d'avance, & la munition de bouche tous les mois.

Par l'Armée offenſive irrégulière on entend, 1. les Gentilshommes; 2. les Coſaques du *Don*; 3. les Coſaques de la petite *Ruſſie*; 4. les Coſaques de *Belgorod*; 5. les Coſaques du *Jaïck*; 6. les Coſaques de *Géorgie*; 7. les Calmaïques, & 8. les Tartares. De toutes ces Nations réünies on peut compter ſur un Corps d'environ 60000 hommes, toujours prêts à marcher en campagne. Les autres qui ſont obligés de veiller preſque continuellement ſur leurs voiſins ennemis, avec leſquels ils ſont ſouvent en guerre, n'étant d'ailleurs guère propres à être employés à l'Armée dans des païs éloignés, ſont comptés parmi les Troupes défenſives qui appartiennent à chaque Gouvernement. Les Troupes régulières défenſives ſont en garniſon, ſoit au milieu du païs pour éviter les troubles domeſtiques, ſoit dans les places fortes des frontières. On les appelle autrement les Régimens noirs; & on les fait monter à 96000 hommes.

En-

Digitized by Google

Enfin, parmi les Troupes irrégulières défensives on compte 1. la Noblesse de tout le païs avec ses valets ; 2. la Milice de *Russie* dans chaque Gouvernement ; 3. les Cosaques, Calmoucks, & Tartares, qui ne marchent pas avec l'Armée. Ces Troupes n'ont, ni paye, ni uniforme, ni minution de bouche ; & l'Etat ne leur fournit que les armes & la munition de guerre.

Quant aux forces maritimes de la *Russie*, tout le monde sçait qu'elles n'ont été établies que du tems du *Czar* PIERRE I. Elles consistent sur la Mer Baltique en 36 Vaisseaux de ligne, 12 grandes frégates, 9 petites & 240 galères, dont il y en a 60 construites exprès pour la Cavalerie, & toujours prêtes à se mettre en mer. La *Russie* avoit une flotte sur la Mer-noire ; mais, depuis que les Turcs ont repris *Azow*, on leur a vendu quelques vaisseaux, & l'on a retiré les autres à *Tavror* sur le *Don*, où ils sont dans le port à sec & sous des haut-vents. Il n'y a point de flotte régulière dans la Mer-Caspienne ; cependant, à cause des guerres de *Perse*, la *Russie* y entretient quelques petites frégates, un certain nombre de galères & d'autres bâtimens. Jusqu'à présent elle n'avoit pas eu non plus de Vaisseaux de guerre dans la Mer-Blanche, du côté d'*Archangel*, ni vers le *Japon*. Mais on a envoyé de ces côtés, & en *Sibérie*, des Officiers de Marine & des Constructeurs de vaisseaux, avec ordre d'y chercher de bons ports, & des commodités pour construire des Vaisseaux de Guerre.

L'origine de la Marine *Russienne* est singulière.

Digitized by Google

lière. Le *Czar* encore jeune se promenant un jour dans la Cour de son Château, découvrit une vieille Chaloupe presque pourrie, qu'un *Hollandois* avoit construite à *Moscow*, du tems de son grand-père, pour se promener sur les étangs. Il l'admira beaucoup, la trouvant d'une construction toute différente de celles dont on se servoit en *Russie* sur les lacs & sur les rivières. Il fut longtems sans pouvoir être instruit à fonds de l'origine de cette Chaloupe; mais il se trouva à la fin un bon vieillard, qui lui raconta qu'elle avoit été construite par un étranger, qu'elle avoit eu des voiles, & qu'il l'avoit vu aller sur l'eau en tout sens, tant avec que contre le vent. Le *Czar* fort étonné de ce récit, donna ordre à son favori, *le Fort*, de chercher quelqu'un qui pût racommoder cette Chaloupe & la mettre en état d'aller sur l'eau. On fut longtems sans trouver quelqu'un qui fût capable de ce travail; mais l'on découvrit à la fin un *Hollandois*, qui étoit un fabriquant de voiles, & qui la remit bientôt dans son ancien état. Le *Czar* voulut l'essayer le premier, & il fut charmé de l'effet qu'elle fit sur l'eau. Ce fut cette petite Chaloupe qui détermina le *Czar* à faire écrire en *Hollande* par *le Fort*, pour en faire venir quelques constructeurs de vaisseaux; & le reste est allé de soi même.

En 1721. après la conclusion de la Paix avec la *Suède*, PIERRE I. fit couvrir cette petite Chaloupe de cuivre doré, & la fit transporter de *Moscow* à *S. Petersbourg*, où un jour nommé on la lança à l'eau avec beaucoup de solemnité

au-

Digitized by Google

auprès du Palais d'Eté, pendant que tous les Vaisseaux grands & petits la saluèrent de leur canon. Quelques jours après, le *Czar* alla dans cette Chaloupe à *Cronstadt*, où toute la flotte étoit à la rade. L'Amiral-Général tenoit le gouvernail, pendant que deux Amiraux & deux Vice Amiraux ramoient, & le mât portoit l'étendart de l'Etat. Cette précieuse Chaloupe avoit après elle une suite de 250 Yachts, & autres petits bâtimens. Aussi-tôt que la flotte la découvrit elle la salua de tous ses canons; & les forts de *Cronstadt* & de *Cronslot* en firent autant. Tout le canon la salua pour la seconde fois, lorsqu'elle entra dans les rangs de la flotte, & pour la troisième fois lorsqu'elle jetta l'ancre. Les trois saluts furent rendus par la Chaloupe, qui tira chaque fois trois coups avec de petits canons d'argent, qui furent secondés d'une infinité d'autres par sa petite suite. Ces mêmes cérémonies furent observées, lorsque la Chaloupe s'en retourna à *S. Petersbourg*, où elle est conservée dans le Magazin comme un Monument précieux de l'établissement de la Marine.

Après ces détails on trouve un précis des principales Maisons de *Russie*. Il y a dans ce païs une quantité prodigieuse de *Knées* & *Dvoviarines*, ou Gentilshommes; mais toutes ces familles ne sont pas également anciennes. D'ailleurs autrefois, & même jusqu'au commencement de ce siècle, la noblesse d'une famille n'étoit pas appréciée selon son ancienneté, ou le nombre plus ou moins grand de ses quartiers, mais

mais plutôt selon le nombre des gens de mérite qu'elle avoit donnés à l'Etat. Les Sénateurs même & les Généraux n'observoient pas entr'eux le rang selon les charges personnelles, mais selon le nombre des personnes distinguées qui étoient sorties de leurs familles. Cependant, comme ces usages faisoient naître de tems en tems des contestations très-vives entre les intéressés, le *Czar* THEODORE II. commença à s'y opposer, & PIERRE II. les abolit tout-à-fait, ordonnant que, sans aucun égard des familles, on observeroit le rang selon la charge de chaque particulier.

Les *Knées* ou Princes, aussi bien que les Gentilshommes, peuvent être divisés en plusieurs Classes. Il y a premièrement les anciennes familles *Russes*, sorties du Grand Duc *Wolodimir* I. ou créées par lui; ensuite celles qui viennent des Rois, Princes, ou autres illustres Etrangers; enfin celles qui ont été créées dans le païs par quelqu'un des Grands Ducs. Il en est de même à l'égard de la Noblesse, ou des *Dworiarines*. On compte aussi parmi ceux-ci les *Synboyarskoi*, ou fils de *Boiares*, (tels que les *Junckers*, selon l'ancien usage des Allemands,) résidens dans les fiefs dont ils héritent ordinairement de père en fils, & pour lesquels ils sont obligés en tems de guerre de marcher avec un ou plusieurs valets.

Sous le règne de PIERRE I. on a commencé à créer des Comtes & des Barons, dignités moyennes entre le Prince & le simple Gentilhomme, qu'on ne connoissoit pas autrefois en *Russie*,

Ruſſie, non plus que les Ordres de Chevalerie. Toutes ces dignités ne donnent aucun rang, à moins que celui qui en eſt revêtu n'ait quelque charge. Ces réglemens ont fait la fortune de pluſieurs étrangers, même de baſſe extraction, qui ſont parvenus en *Ruſſie* aux charges les plus éminentes de la Cour.

Le Chapitre XIV. qui ſuit celui de la Nobleſſe, eſt compoſé de pluſieurs Remarques tirées de l'Introduction que M. *de Strahlemberg* avoit miſe à ſon Ouvrage, & d'une eſpèce de Dictionnaire Hiſtorique auquel il avoit travaillé. On y parle d'abord des divers Peuples compris ſous le nom général de *Tartares*, ou *Tatars*, & dont une partie eſt dépendante de la *Ruſſie*; après quoi on fait quelques remarques ſur les Antiquités qui ſe voyent en *Sibérie*. Il y auroit bien des choſes curieuſes à tirer de ce Chapitre; mais nous craignons de trop allonger cet Extrait. Diſons donc ſeulement deux mots d'une grande quantité de Tombeaux, qui ſe trouvent dans les déſerts ſitués au midi de la *Sibérie*. Les *Ruſſes* y ont ſouvent fouillé, & en ont retiré toutes ſortes d'uſtenciles, des urnes de terre, des ornemens d'habits, des ſabres, des poignards, des couteaux, des équipages de chevaux, quantité de petites idoles, & des médailles d'or & d'argent. On y a trouvé des jeux entiers d'échecs en or, des eſpèces de miroirs, & de groſſes plaques travaillées, dans le goût des *Bractéates* des anciens Peuples Occidentaux, ſur leſquelles le mort étoit couché. Les Tombeaux des moindres gens ne ſont garnis que d'un-

d'uſtenſiles de fer, de cuivre, de laiton, &c. Il faut remarquer encore que toutes les armes & autres pièces qu'on y a trouvées, ne ſont pas forgées comme les nôtres, mais ſont de fonte, & pour la plupart de cuivre, & que celles que ces anciens Peuples portoient à leur côté, reſſembloient à nos bayonnettes, ou couteaux de chaſſe.

Tout cela s'accorde parfaitement avec ce qu'on lit dans différens Ouvrages ſur les tombeaux des anciens *Cimbres*, & autres Peuples du *Nord* de l'*Europe*. Car ces tombeaux de *Sibérie*, dont pluſieurs ſont auſſi hauts qu'une Maiſon, ſont ou ſimplement élevés de terre, ou conſtruits de pierres, mais de différentes formes, & aux coins ſont de groſſes pierres, où il y a des caractères. On voit en certains endroits une ſi grande quantité de ces tombeaux, qu'on les prendroit de loin pour une chaîne de petites montagnes.

Nous ne nous arrêterons pas aux uſages des différens Peuples du *Nord*, ſur-tout des Païens & des Tartares, pour régler leurs cérémonies, occupations, &c. ſelon certains nombres, avec quelques réflexions à ce ſujet. C'eſt la matière du Chapitre XV. Le XVI. contient une Rélation concernant le *Kamſchatka*, & ſa découverte ou conquête en 1701. avec une Addition ſur les voyages que les *Ruſſes* y ont faits enſuite, & de-là vers l'*Amérique*. Cela renferme trois Rélations particulières: la première, du voyage de *Wolodimir Aſlaſſow*, en 1701. la ſeconde, du voyage fait par le Capitaine *Beering* au

Digitized by Google

au *Kamtchatka* depuis 1725. jusqu'en 1730. & la troisième, de ceux de Mrs. *Beering*, *Tschirikow*, & *Spangenberg*, en 1739. & jusqu'en 1742. Celle-ci est tirée de la Lettre d'un Officier de la Marine *Russienne*, dont la traduction *Françoise* a été publiée à *Berlin* en 1753.

Enfin on trouve à la fin de tout l'Ouvrage une idée des différentes Langues des Peuples de l'*Asie* Septentrionale, & de ceux du *Nord-Est* de l'*Europe*. Elle est terminée par un *Vocabulaire Calmaque & Mungalien*, qui peut être d'autant plus utile, que ces Peuples forment la branche la plus considérable des Tartares.

Il seroit à souhaiter, qu'il parût souvent des Ouvrages aussi étoffés que l'est celui de M. de *Strahlemberg*; ils répandroient beaucoup de jour sur bien des choses dont on n'a jusqu'à présent que des idées bien confuses.

ARTICLE II.

LA *Vie du brave* CRILLON.

SECOND EXTRAIT.

Les attentats du Duc *de Guise* avoient forcé HENRI III. de quitter *Paris*, suivi d'un très-petit nombre de Troupes de sa Maison qui ne lui seroient pas même demeurées fidèles sans le secours de *Crillon*, qui inspira au Colonel des *Suisses* les mêmes sentimens d'honneur dont il étoit rempli. Le Roi lui en témoigna une re-

Digitized by Google

reconnoissance proportionnée à de pareils offices. „ Je vous remercie, mon brave, lui dit-„ il, de la liberté, du Thrône, & de la vie „ que je vous dois. Sans vous, abandonné „ & trahi, j'étois en la puissance du Duc *de* „ *Guise.*"

On sçait à quelle voye le Monarque eut recours pour se défaire de ce redoutable Ennemi. Il feignit une réconciliation; & aïant convoqué les Etats du Royaume à *Blois*, il l'y fit assassiner, aussi bien que le Cardinal son frère. Il avoit voulu charger *Crillon* de ce coup; mais celui ci témoigna la plus vive indignation de ce que son Maître l'en croyoit capable; & tout ce que HENRI en put obtenir, c'est qu'il garderoit ce funeste secret. *Guise* fut percé de coups par les gardes du Roi, qu'on nommoit les *Quarante-cinq*, aïant à leur tête *Lognac*, leur Capitaine. Mlle. *de Lussan* trace le caractère de cette illustre victime de l'ambition, en ces termes.

„ Le Duc *de Guise* étoit fourbe, artificieux; „ il permit à son ambition de porter ses vues „ jusqu'au Trône; & pour y parvenir, il mit „ la *France* en combustion, fit soulever les „ trois Ordres de l'Etat contre le Souverain, „ en couvrant ses desseins du prétexte de la Religion, comme si la Religion autorisoit les „ revoltes. Jaloux du mérite des autres il haïssoit les concurrens de tout genre. Il avoit si „ peu d'empire sur cette passion, qu'elle le „ porta un jour à appeller le Duc *de Mayenne*, „ son frère, en duël. Il aimoit les plaisirs, & „ ne se refusa pas même les moins permis; mais

„ il

Digitized by Google

„ il ſçut toujours ſi bien ménager ſes diſcours,
„ & s'obſerver ſur ſa conduite, que malgré ſes
„ galanteries, il jouïſſoit de la réputation d'un
„ homme ſage, réglé, pieux & zélé pour la
„ Religion. Le peuple abuſé l'invoquoit dans
„ ſes prières comme un Saint; pluſieurs s'em-
„ preſſoient à faire toucher leur chapelet à ſon
„ manteau. Un jour qu'il entroit dans *Paris*
„ par la Porte S. *Antoine*, le peuple enyvré
„ pour lui d'amour & d'admiration chanta à ſon
„ honneur, *Hoſanna filio David.*"

CATHERINE n'avoit point eu de part au meurtre du Duc *de Guiſe*. On croit même qu'elle en fut ſi frappée qu'une maladie qu'elle eſſuïoit alors, devint aſſez dangereuſe pour la coucher au tombeau, le 5 Janvier 1588. à l'âge de 70 ans. On lui fit cette Epitaphe.

La Reine qui ci giſt fut un Diable & un Ange,
Toute pleine de blâme, & pleine de louänge.
Elle ſoutint l'Etat, & l'Etat mit à bas;
Elle fit maints accords, & pas moins de débats.
Elle enfanta trois Rois, & cinq guerres Civiles;
Fit bâtir des Châteaux, & ruïna des Villes;
Fit de fort bonnes Loix & de mauvais Edits,
Soubaite lui, Paſſant, Enfer & Paradis.

Bien-loin d'avoir détruit la Ligue, en abattant ſon Chef, HENRI III. en redoubla les fureurs. La faculté de Théologie déclara tous les ſujets du Roi abſous du ſerment de fidélité qu'ils avoient prêté à *Henri de Valois*; & ſon nom fut rayé des prières publiques. Le Duc *de Mayenne* auroit pu ſe placer ſur un Trône qu'on lui

Digitized by Google

offroit, s'il n'avoit craint les caprices du sort & de la multitude. Le Roi se refugia à *Tours*; *Mayenne* l'y voulut enlever, & en seroit venu à bout, si *Crillon* n'eût opposé à l'attaque de cette Ville une résistance qu'on peut appeller miraculeuse. C'est alors, & sur le pont de *Tours*, que le Roi se trouvant engagé dans la mêlée alloit périr d'un coup de pertuisanne, si le jeune *Berton*, neveu de *Crillon*, ne se fût précipité, pour le recevoir lui-même, en parant de son corps celui de HENRI, aux pieds duquel il tomba mort. *Crillon* lui-même, en défendant une porte de la Ville entr'ouverte pour laisser passage au Roi, reçut deux coups d'épée, & une mousquetade à travers le corps. Ce fut sans-doute une journée fameuse, que celle où l'on vit un *Crillon* sauver la vie au Roi, & un autre lui sauver la Couronne.

Le Roi de *Navarre*, depuis HENRI IV. sentoit vivement les obligations qu'il avoit à *Crillon*, qui combattoit pour lui, en combattant pour HENRI III. à la fortune duquel la sienne étoit inséparablement liée. Il rendit donc de fréquentes visites à ce Guerrier blessé, le comblant d'éloges, & le prévenant par les plus grandes marques d'amitié afin de se l'attacher. Ce Prince avoit une si haute idée de son mérite, qu'on lui a entendu dire très-souvent, qu'il n'avoit jamais craint que *Crillon*; témoignage glorieux rendu par le premier Héros de l'Univers, & le plus capable de juger du prix de la véritable valeur.

Les deux Rois allèrent assiéger *Paris*, laissant

à

Digitized by Google

à regret *Crillon* encore malade de ſes bleſſures à *Tours*. HENRI III. vit couper la trame de ſes jours, aïant été aſſaſſiné par *Jaques Clement*, à *Saint Cloud*, le 1. d'Août 1589. Il mourut le lendemain vers les quatre heures du matin, âge de 38 ans, dix mois & demi, après avoir régné ſeize ans. HENRI IV. ſe vit l'héritier légitime de la Couronne, mais il avoit des obſtacles en apparence inſurmontables à vaincre, dans l'animoſité de la Ligue, & dans le prétexte pris de la Religion qu'il profeſſoit. Dès le 5. d'Août, il écrivit une Lettre pleine d'affection à *Crillon*. S'il aimoit ce brave, il en étoit chéri & reſpecté. La franchiſe du caractère de l'un & de l'autre étoit un puiſſant principe de ſympathie.

Le premier avantage de HENRI IV. ſur les Ligueurs fut la journée d'*Arques*. D'abord après ce combat il en manda le ſuccès à *Crillon* en ces termes.

Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas. Adieu, brave Crillon, je vous aime à tort & à travers.

HENRI.

Ce billet fut ſuivi peu après d'une Lettre pleine d'aſſurances d'amitié; & le Roi alla les réïtérer de bouche à *Tours*, après avoir pris *Etampes*. De là ce Prince alla faire le ſiège de *Honfleur*. Le Gouverneur de cette Place étoit *Gerard Balb Berton*, Chevalier de *Malthe*, Commandeur du même Ordre, frère de *Crillon*, & auſſi brave que lui. Entêté de l'opinion

Digitized by Google

qu'il combattoit pour la Religion, *Berton* rejeta toutes les propositions de HENRI, qui écrivit là-dessus une Lettre à *Crillon* du 26. Janvier 1590, où il lui marque l'embarras dans lequel cette opiniâtreté le jette. *Crillon* fit aussitôt à son frère les plus fortes exhortations de revenir à son devoir, mais elles furent inutiles. *Berton* se défendit tant qu'il put; & lorsqu'il vit que la Place n'étoit plus tenable, il en sortit par mer avec ceux de la Garnison qui voulurent le suivre. La Ville se rendit d'abord, & le Roi que l'obstination de *Berton* n'avoit point indisposé contre *Crillon*, lui écrivit aussitôt un billet affectueux, pour l'inviter à se rendre auprès de lui. *Crillon* à peine convalescent ne tarda pas à partir, & fut reçu avec les plus tendres embrassemens. Il combattit presque sur le champ sous les yeux de son Maître dans les plaines d'*Ivry*; & cette mémorable journée auroit été encore plus décisive qu'elle ne le fut, si le Roi avoit profité de la consternation générale pour marcher d'abord à *Paris*. Il s'arrêta à prendre quelques autres Places; & aïant enfin investi la Capitale, il se détermina à donner l'assaut aux *Fauxbourgs*. *Crillon* fut chargé d'emporter celui de S. *Honoré*; & il le fit avec sa bravoure ordinaire, pénétrant jusques dans le quartier des *Tuilleries*, où il se fortifia si bien, qu'il faloit une Armée pour l'en chasser.

La prise des *Fauxbourgs* réduisit la Ville aux dernières extrémités. Les habitans furent contraints de manger jusqu'aux Chats, & de faire une espèce de pâte des os pulvérisés des morts.

Pa-

Paris alloit être pris, ſans l'arrivée du ſecours conduit par le Duc *de Parme*, qui força HENRI de lever le ſiège. Il y fit ſuccéder celui de *Rouën*, un des plus forts remparts de la Ligue. *André de Brancas*, dit l'Amiral *de Villars*, y commandoit. *Rouën* fut inveſti le 11. Novembre 1592. *Crillon*, qui s'y diſtingua comme de coutume, eut une priſe très-vive avec le Maréchal *de Biron*, en préſence du Roi même. Ce Guerrier, qui dans la colère étoit le plus emporté des hommes, jura, blaſphèma, & manqua de reſpect à ſon Maître. Mais vingt-quatre heures après il vint reconnoître ſon tort, & le Roi qui avoit beſoin de *Biron* & de *Crillon*, les racommoda.

Le ſiège de *Rouën* fut converti en blocus. *Villars* profita du répit pour aſſiéger à ſon tour *Quillebœuf*. *Crillon* s'y jetta avec des proviſions. Cependant la place n'étoit pas tenable. *Villars* le fit ſentir à *Crillon*, qui n'en fut pas moins déterminé à la défendre. Sa valeur juſtifia ſa hardieſſe, & ce fut ſur-tout alors qu'il prouva ce mot en apparence trop fier qu'il avoit hazardé: *Qu'une place que* Crillon *défendoit, ne ſe prenoit que par compoſition*. *Quillebœuf* ne fut pas même pris, & *Villars* retourna à *Rouën*, fort mortifié de cet échec. HENRI IV. écrivit à *Crillon* ſur ce ſuccès dans les termes les plus obligeans. Dès que le Roi eut donné parole aux Députés de la fameuſe Conférence de *Surenne*, qu'il embraſſeroit la Religion Chrétienne, tout changea de face. Les Ligueurs voulurent envain rendre ſa ſincérité ſuſpecte; leur parti diminua

à vuë d'œil. HENRI fit ſon abjuration à S. *Denys*, le Dimanche 25. Juillet, 1593. Ce fut le dernier coup porté à la ligue. Les Gouverneurs des Places, & la plupart des Officiers prirent des meſures pour faire leur paix & leur marché avec le Roi *Crillon* n'eut rien; mais ſon Maître s'en juſtifioit en diſant: *J'étois ſûr de lui, & j'avois à gagner ceux qui me perſécutoient.*

Il n'en montra pas moins de zèle au ſiège de *Laon*, la plus forte retraitte qu'eût la Ligue dans l'*Ile de France*, & la Place fut remiſe au Roi le 22. Août. Le Gouvernement de *Provence* aïant été donné au jeune Duc *de Guiſe*, *Crillon* l'y accompagna, comme devant préſider à toutes les opérations militaires dans cette Province. La plus difficile étoit de ſoumettre *Marſeille*, où deux Ligueurs, dits à cauſe de cela, les *Duumvirs*, exerçoient leur Tyrannie. *Libertat*, Corſe d'origine tua l'un; l'autre prit la fuite, & la tranquillité fut rétablie dans cette Ville.

Le Duc *de Guiſe* fit à cette occaſion un tour d'eſpiéglerie à *Crillon*, qui lui réüſſit fort mal. Il lui fit donner la nuit une fauſſe allarme, comme ſi les Ennemis avoient ſurpris la Ville. *Crillon* ſe leva ſans émotion, prit ſes habits & ſes armes, & comme il deſcendoit l'eſcalier, le Duc laiſſa échaper un rire qui le trahit. *Crillon* s'apercevant de la raillerie, prit un viſage ſevère, & ſerrant le Duc *de Guiſe* par le bras, lui dit en jurant: „ Jeune homme, ne te jouë ja„ mais à ſonder le cœur d'un homme de bien.

„ Har-

Digitized by Google

„ Harnibieu, ſi tu m'avois trouvé foible, je te „ donnerois de mon poignard dans le cœur;" & ſe retirant ſans lui rien dire davantage, laiſſa le Duc honteux & confondu.

Le ſiège d'*Amiens* fut la dernière entrepriſe conſidérable de HENRI IV. pour le recouvrement de ſon Royaume. On trouve ici une Lettre qu'il écrivit à *Crillon* du camp devant cette Ville. De retour à *Paris*, il lui manda par une autre Lettre de venir au ſiège de *Nantes*, qui n'eut pas lieu, la *Bretagne* s'étant ſoumiſe. La Ligue fut enfin anéantie, après avoir cauſé tant de troubles dans le Royaume pendant 22. ans. La Paix fut concluë à *Vervins*, entre la *France* & l'*Eſpagne*; on comprit auſſi dans ce Traité le Duc de *Savoye*. Une heureuſe tranquillité ſuccéda aux desordres de la Guerre.

Le Roi voulut épouſer *Gabrielle d'Etrées*, & *Crillon* lui fit connoître avec cet emportement, dont le principe étoit ſi excuſable, combien cette idée le révoltoit. On comprend bien qu'il s'expoſa par-là à tout le reſſentiment de la Ducheſſe *de Beaufort*. Et c'eſt une des cauſes qui l'ont privé du bâton de Maréchal de *France*, qu'il avoit ſi bien mérité, & que HENRI IV. penſa plus d'une fois à lui donner.

Le Duc de *Savoye* aïant attiré les armes *Françoiſes* dans ſes Etats, *Crillon* fut chargé de ſe ſaiſir des places qui ſont ſituées entre les montagnes de la *Breſſe*; & malgré la difficulté de cette entrepriſe, il en vint à-bout avec une rapidité inconcevable. Arrivé devant *Chamberi*, il en prit les *Fauxbourgs* en un clin d'œil; & cet-

cette prise fut suivie de celle de la Ville, & des principaux lieux voisins. Quoique *Crillon* n'eût pas dans l'Armée le commandement général, on lui attribua les glorieux succès de cette expédition. Le Roi, dans l'enthousiasme de la satisfaction qu'il ressentoit de ces heureux exploits, surnomma *Crillon*, le *brave des braves*.

Une avanture arrivée au siège de *Charbonnières*, fit naître une liaison sincère entre *Rosni* & *Crillon*, qui ne s'aimoient pas auparavant. On la trouve dans les *Mémoires* de *Sulli*, Tome V. p. 384.

Le Duc de *Savoye* fit sa paix. HENRI IV. à qui la mort avoit enlevé *Gabrielle d'Etrées*, épousa *Marie de Medicis*. Toute la Cour étant à *Lyon*, pour attendre la Reine, un jour que le Roi étoit entouré des Grands & des Ministres étrangers, il dit en mettant la main sur l'épaule de *Crillon*; „ Messieurs, voilà le premier „ Capitaine du monde, & je ne scache perſon„ ne qui dans la science de la guerre le sur„ passe". Dans ce moment *Crillon*, emporté par son zèle, & ne voyant dans son Roi que le Guerrier, répondit vivement: „ Vous en a„ vez menti, *Sire*, je ne suis que le second; „ vous êtes le premier". Eloge plus flatteur, que toutes les fades adulations des Courtisans.

Le brave *Crillon*, incapable de se prêter aux intrigues de la Cour, s'y trouva déplacé, dès qu'il vit la Paix solidement établie, & instruisit le Roi du dessein où il étoit de se retirer, alléguant les infirmités que lui causoient tant de bles-

Digitized by Google

bleſſures dont il avoit été criblé. Son Régiment des Gardes fut l'objet de pluſieurs ſollicitations; mais *Crillon* voulut être le maître d'en diſpoſer, & ſe détermina en faveur de *Crequi*, gendre de *Lesdiguières*. Le Roi qui l'avoit ſondé là-deſſus, en reçut une de ces réponſes bruſques, qui auroient pu paſſer pour peu reſpectueuſes dans un autre, mais qu'on ſouffroit à un homme tel que *Crillon*.

Retiré dans ſa Patrie, cet homme ſi grand, ſi terrible dans les combats, fut le plus ſimple & le plus modeſte des Citoyens. Franc & ſincère, il dit la vérité à tout le monde, ſans ménagement & ſans mauvaiſe intention, mépriſant les expreſſions de cette politeſſe recherchée qu'il regardoit comme le vernis de la diſſimulation. Senſible à l'amitié, il employa ſouvent ſon crédit & ſa fortune, pour rendre ſervice à ſes amis, ſans ſe rebuter par l'ingratitude dont il fut quelquefois payé. Les perſonnes les plus conſidérables du Comtat & des Provinces voiſines, s'empreſſoient de le voir, & de lui préſenter leurs enfans, afin qu'ils connuſſent ce modèle vivant de bravoure & de vertu. En un mot il étoit univerſellement chéri & reſpecté.

Le Roi lui écrivit plus d'une fois dans des termes tout-à-fait preſſans pour l'inviter à revenir auprès de lui. *Crillon* pénétré de ces nouvelles marques de la bonté du Monarque, le remercia avec les expreſſions de la plus vive reconnoiſſance; mais il l'inſtruiſit en même tems du mauvais état de ſa ſanté, qui empiroit tous les jours par les douleurs aiguës que lui cauſoient ſes

Digitized by Google

ſes bleſſures. HENRI perdit avec douleur toute eſpérance de le revoir.

Les ſentimens de la Religion, & les œuvres de la charité ne brillèrent pas moins dans la retraite de *Crillon*, que ſes autres vertus avoient brillé dans tout le cours de ſa carrière. Jouïſſant d'une fortune conſidérable, il la partageoit avec les pauvres. Outre mille livres qu'il diſtribuoit par mois en aumônes publiques, il dépenſoit beaucoup plus encore en charités ſecrettes. Goûtant tous les plaiſirs d'une vie Chrêtienne, il ne vit plus rien de grand & de beau que ce qui le rapelloit à Dieu.

Une occaſion dans laquelle il ſe livra au transport d'un zèle dont il ne fut pas le maître, fit voir combien la Religion avoit pris d'empire ſur lui. Un jour qu'il entendoit prêcher la paſſion dans l'Egliſe de S. *Agricol* d'*Avignon*, pénétré de tout ce que ce myſtère a de ſublime & de grand, le cœur enflammé de charité, au moment que le Prédicateur faiſoit une vive peinture de la flagellation du Sauveur, la barbarie des Soldats qui en étoient les miniſtres, excita toute la fougue de ſon courage; preſque lors de lui-même, il ſe lève en ſurſaut, portant la main ſur la garde de ſon épée, & crie à haute voix: *Où étois-tu Crillon?*

La mort tragique de HENRI IV. lui cauſa la plus vive douleur, & le conduiſit à une mélancolie qui dura le reſte de ſes jours: on le ſurprenoit ſouvent fondant en larmes, en prononçant le nom de HENRI. Il avoit été témoin bien des années auparavant, d'un pronoſtic aſſez

ſin-

Digitized by Google

ſingulier de ce funeſte coup. HENRI III. étant à *Avignon* en 1574. avec HENRI, Roi de *Navarre*, *Henri*, Prince de *Condé*, & *Henri*, Duc *de Guiſe*; ces quatre Princes jouoient aux dez chez *Crillon* ſur une table de marbre, ſur laquelle il jaillit du ſang, dont leurs mains furent couvertes, ſans qu'on pût jamais ſçavoir d'où il venoit, quelques perquiſitions qu'on en fit ſur le champ. Cet accident interrompit la partie; on en raiſonna diverſement alors; mais, depuis qu'on eut vu périr ſucceſſivement de mort violente ces quatre Princes, tous ceux qui ſçavoient ce fait, le regardèrent comme le préſage du genre de mort qui les attendoit.

Crillon fit complimenter la Reine par le Comte de *Berton*, ſon neveu; & cette Princeſſe lui écrivit une Lettre fort obligeante, en date du 29 Mai, 1610. Elle le ſollicita depuis à revenir à la Cour, & il s'y étoit preſque engagé; mais ſa ſanté y mit un obſtacle invincible. Ses bleſſures, qui comme on l'a dit, ne ceſſoient de ſe rouvrir, lui faiſoient ſouffrir des douleurs auſſi vives qu'univerſelles. Sa fermeté n'en fut jamais ébranlée: la veille de ſa mort, le Marquis de *Jarnac*, fils d'une de ſes ſœurs, qu'il aimoit tendrement, étant auprès de ſon lit, les yeux remplis de larmes; il lui dit, *Mon Neveu, ne pleures pas ma mort; ma vie eſt inutile à l'Etat.* Supportant ainſi ſes maux, non ſeulement ſans inquiétude, mais avec toute la ſoumiſſion d'un vrai Chrêtien, il mourut le 2. Décembre, 1615. dans la 75 année de ſon âge.

Le caractère de *Crillon* a été aſſez tracé par le

le récit de sa vie. Les vertus civiles & guerrières marchèrent en lui d'un pas égal. Indocile à la flatterie, il n'aimoit, ni à donner, ni à recevoir des louänges; il ne vouloit qu'en être digne. Esclave de sa parole, on n'eut jamais qu'à se louër, d'avoir traité avec lui. Les secrets qu'on lui confioit étoient pour lui un dépôt sacré; libéral & généreux, il fut toute sa vie une ressource certaine pour les gens qui eurent besoin de lui: aimé des soldats, ils couroient au péril avec ardeur, lorsqu'ils étoient commandés par *Crillon*; il étoit obéï des troupes, moins par l'autorité que lui donnoient sur eux ses charges, que par la confiance qu'ils avoient dans sa valeur; les Officiers & les Soldats qui servoient sous ses ordres, lui furent si attachés, que, quand ils n'auroient pas voulu être fidèles au Roi par vertu & par devoir, ils l'auroient été par les sentimens de respect, de reconnoissance & d'attachement qu'ils ne pouvoient refuser à leur Général; ce respect seul leur eût tenu lieu de fidélité.

Le Roi lui aïant donné dix-mille écus, somme fort considérable pour ce tems-là, elle ne fit que passer dans les mains des Officiers & des Soldats de son Régiment, à qui il la distribua sans en rien réserver.

Il fut toujours inviolablement attaché à ses Rois, jamais il ne perdit de vuë, ni leurs intérêts, ni leurs personnes, malgré toutes les trahisons de la fortune, & malgré l'exemple contagieux de tant de changemens, alors si fréquens à la Cour, où la perfidie trouvoit des récompen-

Digitized by Google

pensés, où subitement l'infidélité élevoit aux emplois & aux dignités, où la revolte enfin se paroit du spécieux prétexte de la Religion. Il ne se refusa point aux plaisirs, mais il ne les outra jamais.

Tant de vertus réünies ne furent point sans défauts. *Crillon* étoit trop grand pour que son Historien ait eu besoin de lui faire grace. Un mot équivoque le mettoit hors des gonds, & d'abord il portoit les choses aux dernières extrémités. De cette sensibilité il résultoit des combats, des duëls, qui le firent quelquefois regarder comme pointilleux. Il pouſſa souvent la franchise jusqu'à la brutalité; il fut sujet à jurer; il ne pouvoit s'en empêcher, même en se confessant des juremens dont il promettoit de se corriger.

Tel fut *le brave Crillon*. Il eut peu de défauts, & beaucoup de vertus. Tant que la valeur & la probité seront chères à la Nation *Françoise*, sa mémoire y sera en recommendation.

ARTICLE III.

ANNALES POLITIQUES *de feu Monsieur* CHARLES IRENÉE CASTIL, *Abbé de St. Pierre, de l'Académie Françoise*, Londres, 1757. *in octavo* Partie I. pp. 338. Partie II. pp. 339—678.

C'est ici encore, à proprement parler, un *siècle de Louis* XIV. mais bien différent de

Digitized by Google

celui de M. *de Voltaire*. Celui-ci éblouït l'imagination des Lecteurs par ce concours de brillans avantages qu'il réünit ſous un même point de vuë, comme appartenants aux tems que ſon Ouvrage concerne. Dans les *Annales Politiques* au contraire, on eſt touché, attendri, de voir combien l'ignorance du bien public, des vrais intérêts d'un Etat, de la grandeur réelle d'un Souverain, ont coûté de larmes & de ſang à la Monarchie *Françoiſe*, & à l'*Europe* entière, pendant le long règne de LOUÏS XIV. Mais il y a entre ces deux Auteurs une différence qui eſt toute à l'avantage de l'Abbé *de S. Pierre*; c'eſt qu'il n'a point deſſein de déprimer ſon Siècle, au-lieu que M. *de Voltaire* a eu deſſein de l'exalter; il dit les choſes comme elles ſont, à charge & à décharge, & il ne dit rien qu'il ne démontre avec une évidence victorieuſe. Il n'y aura donc que des eſprits bien ſuperficiels qui reprocheront à cet Ouvrage quelques défauts dans la forme, & quelques répétitions: il en mérite d'autant plus la confiance publique, & les répétitions en particulier concernent des choſes qui ne ſauroient être trop fréquemment inculquées, des maximes qui feroient diſparoître preſque toutes les miſères de l'humanité, ſi les Princes vouloient y faire attention. Le vieux Abbé rapelle ſouvent & avec complaiſance les divers Projets qu'il a propoſés pendant le cours de ſa longue & penſante carrière; mais n'eſt-il pas au moins infiniment plus digne d'attention que les vieillards qui réchauffent de vieux contes inutiles, d'antiques prouëſſes, & quelquefois des traits d'une vie li-

cen-

Digitized by Google

centieuſe ? Il y a d'ailleurs parmi les narrations que cet Ouvrage renferme, des détails très-intéreſſans & très-bien exprimés. On eſt beaucoup plus attaché par ces récits que par ceux qui compoſent le fade, ſec, & pédantesque Volume, intitulé *Hiſtoire Politique du ſiècle.*

Après la Préface, où l'Auteur indique la conformité qui ſe trouve entre ſon travail & celui de *Plutarque*, on trouve un Etat de la *France* en 1735. qui ſert d'Introduction aux Annales. Nous n'en tirerons que ce qui concerne le nombre des habitans. Il y a en *France* environ neuf fois plus de terrain qu'il n'en faut pour la ſubſiſtance des *François.* Il y a environ vingt millions d'habitans, ou quatre millions de chefs de famille, ſoit mâles, ſoit femelles, ſoit mariés, ſoit non mariés. Ils s'en faut plus de la moitié que le peuple ne ſoit auſſi utilement occupé que le Peuple *Anglois*, ou *Hollandois ;* & cela vient de la foibleſſe du Commerce maritime de la *France* en comparaiſon de celui de ces Nations. Remédier à un ſemblable inconvénient, c'eſt une ſorte d'aggrandiſſement de territoire, licite à chaque Souverain, ſans faire d'injuſtice à aucun de ſes voiſins. Il y a environ quarante-mille Curés, & ſoixante-mille autres Prêtres, cent-mille Religieux & cent-mille Religieuſes : l y a à-peu-près la moitié trop de Religieux, & les trois-quarts de Religieuſes. Il y a environ cinquante-mille familles nobles en *France*, qui t cinq perſonnes par famille, font deux-cent cinquante-mille perſonnes, c'eſt-à dire, à-peu-près a centième partie des habitans.

En parlant des Collèges & des Académies, M. l'Abbé *de S. Pierre* s'exprime ainsi au sujet de l'Académie *Françoise*. „ Elle fut érigée par „ le Cardinal *de Richelieu* par Lettres patentes „ en 1637. mais en vérité le but de cet établissement est bien petit pour un des plus „ grands Génies de son tems, en comparaison „ de ce qu'il auroit pu faire pour l'utilité publique, d'un Corps composé de gens d'un „ esprit distingué: mais il n'eut ni le loisir, ni „ les lumières nécessaires, pour rendre cette „ Compagnie plus utile à l'Etat. Elle est occupée depuis près de cent ans à déclarer que „ tels mots, telles phrases, sont du bon ou du „ mauvais usage présent: mais l'usage est nécessairement changeant, & par-conséquent ce „ qui est mauvais aujourd'hui sera bon dans „ cinquante ans: en vérité est-ce un but digne „ d'un grand Politique? Un but convenable eût été d'obliger l'Académie des bons Ecrivains de donner tous les ans quelques éloges „ des *François* illustres, l'éloge des découvertes, des Inventeurs, l'éloge des avantages „ que procurent les réglemens & les établissemens contemporains, qui sont dignes d'être „ connus de la postérité. Chaque Académicien „ auroit pu dire comme *Pline* le jeune: *Si par notre condition de particuliers, nous ne pouvons pas faire des choses dignes d'être écrites, nous tâchons du moins d'en écrire qui soyent dignes d'être luës.*"

Les Annales commencent à l'année 1658. où Louïs XIV. étoit dans sa vingtième. On commence

Digitized by Google

mence à y tracer ſon caractère, auquel l'Auteur revient ſouvent dans la ſuite. Ce Prince avoit naturellement l'eſprit juſte, mais on ne prit aucun ſoin de l'engager à le fortifier; on ne lui inſpira même aucun goût pour la lecture, pas ſeulement pour l'Hiſtoire, qui eſt preſque l'unique moyen d'inſtruire les Rois de leurs fautes & de leurs devoirs; en leur montrant les fautes & les malheurs des Souverains leurs pareils. Il y avoit des eſprits plus vifs, plus étendus, plus pénétrants, que celui du Roi; il n'y en avoit point qui euſſent plus de juſteſſe, mais faute de goût pour la lecture il ne pouvoit profiter que dans la converſation des lumières des autres. Ainſi les bons mémoires bien raiſonnés ſur les diverſes parties du métier d'un Roi ne pouvoient lui ſervir de rien. Il n'avoit point eu dans ſon éducation d'attention ſuivie ſur aucune matière; il changeoit dès qu'il s'ennuïoit: ainſi il n'eſt pas étonnant que l'attention la moins longue le fatiguât. Il écoutoit volontiers des faits qu'il comprenoit facilement, il les racontoit même avec grace; mais pour les raiſonnemens, ſur-tout ceux qui ſuppoſent des raiſonnemens précédens, ils étoient au-deſſus des forces de ſon eſprit; de ſorte qu'il ne ſaiſiſſoit mais entièrement & fortement ce qu'il ne ſaiſiſſoit pas d'abord. Mais comme dans la ſuite il vouloit fortement & aſſez conſtamment ce qu'il vouloit, c'eſt de ce côté-là qu'il y avoit eu grand dans ſon caractère, & c'eſt avec cette eſpèce d'opiniâtreté & de conſtance qu'il a ſurpaſſé la plupart de ſes Prédéceſſeurs & de ſes

Digitized by Google

Contemporains. „ J'appelle opiniâtreté, dit „ l'Abbé, le desir constant de s'agrandir par la „ guerre, & de montrer aux étrangers la justes- „ se & l'étenduë de son goût dans les Arts, & „ sa puissance dans tout ce qui regarde le faste; „ de sorte qu'il n'est pas étonnant que les Arts „ qui viennent du faste, & sur-tout l'art mili- „ taire, ayent été fort perfectionnés en *France* „ pendant son Règne. Plût à Dieu que pour „ sa gloire & pour notre bonheur il eût desiré „ aussi constamment de maintenir la paix en „ *Europe*, & d'augmenter les richesses & les „ bons établissemens intérieurs! Mais il n'avoit „ pas l'idée de cette sorte d'agrandissement."

Le caractère de *Cromwel* se trouve placé dans la même année 1658. qui fut celle de sa mort. *Cromwel*, au sage jugement de l'Annaliste, ne fut qu'un scélérat célèbre. C'étoit un homme hardi, & de beaucoup d'esprit naturel, de cet esprit d'imagination vive, qui inventoit promtement les moyens les plus propres pour arriver à ses fins; mais élevé dans les maximes du bas peuple, avoit-il d'autres fins que les sentimens bas du peuple même? & a-t-il jamais trouvé rien de plus estimable qu'une grande puissance acquise par de grands talens, sans se soucier de chercher quel seroit l'usage le plus estimable de cette grande puissance? Le rapel de CHARLES II. en *Angleterre* est un de ces récits attachans dont nous avons parlé.

Mazarin mourut à *Vincennes* le 9. Mars, 1661. à cinquante-huit ans passés. Le Cardinal *de Richelieu* vécut à-peu-près le même âge. On

Digitized by Google

a souvent comparé ces deux fameux Ministres: voici le point de vuë sous lequel notre Abbé les présente. Tous deux gouvernèrent successivement la *France* comme Ministres Généraux, avec la même autorité que les Grands-Visirs gouvernent chez les *Turcs*, & la gouvernèrent chacun à-peu-près dix-huit ans. Tous deux fort ambitieux; *Mazarin* timide, plus rusé, plus fin, plus souple, plus inconstant; *Richelieu* plus courageux, plus colère, plus habile, plus roide, plus constant. *Mazarin* avec un génie plus borné pour les affaires, connoissoit mieux le foible des hommes, & savoit mieux les amuser l'espérances. *Richelieu* avec un génie beaucoup plus étendu connoissoit mieux les affaires, & gouvernoit autant en inspirant de la crainte aux ns qu'en donnant de l'espérance aux autres. *Mazarin* étoit plus adroit discoureur, & plus ait pour plaire à une femme. *Richelieu* étoit bien lus propre pour gagner la confiance d'un homme, pour persuader encore plus par des effets que par es paroles. *Mazarin*, non plus que *Richelieu*, n'a oint laissé des parens de son nom: Tous deux n pensant comme le vulgaire, ont amassé de randes richesses, pour faire subsister leur nom vec éclat après leur mort, & pour cela choisi- nt des héritiers à qui ils substituèrent de gran- s terres pour porter leur nom: mais ni l'un ni autre ne songeoit pas que l'Histoire de la Na- on conserve les noms des Ministres-Généraux ns un beaucoup plus grand éclat, quand ils nt sçu gouverner avec un desintéressement cou- geux, & quand pour mieux gouverner ils ont

Digitized by Google

négligé les intérêts de leur famille, pour avoir plus d'attention à augmenter le bonheur de leur patrie.

Fouquet étoit un Gentilhomme de *Bretagne*, riche, & qui avoit vendu environ cinq-cent-mille onces d'argent la charge de Procureur-Général du Parlement de *Paris*, qu'il avoit exercée pendant quelques années. Il vouloit allier le plaisir avec le travail: Ministre petit-maître qui aimoit le faste, peu laborieux; du reste absolument incapable des crimes de rebellion & de péculat dont on l'accusa pour le faire périr. Il mourut en prison à *Pignerol* près de vingt ans après.

La première guerre que fit Louïs XIV. eut pour objet les droits de la Reine sa femme, auxquels il avoit solemnellement renoncé. Le Ministre de la Guerre qui vouloit augmenter son crédit, lui persuada de l'illustrer par la conquête de la *Flandre* sur l'*Espagne*, comme s'il pouvoit être glorieux de violer ses promesses. Mais Louïs XIV. avoit vingt-neuf ans, & à cet âge un esprit qui n'a point eu de bonne éducation, qui n'a rien lû, qui n'a pu former son conseil que de flatteurs ambitieux, qui n'est environné que de jeunes gens qui veulent lui plaire par toutes sortes de louänges, ne voit jamais guères loin, & ne voit guères bien la vraye valeur des entrepriſes qu'il se propose, & combien il faut rabattre de ce qu'elles ont d'éclatant pour les yeux du vulgaire, sur-tout si ce jeune homme a pour Ministre un homme ambitieux, qui aime plus sa fortune que sa Nation, & qui ne

se

Digitized by Google

ſe ſoucie que d'aggrandir ſon autorité aux dépens de ſa Patrie, & au préjudice de la réputation de juſtice de ſon Maître, qu'il engageoit dans une entrepriſe très-injuſte, & qui étoit par conſéquent dans le fonds très-deshonorante. Le ſuccès de la première campagne acheva malheureuſement d'affermir le Roi dans le goût d'une guerre injuſte. Ce fut un appât, tel qu'en éprouvent les jeunes joueurs, qui ſont aſſez malheureux pour gagner d'abord, & qui en ſe livrant dans la ſuite à la paſſion & à l'habitude du jeu ſe ruïnent eux & leur famille.

Les dépenſes que le Roi fit à *Verſailles* ne ſont pas moins desaprouvées par l'Abbé. Ce Monarque, qui de S. *Germain en Laye* alloit quelquefois comme Louïs XIII. à la chaſſe du côté de *Verſailles*, ſe mit en tête d'aggrandir le Château que le Roi ſon père y avoit fait bâtir pour y faire des petits repas de chaſſe; ainſi peu-à-peu il y fit beaucoup trop de dépenſe pour un lieu qui, par comparaiſon à la ſituation de S. *Germain*, & à d'autres ſituations heureuſes, étoit très-inférieur ſoit pour l'air, ſoit pour la vuë; car s'il avoit mis à bâtir à S. *Germain* à la place du Château neuf, le quart de quarante millions qu'il dépenſa depuis à *Verſailles*, il auroit été fort loué, au-lieu qu'il fut fort blâmé de lever ſur ſon peuple une ſi grande ſomme pour embellir un lieu que la Nature n'avoit pas à beaucoup près ſi embelli que S. *Germain*. Ce fut entre ſes entrepriſes une faute très-conſidérable faite contre le bon-ſens, & ce qui eſt plus important, ce fut une grande injuſtice contre ſon

Digitized by Google

peuple que cette dépense; car, pour en juger, il n'avoit qu'à se mettre pour un moment à la place de ses sujets; auroit-il trouvé juste que le Roi fît une aussi grande dépense & aussi inutile à leurs dépens? Mais on ne l'avoit pas dans son éducation accoûtumé à discerner le juste de l'injuste, en consultant la règle simple: *Voudriez-vous que l'on fît contre vous ce que vous faites contre les autres?*

La Guerre de *Hollande*, dont la cause ou le prétexte fut l'imprudence que les *Hollandois* avoient euë de faire frapper quelques Médailles desobligeantes pour la *France*, est tout aussi blâmable. Etoit-il raisonnable de faire souffrir tant de familles, pour tirer vengeance des impertinences de quelques hommes, qui n'étoient que des enfans à qui la vanité avoit tourné la tête? Ne suffisoit-il pas de leur laisser le ridicule qu'ils méritoient? Valoient-ils seulement huit jours des soins d'un homme sage? Il est vrai que le Roi, enfant lui-même comme eux, fut blessé de leur vanité; mais n'étoit-il pas incomparablement plus sage de rire de leur conduite que de s'en fâcher? Voilà pourtant le vrai, le réel, de cette petite insulte que *Louvois* eut l'habileté de faire paroître si grande; telle fut l'entreprise qu'il représenta à son Maître comme très-glorieuse; aussi n'y eut-il que *Louvois* qui profita de toutes les pertes que firent dans cette guerre les *Hollandois*, les *Suédois*, les *Espagnols*, les *Allemands*, & les *François*: il augmenta son crédit, son autorité, sa considération, les biens de sa famille & de ses Créatures,

Digitized by Google

tures, & se moquoit de *Colbert* son Rival, chargé du soin d'exiger de grandes impositions, qui ne servoient qu'a augmenter la considération du Ministère de la Guerre.

Voici quelques anecdotes sur le caractère de *Le Tellier*, que le Roi fit Chancelier en 1677. à la place de *Daligre*. C'étoit un très-habile Courtisan, qui avoit instruit son fils à louër toujours le Roi par quelque endroit, & à lui faire croire qu'il étoit le plus sage & le plus habile homme de l'*Europe*. Il étoit venu à-bout de lui persuader que sa Majesté en savoit plus dans la Guerre que les plus habiles Généraux, & qu'il étoit l'Auteur de toutes les bonnes vuës qui avoient réüssi. Voilà pourquoi le Roi se plaisoit plus à travailler avec *Le Tellier* & son fils qu'avec les autres Sécretaires d'Etat. Mais *Le Tellier* avoit encore une autre habileté ; il disoit au Roi tête-à-tête tout ce qui pouvoit faire naître des soupçons desavantageux contre tous ceux pour qui le Roi marquoit quelque estime. Un jour le Roi lui louoit la probité & la capacité de M. *de Harlai*, & disoit que ce seroit un bon Chancelier; il convint de tout; & même il y ajouta d'autres louänges; mais il ajouta; *je craindrois cependant que la cire ne devint pas molle entre ses mains.* Le Roi comprit à ce mot que *Harlai* résisteroit quelquefois à ses volontés, lorsqu'il faudroit sceller quelques Edits; ainsi il ne songea plus à le faire Chancelier. *Le Tellier* après le Conseil restoit quelquefois un demi-quart d'heure seul avec le Roi, & ordinairement c'étoit pour rendre de mauvais offi-

offices à diverſes perſonnes, mais toujours ſous le prétexte de conſulter le Roi comme un Oracle de ſageſſe. Un jour le Comte *de Grammont*, autre Courtiſan fin & corrompu, le voyant ſortir du Cabinet du Roi plus gai qu'à l'ordinaire, dit à un de ſes Amis: *Il me ſemble que je vois ſortir une fouïne qui vient d'égorger une demi-douzaine de pigeons dans un colombier, & qui en ſort en ſe léchant encore les barbes.*

En 1683. la Reine *Marie-Thèreſe d'Autriche* mourut âgée de 45 ans. C'étoit une bonne Princeſſe, douce, eſprit médiocre, peu de crédit, ne ſe mêlant de rien. On ne s'aperçût point de cette perte dans l'Etat; à peine s'en aperçut-on à la Cour, ſi ce n'eſt par les habits noirs; & en général ce n'eſt pas un mal pour un Etat, que les Reines qui n'ont acquis dans leur éducation, ni pénêtration, ni juſteſſe, ni fermeté d'eſprit, n'ayent que peu de crédit, & qu'elles ne ſe mêlent que de leurs domeſtiques. *Marie-Thèreſe* eſt louable en ce qu'elle ſe conduiſit toujours avec une piété & une dignité convenables à ſa condition.

En ce tems-là mourut auſſi *Colbert*, Miniſtre des Finances, & qui avoit dans ſon département le Commerce, les Arts, & les Sciences. Il n'a point été remplacé depuis; car ceux qui ſont venus à ſa place n'ont pas fait le quart des travaux, des réglemens & des établiſſemens qu'il fit ſous ſon Miniſtère. „ Plût à Dieu, s'écrie „ l'Abbé, qu'il eût eu à gouverner l'Etat ſous „ un Prince qui ſe fût piqué d'une grande équi„ té envers ſes voiſins & envers ſes ſujets, &

„ par

„ par conſéquent pacifique & pacificateur! Il „ auroit fait quatre fois plus de bons & de „ beaux établiſſemens. Mais pour le malheur „ du Royaume, le Roi écouta beaucoup da- „ vantage *Louvois* perturbateur du repos pu- „ blic, qu'il n'écouta *Colbert* pacificateur, dont „ les projets viſoient à enrichir les particuliers „ & l'Etat, & à faire fleurir en *France* les Arts „ & les Sciences."

Louvois mourut ſubitement au mois de Juil- let 1691. Sa femme croyoit que l'on avoit empoiſonné l'eau d'un pot dont il avoit coûtu- me de boire l'après-midi, & que ce fut l'effet de la vengeance du Duc de *Savoye*. D'autres ont cru que ce fut un reproche que lui fit le Roi de lui avoir attiré parmi ſes ennemis le Duc de *Savoye:* quoiqu'il en ſoit, il ne parut point le regretter, & en mettant ſon fils *Barbeſieux* à ſa place. qui n'avoit que 26 ans, il voulut mon- trer à l'*Europe* que c'étoit lui qui formoit ſes Miniſtres, qu'il n'avoit pas beſoin de leurs a- vis, & que lui ſeul faiſoit tout. Telle étoit la grande opinion que ſes Miniſtres à l'envi l'un de l'autre lui avoient donnée de ſa grande ha- bileté; & à dire le vrai, les louänges de la part de ſes Miniſtres avoient été le premier appât qui l'engagea de travailler ſeul-à-ſeul avec chacun d'eux. Quand le Roi eût été auſſi habi- le qu'il croyoit l'être, c'eût toujours été une grande malhabileté que de croire pouvoir faire d'auſſi grandes choſes avec des Miniſtres jeunes & voluptueux, ou avec des Miniſtres de peu d'eſprit & ſurchargés d'affaires, qu'avec des Mi- niſtres

Digitized by Google

niſtres d'un grand eſprit, expérimentés, & de longue main accoûtumés au travail.

La Guerre de ſucceſſion & tous les évènemens qui la ſuivirent, juſqu'à la mort de Louïs XIV. préſentent le tableau des miſères de la *France*. La bataille d'*Hochſtet* en fut le ſignal. Je ne ſai ſi l'on trouve ailleurs une anecdote fort ſingulière au ſujet de cette bataille, qui mérite d'être raportée ici. Elle fut perduë principalement à cauſe du défaut de confiance entre l'Electeur *de Bavière* & le Maréchal *de Villars*, qui aïant demandé ſon rapel, fut remplacé par le Maréchal *de Tallard*: mais ce défaut de confiance venoit d'une autre petite ſource que l'on n'eût jamais devinée; c'eſt que M. *de Torcy*, Miniſtre des affaires étrangères, avoit mis auprès de l'Electeur comme Envoyé de *France*, un nommé *Ricouſſe*, qui ne manquoit pas d'eſprit; mais qui croyoit en ſçavoir plus que *Turenne* dans la guerre, & que *Richelieu* dans la politique. Le Maréchal *de Villars* malheureuſement ſe moqua de ſes airs importans, & traita ſes projets de chimériques; & celui-ci piqué au vif par un pareil mépris, s'en vengea avec le ſecours de ſes flatteries auprès de l'Electeur, en donnant toujours le tort au Maréchal dans l'eſprit de l'Electeur, & en lui inſpirant inceſſamment de la jalouſie ſur ce qui regardoit le commandement. Enfin ils ſe brouillèrent au point que *Ricouſſe* vint à bout de faire ſouhaiter au Maréchal d'être rapellé. Ainſi *Ricouſſe* fut par caſcade la cauſe principale de cette malheureuſe cataſtrophe de *Hochſtet*, qui mit durant le reſte de la Guer-

Digitized by Google

Guerre une si grande supériorité du côté des Alliés, & qui eût enfin bouleversé la *France* & l'*Espagne*, s'il n'étoit pas arrivé des conjonctures favorables à ces deux Etats; conjonctures qui vinrent d'une autre semblable petite cause obscure, & qui produisirent un évènement encore plus heureux pour la Maison de *France*, que cette fatale journée d'*Hochstet* ne lui avoit été honteuse & préjudiciable. Cela fait souvenir de la fable de l'Aigle & de l'Escargot.

Ce que l'Abbé dit à l'occasion de la mort du premier *Daupbin*, mort en 1711. achève de développer les idées qu'il se fait d'un Roi désirable, & d'un Règne véritablement avantageux. Cette mort, dit-il, n'aporta aucun changement sensible, ni dans le Conseil, ni dans les affaires publiques. Il ne se mêloit de rien, quoiqu'il eût cinquante ans. Il étoit bon, indulgent, patient, très-respectueux pour le Roi, grand Chasseur, peu d'intelligence & peu d'application pour les affaires; doux, égal, homme d'habitude, point capricieux, aimant la bonne-chère, parlant peu, incapable de débauches, sans aucune ambition; il avoit tout le bon & tout le mauvais de la paresse.

C'eût été un voisin fort tranquille; il n'eût amais fait la guerre de 1667. contre l'*Espagne*, ni celle de 1672. contre les *Hollandois*, ni par conséquent celle de 1684; ainsi ses voisins n'eussent jamais fait contre lui la fameuse Ligue d'*Augsbourg* en 1688. comme contre un voisin inquiet & ambitieux; ainsi il n'auroit point eu la guerre de 1689. contre tant d'ennemis. Ce qu'il

Digitized by Google

qu'il y auroit eu de plus glorieux, c'eſt qu'en le ſupoſant Roi de *France* à trente ans, aïant donné tant de preuves de ſa douceur, de ſa patience, de ſa modération, de ſa juſtice à ſes voiſins depuis 1691. jusqu'en 1700. lorſque le Roi d'*Espagne* CHARLES II. en mourant appella le Duc d'*Anjou* par ſon Teſtament à ſa Succeſſion, les *Hollandois*, les *Anglois*, les *Italiens*, ni les Princes *Allemands*, excepté l'Empereur, ne ſe ſeroient jamais réſolus à faire une dépenſe immenſe pour donner cette Couronne à l'Archiduc, au préjudice du Teſtament du Roi d'*Eſpagne* & de la tranquillité de l'*Europe*, parce qu'ils n'auroient jamais rien eu à craindre d'un voiſin qui avoit pour principal but de ſe conſerver par la voye de l'arbitrage lui & ſes voiſins dans la plus grande tranquillité. De-là il ſuit que ſous ſon Règne les *François* n'auroient point été accablés d'impôts, que l'Etat n'auroit point fait de dettes immenſes qui ont forcé le Gouvernement à faire pluſieurs fois diverſes eſpèces de banqueroutes générales à ſes Créanciers. De-là il ſuit que les *François* n'auroient point été durant cinquante ans l'objet de la haine & de l'averſion de toutes les autres Nations de l'*Europe*: ils en euſſent été au contraire fort aimés. Ils ſeroient devenus beaucoup plus riches, & auroient un nombre immenſe de compatriotes de toute condition qu'ils ont perdu dans toutes ces guerres, & par la révocation de l'Edit de *Nantes* contre les Calviniſtes. Leur Commerce maritime & leur commerce intérieur auroient fait de beaucoup plus grands progrès. Ils auroient

plus

Digitized by Google

plus de canaux de transport, plus de chemins pavés, leurs Arts & leurs Sciences auroient été beaucoup plus perfectionnés; enfin sous un pareil Règne on auroit souffert beaucoup moins de misères, & l'on auroit été à tous égards plus heureux que sous le Règne effectif de son Père, que les flatteurs ou les enthousiastes apellent encore Louïs *le Grand*, nom qui eût alors mieux convenu au *Dauphin* son fils. On l'auroit apellé Louïs *le pacifique*; & s'il avoit pris le soin d'empêcher la guerre entre ses voisins, ou de la faire promtement finir par des Traités & des arbitrages, on l'auroit apellé Louïs *le pacificateur*, qui est le plus beau de tous les titres, parce qu'il annonce un Prince d'un côté très-puissant, & par conséquent très-redoutable, & de l'autre un Prince juste, bienfaisant, & sage, puisqu'il est regardé comme médiateur, comme arbitre, & comme capable de faire goûter l'équité & la raison à ses voisins colères, ambitieux & injustes. Telles sont les considérations, qui devoient faire préférer le caractère d'un Prince tel que le *Dauphin* pour le bonheur de ses Peuples & de ses voisins au caractère de Louïs XIV. si vanté par des esprits superficiels, qui prennent sottement la grande puissance comme une qualité digne de louange, lors même qu'elle n'est employée qu'à faire du mal aux sujets & aux voisins. Des parallèles de l'ordre de celui-ci valent mieux que ceux de *Plutarque*.

Comme Louïs XIV. est le grand objet & l'objet intéressant de ces Annales, achevons notre

Digitized by Google

Extrait par quelques réflexions sur ce Monarque, que l'Auteur a placées à l'endroit où il raporte sa mort arrivée le 1. de Septembre 1715. Elles renferment un nouveau parallèle entre lui & son Aïeul HENRI IV. Le petit-fils avoit de bonnes qualités; mais le grand-Père qui mourut à 54 ans en 1610. valoit encore mieux par l'esprit, par le courage, & par une connoissance plus exacte des qualités qui font les plus estimables & les plus dignes de louange parmi les hommes, telles que sont la justice & la bienfaisance; & s'il eût vécu autant que LOUIS XIV. c'est-à-dire vingt-trois ans de plus, jusqu'en 1633. il auroit exécuté son beau Projet de la Diette *Européenne*, par maintenir toujours les Princes & Etats de l'*Europe* sans guerre entr'eux, comme la Diette *Germanique* maintient toujours les Princes & Etats d'*Allemagne* sans guerre entr'eux depuis plus de cinq-cens ans; par ce merveilleux établissement il eût été non-seulement le plus grand Roi, mais encore le plus grand homme, le plus grand bienfaicteur des hommes qui ait jamais été & qui puisse jamais être.

La fidélité dans les promesses à l'égard de ses voisins est une partie de la justice d'un Souverain. Or si HENRI IV. eût fait un Traité comme celui des *Pyrenées*, il n'auroit point sûrement recommencé la guerre avec l'*Espagne*, sur le prétexte de l'invalidité des rénonciations & sur ce que les filles des particuliers héritent en *Brabant*. Un Roi qui ne demande de subsides à ses sujets que ceux qu'il trouveroit justes lui-même s'il étoit sujet, est un Roi juste. Tels sont

ſont les ſubſides qu'on leur demande pour une Guerre défenſive. Or les premières guerres de Louïs XIV. qui l'ont tant décrié, comme ambitieux, injuſte, parmi les Nations voiſines, étoient-elles des guerres purement défenſives? Henri étoit donc plus juſte.

Louïs a été plus magnifique que Henri; il a plus dépenſé en bâtimens, il a beaucoup plus donné de penſions; mais s'il a donné avec profuſion des penſions, les donnoit-il toujours à ceux qui avoient ſervi plus utilement l'Etat? Et puis ſur qui prenoit-il ces penſions qu'il donnoit? N'étoit-ce pas en augmentant les tailles ſur de pauvres familles, en leur ôtant une partie de leur néceſſaire? Henri pratiquoit mieux la juſtice & la bienfaiſance.

Vouloir donner contre les Loix de l'Etat aux enfans de Madame *de Montespan* un droit de ſuccéder à la Couronne qu'ils ne peuvent jamais avoir par les Loix anciennes de l'Etat, puiſqu'étant ſortis de Madame *de Montespan* durant la vie de ſon Mari, ils ne peuvent jamais être regardés ſelon les Loix que comme enfans de M. *de Montespan*, & frères cadets de M. le Duc d'*Antin*, n'eſt-ce pas commettre une grande injuſtice? Si Louïs XIV. eût eu à juger dans un autre Prince un procédé pareil, l'auroit-il trouvé juſte? Henri IV. n'eût point fait cette injuſtice.

Il eſt vrai que la grande puiſſance de Louïs XIV. a jetté durant ſa vie une eſpèce de voile ſur ces procédés injuſtes; mais ce voile ſera uſé dans cinquante ans, & le Public jugera alors

lors de ſes actions comme nous jugeons préſentement des bonnes & des mauvaiſes actions de l'Empereur *Charles-quint*; & l'on verra combien HENRI étoit plus juſte que LOUIS.

Ces Annales vont juſqu'à la fin de 1739. Au 13. Février 1738. l'Abbé écrivoit: „ J'ai atteint aujourd'hui la quatre-vingtième année „ de mon âge, & avec de la ſanté, ſi la vie „ eſt une lotterie pour le bonheur, il ſe trouvera qu'à tout prendre, il m'eſt échû un des „ meilleurs lots, que je ne changerois pas contre un autre, & il me reſte une grande eſpérance du bonheur éternel."

J'aperçois encore un endroit fort ſingulier, que je ne puis me reſoudre à ſuprimer; mais auſſi ſera-ce le dernier. Il s'agit du Livre de M. *de Montgeron*, qui fut mis à la Baſtille & enſuite rélégué à *Viviers* à cauſe de cet Ouvrage. L'Abbé *de S. Pierre* voudroit qu'on l'eût fait conduire aux petites maiſons, avec ordre de l'y bien nourrir, & de l'y tenir juſqu'à ce que ſa raiſon fût revenuë. En effet, dit l'Abbé, les foux, les fanatiques gens de bien, ne ſont pas criminels, mais ils méritent d'être traités comme foux. L'Etat devroit bâtir aux petites maiſons des loges pour les Théologiens fanatiques & intolérans qui feroient des Ecrits tendans à troubler la tranquillité publique. On verroit que les marques de mépris auroient plus de ſuccès que des punitions ſérieuſes.

Ridiculum æri
Fortius ac melius fatuas plerumque ſecat res.

Digitized by Google

Il seroit même à propos de jouër ces espèces de foux & de folies, sur nos différens Théatres, & sur-tout à la foire, pour le Peuple, d'en récompenser les Poëtes & les Acteurs, & de ne demander que la moitié du prix de l'entrée.

ARTICLE IV.

ELOGES *des Académiciens de* Berlin, *& de divers autres sçavans, par* M. FORMEY, *à* Lyon, *chez* Pierre Bruyset Ponthus, 1757. *in duodecimo* Tom. I. pp. 332. *sans la* Dédic. *la* Préf. *& la* Table, *qui en ont* XVI. Tom. II. pp. 281.

Le goût des Anecdotes Littéraires est un de ceux qui sont le plus répandus, & qui se conservent le mieux dans les tems mêmes où les autres parties de la Littérature souffrent quelque décadence. Indépendammant donc même de la manière dont ces Eloges sont écrits, ils doivent naturellement être recherchés, suivant la maxime; *Historia quomodocunque scripta delectat.* On ne se plaindra point que M. FORMEY paroisse trop prévenu en faveur de son travail; il en parle, non-seulement d'un ton de modestie, mais d'un air de sincèrité, qui doit lui concilier tout-à-la-fois l'estime & l'indulgence de ses Lecteurs. Comme sa Préface n'est pas fort longue, nous croyons pouvoir la raporter ici toute entière.

„ J'allois, dit le sécrétaire perpétuel de l'A-„ cadémie *Prussienne*, j'allois prendre la plu-

Digitized by Google

„ me, pour dire, ſuivant l'uſage, quelque cho-
„ ſe qui fût propre à prévenir le Lecteur, en
„ faveur de ce Recueil d'Eloges, lorsqu'il m'eſt
„ tombé ſous les yeux une Lettre de M. l'Ab-
„ bé d'*Olivet* à M. le Préſident *Bouhier* (*a*),
„ dont un paſſage m'a ſurpris, par ſa conformi-
„ té frapante avec les réflexions dont mon es-
„ prit étoit occupé dans ce moment. L'Abbé
„ expoſe au Préſident les raiſons qui l'ont en-
„ gagé à ne pas pouſſer plus loin ſon *Hiſtoire*
„ *de l'Académie Françoiſe* au-delà de l'année
„ 1700; & après en avoir alléguées de fort ſo-
„ lides, il continuë en ces termes.

„ *Je me ſouviens d'avoir lû que l'Ordre de*
„ Citeaux, *aſſemblé capitulairement, fit un ſta-*
„ *tut, par lequel il fut ordonné que, vû le grand*
„ *nombre de leurs Religieux, qui avoient été in-*
„ *ſcrits au Catalogue des Saints, ils ne pourſui-*
„ *vroient deſormais la canoniſation d'aucun; &*
„ *cela de peur que la trop grande quantité n'en*
„ *fît baiſſer le prix.* Ne multitudine ſancti vile-
„ cerent in ordine (*b*). *Précaution ſage & né-*
„ *ceſſaire ſans-doute dans les tems héroïques de*
„ *ce fameux Ordre, lesquels, je l'avouë, ne*
„ *ſont*

(*a*) Elle ſe trouve dans les *Mêlanges Hiſtoriques & Philoſophiques*, par M. *Michault*, Avocat au Parlement de *Dijon*, imprimés à *Paris*, en 1752. en 2 vol. *in octavo*. Voyez Tom. I. p. 22. & ſuiv. Cet Ouvrage eſt dans le goût des bons *Ana*.

(*b*) Conſultez l'Epitre Dédicatoire du Père *Thomas Leblanc*, à la tête de la Vie du *P. Vincent Caraffe*, publiée à *Lyon*, en 1652.

Digitized by Google

„ *ſont encore moins connus que ceux de la Grè-*
„ *ce. Quoiqu'il en ſoit, je ne ſerois pas fâché*
„ *que nos Académies fiſſent un ſtatut dans ce*
„ *goût-là, d'autant plus qu'elles n'ont pas l'in-*
„ *faillibilité de l'Egliſe. A force de multiplier nos*
„ *Héros, les véritables y perdront, les faux n'y*
„ *gagneront pas; & le monde ſe fera tellement à*
„ *nos Apothéoſes, qu'elles ne ſignifieront plus*
„ *rien.*

„ J'ai bien peur que le cas prédit par M.
„ l'Abbé *d'Olivet* n'exiſte déjà. Depuis qu'il
„ y a des Académies, qu'on y fait des Eloges,
„ & que les Sécrétaires perpétuels en ſont char-
„ gés, il n'y a aucun de ceux-ci qui ne doive
„ s'être ſoulevé plus d'une fois en ſecret con-
„ tre l'obligation de louër des ſujets de com-
„ mande, & de louër ſouvent des défauts très-
„ louables. Je me ſuis trouvé dans le cas plus
„ qu'aucun de mes Confrères, & cela par bien
„ des raiſons.

„ La première & la Principale, c'eſt que je
„ n'ai pas les reſſources de génie, qui ont tiré
„ d'affaire, & même illuſtré mes célèbres dé-
„ vanciers & Confrères. Qu'un *Fontenelle*, un
„ *de Boze*, un *d'Olivet*, ſachent créer, quand
„ ils ſont apellés à traiter certains ſujets, ou du
„ moins répandre des fleurs ſur ceux qui ſont
„ les plus avides, *non miror*, *invideo magis*. J'ai
„ ſenti perpétuellement combien mes Eloges
„ méritoient peu ce nom; mais le devoir de
„ ma charge m'obligeoit de les faire, & de les
„ publier dans nos Mémoires: voilà mon ex-
„ cuſe.

Digitized by Google

„ Après cela, si l'on fait attention qu'il s'agit „ d'une Académie naissante, & de contrées où „ la Nature n'est pas aussi libérale que dans „ cette Patrie des Sciences, des Lettres, des „ Arts, & du goût, où la possession de ces „ avantages est fondée sur une ancienne pré- „ scription, il est aisé de comprendre que les „ noms des Académiciens, que j'ai eu en par- „ tage, ne sont pas aussi intéressans, aussi pro- „ pres à être consacrés à l'immortalité, que „ ceux qui ont eu les *Fontenelles*, & leurs pa- „ reils, pour Panégyristes. Ce n'est pas que „ nous n'aïions des Hommes très-estimables, „ d'excellens Académiciens, & que récipro- „ quement il n'y ait eu dans les plus célèbres „ Académies des sujets aussi minces que quel- „ ques-uns des nôtres; mais il s'agit de l'en- „ semble, & du coup d'œil général.

„ Cependant je ne suis point de ceux qui té- „ moignant pour leurs productions un mépris „ qui n'est jamais qu'affecté, méritent par-là „ qu'on en ait un réel pour eux. Je crois ces „ Eloges aussi bons qu'ils pouvoient l'être dans „ les circonstances que je viens de décrire; je „ les ai faits avec le soin & l'aplication que j'é- „ tois obligé en conscience d'y donner; & „ comme il y en a plusieurs où mon cœur a „ véritablement guidé ma plume, en parlant de „ personnes que j'honorois & que j'aimois, je „ me persuade qu'ils seront au moins recom- „ mandables par cet endroit. C'est ce qui m'en- „ gage à donner de ceux ci un Recueil séparé, „ & à les soumettre en quelque sorte d'une fa-

„ con

„ çon plus particulière au jugement du Public, „ entre les mains duquel ces Volumes parvien- „ dront plus aiſément que nos Mémoires.

„ J'ai joint aux Eloges des Académiciens „ ceux de divers Savans que j'avois déjà eu oc- „ caſion de faire connoître dans les Journaux „ auxquels je travaille ſans interruption depuis „ vingt-quatre ans. D'ailleurs cela fait partie „ de l'Hiſtoire Littéraire, qui eſt fort en vo- „ gue dans notre Siècle; & je donne ces Elo- „ ges avec plus de confiance encore que les „ premiers. Ils regardent preſque tous des per- „ ſonnages d'une célébrité décidée; s'il y en „ avoit quelques-uns qu'on connoiſſoit déjà aſſez „ bien, on ne ſera pas fâché de les connoître „ encore mieux."

Ce Recueil eſt dédié à Son Alteſſe Royale, Madame la Princeſſe AMELIE, Abbeſſe de *Quedlimbourg*, Sœur du Roi. Cette Dédicace ne tombe point dans l'inſipide lieu commun des louänges rebattuës. Mettons encore le Lecteur à portée d'en juger. M. *Formey* y parle en ces termes.

MADAME,

S'il y a jamais eu un ſort heureux & glorieux pour les Lettres, c'eſt celui dont elles jouïſſent ſous l'auguſte Protection du Grand Monarque auquel VOTRE ALTESSE ROYALE *eſt liée par le Sang, mais bien plus encore par les ſentimens, de la façon la plus étroite. Avec quel éclat n'a-t-on pas vu naître du ſein de l'ancienne Société des Sciences presque éteinte, l'Académie renou-*

Digitized by Google

veillée sous les auspices du Grand FREDERIC, *en* MDCCLIV? *Quel coup d'œil n'ont pas présenté ses Assemblées publiques, honorées si souvent de la présence des Princes & Princesses de la Maison Royale. Nous nous rapellerons toujours avec ravissement ces jours fortunés, où* VOTRE ALTESSE ROYALE *est venue solemniser nos fêtes Académiques, & imprimer par son Auguste présence à notre Sanctuaire des Muses un lustre inexprimable.*

Je saisis, MADAME, *avec empressement une occasion qui me paroît naturelle, d'offrir à* VOTRE ALTESSE ROYALE, *les témoignages du respect & de la reconnoissance, dont de si précieuses faveurs nous ont pénétré. Je mets comme en dépôt à ses pieds & à l'abri de son grand Nom, les monumens de ceux de nos dignes Académiciens, que la Loi inévitable de la Nature nous a déjà enlevés. Qu'ils reposent avec autant de sûreté que de gloire dans cet asyle sacré! Qu'ils y soient vainqueurs de ce tems même, qui en détruisant leur existence passagère, n'a pu les priver de l'immortalité qui est la récompense infaillible des grands talens & des sublimes vertus.*

Daignez accorder, MADAME, *à ceux qui jouïssent encore du bonheur de vivre dans ce siècle si fécond en grands évènemens, & qui voit porter à son plus haut période, la gloire & la grandeur de Votre Auguste Maison; daignez, dis-je, leur accorder la continuation de votre précieuse bienveillance. Honorez en sur-tout,* MADAME, *celui qui chargé des fastes de l'Académie voudroit être capable d'y graver plus ineffaçablement*

Digitized by Google

ment que ſur le marbre & le bronze, le bienfait & la reconnoiſſance.

Nous n'avons pas fait difficulté de nous arrêter à ces morceaux préliminaires, parce que les Eloges mêmes ſont déjà connus, & ſe trouvent répandus dans les Mémoires de l'Académie, & dans les divers Journaux auxquels M. *Formey* a travaillé. Cependant il y a ſemé quelques Additions, & un bon nombre de Notes remplies de détails intéreſſans. Il y a cinquante-ſix Eloges renfermés dans ce Volume. Le premier contient d'abord ceux de dix huit Académiciens, ſçavoir Meſſieurs *des Vignoles*, *Lamprecht*, *Naudé*, *Jordan*, *Wagner*, *Duban*, *Bernoulli*, *Griſchow*, *Elsner*, le Comte *de Dhona*, *Buddeus*, de *Beauſobre*, de *Unobelsdurſt*, le Comte de *Münchow*, d'*Amin*, *Volkerodt*, *Carita*, & de *Keith*. Les Eloges des Savans commencent à la page 173. du premier Tome par ceux de Meſſieurs *Althamer*, *Wolfius*, de *Seckendorff*, de *Kroſigk*, *Ancillon*, *Naudé* le père, d'*Uffembach*, & *Stahl*. Les Eloges qui forment le Tome ſecond, ſont ceux de Mrs. *Le Duchat Forneret*, *Jean Albert Fabricius*, *Neumann*, de *Beauſobre* le père, *La Croze*, *Reinbeck*, *Heineccius*, de *Mauclerc*, *Werenfels*, *Keyſler*, *Vater*, *Benzelius*, *Böhmer*, *Doppelmaier*, *Cantz*, *Wetſtein*, *de Wolf*, *Krafft*, & de *Marinoni*.

Il n'y a aucun de ces Eloges qui n'eût déjà vu le jour, à la reſerve de ceux de Mrs. *Stahl* & *Neumann*. En faveur de la nouveauté de ceux-ci, nous allons raporter le premier.

GEOR-

GEORGE ERNEST STAHL nâquit à *Anſpach* en 1660. Après avoir fait ſes études, & pris ſes degrés à *Jena*, il fut apellé à *Weimas* par le Duc JEAN ERNEST, en qualité de Médecin du Prince & de la Cour. La manière diſtinguée dont il remplit ce poſte, fit jetter les yeux ſur lui, lorſque l'Univerſité de *Halle* fut fondée en 1694. & la Profeſſion de Médecine lui fut conférée. Il remplit dignement l'attente qu'on avoit conçuë de lui. Sa manière d'enſeigner, la ſolidité de ſes Ouvrages, les heureux ſuccès de ſa Pratique, concoururent à lui faire une réputation des plus brillantes. La Cour de Pruſſe voulut s'attacher un auſſi habile homme; & M. STAHL aïant été apellé à *Berlin* en 1716. avec les titres de Conſeiller de la Cour, & de Médecin du Roi, il y acheva glorieuſement ſa carrière, que la mort vint terminer le 14. Mai 1734. dans ſa 75 année.

Le nom de M. STAHL mérite d'être conſervé dans les faſtes de la Médecine; c'eſt un des plus grands hommes que cette Science ait poſſédé; & il y tient même le rang de Fondateur d'une Secte particulière. Il joignoit à une lecture immenſe une pénétration exquiſe; il ne s'amuſoit point à faire des Recueils; mais ſaiſiſſant l'eſſentiel des Ouvrages qui tomboient entre ſes mains, il ſe l'aproprioit ſans effort. Il étoit droit & franc dans ſes procédés, n'aïant point d'égard à l'aparence des perſonnes. Il découvrit ſans ménagement les fautes capitales dans leſquelles tomboient les plus grands Médecins. L'opinion de la multitude lui fut toujours

Digitized by Google

jours ſuſpecte; & dans tous les cas douteux, il eſtimoit que la vérité ſe trouve du côté du petit nombre. Ce n'eſt guères en effet qu'en ſortant du chemin battu, qu'on fait des progrès; mais bien des gens n'en ſortent que pour ſe diſtinguer, & prendre quelque route ſingulière où ils s'égarent.

Pendant le ſejour de M. STAHL à *Halle*, il commença avec Mrs. *Thomaſius* & *Buddeus* la publication d'un Recueil fort eſtimé, qui a paru ſous le titre d'*Obſervationes ſelectæ Halenſes*.

C'eſt par ſes connoiſſances Chymiques que notre célèbre Médecin s'eſt ſur-tout rendu recommandable. Il en puiſa le fonds dans des Ouvrages qui, avant lui, étoient preſque ignorés, & dont il répandit la connoiſſance auſſi bien que l'uſage; c'étoient ceux du fameux *Becher*. On pouvoit les regarder comme un Recueil d'*Enigmes*, qu'il eut le talent de déchiffrer. La *Chymie* a fait depuis ce tems-là de très grands progrès en *Allemagne* (*a*); mais ceux qui rompent la glace ont toujours une grande prérogative ſur ceux qui ne font que développer & perfectionner.

Dans la Médecine, l'Hiſtoire Clinique étoit ſon

(*a*) Ceux qui veulent ſe mettre entièrement au fait à cet égard, n'ont qu'à lire un Ouvrage qui a paru depuis la compoſition de cet Eloge, ce ſont les *Elémens de Chymie* de M. *Juncker*, publiés par M. *de Macby*. Il y a au *Tom. I.* p. 54. *& ſuiv.* un grand détail ſur la doctrine de M. *Stahl*.

Digitized by Google

pilules balsamiques, sa poudre antispasmodique, son essence alexipharmaque, &c. Le débit prodigieux de ces remèdes, qui vont dans les climats les plus éloignés, prouve la confiance du public, & cette confiance ne peut être fondée que sur leur efficace.

M. *Stahl* revit en quelque sorte dans un fils, qui exerce avec honneur la même profession, & qui fait valoir l'héritage précieux que son Père lui a transmis, non-seulement en habile Médecin; mais ce qui est plus rare encore, & plus louable, en excellent Citoyen.

La distance où l'Auteur de ces Eloges s'est trouvé du lieu de l'impression, ne lui aïant pas permis de revoir les épreuves, il s'est glissé diverses fautes, sur-tout dans les noms propres. On a mis, par exemple dans le Tome I. pag. 10. lig. 10 *de Jaréges*, pour *de Jariges*, p. 90. l. 1. *Sablonski*, pour *Jablonski*, p. 103. l. pen. *Reimberg*, pour *Reinsberg*, p. 154. dans la Note, deux fois *Palloutier*, pour *Pelloutier*, &c. Il y a aussi quelques fautes, qui regardent le sens, p. 214. l. 8. *la fermeté de ses dévotions*, pour *la ferveur de ses dévotions*, Tome II. p. 42. dans les premiers mots de l'Eloge de M. *Neumann*; *Quoique n'aïant*, pour *Quoique je n'aye*. On aura sans-doute l'équité de rejetter ces fautes sur la correction typographique, à laquelle elles appartiennent en effet uniquement.

AR-

Digitized by Google

ARTICLE V.

LE DROIT *des* GENS *&c.*

TROISIE'ME EXTRAIT.

LE XIII. CHAP. continuë par nous prouver combien il importe que les Juges soyent éclairés & intègres; que les causes du Fisc soyent jugées par les Tribunaux ordinaires; qu'il y ait des Tribunaux supérieurs destinés à prononcer définitivement; que les formes de la Justice soyent conservées, l'Autorité des Juges maintenuë, & leurs sentences mises à exécution. Après ce détail notre Auteur passe à la considération d'un des points les plus importans de la Justice attributive ou distributive, *la dispensation des emplois*; point sur lequel les plaintes ne cessent jamais, & au sujet duquel elles ne sont d'ordinaire que trop bien fondées. L'origine des emplois est essentiellement duë à la nécessité de gérer les affaires: il n'en faut donc pas davantage & ils ne doivent pas être plus onéreux à l'Etat que ne l'exige cette nécessité. Les regarder comme un apanage de certaines familles; les faire servir à accumuler les richesses de quelques particuliers, à mettre à leur aise des Gens incapables d'aucune affaire, à établir des nécessiteux qui n'ont aucun mérite, à faire plaisir à des Amis, à soutenir son parti, à rehausser son crédit, ce sont-là autant de vuës qui produisent nécessairement un rélâchement général, & qui

Digitized by Google

à la longue font périr un Etat ſous le poids des contributions, ſous leſquelles le travail le plus aſſidu & l'induſtrie la plus active doivent à la fin ſuccomber. S'il eſt utile de récompenſer le bien, il ne l'eſt pas moins de punir le mal: raiſon pour laquelle le droit de glaive ſe raporte ordinairement à la Juſtice attributive. Il dérive du Droit de ſûreté. Quand on en uſe contre une Nation, on fait la guerre: lorſqu'on s'en ſert pour punir un particulier, on exerce la Juſtice vindicative. Dans cette partie du Gouvernement il faut conſidérer les Loix & leur exécution. Tout nous prouve l'utilité de fixer d'avance les peines par des Loix claires & préciſes. La Loi Naturelle nous dicte & l'expérience nous apprend, que les peines doivent être réglées ſur les beſoins de la Société & la ſûreté de l'Etat. Dire que toute peine eſt juſte quand le Coupable a connu d'avance le châtiment, c'eſt tenir un langage barbare. C'eſt moins l'atrocité des peines que l'exactitude à les exiger qui retient tout le monde dans le devoir.

Le droit de faire grace eſt encore un attribut de la Souveraineté, parce que c'eſt elle qui peut & doit juger ſi le bien de l'Etat exige une exception. La Police conſiſte dans des réglemens qui maintiennent le bon ordre dans un Etat. Cet objet encore demande un ſoin particulier de la part du Souverain. La *Hollande* eſt à cet égard un excellent modèle à préſenter aux autres Nations.

Les Loix & l'Autorité des Magiſtrats aïant été ſubſtituées aux guerres privées, ce n'eſt plus aux

aux particuliers à se rendre justice à eux-mêmes. Les combats singuliers, les duëls, inconnus aux anciens Grecs & Romains qui ont porté si loin la gloire de leurs armes, sont un desordre manifestement contraire au but de la Société. Rien ne seroit plus utile que de déraciner ce préjugé ridicule qui persuade qu'il faut venger de ses propres mains la moindre injure qu'on aura reçuë: malheureusement cet honneur faux & chimérique, est une réalité dans l'ordre actuel des opinions, puisque sans cet honneur on ne peut vivre avec ses pareils, ni exercer une profession à laquelle on s'est voué, & qui souvent fait notre unique ressource. Pour le détruire, le plus court & le plus sûr seroit d'y opposer un remède de la même nature; de punir uniquement les aggresseurs, en leur infligeant des peines propres à les flétrir; de les dégrader honteusement de Noblesse, & des armes; de les noter d'infamie; de les priver du droit de porter l'épée, & de l'espérance de trouver grace. Voilà des moyens qui pourroient prévenir *les affaires d'honneur*.

LIV. I. CHAP. XIV. La puissance d'un Etat consiste dans le nombre des Citoyens, leurs vertus militaires, & les richesses. Un Souverain doit donc s'apliquer à faciliter les moyens qui peuvent procurer la subsistance aux familles, & multiplier le nombre des Citoyens. Tout ce qui est contraire à la population, est un vice dans un Etat. Parcourez les différens païs, vous verrez les Etats protestans deux fois plus peuplés que les catholiques: des milliers de Reclus & de

Recluſes ne ſerviroient-ils pas infiniment mieux & Dieu & la Patrie, en donnant des Laboureurs à la Campagne, que par cette vie oiſive & ſolitaire qui les rend à charge à l'Etat? Mais il ne ſuffit pas qu'un Etat ſoit peuplé: il faut entretenir dans le cœur des habitans ces diſpoſitions, qui rendent une Nation véritablement reſpectable & formidable. La Guerre exige aujourd'hui des dépenſes immenſes: c'eſt un nouveau motif qui doit animer le Souverain à encourager le Commerce, qui eſt la meilleure ſource des Richeſſes. Mais ce n'eſt pas aſſez encore qu'une Nation abonde en Citoyens; qu'elle ait des vertus morales; & qu'elle poſſède des richeſſes; tout cela ne lui donneroit qu'une vaine puiſſance ſi d'ailleurs elle ne ſe tenoit dans une ſituation, qui pût lui aſſurer ſa tranquilité pour le dehors. L'une des fins de la Société politique eſt de ſe défendre à forces reünies de toute inſulte ou violence du dehors. Si une Société civile n'eſt pas en état de repouſſer un aggreſſeur, elle eſt très-imparfaite, elle manque à ſa principale deſtination, & ne peut ſubſiſter longtems: il faut des forces: & comme la puiſſance d'une Nation eſt rélative, celle qui voudra ſe ſoutenir, ſe conſerver, & ſe faire reſpecter, en entretiendra toujours d'aſſez conſidérables pour ſe trouver au niveau ou même au-deſſus de ſes voiſins. C'eſt donc aller diamétralement contre le principal but de toute Société civile, c'eſt manquer aux plus ſaines maximes de la politique, c'eſt pécher contre les premiers devoirs du Gouvernement que de laiſſer l'Etat ſans

Digitized by Google

ſans forces ſuffiſantes pour ſoutenir ſon indépendance, & rien ne paroît plus imprudent que de chercher l'œconomie dans l'état militaire, qui de tous les ordres, eſt celui qui en eſt le moins ſuſceptible: parce qu'il n'y a point de dépenſes plus néceſſaires que celles qui ſervent à aſſurer la Nation contre les attentats de l'Etranger.

LIV. I. CHAP. XV. La véritable gloire conſiſte dans le jugement avantageux que d'autres portent ſur notre ſituation. Cette ſituation reſulte de l'état actuel de nos diſpoſitions, qui à leur tour dérivent de nos facultés morales, & phyſiques. Qu'une Nation ſoit exacte à pratiquer les vertus; qu'elle ſoutienne ſa dignité & ſon indépendance, qu'elle préſente toujours une force capable de repouſſer un Aggreſſeur & à ſecourir efficacement ſes Alliés; & ſoyez ſûr qu'elle ſera recherchée de tous les Peuples, qu'aucun n'aura envie de lui faire injure, & que les retours ne lui manqueront pas pour produire l'aiſance dans l'Etat.

LIV. I. CHAP. XVI. & XVII. Lorſqu'une Nation ſe trouve trop foible pour ſe ſoutenir par ſon propre pouvoir, il lui reſte deux moyens de pourvoir à ſa ſûreté: celui de ſe ſoumettre à un Etat plus puiſſant, ou de ſe ménager ſa protection. Dans le premier cas elle abandonne la ſouveraineté; dans le ſecond elle peut le conſerver. Ces deux moyens peuvent varier à l'infini, ſuivant les pactes ſur leſquels la protection & la ſoumiſſion ſeront fondées, & qui feront la meſure & la règle du droit qui en reſultera de

part & d'autre. Dès que l'Etat protecteur, ou celui auquel on s'eſt ſoumis manque à ſes engagemens, qu'il veuille s'arroger plus de droit que le traité de protection ou de ſoumiſſion ne lui en donne, ou qu'il néglige de répondre au but de ce traité, la Nation qui s'eſt miſe ſous ſa protection, ou qui s'eſt entièrement ſoumiſe à lui, ſe trouve par-là dégagée de toute obligation, & autoriſée à tenir le traité pour rompu, à pourvoir à ſa ſûreté ſuivant ſa prudence, à rechercher un autre Protecteur ou à ſe donner à un autre Etat. Le Païs de *Zug*, attaqué par les *Suiſſes* en 1352, envoya au Duc d'*Autriche* ſon ſouverain pour obtenir du ſecours. Le Prince occupé à parler de ſes oiſeaux, quand les Députés ſe préſentèrent à lui, daigna à peine les écouter. Ce peuple abandonné entra dans la confédération helvétique. La même raiſon a autoriſé les *Suiſſes* en général, à ſe détacher entièrement de l'*Empire*. Mais ſi une Nation au-lieu de faire quelque oppoſition, quand elle devroit & pourroit parler, garde le ſilence, ſa patience forme, après un tems conſidérable, un conſentement tacite, qui rend le droit de l'Uſurpateur légitime.

LIV. I. CHAP. XVIII. La néceſſité de ſe fixer quelque part a produit le droit de s'aproprier des portions de terrein: & de ce droit réſulte 1. le *Domaine*, en vertu duquel une Nation peut ſeule uſer du Païs qu'elle a occupé: 2. l'*Empire*, ou le droit du ſouverain commandement. C'eſt dans l'ordre de la Nature de pouvoir s'aproprier ce qui n'eſt à Perſonne; par-

ce

Digitized by Google

ce que les choſes ſont données pour en tirer uſage. De-là le droit de premier occupant, qui s'étend à tout ce qui n'a pas été ſaiſi, & qu'on eſt en état de conſerver & de faire fructifier.

LIV. I. CHAP. XIX. La totalité des contrées occupées par une Nation & ſoumiſes à ſes Loix forme ſon territoire. C'eſt la commune Patrie de tous les individus de la Nature. Leur diſtinction en Citoyens, Naturels, Habitans, dépend uniquement des loix civiles, qui déterminent auſſi comment des enfans nés hors du Païs, ſoit ſur mer ou ailleurs, doivent être cenſés faire partie de l'Etat. La queſtion ſi un homme peut quiter ſa patrie ou la Société dont il eſt membre, eſt une queſtion célèbre. On peut la mettre au nombre des *indéterminées* qui n'admettent de ſolution qu'après que les circonſtances ont été exactement fixées. Des raiſons plus ou moins fortes peuvent rendre cet abandon légitime dans certains cas, qui ne le permettroient point en d'autres. Les Loix politiques des différentes Nations varient beaucoup à cet égard; & ce ſont elles proprement qui décident. En général on peut dire qu'on eſt en droit d'abandonner ſa Patrie, lorſqu'on ne peut y trouver ſa ſubſiſtance, quand le corps de la Société manque à ſes obligations, ou qu'il établit des Loix auxquelles, ſuivant le pacte de l'aſſociation on n'eſt pas tenu de ſe ſoumettre. Il en eſt de même du droit des Emigrans, des Bannis, des Exilés &c. qui varie auſſi ſuivant les différentes Loix, les circonſtances, & les uſages d'une Nation. Il faut conſulter ici, comme par-tout ailleurs, ce que

preſcrit l'humanité & l'intérêt du Genre-humain.

LIV. I. CHAP. XX. Tout ce qui dans un Païs eſt ſuſceptible de propriété, eſt cenſé apartenir à la Nation: mais elle ne poſſède pas tous les biens de la même manière. Ceux qui ne ſont pas partagés entre les communautés particulières, ou les individus de la Nation, s'apellent *Biens publics.* Les uns ſont réſervés pour les beſoins de l'Etat, & ſont le Domaine de la couronne, ou de la République: les autres demeurent communs à tous les Citoyens, qui en profitent, chacun ſuivant ſes beſoins ou ſuivant les Loix qui en réglent l'uſage, & on apelle ceux-ci *Biens communs:* il en eſt d'autres qui apartiennent à quelque corps ou Communauté; on les nomme *Biens de Communautés.* Enfin les Biens poſſedés par des particuliers, s'apellent *Biens particuliers.*

Les Biens Publics s'acquièrent de deux manières: par la volonté immédiate d'une Nation, lorſqu'elle s'empare d'une choſe; ou par le transport qu'on lui fait de quelque propriété. Les revenus de ces biens ſont naturellement à la diſpoſition du Souverain, parce qu'ils entrent dans les moyens dont l'Autorité publique doit ſe ſervir pour procurer l'avantage de la Société: mais ce droit de la Souveraineté peut être limité ſuivant que la Nation le trouve convenable; & il en eſt de même du droit de lever des Impôts; du Domaine éminent, qui eſt le droit de diſpoſer en cas de néceſſité & pour le ſalut public de tout bien renfermé dans l'Etat; enfin de tous

ces

Digitized by Google

ces autres droits qui servent à régler l'usage des biens soit communs, soit particuliers, & qui seront plus ou moins absolus suivant que les Loix du Gouvernement en auront disposé: le principal est que dans la régie des biens publics on observe une exacte proportion pour tous les Citoyens.

LIV. I. CHAP. XXI. Le sujet de ce Chapitre est très-important: il s'agit de sçavoir 1. si une Nation a le droit d'aliéner les biens publics, le Domaine, & une partie de l'Etat? 2. Si le Souverain peut le faire? On réduit cette double question à une seule en distinguant le pouvoir limité de l'absolu. Dès que le Souverain jouït d'un Empire absolu, il peut faire tout ce que la Nation est en droit de faire; & alors il est uniquement question d'examiner jusques où s'étendent les droits de celle-ci. Notre Auteur distingue d'abord l'aliénation faite en faveur d'un particulier, de celle qui se fait de nation à nation; & il prétend que les premières sont révocables parce que le supérieur venant à passer son pouvoir à l'égard de ces Biens, l'aliénation qu'il en aura faite est invalide, & peut toujours être révoquée par son Successeur, ou par la Nation; & que les dernières ne le sont pas, parce que si elles l'étoient, les Nations ne pourroient jamais transiger, ni se fier aux traités &c. Le même principe conduit notre Savant à établir le droit d'abandonner une Ville, une Province, le pouvoir de démembrer un Etat &c. qu'il restreint pourtant aux cas d'une *extrême nécessité*.

[Disons un mot sur ceci. Mr. VATTEL pose en

Digitized by Google

fait que les Nations ne pourroient jamais transiger si toutes les aliénations étoient révocables: mais si elles le sont vis-à-vis des particuliers, ceux-ci pourront-ils transiger avec elles? Comment, un particulier qui transige avec son Souverain n'a-t-il pas tous les droits d'un Contractant aussi bien qu'une Nation? & sera-t-il plus permis à une Nation de tenir pour dupe un Sujet qu'un Corps étranger? Je ne vois pas pourquoi une Nation seroit moins tenuë de ratifier ses actes vis-à-vis d'un Particulier que vis-à-vis d'une Nation; & le passage de *Leibnitz* que notre Auteur allègue, est simplement l'explication d'une opinion particulière, & nullement une démonstration. Mais dira-t-on le Souverain n'étoit pas autorisé à aliéner, & par-là l'acte est nul. Je le nie: 1. pour les mêmes raisons qu'on cite en faveur de l'irrévocabilité de Nation à Nation: 2. parce que c'est faire porter à un autre la peine d'une faute, dont on est soi-même la première cause. Si le Particulier en qualité de Citoyen a des obligations particulières vis-à-vis de la Nation, cela donnera-t-il droit à celle-ci de lui ôter ce qu'elle lui a transporté, cédé, ou transmis? Oui: si ce particulier se l'est acquis par des moyens illégitimes, parce qu'en ce cas il a enfreint son devoir envers la patrie; mais s'il est parvenu à la propriété par une voye légitime, ses droits sont aussi parfaits que ceux d'une Nation; & les aliénations ne seroient en ce cas révocables qu'en indemnisant le Particulier aux fraix du corps de l'Etat. C'est à la Nation à faire ensorte que le Souverain n'aille au-delà de

son

Digitized by Google

son pouvoir; pour ne pas se trouver obligée de se retracter elle n'a qu'à y pourvoir par une Loi qui défende aux Particuliers de transiger avec le Souverain par raport aux biens, qu'on ne veut pas voir aliénés.

Le Trafic que les Puissances font de Villes de Provinces &c. demande encore des distinctions. Notre Auteur décide en général qu'une Nation a le droit d'aliéner des parties de l'Etat, de le démembrer &c., lorsque la nécessité est extrême. Mais l'expression *d'extrême nécessité* est si vague, il est si facile de l'interpréter à volonté, & d'en mésuser, qu'elle me paroît peu convenir dans un Ouvrage destiné à nous fournir des principes surs & solides. Afin de fixer la question; qu'on demande par exemple si dans le cas d'une extrême nécessité il seroit permis aux *Provinces-Unies* d'abandonner la *Zelande*, la *Gueldres*, ou quelque-autre des sept qui font partie de l'*Union*. Soutiendra-t-on l'affirmative, là où ces *Provinces* se sont unies précisément dans le tems que l'extrême nécessité subsistoit, & dans la vuë de la surmonter en s'entr'aidant? Si on y fait attention on trouvera que le but de toute confédération demande que les Confédérés fassent cause commune précisément dans ces cas, où on voudroit autoriser la défection. Qu'on n'objecte pas la différence d'un corps uni par confédération à celui d'un Etat soumis à un Souverain, qui dispose de toutes les facultés & de tous les membres du Corps, pour le salut du Corps même: car dans l'un & l'autre cas, les droits sont fondés sur un pacte, qui vise à l'union

tion de toutes les parties, & à leur défenſe mutuelle & réciproque à peril égal. Mais, afin d'éviter toute diſtinction, demandons encore ſi dans le cas d'une *extrême néceſſite* il ſeroit permis à la *Province* de *Hollande* d'abandonner par exemple la ville d'*Amſterdam*, de *Rotterdam*, ou quelqu'autre place qui fait partie de la Nation, & de la céder à quelque Puiſſance ? L'affirmative me paroîtroit choquante; & j'aimerois mieux ſoutenir qu'aucun danger ne peut nous autoriſer à abandonner un Aſſocié avec lequel nous ſommes convenus de courir les mêmes riſques & de participer aux mêmes avantages. L'homme n'eſt il pas aſſez diſpoſé de lui-même à manquer à ſes promeſſes lorſque ſon intérêt y paroît oppoſé, ſans qu'un Philoſophe lui fourniſſe encore des principes, propres uniquement à colorer de mauvais procédés. Dans le fond ces principes ſont de la même nature que *la raiſon de guerre* & le *droit de bienſéance*, allégués la plupart du tems lorſqu'on ſe trouve deſtitué de bons droits pour faire valoir des prétenſions; & ils ſont d'autant plus dangereux, qu'on peut les pouſſer à l'infini. Il n'y a point de traités qu'on ne puiſſe éluder par le cas de néceſſité; & point d'excès qu'il n'autoriſe. Laiſſer des Confédérés ſans défenſe, les expoſer aux invaſions de ſes voiſins, les voir ſoumettre à l'Ennemi, les réprendre ſur lui, & mettre enſuite en queſtion s'il convient de les conſidérer comme Confédérés ou Peuples conquis, c'eſt, me ſemble, le comble de la mauvaiſe foi & de la perfidie; & voilà pourtant ce qu'on a vu juſtifier

Digitized by Google

tifier par l'*extrême néceſſité*. Il me paroît donc, que jamais une Nation n'eſt autoriſée à quelque démembrement, lorſqu'il s'agit de parties qui appartiennent eſſentiellement à l'Etat, à moins que cette partie n'y conſente de plein gré. Des Auteurs très-cenſés vont plus loin encore & ſoutiennent qu'en général dans toute la rigueur du Droit un Souverain ne peut pas même ſacrifier un ſimple particulier; & que ſi les beſoins de l'Etat exigeoient un ſacrifice de ſes biens, il devroit en être dédommagé aux fraix de l'Etat même. Voilà une déciſion qu'on peut apliquer à ces Sociétés, connuës ſous le nom de *Compagnies*; & dont la raiſon eſt toute ſimple: car le but de toute aſſociation civile eſt d'aſſurer ſa perſonne & ſes biens en contribuant aux charges générales de l'Etat, pour en être protégé & défendu dans le beſoin: & nullement pour en être abandonné, ou pour être ſacrifié dans le cas de néceſſité.

La queſtion change entièrement de nature lorſqu'il s'agit du démembrement d'une ville ou d'une Province, ou de quelques-autres parties qui ne ſont pas intégrantes, que l'on auroit conquiſes, ou dont la propriété nous auroit été transmiſe: &c. Dans ce cas, (à moins de quelque ſtipulation particulière) ces parties n'étant attachées au Corps que pour lui & par raport à lui, il eſt évident que l'Etat peut s'en défaire dès qu'il le juge convenable, & céder le droit qu'il avoit acquis ſur elles. Nous finirons ces réflexions en remarquant, que l'on diſpute ſouvent ſur des propoſitions qui ne peuvent être ré-

Digitized by Google

réſoluës en général, & dont l'affirmative & la négative dépendent uniquement des circonſtances par leſquelles on peut les déterminer. Il en eſt ainſi de la queſtion ſi on peut démembrer un Etat.]

Dans les CHAP. XXII. & XXIII. Notre Auteur expoſe les droits des Nations par raport aux Lacs, Fleuves, Rivières, & à la Mer. Les principes généraux qui doivent nous guider ſur cette matière, ſont, que le premier occupant eſt cenſé ſaiſir tout ce qui ſert à la ſûreté & à l'utilité du Païs dont il s'empare; & dont perſonne ne s'eſt encore ſaiſi: que ce droit ne s'étend que ſur des choſes ſuſceptibles d'occupation, dont l'uſage eſt ſujet à épuiſement; & uniquement aux moyens de conſervation qui ne nuiſent point aux droits des autres.

ARTICLE VI.

LETTRE *à Monſieur *** au ſujet de l'Extrait des Régiſtres de la Vénérable Compagnie des Paſteurs & Profeſſeurs de l'Egliſe & de l'Académie de* Genève, *inſéré dans le* Journal des Sçavans, *Edition d'*Hollande, *pag.* 400. & 521.

MONSIEUR,

Attaché, comme je le ſuis à la doctrine de nos premiers *Réformateurs*, je ne ſçaurois être

être indifférent pour ce qui intéreſſe la conſervation de l'unité de la Foi entre les diverſes Egliſes qui jusqu'ici ont fait profeſſion de la ſuivre & de l'enſeigner. Par une ſuite naturelle de cette ſenſibilité, je n'ai pu voir qu'avec douleur que depuis quelque tems on rend de tous côtés non-ſeulement ſuſpects, mais qu'on accuſe directement de *Socinianisme* pluſieurs Paſteurs & Docteurs de celle de ces Egliſes, que les autres ont toujours regardé à juſte titre comme leur commune Mère, & qui s'eſt toujours ſignalée par ſon zèle pour le maintien & la défenſe des Dogmes généralement reçus comme fondamentaux dans toutes les *Sociétés Chrêtiennes*. De toutes les imputations répanduës à cet égard dans divers Ecrits, la plus grave, la plus détaillée, & la plus propre à s'accréditer, c'eſt ſansdoute celle qui ſe trouve dans le Tome VII. du fameux *Dictionnaire Encyclopédique* au mot GENÉVE. Qui ne ſe ſeroit attendu, *Monſieur*, que ceux qu'elle attaque, s'en ſeroient juſtifiés avec clarté, préciſion, de manière à ne laiſſer aucune équivoque ſur la conformité de leur Doctrine avec celle qui eſt expoſée dans les Confeſſions de Foi & autres Formulaires Symboliques des *Egliſes Réformées*? Ils y étoient d'autant plus engagés, ſemble-t-il, que, ſi ces imputations directes ſortent du ſein du *Catholicisme*, ils ne ſçauroient ignorer que quelques Egliſes étrangères ont témoigné déjà aſſez publiquement, il n'y a pas même fort longtems, qu'elles n'aprouvoient point certains principes répandus dans des Ouvrages écrits ou avoués par leurs Docteurs.

Digitized by Google

teurs. Cela valoit bien déjà, diroit-on, la peine qu'ils se fussent mis sérieusement en devoir de rassurer celles-ci contre les justes allarmes qu'avoient fait naître chez elles ces productions; allarmes que le silence, (pour ne rien dire de plus fort) qu'ils ont affecté de garder sur le jugement qu'on en portoit ailleurs, n'a fait qu'augmenter. J'y reviens. Qui ne se seroit attendu après cela que Messieurs de *Genève* se seroient ou justifiés plutôt, ou qu'aïant jugé à-propos de différer jusqu'ici, ils auroient satisfait à tout par une Apologie qui ne fût point sujette à révision? Mais rien de tout cela; on a laissé tranquillement prendre racine à des soupçons que, par un principe de zèle autant que de charité fraternelle, on eût dû se hâter de détruire dès leur naissance; loin de desavouër, ou de faire même la moindre démarche qui témoignât qu'on desavouoit les Ouvrages qui y avoient donné lieu, on y a en quelque manière mis le sceau en élevant leurs Auteurs aux premiers Postes dans l'Académie. Provoqué enfin par un célèbre Ecrivain de la *Communion Romaine*, qui, après avoir été sur les lieux & s'être entretenu avec ce qu'il y a de Sçavans Théologiens à *Genève*, représente la doctrine qui y est enseignée & prêchée, comme un *Socinianisme* parfait, ou plutôt comme un pur *Déisme* incrusté, on oppose à ces accusations qui, par l'endroit d'où elles partent, ne rendent pas à moins dans les *Etats Catholiques*, qu'à rendre la *Réforme* & ses Docteurs odieux aux *Réformés* mêmes; on oppose, dis-je, à ces accusations, quoi? une Déclaration vague,

un

Digitized by Google

un verbiage tortillé où les vérités, sur lesquelles on étoit sommé, comme il en étoit plus que tems, de s'expliquer net, sont exprimées d'une manière si envelopée & en termes si ambigus, que ceux qui les rejettent pourroient souscrire sans scrupule à cette espèce de Confession de Foi. Le début, à la vérité, semble annoncer d'abord l'entière confusion de l'Accusateur. *On donne*, y disent Messieurs de Genève, *dans l'Article de l'Encyclopédie une très-fausse idée de notre Doctrine & de notre Foi. On attribuë à plusieurs de nous des sentimens qu'ils n'ont point, & on en défigure d'autres*, &, ce qui est plus tranchant encore, *on avance contre toute vérité que plusieurs de nous ne croyent pas la Divinité de* JESUS-CHRIST, *& n'ont d'autre Religion qu'un Socinianisme parfait* &c. Ce sont là des démentis bien formels que j'eusse été charmé ainsi que d'autres qui pensent comme moi, de voir soutenus par des preuves sans replique. Le tout pourtant se réduit à avoir osé les donner au risque de forcer peut-être imprudemment par-là l'*Encyclopédiste* à révéler bien des petites preuves de fait qu'il vouloit par grandeur d'ame garder encore, je m'imagine, par devers lui. Car enfin *il parle* dit-il *en Historien*, c'est-à-dire après des informations prises sur les lieux. Il s'est entretenu confidemment avec Messieurs les Pasteurs & Professeurs. En sçavans qui cherchent à s'instruire, ils se sont entrecommuniqué leurs lumières. La Religion a fait sans-doute quelquefois le sujet de leurs entretiens. Nos Philosophes, comme on sçait & l'*Encyclopédiste* au-

tant qu'aucun autre, sont fort les difficiles sur l'Article de ses Mystères. On aura vraisemblablement voulu composer avec lui; delà des adoucissemens, des modifications, des aveux qu'on a cru devoir rester sous le sceau, & dont il sera dûmoins violemment tenté de faire aujourd'hui usage (*a*). Il n'est guère de confidences qui puis-

(*a*) A l'exemple de leur Divin Maître, ceux qui enseignent la Religion doivent toujours penser que c'est aux simples & aux pauvres en Esprit que la Révélation est adressée & qu'il faut la leur présenter dégagée de toutes ces subtilités que les hommes y ont ajoutées; mais il ne seroit pas impossible de se tromper, & de donner dans une extrêmité dangereuse en poussant les choses trop loin à cet égard. Le goût de *simplifier* en matière de Religion est devenu une espèce de manie, ou même des gens mal intentionnés pour l'Evangile ont habilement saisi cette idée & en ont fait une des batteries les plus fortes qu'on ait dressées depuis longtems contre la Religion. . . . . Tout vrai Théologien, qui connoît l'esprit de l'Evangile & le but de la mission de son Sauveur, doit être extrêmement attentif à conserver les dogmes dans leur pureté & dans leur force, & à maintenir la liaison essentielle & indissoluble qu'il y a entre eux & les autres parties de la Religion. C'est se rendre suspect & prévariquer que de biaiser le moins du monde là-dessus. La moindre brêche dans l'édifice de la Foi est dangereuse : l'Ennemi, qui a toujours les yeux ouverts, s'en prévaut, & plusieurs ames foibles sont la victime de ces relâchemens. FORMEY *Extrait de l'Instruction Chrétienne de Mr.* VERNET dans la *Nouv. Bibl. Germ. Tom. XVIII. p.* 154.

Digitized by Google

puiſſent reſter ſacrées chez un homme qu'on accuſe ſans détour de mauvaiſe foi, & qui n'a qu'à dire ce qu'il ſçait pour n'en point encourir le blâme. Mais l'*Encyclopédiſte* n'eût-il point de ces ſortes d'anecdotes en réſerve, ou fût-il aſſez généreux pour ne point s'en prévaloir, on lui prête aſſez le flanc par la manière même dont on relève ſes aſſertions. Suivez-les, *Monſieur*, & peſez les réponſes qu'on y oppoſe, je vous défie d'en trouver parmi ces dernières une ſeule qui aille au but, ou qui ne tourne même entièrement à la décharge du Philoſophe de *Paris*. Se peut-il qu'une Compagnie auſſi éclairée que doit l'être celle de *Meſſieurs* les Paſteurs & Profeſſeurs de *Genève*, ait pu ſe perſuader qu'elle lui impoſeroit ſilence par cette Pièce, ou que ceux que les accuſations qu'il leur intente intéreſſent de plus près & par des raiſons tout autrement graves, pourroient s'en contenter? Quelle idée en effet l'Auteur de l'Article donne-t-il de la Théologie de ces *Meſſieurs*? Quelle idée en donnent-ils eux-mêmes? L'attention la plus légère ſuffit pour s'apercevoir que ces deux Syſtêmes, loin de ſe contredire, peuvent parfaitement bien s'allier, & reviennent, à le bien

Il ſeroit à ſouhaiter qu'on voulût adopter publiquement ce Catéchiſme dans ces lieux où la mode ſemble bannir les Doctrines fondamentales de la Religion de J. C. pour préſenter un Syſtême qui raproche le *Chrétien* du *Naturaliſte*. *Extrait des Inſtructions Chrétiennes de Mr.* BERTRAND par un Anonyme dans la *Nouv. Bibl. Germ. Tom. XIV. p.* 115.

Digitized by Google

bien prendre, au même. Comparons-les pour en juger. Je suivrai, pour ne rien omettre, l'Article même de l'*Encyclopédie* que j'ai sous les yeux. Ceux qui ne sont point à portée de le consulter, & qui ne connoissent que la Déclaration de Messieurs de *Genève*, pourront par-là se mettre d'autant mieux au fait, en cas que l'envie me prît de rendre ma Lettre publique.

ENCYCLOPÉDIE.

Plusieurs des Ministres de Genève *ne croyent plus la Divinité de J. C. dont Calvin leur Chef étoit si zelé défenseur.*

*

DÉCLARATION DE MESSIEURS DE GENEVE *.

„ Les Personnes les „ mieux instruites sont „ aussi celles qui sa„ vent le mieux quel „ est le prix de l'Allian„ ce de Grace, & que „ *la Vie éternelle consiste à connoître le seul vrai* „ *Dieu & celui qu'il a envoyé* JESUS-CHRIST, *son* „ *Fils, en qui a habité corporellement toute plé-* „ *nitude de Divinité*, & qui nous a été donné „ pour Sauveur, pour Médiateur & pour Juge, „ *afin que tous honorent le Fils comme ils hono-* „ *rent le Père*". C'est tout ce qu'il a plû à ces Messieurs de dire sur la Divinité de J. C. qu'on accuse pourtant en termes bien clairs plusieurs d'entr'eux de ne point croire. Trouvez ici, si vous le pouvez, ce Dogme tel qu'il a toujours été enseigné & cru dans nos Eglises, à moins qu'on ne prétende que deux ou trois passages, cités encore par lambeaux, & auxquels on se réserve à donner à part-soi tel sens qu'on juge à propos, fassent preuve d'Orthodoxie. Un Socinien

rien qui n'eſt que tel, c'eſt-à-dire, qui admet la Divinité de la Révélation, dira en ſe ſervant, comme ces Meſſieurs, de ces expreſſions, *que* JESUS-CHRIST *eſt Fils de* Dieu, que *toute plénitude de Divinité habite corporellement en lui*, que *tous doivent honorer le Fils*: mais dans quel ſens JESUS-CHRIST eſt-il *Fils de Dieu*; dans quel ſens *toute plénitude de Divinité habite-t-elle en lui*; en quelle qualité, ſous quelle relation *doit-on l'honorer comme on honore le Père?* C'eſt ce que ces Meſſieurs ne diſent point: c'eſt pourtant ce qu'ils devoient dire, & ce qu'ils auroient pu dire en bien peu de mots, s'ils avoient voulu parler clair. Voyez ce que penſe ſur cette matière un des principaux Membres de leur Compagnie dans ſon *Inſtruction Chrétienne Tom. II. p.* 238. *& ſeqq.* (*a*). Le Dogme de la Divinité de J.

(*a*) Tous ces détours, dit fort bien Monſieur FORMEY, après avoir expoſé les ſentimens de l'Auteur des *Inſtructions* ſur la Divinité de J. C., tous ces détours ſont manifeſtement deſtinés à éviter l'aſſertion poſitive, que JESUS-CHRIST eſt *Dieu*, & l'on ſe borne à le qualifier une *Perſonne Divine*. Il eſt vrai qu'on trouve *pag.* 240. que le *Fils eſt proprement Dieu manifeſté en chair*, mais la liaiſon de ces paroles avec toute la ſuite du raiſonnement & avec les explications & les reſtrictions dont elles ſont comme environnées, en détruiſent toute la force. Qu'on en juge par ce ſeul paſſage. „ La Divinité „ n'eſt pas plus abaiſſée, ni diviſée par-là (c'eſt-à-„ dire par ſon union à JESUS-CHRIST) que quand „ il eſt dit que Dieu apparut à *Moïſe* dans un buiſ-„ ſon ardent. Car Dieu peut agir de différentes „ fa-

J. C. y est expliqué, ou très-peu s'en faut, à la *Socinienne*, & cependant le suffrage de l'Auteur doit être compté parmi ceux qui ont concouru à dresser cette Déclaration, puisqu'ils ont été unanimes. Comment Monsieur le Professeur V. a-t-il pu accorder cela, si ce n'est en se réservant par devers lui le droit de donner aux passages indiqués le sens qui se concilie le mieux avec ses idées particulières.

ENCYCLOPÉDIE *.	DÉCLARATION DE MESSIEURS DE GENEVE *.
L'Enfer, un des principaux point de notre croyance, n'en est pas un aujourd'hui pour plusieurs Ministres de Genève. Ce seroit, selon eux, faire injure à la Divinité d'imaginer que cet Etre plein de justice & de bonté fût capable de	„ A cet égard, comme à tout autre, nous „ croyons qu'il faut „ s'en tenir à la Sainte „ Ecriture qui nous „ parle, non du Purgatoire, mais du Paradis & de l'Enfer où „ chacun recevra sa juste rétribution selon „ le

„ façons & donner divers signes de sa présence sans „ qu'il y ait de partage ou d'altération dans sa na„ ture". En voilà assez pour juger de l'extrême circonspection avec laquelle ces Doctrines fondamentales de la Religion doivent être traitées par ceux qui veulent éviter de donner prise aux Adversaires du *Christianisme*, ou de causer du scandale aux *Chrétiens* accoutumés à croire & à recevoir des vérités clairement enseignées dans l'Ecriture Sainte. *Nouv. Bibl. Germ. Tom. XVIII. p.* 177.

Digitized by Google

de punir nos fautes par une éternité de tourmens &c. Ils croyent donc qu'il y a des peines dans une autre vie mais pour un tems; ainſi le Purgatoire qui a été une des principales cauſes de la ſéparation des Proteſtans d'avec l'Egliſe Romaine, eſt aujourd'hui la ſeule peine que pluſieurs d'entr'eux admettent après la mort: nouveau trait à ajouter à l'hiſtoire des contradictions humaines.

„ le bien ou le mal „ qu'il aura fait dans „ cette vie". Mais encore qu'entend-on par l'Enfer? la durée de cet état de tourmens ſera-t-elle bornée ou infinie? c'eſt ce qu'on laiſſe indécis: en auroit-il donc tant couté à ces Meſſieurs de dire en deux mots & ſans équivoque ce qu'ils en penſent. L'accuſation qui ſur ce point raproche leurs ſentimens de ceux de l'*Egliſe Romaine*, méritoit bien une réponſe préciſe. Qu'importe après tout que le mot de Purgatoire ne ſe trouve point dans l'Ecriture, ſi, ſelon des principes admis, la choſe s'y trouve pour le fonds. Ces Meſſieurs peuvent-ils être excuſables de paroître ſeulement mollir ſur un article de cette importance? Leur illuſtre Collégue s'exprime auſſi là-deſſus en termes bien ménagés dans l'Ouvrage que nous avons déjà cité. On y entrevoit clairement l'embarras d'un homme qui n'oſe pas trancher le mot. *Inſtruction Chrétienne Tom. II. p.* 140.

ENCYCLOPE'DIE *.

Pour tout dire en un mot,

DE'CLARATION DE MESSIEURS DE GENEVE *.

Rien, non rien qui ten-

mot, plusieurs des Pasteurs de Genève *n'ont d'autre Religion qu'un Socinianisme parfait, rejettant tout ce qui s'appelle mystère.*

tende le moins du monde à détruire cette imputation. On sent assez ce qu'elle emporte, & comment ces Messieurs auroient dû & pu s'en justifier en termes clairs. Il n'y avoit qu'à extraire les Articles de la Confession de Foi de nos Eglises, rélatifs aux Erreurs *Sociniennes*, & déclarer solemnellement qu'on y souscrivoit. Au-lieu de cela on garde un profond silence sur une partie des Dogmes controversés avec les *Sociniens*, & par raport à d'autres on s'envelope dans des généralités qui laissent subsister l'accusation dans toute sa force. Nous avons déjà vu comment ces Messieurs passent légèrement sur le Dogme de la Divinité de JESUS-CHRIST, & combien peu ce qu'ils en disent est propre à mettre la pureté de leur doctrine sur cet Article à couvert. Après cela il ne faut pas être surpris s'ils ne parlent ni du mystère de la *Trinité*, ni de celui de l'*Incarnation* du Sauveur. En cela ils ont suivi l'exemple que leur avoit donné leur Collégue, & vraisemblablement ses prudens avis (*a*). Par raport à notre Rédemtion par JESUS-CHRIST, ce qu'ils en disent se réduit à déclarer *que leur Prédication*,

(*a*) Vous chercheriez vainement dans cette *Instruction Chrêtienne*, les noms & les idées de la *Trinité* & de l'*Incarnation*, qu'on n'a pas bannis pourtant jusqu'à présent des Ouvrages de l'ordre de celui-ci. Mr. FORMEY *ubi supra* p. 176.

Digitized by Google

dication, leur Culte, leur Liturgie, leurs Sacremens ſont rélatifs à l'œuvre de notre Rédemtion par JESUS-CHRIST; *que la même doctrine eſt enſeignée dans les leçons & les Thèſes de leur Académie, dans leurs livres de piété & dans les autres Ouvrages que publient leurs Théologiens.* Tout ce qu'on voit-là, c'eſt que ces Meſſieurs conſervent le mot de *Rédemtion.* Il n'eſt pas tout-à-fait auſſi facile d'y découvrir comment ils expliquent le Dogme. C'eſt pourtant le grand point en queſtion. A la vérité ils en apellent là-deſſus à leurs Leçons & à leurs Thèſes Académiques. Ceux qui ſont à portée d'y aſſiſter, peuvent, ſans-doute juger par-là de leur doctrine. Auſſi parmi ceux qui ont eu cet avantage, en eſt-il plus d'un qui leur rendent à cet égard juſtice. Par raport à ceux qui, pour s'inſtruire de leurs ſentimens, ne peuvent recourir qu'aux *Ouvrages publiés par leurs Théologiens*, c'eſt un peu outrer la confiance, que de les y renvoyer. Ces Meſſieurs n'ignorent point que ce ſont ces Ouvrages mêmes qui rendent leur Théologie ſuſpecte. Ce n'eſt point par exemple dans ceux de Monſieur le Profeſſeur V. qu'on trouve la doctrine de nos Egliſes ſur le Dogme de la *Rédemtion* ou de la ſatisfaction de JESUS-CHRIST (*a*). En-

(*a*) Ecoutons encore ce que dit & penſe là-deſſus Mr. FORMEY. „ Voilà des idées bien foibles dit-„ il (après avoir expoſé celles de l'Auteur de l'*In-„ ſtitution Chrétienne*) au prix de celles que l'Ecri-„ ture nous donne de la ſatisfaction & du mérite de „ la mort du Rédempteur. Et il n'eſt pas poſſible „ que

ENCYCLOPÉDIE *.

Quand on preſſe (pluſieurs Paſteurs de Genève)

„ que toute la Doctrine qui concerne JESUS-CHRIST
„ ne ſoit dénuée de cette force qui fait l'ame du
„ *Chriſtianiſme* & la vie du Fidèle, dès-là que le
„ Dogme de ſa Divinité eſt éclipſé, & qu'on y
„ ſubſtituë des explications que les Théologiens
„ Orthodoxes ne manqueront pas de qualifier des-
„ avantageuſement". *Nouv. Bibl. Germ. ubi ſupra. p.* 176.

Je ne ſçaurois m'empêcher de faire encore uſage ici de la remarque également ſolide & pieuſe de l'Auteur de l'Article X. du même Journal pour les mois de *Janvier* &c. 1758. p. 178.
„ Je crois, *dit cet Auteur judicieux*, que dans l'é-
„ numération des cauſes funeſtes de l'incrédulité
„ on en oublie une qui y a beaucoup d'influence.
„ Parmi les *Proteſtans* divers Théologiens ſemblent
„ avoir honte de la CROIX de CHRIST. Parmi les
„ Prédicateurs pluſieurs prêchent le *Chriſtianiſme* en
„ Philoſophes *Païens*. On abandonne les myſtères;
„ on réduit la *Religion eſſentielle* à un Syſtême de
„ Philoſophie Morale & de Religion Naturelle.
„ De-là pour celui qui enſeigne & pour ceux qui
„ ſont enſeignés, il n'y a qu'un pas au *Déiſme* ou
„ au *Naturaliſme*. Etudier le *Chriſtianisme* dans les
„ Ecrits des Apôtres, propoſer les Dogmes de la
„ miſère de l'homme & de ſon rétabliſſement, de
„ la foibleſſe & de la néceſſité de la Grace, voilà
„ le moyen de ſoutenir ſa foi & de fortifier celle
„ des autres". Voyez dans les *Nouvelles Littérai-*

res

DÉCLARATION DE MESSIEURS DE GENEVE *.

„ En donnant à la
„ Théologie Naturelle
„ plus

ve) *sur la* nécessité *de la Révélation, Dogme si essentiel du Christianisme, ils y substituënt le terme d'*utilité *qui leur paroît plus doux. En cela, s'ils ne sont point Orthodoxes, ils sont au moins conséquens à leurs principes.*

„ plus d'étenduë & de
„ solidité que ne font
„ la plupart des *Dëïs-*
„ *tes*, nous y joignons
„ toujours la Révéla-
„ tion comme un se-
„ cours du Ciel très-
„ nécessaire, & sans
„ lequel les hommes ne
„ seroient jamais sortis
„ de l'état de corruption
„ & d'aveuglement où ils étoient tombés". Sans relever encore ce que ces expressions ont de trop vague, & en les prenant dans le sens le plus favorable, je remarquerai que l'unanimité, dont ces Messieurs s'aplaudissent si fort, doit avoir manqué ici du moins d'une voix. Après le changement choquant que l'Auteur du *Traité de la Vérité de la Réligion Chrétienne*, a fait au titre de la première Partie de cet Ouvrage en

res de la *Bibliothèque Impartiale Tom. XVII. Part. I.* un Article de *Berne* qui sert à éclaircir celui que nous venons de raporter. On croit reconnoître dans tous les deux un digne Pasteur de B . . . . . connu depuis quelque tems par divers excellens Ouvrages où il se montre également Philosophe profond, & sçavant Théologien.

J'ai eu occasion de le nommer dans une des citations précédentes. Si c'est le même que j'ai en vuë, son exemple prouve autant & plus qu'aucun autre que la vraye Philosophie ne détruit pas chez ceux qui la cultivent, la soumission respectueuse que le *Chrétien* doit aux mystères de la Religion.

Digitized by Google

en substituant dans la seconde Edition le mot d'*utilité* à celui de *nécessité* de la Révélation, dont il s'étoit servi dans la première, on ne conçoit pas comment il a pu souscrire de bonne-foi purement & simplement à cet endroit de la Déclaration de la Vénérable Compagnie. Peut-être en est il revenu à ses premières idées? Dans ce cas-là il devroit bien faire en particulier une Déclaration publique pour l'édification de ceux que ce changement a révoltés. L'*Encyclopédiste* y fait manifestement allusion. Tant que Messieurs de *Genève* autoriseront par leur silence ce *doux* mais *beaucoup trop foible* terme d'*utilité* de la Révélation, je ne vois point ce qu'ils pourront lui répondre, quand il les renverra au titre de l'Ouvrage d'un des Chefs de leur Corps. Au moins jusques-là ne seront-ils pas en droit de l'accuser d'avoir avancé en ceci quelque chose *contre toute vérité*. Malheureusement ses preuves sont trop parlantes.

ENCYCLOPÉDIE *.

La Religion y (à Genève,) est presque réduite à l'adoration d'un seul Dieu, du moins chez presque tout ce qui n'est pas peuple. Le respect pour JÉSUS-CHRIST *& pour les Écritures, sont peut-être les seules choses qui distinguent d'un*

DÉCLARATION DE MESSIEURS DE GENEVE *.

„ Le terme de *respect* pour JESUS-„ CHRIST & pour l'E-„ CRITURE nous paroissant beaucoup trop „ foible ou trop équi-„ voque pour exprimer „ la nature & l'étendue „ de nos sentimens à „ cet égard, nous di-„ sons

d'un pur Deïsme le Christianisme de Genève.

„ ſons que c'eſt avec „ foi, avec une véné„ ration religieuſe, & „ vec une entière ſoumiſſion d'eſprit & de cœur „ qu'il faut écouter ce Divin Maître & le Saint „ Eſprit parlant dans les Ecritures". Je ne vois encore dans cet entaſſement de termes rien qui aille au-delà du ſimple *reſpect* pour JESUS-CHRIST. La Foi en ce Divin Sauveur n'y entre qu'entant qu'elle a pour objet la Divinité de ſa miſſion & de ſa Doctrine comme Prophète; pas un mot de celle qui eſt fondée ſur ſes mérites comme Rédempteur. Ces Meſſieurs auroient mieux fait de ne point relever l'*Encyclopédiſte*, que d'enchérir ſi peu ſur ſes expreſſions. Au fonds on ne peut que ſe rencontrer pour les termes quand on n'a que les mêmes idées à exprimer. Ce parallèle, *Monſieur*, m'a conduit plus loin que je n'avois d'abord penſé. Quoique ſuperfluës pour ceux qui ſçavent un peu plus que leur Catéchiſme, je n'ai pu réſiſter à l'envie d'y joindre, tout en copiant, quelques remarques. Il ne vous en falloit ſans-doute pas tant pour vous convaincre que je ne me ſuis pas trop avancé, lorſque j'ai dit que l'idée que l'*Encyclopédiſte* donne de la Théologie de Meſſieurs de *Genève*, répond préciſément à celle qu'ils en donnent eux-mêmes, & que ces deux Syſtêmes, loin de ſe contredire, peuvent parfaitement bien ſe concilier. Vous ſerez, je m'aſſure, ſurpris, comme moi, qu'après des prémiſſes auſſi peu ſolides, ces Meſſieurs concluënt par déclarer *qu'ils ſe croyent bien diſpenſés déſormais, non-*

ſeu-

ſeulement d'entrer dans un plus grand détail ſur les diverſes imputations qui leur ont été faites, mais auſſi de répondre à ce qu'on pourroit écrire dans le même but. Pour moi il me paroît au contraire démontré, que pour peu qu'ils ayent à cœur l'honneur de leur Corps, celui de la Réformation & le maintien de la paix & de l'union dans l'Egliſe, ils ne ſçauroient en reſter-là. Il n'y a qu'un desaveu, clair, formel & articulé des erreurs qu'on leur impute, & qu'il eſt dûmoins prouvé qu'ils tolèrent dans quelques membres de leur Compagnie; il n'y a, dis-je, qu'un pareil desaveu qui puiſſe faire ceſſer efficacement les clameurs qui s'élèvent de toutes parts contre le relâchement de leur Doctrine. Ils n'auront jamais fait éclater d'une manière plus glorieuſe que par cette démarche, leur attachement inviolable à la *Saine Doctrine Evangélique* enſeignée par *leurs Pères*, & leur deſir ſincère de reſſerrer les liens de la Foi qui les unit aux autres Egliſes Réformées, dont nous voyons de même qu'eux, non-ſeulement avec beaucoup de peine, mais encore avec la plus amère douleur, qu'on voudroit les diſtinguer.

Je ſuis, *Monſieur*, &c.

Alèthopole le 15. Mai 1758.

ARTICLE VII.

Stamina Juris Naturæ Methodo demonstrativa in filum ducta, &c.

c'eſt-

c'eſt à dire,

PRINCIPES *fondamentaux du Droit Naturel, enchaînés ſelon la Méthode démonſtrative, auxquels on a joint des Remarques; rélatives en grande partie au Nouveau Syſtême de Droit Naturel de* M. SCHMAUSS. Leipſ. 1756. *in octavo. pp.* 70.

M. *Schmauſs* Conſeiller de Cour & Profeſſeur Ordinaire en Droit, à *Göttingue* publia en 1755. un Nouveau Syſtême de Droit Naturel qui réveilla l'attention de tous ceux qui n'aiment pas les nouveautés, ſur-tout lorsqu'elles ſont dangereuſes. Il avoit hazardé dans cet ouvrage une infinité de principes & d'idées très-oppoſées aux idées généralement reçuës, & il devoit s'attendre à ſe voir aſſailli de toutes parts; ce qui arriva. M. *Chladénius*, Docteur en Théologie à *Erlang*, l'attaqua avec vivacité dans la 34 & la 35 feuille de ſes Obſervations périodiques ſur l'Ecriture Sainte. Les Auteurs des *Zuverläſſige Nachrichten von dem gegenwärtigen Zuſtande der Wiſſenſchaften*, donnèrent une idée très-desavantageuſe de cet Ouvrage dans la partie 171. de leur Journal. Un Anonyme entreprit une réfutation ſuivie du Nouveau Syſtême de *Göttingue*, qui parut en 1756. en *Allemand*, ſous le titre d'*Examen Impartial du Nouveau Syſtême de Droit Naturel publié par M.* Schmauſs, & qui fut ſuivi de près par la pièce dont il s'agit à-préſent. En voilà plus qu'il n'en

n'en faut pour donner de la réputation à un Auteur.

Ventus ut amittit vires, nisi robore densæ
Occurrant sylvæ, spatio diffusus inani,
Sic hostes mihi deesse nocet.

Luc.

Cependant, il est si ordinaire de voir les meilleurs Ouvrages attaqués & déchirés avec fureur, que ce déchainement contre M. *Schmauss* ne prouveroit rien, si la lecture de l'Ouvrage même ne justifioit pleinement le zèle de ses adversaires. S'il a été quelquefois trop amer, le Professeur de *Göttingen* ne doit s'en prendre qu'à lui-même, & d'ailleurs de quoi se plaint-il? Peut-il croire de bonne foi qu'on lui ait fait une injustice, puisqu'il dit formellement, *Nil omnino pro illicito vel injusto habendum, quod natura hominis, etiamsi turpissimis agitata instinctibus, exposcat.* Il a suivi son instinct; ses ennemis ont le leur qui est un peu différent, ils l'ont suivi aussi: Où est donc l'injustice?

L'Auteur Anonyme (*a*) des *Principes Fondamentaux du Droit Naturel*, a cru ne pouvoir mieux réfuter le Système de Mr. *Schmauss*, qu'en établissant d'une manière claire & solide des principes tout-à-fait opposés aux siens; c'est ce qu'il a fait en LVI. paragraphes fort courts, aux-

(*a*) C'est M. *Grentz*, Diacre de l'Eglise de Ste. *Croix* à *Dresde*, déjà connu d'ailleurs dans la République des Lettres. Voyez au sujet d'un de ses Ecrits le *Journal des Scavans* du mois de Mai, 1753.

Digitized by Google

auxquels il a ajouté en forme de Scholies des éclairciſſemens & quelques remarques ſur l'Ouvrage qu'il réfute. Ces remarques dans lesquelles l'Auteur cite toujours les propres termes de Mr. *Schmauſs*, nous fourniſſent un précis de ſon Syſtême qui ne lui fait guères d'honneur. Nos Lecteurs en jugeront.

Le Droit Naturel, ſelon les idées de Mr. *Schmauſs*, conſiſte uniquement dans les penchants nés avec l'Homme, ou ſi l'on veut dans l'inſtinct de la nature (*a*). Tout ce qui plait à la volonté, eſt juſte & permis, pourvû que les droits des autres hommes, ne ſoyent pas violés, quand même la volonté ſe porteroit à des actions deshonnêtes & infames (*b*). Les actions les plus honteuſes ſont permiſes ſelon le Droit Naturel, auſſi-tôt que la volonté de l'homme l'y porte (*c*). Il ne ſçauroit donc y avoir de Loi Naturelle proprement dite, puiſque dans l'Etat de Nature, ce ſont les penchans de l'homme qui déterminent le juſte & l'injuſte (*d*). Quand on raiſonne ſur le Droit Naturel, on doit faire entièrement abſtraction de la volonté de Dieu & de ſes perfections (*e*). Le bonheur de l'homme conſiſte à ſe ſatisfaire (*f*). L'obligation ne naît que de la crainte du mal. L'homme

(*a*) *Schmauſs*. Syſt. Jur. Nat. C. IV. §. 2. p. 527.
(*b*) *Id. Ib.* C. II. §. 2. p. 477.
(*c*) *Id. Ib.* C. I. §. 12. p. 468.
(*d*) *Id. Ib.* C. IV. §. 2. p. 526.
(*e*) *Id. Ib.* p. 382.
(*f*) *Id. Ib.* C. II. §. 2. p. 476.

Digitized by Google

me eſt naturellement exemt de tout eſclavage, de toute obligation, de tous devoirs; il ne doit rien à perſonne, ni reſpect, ni bienveillance, ni égards, &c. mais il ſuffit qu'il ſe comporte envers les autres hommes de manière à ne leur faire ni bien ni mal &c. En voilà bien aſſez pour donner une idée de la façon de penſer de Mr. *Schmauſs*. Un pareil Syſtême, quelque monſtrueux qu'il ſoit, trouvera certainement nombre de ſectateurs: n'y eût-il que ceux qui aiment mieux avoir leurs paſſions pour tyrans que la raiſon pour guide: & le nombre de ces gens là n'eſt pas petit.

Nous ne ſuivrons pas notre Auteur dans ſa réfutation, parce qu'elle ne préſente rien de neuf ni pour les idées même ni pour leur arrangement. Le Droit Naturel a été déjà traité par tant d'habiles gens qu'il eſt bien difficile d'ajouter quelque choſe de bon à ce qu'ils ont déjà dit; & d'ailleurs, il y a des Ouvrages ſi mal digérés & qui portent ſi évidemment à faux, que les réfuter c'eſt perdre un tems qui peut être mieux employé. Si quelqu'un s'aviſoit d'écrire contre les propriétés du cercle, perſonne ne penſeroit à le combattre; de même ceux qui déclament contre les premiers principes du Droit Naturel, & qui cherchent à ébranler ces colomnes ſur leſquelles repoſe tout l'Edifice de la Réligion, de la Morale, & du Droit Naturel, je veux dire les notions éternelles de *Vérité*, de *Vertu*, d'*imputabilité & de moralité des actions*, ces gens ne méritent aucune attention; tous leurs efforts ſont inutiles, & s'il étoit poſſible qu'ils

fus-

Digitized by Google

fussent de bonne-foi, il suffiroit de les renvoyer tranquillement à la lecture de *Puffendorf* ou de *Grotius*.

ARTICLE VIII.

L'ESPRIT *de l'Abbé* DES FONTAINES, *ou Réflexions sur différens genres de Science & de Littérature: avec des Jugemens sur quelques Auteurs, & sur quelques Ouvrages, tant Anciens que Modernes, à* Londres (Paris) *chez* Clément, *Libraire de la Cour*, 1757. *in duodecimo*, Tom. I. pp. 432. *sans la* Préface *qui en a* LVIII. Tome II. pp. 432. Tom. III. pp. 480. Tom. IV. pp. 488.

Tant d'*Esprits* des choses & des personnes dont le Public est inondé, pourroient bien à la fin gâter plus l'esprit de ceux qui étudient que servir à le former. Mais c'est une mode; il faut qu'elle ait son cours. L'Esprit de l'Abbé *Des Fontaines* est un de ces Esprits acres & mordicans que certaines distillations chymiques produisent, & comme eux il a son usage & son prix. Dans bien des occasions il auroit été à propos de le rectifier. L'humeur, la passion, quelquefois le défaut de lumières, ont dicté des Arrêts que le Public a sagement révoqués. A cela près les divers Ouvrages périodiques de ce Critique ont eu les qualités essentielles

Digitized by Google

qui leur convenoient; & comme cela fait une longue ſuite de Volumes, on n'a pas mal fait de les réduire. Cependant cette réduction auroit pu être faite plus ſoigneuſement; car, ſans parler de la multitude des fautes typographiques, qui tombant la plupart ſur des noms propres, décèle un peu d'ignorance dans le Réviſeur, il y a de doubles emplois des mêmes morceaux qui ſurprennent par leur nombre. On trouve des pages entières d'abord ſous le nom des Auteurs, & enſuite ſous les titres des Ouvrages. Les endroits qui concernent l'Abbé *de Houtteville* ſont auſſi beaucoup trop longs, & ne devoient pas être tirés d'un Ouvrage connu & commun, où tout le monde peut les aller chercher. Mais encore une fois il reſte aſſez de choſes utiles & agréables dans ce Recueil pour le faire eſtimer & rechercher.

Voici le plan des quatre Volumes. Dans le premier on raſſemble les diverſes réflexions de l'Auteur ſur les Sciences & les Arts, en ſuivant l'ordre qu'on a cru le plus naturel. Le ſecond renferme les déciſions ſur le génie & le caractère propre de pluſieurs Auteurs, tant anciens que modernes. Les jugemens de l'Abbé ſur tous les Ouvrages dont il a eu occaſion de parler, ſe trouvent dans le troiſième. Le quatrième enfin eſt un Recueil de diverſes penſées ſur différens ſujets, qu'on trouve répanduës dans ſes Ecrits, & qui n'ont ſouvent aucun raport aux Sciences & à la Littérature.

On trouve dans la Préface une Hiſtoire abrégée de la vie de l'Abbé *Des Fontaines*. Donnons-en un précis très-ſuccint. *Pier-*

Digitized by Google

Pierre François Guyot Des Fontaines, fils d'un Conseiller au Parlement de *Rouen*, nâquit dans cette Ville le 29. Juin, 1685. Il étudia les Humanités chez les Jésuites, entra dans leur Société en 1700. & en sortit au bout de quinze ans, pour jouïr d'une liberté qu'il sentoit lui être nécessaire. Le Cardinal d'*Auvergne* le protégea, & lui procura une Cure de *Normandie*, dont on prétend qu'il se défit par délicatesse de conscience. En 1724. il fut apellé à *Paris* pour travailler au *Journal des Sçavans*. Il s'étoit déjà fait connoître par ses Lettres sur *la Religion prouvée par les faits*, ses Paradoxes Littéraires sur *Inès de Castro*, & par d'autres productions qui prouvoient son talent pour la Critique. Le *Journal des Sçavans* reprit faveur entre ses mains. Mais dès l'année suivante, une affaire qu'on apelle ici malheureuse, le fit enfermer à *Bicêtre*. Il en sortit justifié, & fut rétabli dans sa fonction de Journaliste, dont les desagrémens qu'il éprouva de la part de ses Confrères, le dégoûtèrent de façon qu'il y renonça en 1727.

Il se mit à travailler pour lui même, & donna successivement un très-grand nombre d'Ouvrages, dont on trouve la liste à la fin de cette Préface. Ils lui ont presque tous été contestés; & cela forme du moins un préjugé contre le plus grand nombre. Il exerça longtems sa plume dans le fameux procès qui s'éleva entre les Médecins & les Chirurgiens de *Paris*, servant habilement les derniers par des factums dignes des meilleurs Ecrivains du Barreau.

Ses *Observations sur les Ecrits Modernes* com-

Digitized by Google

mencèrent en 1735. Elles furent reçues avidement tant à *Paris* que dans toutes les Provinces, & envoyées dans les Païs les plus éloignés. L'Abbé *Granet* fut son Associé pendant sept ans; & ensuite M. *Frenon* partagea le même travail & la même gloire. Les plaintes des Auteurs critiqués n'inquiétoient point ces Censeurs du Parnasse: ils alloient leur train courageusement. La Harangue fictive de l'Abbé *Seguy*, attribuée à l'Abbé *Des Fontaines*, excita un orage plus réel en 1736. il fut conduit au Châtelet; & ce qu'on dit ici de la générosité avec laquelle il se chargea des risques de cette Pièce, quoiqu'elle ne fût pas de lui, n'est guères vraisemblable. Cette affaire fut suivie des démêlés avec M. *de Voltaire* en 1738. qui occasionnèrent les Ecrits les plus violens, & où l'on se dit de part & d'autre les vérités les plus outrageantes.

Il survint une guerre plus longue, & plus sérieuse encore par ses suites, entre notre Abbé & M. *Gourné*, Prieur commendataire de *Taverny*, en 1743. Le détail qu'on en donne ici, est fort curieux. Un Arrêt du Parlement rendu le 6. Octobre, révoqua le privilège des *Observations*. Ce fut un coup de foudre pour leur Auteur, qui ne se croyoit coupable d'aucune faute propre à lui attirer cette disgrace. Il est vrai que le dispositif & les termes de l'Arrêt étoient bien rigoureux & bien mortifians, puisqu'ils le déclaroient punissable, & qu'il y étoit ordonné qu'il seroit lû, publié, & affiché; ce qui n'eut pas néanmoins son exécution.

La dispute avec M. *Bourgeois*, Principal du Col-

Digitized by Google

Collége de *Crépy*, en Valois, fut auſſi des plus vives. Il n'eſt pas étonnant que l'Abbé s'étant fait beaucoup d'ennemis par la liberté de ſes cenſures, pluſieurs cherchaſſent l'occaſion de le mortifier à ſon tour. Il ne paroiſſoit point d'Ouvrages de ſa façon contre leſquels il ne s'élevât une foule de contradicteurs, qui les attaquoient par repréſailles.

Aïant ſollicité ſans ſuccès le rétabliſſement du Privilège des *Obſervations*, il continua ſes feuilles ſous le titre de *Jugemens ſur les Ouvrages nouveaux*. Elles furent tout auſſi goûtées que les premières. Jamais Auteur ne fut plus ennemi de l'inaction; il travailla infatigablement juſqu'à la fin de ſa carrière, toujours lû & toujours perſécuté. Enfin, au mois de Décembre 1745. il fut attaqué d'un mal de poitrine qui dégénéra en hydropiſie. On employa inutilement tous les ſecours de la Médecine, pour le tirer de cet état; & après avoir langui près de cinq ſemaines, il mourut entre les mains du Père *Segaud*, d'une manière qu'on aſſure avoir été très-édifiante.

Comme il n'eſt pas naturel de faire un Extrait d'un Livre de l'ordre de celui-ci, nous n'ajoûterons qu'un exemple des plus ſinguliers du peu de connoiſſance de cauſe avec lequel l'Ariſtarque moderne jugeoit de certains Ouvrages. On ne ſçauroit pouſſer la mépriſe & l'inconſidération plus loin que dans l'Article ſuivant, que nous fournit la page 308. du Tome II. de *l'Eſprit de l'Abbé Des Fontaines*. Le Rédacteur en aïant fait uſage ſans aucun correctif, n'eſt pas

Digitized by Google

plus au fait à cet égard que l'Auteur qu'il quintessencie.

Il s'agit du Livre intitulé, *Alciphron, ou le petit Philosophe*, & l'on ajoute à l'énoncé de ce titre, *traduit de Barclay*; après quoi l'Auteur des *Observations*, Tom. I. p. 479. en parle en ces termes. „ On a dit depuis longtems „ qu'il n'y a point d'opinion extravagante, qui „ n'ait trouvé quelque partisan; voici un Livre „ bien propre à confirmer la justesse de cette „ *Observation*. C'est un tissu de sophismes libertins, forgés à plaisir pour détruire les Principes les plus sûrs & les plus élevés de la Morale, de la Politique, & même de la Religion. Deux Esprits forts essayent, dans des „ conversations de les accréditer; & des Contradicteurs, en affectant d'opposer de foibles „ raisons, font bien voir que c'est un jeu de „ leur part. L'Auteur a si heureusement négligé de prêter des couleurs à ses odieux Paradoxes, qu'il suffit pour les mépriser d'être „ raisonnable & bon Citoyen. Comment pourroit-on être séduit par un Ecrivain qui franchit toutes sortes de bornes, & qui avoue „ d'un air cavalier, qu'il n'a étudié que dans „ les Cercles, les Caffés & les Tavernes? Ce „ Livre dégrade également l'Esprit & la probité „ de l'Auteur."

Que dira-t-on après cela, quand on saura que cet Ouvrage, sur lequel l'Abbé prend si misérablement le change, est sorti de la plume d'un des plus sçavans Prélats d'*Angleterre*, *Berkeley*, & non *Barclay*, Evêque de *Cloyne*, & de qui nous

nous avons les *Dialogues d'Hylas & de Philomons*; que c'eſt une Défenſe ſérieuſe & ſolide de la Religion; que les Sophiſmes des Libertins y ſont propoſés comme des Sophiſmes, & duement réfutés; enfin qu'il n'y a qu'à prendre préciſément le contrepied de ce que le Cenſeur en dit, pour s'en faire une juſte idée. Ceci reſſemble bien au Tribunal de *Midas*. Aprés cela, Auteurs, écrivez; & vous, gent moutonnière des Lecteurs, fiez vous-en aveuglément à vos guides.

ARTICLE IX.

LETTRE *ſur la Vie & le Caractère de Monſieur* SAMUEL KOENIG.

MONSIEUR,

Vous vous étiez attendu à quelque *Mémoire ſur la Vie & le Caractère de Monſieur* SAMUEL KOENIG, à un *Eloge Hiſtorique* &c. & vous ne trouvez rien de tout cela dans la *Bibliothèque Impartiale?* Cela vous ſurprend: pour moi je ne m'en étonne pas. Où prendre les matériaux pour former un pareil *Mémoire?* Mr. KOENIG n'étoit pas homme à mettre ſur le papier les Anecdotes de ſa Vie: à peine avoit-il ſoin de ce qui l'intéreſſoit de près, & c'étoit là ſon plus grand défaut. Vous n'attendez pas ſansdoute que je vous donne le Catalogue de ſes

Ouvrages imprimés; vous les connoissez mieux que moi. Exigeriez-vous que j'entreprisse d'en faire l'éloge; mais je suis persuadé que vous me connoissez assez pour me dispenser d'une pareille tâche. Vous donner la notte des MMs qu'il a laissés? à quoi cela serviroit-il? Quelques-uns sont achevés, la plupart ne le sont pas, & ne le seront par conséquent jamais. Il vous faut cependant quelque chose sur notre illustre Défunt. Vous avez apris qu'on a parlé de Mr. KOENIG dans un Journal *Hollandois*, & vous exigez que je vous en rende compte; vous savez que j'ai eu des liaisons avec lui, & vous voulez que je vous entretienne de son Caractère: eh bien, Mr., j'y consens de tout mon cœur: je vai contenter votre curiosité du mieux que je pourrai si je n'y réüssis qu'imparfaitement, du moins n'aurez-vous pas sujet de me taxer d'avoir manqué à la vérité.

Commençons par Vous dire que Monsieur SAMUEL KOENIG nâquit à *Budingen*, dans la Comté d'*Ysenbourg*, en 1712. qu'il eut pour Père Mr. SAMUEL KOENIG, né à *Berne*, Savant distingué, qui après avoir fini ses études à *Franeker* avoit obtenu la Chaire de Prédicateur à *Budingen*, & qui passa ensuite à celle de Professeur en Mathématiques & en langues Orientales dans le lieu de sa naissance, où il finit ses jours.

Le génie & les talens du jeune KOENIG ne furent pas négligés. Son Père, profondément versé dans la Belle Littérature & dans la connoissance des langues anciennes, lui en inspira le goût dès son enfance, & dirigea lui-même ses

ſes premières études. Jugez ſi les progrès du fils ont répondu aux ſoins du Père. Envoyé à l'Académie de *Berne*, après avoir fini ſes humanités & ſon premier cours ſous Mr. *Pelta*, Profeſſeur & Recteur des Ecoles publiques à *Budingen*, il y publia & défendi *ex Cathedra* une Diſſertation Théologique ſur les 70 ſemaines de *Daniel*, qui lui fit beaucoup d'honneur; il s'y initia encore dans les Mathématiques au Collége de ſon Père, & à l'âge de 18. ans il quitta *Berne* pour aller prendre les leçons de Monſieur de *Traytoran* à *Lauſanne*. Une conduite réglée, des mœurs irréprochables, ſes belles connoiſſances & ſes lumières avoient beaucoup contribué à lui concilier l'eſtime de tout ce qu'il y avoit de Perſonnes diſtinguées à *Berne*, & en particulier celle de Mr. *Tiller*, pour lors Conſeiller de cette ville. Son goût pour les Mathématiques le fit renoncer à la Théologie. Il ne s'arrêta que deux mois à *Lauſanne*, & ſe hâta de venir à *Bâle* ſe former ſous le célèbre Mr. *Jean Bernoulli*, avec lequel il contracta enſuite une étroite amitié. C'eſt ſous ce grand Maître que Mr. KOENIG étudia principalement la Phyſique de *Newton*, & avec tant de ſuccès qu'en peu de tems il ſe vit en état non-ſeulement de lire & d'entendre le profond Ouvrage de ce fameux Phyſicien, mais d'y faire encore d'excellentes remarques, & de l'enrichir de nouvelles démonſtrations. Elles ſe trouvent parmi ſes papiers, étiquetées *Annotata in Viri Summi Iſ. Newtoni Principia Phil. Nat. Mathem. quæ conſcripſi cum ea perlegerem Baſiliæ* 1734. Un

au-

autre avantage que notre jeune Mathématicien trouva à *Bâle*, c'eſt que ſon ſéjour lui procura l'occaſion de faire connoiſſance avec pluſieurs Savans, que la réputation de Mr. *Bernouilli* y attiroit, & au nombre desquels furent Meſſieurs de *Maupertuis* & *Clairaut*, qui quoique déjà Membres de l'Académie de *Paris*, ne dédaignèrent pourtant pas de ſe faire Diſciples du Profeſſeur de *Bâle*. Meſſieurs *Koenig*, de *Maupertuis* & *Clairaut*, Compagnons d'étude, devinrent bientôt amis; & cette amitié n'auroit vraiſemblablement jamais été altérée, ſi Monſieur de *Maupertuis* eût pu ſe ſouvenir que celui dont il avoit pris leçon à *Bâle*, étoit encore dans le cas de pouvoir lui en donner. Mais oublions des procédés qui n'ont ſervi qu'à prouver la foibleſſe de l'homme. Il ſuffit qu'on les ait vu desaprouver & condamner de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens, & que ce qui avoit été imaginé pour ternir la gloire de notre Défunt ait ſervi préciſément à en réhauſſer l'éclat. Peu flatté de ſe voir aggrégé à une Académie, honneur qu'il ſavoit avoir perdu beaucoup de ſon prix, depuis que la faveur a trouvé moyen de ſe gliſſer parmi les motifs qui le font diſpenſer, il fut encore moins ſenſible à cet acte étrange de l'Académie de *Berlin*, qu'on a décoré du nom de *Jugement*, & qui, dès que notre Savant en eut connoiſſance, le porta à lui renvoyer ſon diplome: mais il n'étoit pas ſi indifférent ſur le fait même. On avoit attaqué ſon honneur & ſon ſavoir. Il ſe hâta de ſe juſtifier ſur le premier point comme le plus eſſentiel; & il y a long-

Digitized by Google

longtems qu'il auroit satisfait à l'attente du Public par raport au second, s'il n'avoit été arrêté par cette lenteur naturelle qui lui faisoit répondre, lorsqu'on lui demandoit des nouvelles de sa *Dynamique*, *sat cito si sat bene.* „ *Il est d'un* „ *homme prudent de faire un Testament*": cent fois il a répété cette maxime, & il est mort sans en avoir laissé. Faut-il s'étonner après cela qu'il soit décédé sans avoir publié un Ouvrage, auquel depuis longtems il n'a eu qu'à mettre la dernière main, & qui viendra peut-être encore trop tôt, pour la gloire de ceux qui l'ont si vivement attaqué.

Pour revenir à ses études sous Mr. *Bernouilli*, nous devons ajouter encore que ce célèbre Mathématicien avoit la coutume d'exercer ses Disciples dans la solution de questions difficiles; que Mr. KOENIG s'y distingua beaucoup; & que c'est de-là qu'il avoit pris son goût pour les cartels de Problêmes.

Il quitta *Bâle* à l'âge de 23 ans; & déjà il pouvoit passer pour excellent Philosophe, si ce mot doit designer un homme rompu aux connoissances Physico-Mathématiques. Mr. KOENIG en savoit trop cependant, pour ignorer qu'il en faut bien d'autres, avant que de pouvoir aspirer à ce titre, pris dans le vrai sens. Il se rendit donc à *Marpurg*, afin de se perfectionner sous le célèbre Mr. *Wolff*, auquel Mr. *Bernouilli* eut soin de le recommander. Notre jeune Savant, plein de l'opinion avantageuse qu'il s'étoit faite de son nouveau Maitre, crut devoir trouver aux Colléges ordinaires du Professeur toute

toute l'instruction qu'il en avoit espéré; mais, se voyant en quelque manière trompé dans son attente, il parut négliger Mr. *Wolff*. Celui-ci y fut sensible, & se refroidit. Mr. KOENIG aïant eu ensuite occasion de voir Mr. *Wolff* plus particulièrement, eut par-là même celle de sentir son tort: il le reconnut & le répara par une attention qui lui gagna entièrement Mr. *Wolff*. Ce Philosophe, charmé de posséder un Disciple d'un si grand mérite, n'eut plus rien de caché pour lui; il s'ouvrit entièrement, le mit au fait de la Philosophie de *Leibnitz*; & entre autres de plusieurs choses sur lesquelles il croyoit ne devoir pas encore s'expliquer publiquement. Si vous prenez Monsieur, la peine de réfléchir sur la satisfaction que nous ressentons, lorsque notre esprit aperçoit une vérité ou qu'il la saisit, vous pourrez en quelque manière juger de celle qu'éprouva Mr. KOENIG, lorsque son esprit, transporté par les entretiens de son Professeur dans un monde nouveau, parvint à s'éclaircir sur ces vérités qui servent de fondement à toutes les autres; & vous ne vous étonnerez plus de ce zèle que notre Défunt a témoigné pour la Philosophie *Leibnitzienne* & *Wolfienne*, zèle qu'il n'a point déguisé dans sa harangue, & qui ne s'est jamais refroidi jusqu'à la fin de ses jours. Et voilà Monsieur, comment se sont formés ces liens d'estime & d'amitié, qui ont toujours subsisté depuis entre le Maitre & le Disciple.

Mr. KOENIG ne s'étoit pas borné à la Philosophie: il étudia encore le Droit à *Marpurg*, & y prit ses dégrés, avant que de quiter l'Université.

Digitized by Google

sité. Il retourna à *Berne* en 1738; s'y voua à la profession d'Avocat, plaida souvent devant le conseil des CC., & le fit avec le même succès qui l'accompagnoit dans ses autres travaux. Grand Admirateur des Ouvrages Grecs & Latins, dont la lecture lui tenoit lieu de récréation, il n'est pas étonnant qu'avec un esprit formé par l'étude des Mathématiques, & cultivé par celle de la Philosophie *Wolfienne*, il sut faire valoir au Barreau des connoissances si utiles, & qui souvent ne sont que trop négligées pour ne pas dire méprisées; il abandonna pourtant un genre de vie qui l'enlevoit à ses occupations favorites. Mr. *Bernouilli* l'aïant sollicité de se rendre auprès de la Marquise *du Châtelet*, qui témoignoit vouloir s'instruire de la Philosophie *Wolfienne*, Mr. KOENIG alla trouver cette illustre Dame. Elle reçut avec distinction un Philosophe, qui devoit lui servir de Maitre, & publia ensuite ses *Leçons de Physique*, Ouvrage dans lequel il n'est pas bien difficile de reconnoître celles, que lui avoit donné le Disciple de *Wolff*, dont elle parle dans sa Préface. Mr. KOENIG passa deux ans chez cette illustre Dame, & ce séjour lui valut la connoissance de Messieurs de *Reaumur*, de *Voltaire*, & de plusieurs autres beaux génies de la *France*, qui venoient faire leur cour à la savante Marquise.

Mr. KOENIG, dit le Journaliste *Hollandois*, fut aggrégé Membre de l'Académie de *Paris* le 13. Mai 1740. Je ne sai s'il ne seroit pas mieux de substituer au terme de *Membre* celui de *Correspondant*. N'importe: il quita la *France* & re-

Digitized by Google

revint à *Berne* en 1740. Il y postula des emplois; y disputa deux chaires de Professeur; & il n'auroit pas manqué de s'y établir avantageusement sans des troubles d'Etat, dans lesquels il fut entraîné. Faut-il, Monsieur, Vous parler d'une espèce de guerre civile, & vous aprendre que Mr. KOENIG fut envelopé dans l'exil, prononcé contre quelques Citoyens de *Berne*, pour avoir dressé & présenté une Requête? Ce n'est pas à nous à aprofondir ces démêlés; mais nous pouvons bien, nous autres *Hollandois*, qui avons plus d'une fois entendu crier à la Revolte, pour des prétendus crimes de cette nature, qui avons vu envoyer un Duc d'*Albe* pour exterminer les *Dresseurs* & *Présenteurs* de Requêtes, & qui voudrions n'avoir jamais devant les yeux des sujets innocens, sacrifiés au despotisme des Grands, nous pouvons bien être prévenus en sa faveur, & supposer que dans toute cette affaire, le Citoyen de *Berne* a suivi les lumières de sa conscience, les principes de l'honnête homme, & les devoirs d'un fidèle Membre de la République.

Cet exil nous procura l'acquisition de Mr. KOENIG: il vint d'abord à *Utrecht*, & n'y fut pas aussi-tôt arrivé qu'il reçut une vocation pour l'Académie de *Petersbourg* aussi honorable qu'avantageuse. Notre Philosophe préféra de se rendre en *Frise*, & il ne se trompa pas dans la haute idée qu'il s'étoit faite du *Prince d'Orange*, depuis *Stadhoudet* de notre République. S. A. S. reçut notre Philosophe avec bonté & lui fit obtenir à *Franeker* la chaire de Professeur en Phi-

Digitized by Google

Philoſophie, qui y vaquoit alors. Cette chaire lui fut conférée en 1744, & ſuivant un uſage aſſez ordinaire à *Franeker*, il ne fut inſtallé qu'en 1745. La Harangue inaugurale qu'il prononça à cette occaſion, eſt un chef-d'œuvre que toute l'*Europe* connoît & admire. Quelques mois plus tard Mr. KOENIG fut fait Profeſſeur dans les parties ſublimes des Mathématiques (*Mathefeos ſublimioris*). Il remplit ſon poſte avec réputation. Rigide ſur l'emploi du tems, il ne pouvoit ſouffrir des jeunes gens qui le paſſoient dans la diſſipation: d'un autre côté il ne ménageoit ni ſoins ni peines, & rien ne lui coûtoit lorsqu'il s'agiſſoit d'encourager & d'animer des Diſciples qui avoient de la bonne volonté, & de l'aplication. Celui pour lequel il paroît avoir eu le plus d'attachement eſt Mr. *Antoine Brugmans*, aujourd'hui Profeſſeur en Philoſophie à l'Univerſité de *Franeker*, & qui pourra bien un jour, publié les *Edita* & *Inedita* de notre Savant.

Fixé dans un endroit peu éloigné de celui où le *Prince d'Orange* faiſoit ſon ſejour, Mr. KOENIG eut ſouvent occaſion de faire ſa révérence à Son Alteſſe Séréniſſime: cela donna lieu au Prince d'aprofondir le caractère de notre Philoſophe, & d'en connoître le mérite de plus près. L'eſtime du Prince ſe changea inſenſiblement en affection. S. A. S. ne fut pas auſſi-tôt élevée au *Stadhouderat*, par une révolution qui remit la République dans ſa conſtitution fondamentale & originaire, que notre Savant fut apellé Profeſſeur en Philoſophie & en Droit Naturel à *La Haye*. Cette vocation eſt du 12.

Mai 1749. Voilà notre Philoſophe transplanté dans un Païs, où il devoit naturellement ſe trouver bien étranger. Un homme, qui règle ſon eſtime & ſes égards non ſur la pompe & le faſte de ceux qui l'entourent, mais uniquement ſur leurs bonnes ou mauvaiſes qualités, ſoit du Cœur, ſoit de l'Eſprit, eſt un Etre qui ne ſe trouve pas des mieux placés dans un endroit, où l'on eſt ſouvent dans la gêne pour s'accommoder aux folies du ſiècle. Mr. KOENIG n'étoit donc rien moins que Courtiſan, dans le ſens qu'on attache ordinairement à ce terme. Ennemi de toute adulation, plein de droiture & de candeur, il avoit préciſément tout ce qu'il faloit pour être très-mal en certaines Cours & très-bien au contraire dans celle d'un *Prince* fortement attaché aux principes de la vraie Vertu, qui connoiſſoit tout le prix d'un Philoſophe digne de ce nom, & qui ſavoit rendre juſtice au mérite & aux talens. Auſſi Mr. KOENIG conſerva-t-il non-ſeulement la faveur du *Prince*; mais les mêmes raiſons lui conſervèrent encore juſqu'à la fin de ſes jours la bienveillance de S. A. R. *Madame la Princeſſe Gouvernante*, & l'eſtime de pluſieurs Perſonnes du premier rang, qui ont ſouvent formé à ſon Auditoire les plus brillantes Aſſemblées.

Les hommes, qui agiſſent par principes, ſont aſſez faciles à connoître, mais ils ſont très-rares. *Diogène* les chercheoit en vain. Mr. KOENIG ne faiſoit aucun cas des jeunes gens qui ne travailloient pas à ſe rendre utiles, & mépriſoit de même les hommes qui ne l'étoient pas. Entiè-

Digitized by Google

lèrement dévoué à des Disciples qui ſe rendoient recommandables par leur études, il s'intéreſſoit vivement auſſi pour tout homme en qui il trouvoit des talens & de la conduite; & il n'attendoit pas que les Perſonnes ſe recommandaſſent, ou qu'elles fuſſent recommandées; il lui ſuffiſoit d'avoir occaſion d'en connoître le mérite. Plus d'une fois il a rendu ſervice à ceux même qui avoient travaillé à lui cauſer des chagrins. *Comment!* lui diſoit un jour un de ſes Amis, *vous avez recommandé Mr. ***. cet homme qui s'eſt ſi fort déchaîné contre vous? On ne m'a pas demandé*, répondit Mr. KOENIG. *s'il m'a fait du tort ou du bien: on m'a demandé ſi je connoiſſois quelqu'un propre pour ce Poſte; & je n'en connois aucun qui le ſoit davantage.* D'un autre côté il avoit l'abord froid, un extérieur bien moins que prévenant; il faloit l'avoir vu, fréquenté, il faloit avoir été pour ainſi dire, initié dans ſa familiarité, pour pouvoir le pénétrer & le connoître tel qu'il étoit. Il ne ſe communiquoit pas facilement; il avoit même beaucoup de répugnance à parler ſience avec des Perſonnes qu'il ſavoit ou qu'il ſuppoſoit n'être pas au fait des matières: cette diſpoſition entraîne aſſez ordinairement de fâcheuſes ſuites, lorſqu'on eſt obligé par état de ſe trouver ſouvent avec des Gens de tout rang, de toute profeſſion, & avec toute ſorte de Caractères. Ne faire cas des Perſonnes qu'à proportion du plus ou moins de mérite réel qu'on leur trouve, & agir conſéquemment, c'eſt ſans-doute un des plus beaux principes de conduite que l'on puiſſe

ſe propoſer: mais il peut y avoir de l'excès en tout. Un homme quelque grand qu'il ſoit, s'il ne ſait à-propos diſſimuler ſon mépris & ſon indifférence, s'expoſe à des chagrins continuels. Notre Philoſophe l'a éprouvé en quelque manière. Attaché à la Cour du *Prince Stadhouder*, il ne pouvoit éviter les traits lancés indiſtinctement contre tous ceux qui avoient l'honneur d'aprocher de S. A. S. Il étoit étranger; nouveau titre à ſon desavantage: ajoutez-y les effets de la Jalouſie & de l'Envie, que le mérite excite par-tout & en tout tems, & vous aurez la clef de bien des desagrémens qu'il a eſſuïés & qu'il auroit évité peut-être, s'il eût pu ſe monter un peu au ton du ſiècle & ſe conformer au goût de la Nation.

Si on n'oſoit l'attaquer ouvertement, on employoit ces menées ſourdes, ces pratiques cachées, contre leſquelles il a eu toujours à lutter, & particulièrement lors du décès de ſon illuſtre & magnanime Protecteur: ſe préſentoit-il une occaſion de lui ſuſciter quelque affaire, on la ſaiſiſſoit avidement. On en a vu un échantillon dans la diſpute de Mr. *Henzi* avec le Libraire *Scheurleer, le jeune*. Nous ne déciderons pas ſi dans toute cette querelle, le tort étoit plus du côté de Mr. *Henzi* que de Mr. *Scheurleer*; nous ne déciderons pas non plus ſi Mr. *Kuipers* eſt habile Géomètre ou non; mais nous pouvons bien dire que Mr. KOENIG, qui ne s'étoit prêté à concourir à l'édition de l'*Euclide* de Mr. *Henzi*, que pour encourager un Diſciple & faire plaiſir au Libraire, ſans aucune autre vuë quel-

con-

Digitized by Google

conque, n'auroit assurément pas dû se voir entraîné dans ces demêlés, & bien moins encore compromis, avec un homme, qui après tout n'est qu'un Ecolier vis-à-vis du Défunt.

Rien de plus lache & de plus facile à insinuer, que ces imputations vagues qui font toute la ressource de l'Animosité, lorsqu'elle ne trouve rien à mordre sur les mœurs, ni sur les talens d'un homme de mérite, & à la honte de notre Siècle, rien de plus commun que les accusations d'*Athéïsme*, de *Déïsme*, mots qui ne devroient servir qu'à désigner de simples opinions, & qui semblent ne pouvoir être employés sans dévoiler le mauvais cœur de l'homme & la violence des passions. On n'osoit pas en taxer ouvertement Mr. KOENIG; on se le disoit à l'oreille. La calomnie le représentoit encore comme un homme fier, turbulent, ombrageux, mélancholique, qui prêchoit la morale sans la suivre, & que sai-je ce qu'elle n'inventa pas pour le noircir? Le vrai est, que Mr. KOENIG avoit de la divinité les idées les plus sublimes, qu'il tâchoit de pratiquer les préceptes de morale autant qu'en lui étoit; qu'il étoit naturellement généreux, compatissant, extrêmement sobre, & d'une probité à toute épreuve. Ami zélé, il étoit encore plus sensible aux malheurs des autres qu'aux siens propres. Jamais il ne parloit de l'auguste maison d'*Orange* & de notre République sans qu'on aperçût ce cœur pénétré de reconnoissance, qui se fait un plaisir de rapeller à l'esprit les obligations qu'imposent l'azyle & la protection. Il a eu ses défauts: il faut en

Digitized by Google

convenir. Rien de réglé dans sa façon de vivre: tantôt il dînoit, d'autres fois il restoit à jeun jusqu'au soir; aujourd'hui il mangeoit à telle heure, demain à une autre: il en étoit de même du dejeuner, du souper, du coucher, de l'ordre de ses affaires, & même de ses études. Quelquefois des mois entiers sans travailler, après quoi il s'y livroit avec tant d'ardeur qu'il n'étoit presque pas accessible. Le séjour de *La Haye* plein de distraction pour un Savant que le devoir oblige à être souvent hors de chez lui, a beaucoup contribué à cette irrégularité. Il avoit une facilité étonnante dans le travail; mais aussi faloit-il qu'il fût, comme il avoit coutume de le dire, *totus in uno*. Or le moyen d'être entièrement à un objet, lorsqu'on est obligé de vivre dans une distraction, pour ainsi dire, continuelle?

On lui a reproché un certain ton de supériorité, qu'on a cru remarquer dans ses Ecrits, & quelquefois on l'a blamé de prêter la main à des pièces qui sembloient manquer un peu de dignité. Je n'entreprendrai pas de disculper entièrement notre Savant sur cet article; mais je crois pouvoir dire, que le plus souvent il n'avoit aucune part aux Ecrits qu'on lui attribuoit. D'ailleurs Mr. KOENIG avoit sur toutes ces misérables productions qu'on voit tous les jours impudemment sortir de la presse, un principe qu'il seroit, je crois, assez difficile de combattre. Il comparoit tous ces Ecrivains superficiels & volages, qui rempliſſent le monde Littéraire de ces légères & futiles productions, à ces Insectes,

Digitized by Google

tes, qui ruinant les semences & rongeant les bonnes racines, empêchent la Terre de porter des fruits: si on les ménage, disoit-il, on les enhardit: ils se multiplient, le public devient leur dupe; la jeunesse qui se laisse aisément prendre par le clinquant, perd insensiblement le goût de la solidité, & de cette façon les sciences dégénèrent en une vaine ostentation de babil, où le plus effronté est sûr de l'emporter. C'est à ceux, qui connoissent l'état actuel de la République des Lettres à juger si la conséquence est bien tirée. Quant au ton de supériorité, il me paroît difficile à concevoir, comment allier la rigueur de la démonstration avec une reserve qui, à la bien prendre, n'est souvent qu'un faux coloris. Il peut y avoir encore telles circonstances qui empêchent de garder tout le ménagement que l'on voudroit: lorsqu'après avoir usé de modération, l'on se voit poussé à-bout, il semble qu'on a un droit de plus contre un Adversaire qui s'y est exposé volontairement. Les idées sur ce sujet, sont, je le sçai, très différentes; & ce n'est point ici le lieu de le discuter. Enfin je ne dois pas oublier de Vous dire que Mr. KOENIG étoit naturellement porté à l'emportement & à la colère, & que malgré tous ses efforts, & une attention particulière pour surmonter cette passion, il n'avoit pu la vaincre tout-à-fait.

Tel a été notre Professeur KOENIG, qui, quoique grand Philosophe n'a pu empêcher, qu'il ne fût & ne demeurat homme. Il a donc eu ses défauts, & des défauts très-considérables par raport à lui-même & à sa tranquilité: mais ces

imperfections, quelque influence qu'elles puissent avoir eue sur le cours de sa vie, n'empêchent point que notre Savant ne puisse être donné pour modèle sur-tout du côté de ses sentimens. Si les Princes n'avoient pour Gouverneurs & pour Guides dans leurs premières années, que des Philosophes comme lui, on ne verroit peut être pas beaucoup d'*Alexandres*, mais on verroit certainement plus de *Titus* & de *Trajan*.

N'attendez pas, Monsieur, que je vous parle de son savoir C'est à des *Lulofs*, à des *Segners*, à des *Kaestners*, à des *Bouguers*, à des *Clairauts*, à des *Sulzers*, c'est à des Philosophes du premier ordre, à aprécier les mérites de notre Défunt à cet égard; & non pas à moi, ni à ce vulgaire aussi décisif qu'ignorant, qu'on trouve toujours prêt à mettre un Barbier de village au-dessus d'un *Albinus*, & un *Ludeman* au-dessus d'un *Gaubius*. Tout ce qu'il me convient de dire, c'est que j'ai admiré la profondeur de son esprit & l'étenduë de ses connoissances, dans des entretiens particuliers, où il a bien voulu se communiquer. Il possédoit sur-tout, au plus haut dégré, cet art si peu connu ou si négligé, de ramener les objets à leurs principes & de leur assigner leurs véritables causes. Tous ses écrits & particulièrement ceux sur la moindre action, en sont une preuve: car s'il y a des Savans à qui il reste encore quelque doute sur le fonds de la controverse sur le *Minimum Actionis*, les plus Eclairés ont bien vu d'abord qu'il provient uniquement du défaut de saisir la différence

Digitized by Google

rence entre les principes de *Phoronomie* & ceux de *Dynamique*.

Depuis trois ans notre Professeur étoit devenu sujet à des attaques de goutte, il l'étoit depuis longtems aux accès d'Asthme, qui commençoient même à le prendre subitement & avec violence. Voici ce qu'il m'écrivit l'hiver passé à ce sujet: „ Je vous écris ces lignes de „ mon lit. Avant-hier au soir j'eus un accès de „ suffocation, qui m'a mis à deux doigts du „ tombeau. J'étois à l'extrêmité lorsque Mr. „ *Onimus* est survenu, qui m'aïant fait un grand „ trou au bras, m'a fait revenir peu-à-peu la „ respiration, à force de me tirer du sang. S. „ A. R. aïant eu la bonté de faire apeller Mr. „ *Winter*, je me trouve depuis entre les mains „ de ces deux Médecins, qui m'ont traité jus„ques ici avec succès, mais tellement que je „ suis toujours obligé de garder le lit: &c. vrai„ semblablement je devrai y rester toute cette „ semaine. Je suis bien-aise d'être si loin; car „ j'étois bien avancé dans la sombre région de „ Pluton". C'est d'une semblable attaque qu'est mort notre Philosophe le 21. Juillet 1757. au château de *Zuilestein*, endroit où il alloit passer les beaux jours d'Eté, pendant que la Cour *Stadhoudérienne* se trouvoit à *Soesdyk*. Il alloit sortir pour faire un tour de promenade: il chancele, tombe entre les bras d'un Jardinier & d'un Domestique qui étoient accourus; montre qu'on doit le saigner; veut se saisir du couteau du Jardinier, & meurt.

Me voilà Monsieur, acquité du mieux que

Digitized by Google

j'ai pu de ce que vous avez exigé de moi: Je Vous laisse à corriger les inexactitudes & les négligences de cet exposé, & suis sans réserve, Monsieur, Votre &c.

Amsterdam le 2. Fevr. 1758.

ARTICLE X.

Nous *avons parlé de la Secte des* Moraviens *à la* p. 443. du Tome XV. *de ce Journal, & voici une* LETTRE *que nous venons de recevoir à ce sujet.*

MESSIEURS.

L'Estime que nous avons pour votre Journal, nous invite de vous dire naturellement, que le Sobriquet, que vous donnez p. de votre Traité aux Frères de l'Unité, dont toutes les Eglises s'en tiennent simplement à la Confession d'*Augsbourg*, ne nous paroît point impartial. Nous comprenons, pourquoi des Théologiens & même des Souverains abusés par les premiers se servent de termes pareils; mais nous ne pouvons point déviner, quelle raison des gens de Lettres peuvent avoir d'injurier des Religions.

Au surplus, l'Auteur, dont vous alleguez la production, aïant évité cet inconvénient, il n'étoit pas bien naturel de prêter l'axiome de Secte à une Eglise reconnuë, par ses Prédécesseurs &

Digitized by Google

& l'Eglise Anglicane, pour Episcopale originairement Grecque, venant de célébrer son troisième grand Jubilé, employée dans la Reforme de la *Grande-Bretagne*, il y a deux Siècles, sortie à la vérité de la *Bobême* & de la *Moravie*, mais accruë depuis 20 ans de plus de dix Eglises *Nègres* & *Sauvages*, dispersées par tout le monde, & fondées au risque de leur vie.

Pour ce qui est de leur dénomination, il n'y a qu'une voix là-dessus dans tous les Païs Evangeliques, qu'elles habitent. L'*Empire*, la *Grande-Bretagne*, la *Hollande*, la *Saxe*, le *Brandebourg*, la *Silésie*, l'*Amérique*, lui ont octroyé la dénomination, qu'elles ont jugé leur convenir, après des Examinations mûres & même rigides. Ces Chancelleries les apellent les Frères de l'Unité, les Frères Evangéliques, ou simplement les Frères, pas une de toutes, les *Moraviens*. Ces Frères ne conviennent nullement des faits & des dits, qu'on met sur leur Compte. Ils ne savent que dire sur ce qu'il se débite d'une trentième de leurs branches, qui fut établie en *Wetteravie*, & pendant sept ans sur le pied d'Anarchie. Ces tems sont passés & les Frères ont la Satisfaction d'avoir gagné & rectifié ces gens-là, sans y avoir perdu un seul Sujet.

Ce Peuple, tout fervent qu'il est, n'est rien moins qu'Enthousiaste ou Fanatique; il vise, avec un cœur attendri, au dernier point du Mérite de son Sauveur & Créateur, à la droite raison & au bon-sens. La Tournure orientale de leurs pensées & de leurs expressions y mettoit un grand obstacle, mais a été merveilleusement cor-

Digitized by Google

corrigée par cette attention condescendante de leurs Conducteurs, à laquelle on ne rend pas toute la justice, qui lui est duë, aussi peu qu'à la docilité des Frères, qui les a sauvé.

Les Frères ont fait imprimer à *Londres* leur livre de Cantiques 1753. & 1754. en deux Volumes en *octavo*. C'est ce livre, qu'il faut critiquer. Un ample Extrait en a été donné en *Anglois*. C'est aparemment celui-ci, que Mr. *Watson*, Auteur, que nous ne connoissons pas, a pris à tâche de censurer.

Si le très-Révérend Mr. *Jean Gambold*, Théologien Anglican, chargé de la direction des Eglises des Frères outre mer, ne réplique pas, il aura aparemment ses raisons. D'ailleurs les imputations des Controversistes ne sont ni Articles de Foi ni Libelles admissibles en Cour.

Vous dites, Messieurs, que les Frères prospèrent en *Angleterre*; J'ose assurer, que les Frères en doutent. Leur grand objet aïant été, depuis leur sortie de leur Patrie, de servir également toutes les Eglises Evangéliques, avec la fidélité de Frères, de leur conserver leurs bons Sujets, de leur épargner les Schismes, se prêtant d'ailleurs avec joye & aplication à tous les besoins de leurs Sujets allarmés, y mettant la seule condition, qu'ils ne doivent pas quitter leurs autels; cette maxime, dont les heureuses conséquences se manifestent par-tout, où il est de règle d'employer les Frères, n'est pratiquée nulle part moins à leur satisfaction, que dans les Dominations *Britanniques*.

Assurément, ce n'est pas le Prosélytisme, qui tente

Digitized by Google

teste les Frères, c'est l'Union des cœurs & des esprits de toutes les ames bien disposées, qui se trouvent dispersées par toute la Chrêtienté.

Les Frères sont persuadés, que ces cœurs unis entre eux ne manquent jamais de se défaire, tôt ou tard, de toutes les erreurs de leur parti, qui pouroient intéresser tant soit peu leur Salut, mais qu'après cela par un esprit de paix & de docilité ils se rangent volontairement en silence & édification avec la division, dans laquelle la Providence les a placés, pour y rester aussi longtems qu'on veut bien les y tolérer.

Voilà le sentiment de l'Eglise des Frères, qui est de notoriété publique. Elle seroit charmée de faire remonter les Adorateurs en esprit & en vérité, vers l'Epoque des quarante jours après les premières Pâques Chrêtiennes, Epoque unique & vraiment Catholique, pour après cela s'y tenir. Nous sommes, Messieurs, Vos très-humbles & obéissans Serviteurs & qui Vous affectionnent.

Barby, ce 30. Avril 1758.

Cette Lettre est expédiée au nom d'une Quinzaine de vos Lecteurs par *René Battier* de Bâle.

P. S. Vous ferez, Messieurs, tel usage de cette Lettre, qu'il vous paroîtra le plus convenable. Il nous suffit, de vous avoir averti Chrêtiennement; & loin de vouloir aller plus avant, nous vous dispensons volontiers, Messieurs, de toute Réponse.

AR-

Digitized by Google

ARTICLE XI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

Veniſe.

Le Libraire *Jean Baptiſte Pasquali* a fait une très-belle Edition de toutes les Oeuvres de M. le Comte *Algarotti*, en deux Volumes grand *in duodecimo*. Elle porte au titre, *Opere varie del Conte* Francesco Algarotti, *Ciamberlano di S. M. il Re di Prussia, e Cavaliere dell' Ordine del Merito.* Dulces ante omnia Muſæ. *In Venezia, per* Giambatiſta Pasquali. 1757. *con Licenza de' Superiori.* Tome I. *pp.* 474. ſans l'Avertiſſement & la Dédicace en *François* au Roi de *Pruſſe*. Ce Tome premier contient les Dialogues ſur le Newtonianiſme, la Vie de *Benoît Pullavicini*, Poëte de la Cour de *Saxe*, des Lettres ſur la Traduction de l'Enéïde par le *Caro*, & un Recueil de Lettres diverſes. Dans le Tome II. qui a 439. pages, on trouve pluſieurs petites Pièces ſous le titre d'Eſſais *ſur la néceſſité d'écrire dans ſa propre langue, ſur la durée du Règne des Rois de Rome, ſur la Bataille de* Zama, *ſur l'Artillerie*, ſur la *Science Militaire du Sécrétaire Florentin, ſur l'opinion que les grands eſprits fleuriſſent tous en même-tems, ſur l'Empire des Incas, ſur la Langue Françoiſe, ſur la Reine, ſur l'Architecture, ſur la Peinture, ſur l'Opera*, un Opera intitulé, *Intigerie en Aulide*, *le Congrés de Citbere*, & un petit Recueil de Poëſies. Ce ſont autant de vrais tréſors de goût & d'une érudition dégagée de toute pédanterie.

GRAND-

Digitized by Google

GRANDE-BRETAGNE.

Londres.

Nos Poëtes ne finiſſent point ſur les louanges du Roi de *Pruſſe*, & la choſe n'eſt pas étonnante. Jamais il n'y a eu de Prince, qui en ſi peu de tems ſe ſoit ſignalé par tant d'Actions propres à exciter l'enthouſiasme Poëtique. Une des meilleures Pièces qui ait été faite à l'honneur de ce Héros, eſt, *An Ode to the King of Pruſſia*, c'eſt-à-dire, *Ode au Roi de* Pruſſe, *à l'occaſion de la dernière Victoire qu'il a remportée en* Allemagne, chez *Baldwin*. On comprend aiſément que d'un côté la bravoure, & la ſage conduite du Monarque *Pruſſien*, & de l'autre la lâcheté, & l'imprudence des *François*, fourniſſent ample matière à un Poëme tel que celui-ci.

An Ode &c. *Ode ſur ſa Majeſté le Roi de* Pruſſe: *dédiée à Mr. W. P.* Il ne faut pas confondre cette Ode avec la précédente. Elle ne mérite pas d'être luë.

Les Libraires *Cooke* & *Coote*, viennent d'imprimer deux petits Ouvrages, qui ſemblent partir de la même plume; l'un eſt intitulé *Fancy*, ou *l'Imagination. Ode irrégulière*; & l'autre *An Elegy on a Drum-head*, ou *Elegie ſur le bruit du Tambour*. Tout ce que nous pouvons dire de l'Auteur de ces deux pièces, c'eſt qu'il n'eſt pas plus habile à toucher le Tambour qu'à manier la Lyre.

Cooper a publié *The Triumph of Scipio*, c'eſt-à-dire, *Le Triomphe de Scipion. Poëme Hiſtorique ſur la dernière Rebellion*, par *Robert Blake*, Quoique Mr. *Blake* eût bien fait d'aprendre à écrire en proſe, avant que de ſe mêler de parler le langage Poëtique, il eſt heureux cependant pour lui qu'il ſe ſoit aviſé d'écrire en Vers, parce qu'on ne pourra

Digitized by Google

ra pas dire qu'il n'y a dans son Ouvrage ni rime ni raison.

Il vient de paroître sans nom d'Imprimeur un Livre sous ce Titre, *Philosophical and Scriptural Enquiry*, &c. ou *Recherches Philosophiques & tirées de l'Ecriture, sur la Nature & la Constitution de l'homme, considéré seulement comme Etre raisonnable; où l'on prouve la fausseté de l'ancien sentiment qui suppose que l'ame est immatérielle, immortelle, & une substance pensante, & où l'on démontre clairement par la raison & par l'Ecriture sainte, quelle est la véritable nature, l'etat, & la manière d'exister de la faculté de penser qui est dans les Hommes*; par J. R. M. J. *Partie Philosophique, ou première Partie.* Ce Titre suffit pour juger de l'Ouvrage. L'Auteur s'efforce d'y prouver que Dieu, quoique tout Puissant, ne sauroit créer une substance immatérielle; que le pouvoir de penser n'est autre chose qu'une faculté, jointe à des organes convenables; que comme une faculté ne peut pas exister par elle-même, elle a besoin d'un soutien; que celui de la raison ne sauroit être que le Corps, lequel est mortel; & que quand une fois il est mort, toutes les facultés qu'il possède, sont éteintes, & la raison est du nombre. C'est suivant lui, le Diable qui le premier a imaginé le dogme de l'immortalité de l'Ame pour mieux réussir à séduire Eve. Tout cela, dit cet Auteur, est tiré d'un Manuscrit sur la Médecine, où l'on fait voir évidemment que les *Sinus* de la *dure Mère* ne sont point des Vaisseaux sanguins, & que le *Sinus longitudinal* est le véritable Organe de la faculté de penser. On comprend aisément de quelle force sont les raisonnemens sur lesquels de pareilles propositions sont apuïées; il n'y en a aucun qui mérite la moindre attention; tous sont aussi dignes de mépris que leur Auteur.

Owen a imprimé *A short Explication* &c. c'est-à-dire,

Digitized by Google

re, *Explication courte de l'Apocalypse de St. Jean, & d'une partie des Prophéties de Daniel, composée sur un nouveau plan. Où l'on fait voir que la présente guerre se terminera probablement au rétablissement des Juifs, & au regne de mille ans.* Ce titre nous dispense de parler de l'Ouvrage; nous ne saurions cependant nous empêcher de raporter un P. S. qui se trouve à la fin: le voici; „ Depuis que ceci a été écrit, il „ y a eu une convention conclue entre l'armée „ d'Observation & celle de *France*, qui vraisemblablement sera suivie de Négociations sur la paix, „ qui pourroient paroître renverser mon plan. Mais „ si les guerres & les signes dont il est fait mention „ dans ce Livre, sont ceux qui doivent précéder la „ chute de Babylone, & la venuë de Christ, toutes ces aparences de paix se dissiperont bientôt, „ & l'on verra la guerre s'allumer avec plus de „ violence que jamais". Quel plaisir pour l'Auteur de voir cette dernière partie de sa prédiction accomplie par la déroute des *François* à *Rosbach*, & par la défaite des *Autrichiens* près de *Lissa*! Pour que sa joie soit à son comble, il ne lui manque plus que d'aprendre que le Roi de *Prusse* a remporté une nouvelle Victoire en *Moravie*, & que le Prince *Ferdinand de Brunswik* a battu les *François* sur le bas *Rhin*. Au moment que nous écrivons ceci, la Nouvelle de ce dernier évènement nous arrive. Les *François* viennent d'être défaits dans une sanglante bataille: ils fuient, on les poursuit vivement. Quelle satisfaction pour notre Auteur! Nous sommes charmés d'avoir occasion de l'en féliciter.

The Fig-tree dried up &c. *le Figuier séché: ou l'Histoire de ce remarquable évènement, telle qu'elle est raportée par St.* Marc, *considérée sous un nouveau jour; expliquée & défenduë; dans une Lettre à Mr..... par* Richard Parry, *chez* Davis. Le but de cette differta-

tion est de mettre le Miracle, dont il y est parlé, à l'abri des difficultés par lesquelles, les *Déistes*, les *Juifs*, & quelques Chrétiens ont taché de le renverser; & qui consistent: 1. en ce qu'il n'étoit pas raisonnable à notre Sauveur d'attendre des figues, avant que la saison en fût venuë: 2. en ce qu'il étoit plus déraisonnable encore de maudire un arbre parce qu'il ne portoit point de fruit, lorsque le tems d'en porter n'étoit pas encore arrivé. Mr. *Parry* croit que cet arbre étoit de l'espèce de ces Figuiers qui portent du fruit deux fois dans une année; & dont les premières Figues étoient mûres avant l'Eté. On étoit alors vers la fin de la première saison des Figues, ainsi notre Seigneur pouvoit encore espérer d'en trouver quelques-unes sur cet arbre, mais comme il étoit situé près du grand chemin, les Passants avoient aparemment cueilli celles qui y étoient restées. Ce fut-là la raison qui fit que l'espérance de notre Seigneur fut trompée, espérance qu'il pouvoit avoir, quoique ce ne fût pas la saison des secondes Figues. Quant à la conduite qu'il tint en faisant sécher le figuier, plutôt qu'en employant son pouvoir à suplée à son défaut de fruits, elle n'avoit pour but que de donner à ses Disciples cette importante leçon, c'est que l'homme ne vit pas de pain seulement, mais de toute parole qui procéde de la bouche de Dieu.

Die and be damned, c'est-à-dire, *Mourir & être damné*: c'est-là le titre d'une brochure imprimée chez *Hooper*. En *Angleterre*, comme dans bien d'autres Païs, il y a une sorte de gens, qu'on apelle *Méthodistes*; & qui affectent un extérieur de dévotion toute particulière; ils intimident les esprits foibles, en leur disant que *mourir & être damné* c'est la même chose, si l'on ne suit pas la route qu'ils prescrivent pour aller au Ciel. C'est à arrêter l'impudente présomtion de ces gens-là, & les dange-

reux

veux effets qu'elle peut produire, que cette Dissertation est destinée.

Advice to the Devil, ou *Avis au Diable.... Dans une Lettre aux Enfers*, chez *Fuller*. C'est une production d'un de ces *Méthodistes* dont on vient de parler. Le ton ironique qu'il prend dans son Ouvrage lui est aussi étranger, que la Modestie à sa Secte.

Le Libraire *Baldwin* débite *Plain Directions* &c. ou *Directions faciles touchant la conduite qu'il faut tenir envers ceux qui ont la petite vérole*. *Par* Browne Langrish, *Docteur en Médecine & Membre de la Société Royale*. Mr. *Langrish*, connu déjà par des Ouvrages qui ont remporté l'aprobation des gens de sa profession, ne prétend pas avancer rien dans celui-ci qui ne soit déjà connu par les Médecins. Son but est d'y donner d'utiles directions à ceux qui n'ont pas eu occasion de faire des études régulières. Les préceptes qu'il leur donne ne sont pas moins judicieux que clairs, & ils seront sûrement très-utiles à ceux qui ont quelque dégré d'intelligence. Mais, sans chercher à diminuer le mérite de cet Ouvrage, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer, qu'après l'avoir lu, nombre d'ignorans présompteux s'imagineront être aussi habiles que l'Auteur même, & pourront tomber dans des fautes dangereuses pour les Malades. Que des gens de cette espèce ayent toujours devant les yeux cette Remarque de *Perse*

Publica lex hominum, naturaque continet hoc fas,
Ut teneat vetitos insscitia debilis actus
Diluis Helleborum, certo compescere puncto
Nescius examen; vetat hoc natura medendi.

Select Cases in Surgery, &c. *Cas de Chirurgie choisis, observés dans l'Hopital de St.* Barthelemi; *par* J. Farmer, *Maitre Chirurgien*; chez *Hinton*. Ces cas,

Digitized by Google

qui ſont au nombre de douze, ſemblent avoir été recueillis ſans beaucoup de jugement; celui qui les a raſſemblés avertit que s'ils ne contiennent rien de nouveau, du moins n'y trouvera-t-on aucune abſurdité. A l'aide d'une pareille Apologie on peut faire imprimer bien des choſes inutiles.

Dans nos Journaux précédens nous avons parlé des accuſations intentées contre la conduite & la Religion de Mr. *Bower*; à-préſent on l'attaque comme, Auteur dans un Livre dont voici le titre; *Bower detected* &c. *Bower démasqué comme Hiſtorien; où l'on démontre en comparant les trois Volumes de ſon Hiſtoire des Papes, avec le premier Volume de celle qui a paru en* François *à* la Haye, *qu'il a omis pluſieurs faits eſſentiels, & qu'il en a altéré pluſieurs autres plus eſſentiels encore, afin de favoriſer le Papiſme. Par* Temple Henri Croker, *Chapelain du Comte Hillsborough:* chez *Cooper.* Cet Ouvrage eſt rempli d'obſervations fort ſenſées ſur l'Hiſtoire des Papes de Mr. *Bower*, & il y eſt prouvé qu'elle eſt très-inférieure à celle qui a été publiée il y a quelques années à *la Haye*: C'eſt-là en donner une idée bien humiliante pour l'Auteur.

Muller a publié *An Eſſay* &c. *Eſſay ſur la déciſion de cette queſtion: S'il eſt permis aux Anglois, en bonne police, d'aſſurer les Vaiſſeaux de leurs ennemis? Adreſſé à Mr.* Henri Pelham. Seconde Edition, *avec des Corrections. On y a ajouté de nouvelles conſidérations ſur nos Aſſurances du Commerce des* François *dans les conjonctures préſentes; adreſſées au Duc de Newcaſtle.* L'Auteur de cet Ouvrage eſt Mr. *Corbyn Morris*, connu par pluſieurs écrits qui ont été très-favorablement reçus par le public. La matière de celui-ci eſt très-intéreſſante, & parfaitement bien traitée. Les raiſons qu'on aporte en faveur de l'aſſurance des Vaiſſeaux ennemis ſont raportées avec ordre, & refutées avec beaucoup de ſolidité. On

Digitized by Google

y démontre que cette assurance est très dommageable à l'*Angleterre*; il est à souhaiter que le Gouvernement fasse cesser un abus de cette espèce. Il est scandaleux de voir que l'intérêt de quelques particuliers, fasse tolérer une pratique aussi pernicieuse pour l'Etat.

Mr. *Dollon* fameux Opticien, a fait depuis peu une découverte bien-intéressante. Il a trouvé le moyen de construire des Lunettes d'aproche, dont les verres sont travaillés de façon que la différente refrangibilité des rayons n'est point sensible: par-là il peut leur donner une plus grande ouverture, & augmenter ainsi la lumière. Ce qui rend ces Lunettes beaucoup plus utiles, & préférables aux Téleſcopes à réflexion. La plupart des Vaisseaux du Roi en sont pourvus. On sait de quel usage ces Instrumens sont sur Mer.

An Essay on &c. *Essay sur la Nature & l'Utilité des Globes, pour inculquer aux jeunes gens les premiers Principes de la Géographie & de l'Astronomie: avec un Examen impartial de la Construction & de l'Usage des Planisphères; où l'on fait voir les avantages de la projection globulaire, par-dessus celle qu'on employe ordinairement; le tout accompagné de nouvelles découvertes, éclaircies par la solution de divers Problêmes qui facilitent l'intelligence des Principes généraux de la Géographie & de l'Astronomie, par voye d'introduction à l'Usage des Globes.* Par *Benjamin Martin.* Ce Livre est imprimé aux dépens de l'Auteur, dont le nom connu par plusieurs autres Ouvrages estimés, est un préjugé avantageux pour celui-ci.

Nous avons parlé dans le Journal des Mois de Janvier & de Février de cette année pag. 130. & suiv. de diverses brochures qui ont été publiées sur l'altération du Pain, par les *Meuniers* & les *Boulangers*; en voici trois autres qui roulent sur le même sujet, nous nous contenterons d'en donner les titres.

Digitized by Google

Considerations on the &c. *Considérations sur les Ingrédiens qu'on employe pour altérer le Pain. A quoi l'on a ajouté un* Plan de redreſſe, *qui renferme une Méthode pour préſerver dans la ſuite de toutes ſortes de diſette, & de ſoulager les Paroiſſes par l'entretien de leurs Pauvres; par où l'on doublera le gain légitime des Boulangers. Par* Pierre Marklam, *Docteur en Médecine*, chez *Cooper.*

An Eſſay on the Bread &c. *Eſſay ſur le Pain, où les Boulangers ſont juſtifiés des Accuſations contenuës dans deux brochures dont l'une eſt intitulée le* Poiſon découvert (*a*) *& l'autre* la Nature du Pain (*b*). *Où l'on démontre l'impoſſibilité d'y mêler de la chaux, des os brulés* &c. *ſans qu'on s'en apperçoive. Avec une Méthode facile pour découvrir d'abord l'Alun, & les autres choſes qu'on peut mettre dans le Pain. A quoi l'on a ajouté un* Appendix, *où l'on expoſe tout ce qui ſe pratique pour altérer les* Vins, *le* Cydre, *la* Bierre, *le* Ponch, *& le* Vinaigre; &c. *par* H. Jankſon *Chymiſte, chez* Vilkie.

A final Warning &c. *Avertiſſement final au Public pour éviter le Poiſon découvert, ou Examen de pluſieurs dangereuſes fauſſetés & Accuſations, induſtrieuſement répanduës par une plume vénale dans une infame brochure, intitulée* Eſſay ſur le Pain, *où l'on prétend juſtifier les Meuniers & les Boulangers. Par* P. Marklam *chez* Cooper.

ALLEMAGNE.

Hambourg.

On vient de commencer ici une nouvelle feuille périodique Littéraire, intitulée *Hamburgiſche Nachrichten aus dem Reiche der Gelehrſamkeit.* La premiè-

re

(*a*) Voyez ci-deſſus, Mois de Janvier & Février, *p.* 130.
(*b*) Là même, *pag.* 132.

Digitized by Google

re Feuille eſt du 31. Mars. Ce Journal paroît inſtructif & bien écrit. Il ne faut pas douter qu'il ne ſe perfectionne encore, lorsque les circonſtances des affaires publiques redeviendront plus favorables à la Littérature.

Francfort ſur l'Oder.

On a imprimé ici aux dépens de l'Auteur; *Elementa Anatomiæ experimentalis*; *Auctore* Carolo Auguſto de Bergen, *Med. Doct. & Profeſſore Publ. Ord. Univ. Viadr. Academiæ Regiæ Scientiarum Berolinenſis atque Naturæ Curioſorum Socio, hæreditario in* Roſengarthen. 1758. *in octavo pp.* 110. ſans la Préface & la Table. Les talens de l'Auteur, qui profeſſe depuis longtems la Médecine avec diſtinction, ſont un garant du mérite de ſon Ouvrage.

M. *Steck* a été apellé de *Halle*, pour la Profeſſion de Droit, vacante par la mort de M. *Suriand.*

Berlin.

L'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres tint le Jeudi 1. de Juin ſon Aſſemblée publique pour l'anniverſaire de l'avènement de S. M. au Thrône. M. le Profeſſeur *Formey*, Sécrétaire perpétuel en fit l'ouverture en déclarant que le Prix de la Claſſe des Mathématiques, *ſur la néceſſité ou la contingence des Loix du mouvement*, étoit renvoyé à l'année 1760. & que celui de la Claſſe de Belles-Lettres, qui avoit déjà été renvoyé, il y a deux ans, & qui concernoit les Monnoyes du *Brandebourg*, ne ſeroit point adjugé, mais que cette Claſſe indiqueroit une nouvelle Queſtion, dont on publiera le Programme inceſſamment. M. *Formey* lut enſuite un Diſcours *ſur le véritable principe de la grandeur d'ame.* M. le Conſeiller Eccléſiaſtique *Suſſmilch* continua la ſéance par une Diſſertation dans laquelle il comparoit *la dureté de la vie des Citoyens Allemands de Berlin avec celle des François Réfugiés dans la même Ville.* M. le Profeſſeur *Sulzer* la ter-

Digitized by Google

mina par un *Essai sur le caractère & sur le principe général des Beaux-Arts.*

Les Libraires *Haude* & *Spener* ont fait imprimer, *Essai sur le Bonheur, ou Réflexions Philosophiques sur les biens & les maux de la vie humaine, in octavo.* C'est un Livre bien écrit & bien pensé.

Le Libraire *Lange* a donné une seconde Edition de la Traduction des Fables d'Esope en vers *Allemands*, par M. *Lichtwern*, Conseiller de la Régence & Chanoine à *Halberstadt*. Après la Poésie de M. *Gellert*, celle de ces Fables est une des plus estimée.

Le même Libraire a imprimé, *Consolations pour les personnes valétudinaires, par* M. *Formey, in octavo.* Ce petit Ouvrage peut être regardé comme un supplément du *Philosophe Chrétien* du même Auteur.

Le *Marchand reconnoissant* est une Comédie *Allemande* en cinq Actes, dans le genre médiocre.

M. le Professeur *Sulzer*, prononça le 24. Janvier dernier dans l'Assemblée publique de l'Académie un fort beau Panégyrique du Roi, qui a été imprimé, petit *in quarto.*

Les *Odes sacrées* de M. *Gellert* ont éte imprimées chez *Winter*, avec les Mélodies de M. *Bach*, en grand format de Notes. Cela est parfaitement bien exécuté.

L'Ecole Réelle a fait imprimer un fort bon Ouvrage *Allemand* sur l'Architecture militaire, qui a été soumis à la révision de M. le Colonel *de Balbi*, Officier d'un mérite distingué, & d'une capacité reconnuë. C'est un Volume *in octavo.*

Leipsig.

Il paroît ici, malgré la Guerre, un nouveau Journal Allemand, intitulé *Bibliothèque des Belles-Lettres & des Beaux-Arts.* grand *in octavo.* Ce qu'on en a vû jusqu'ici est fort bien écrit, & donne lieu d'en désirer la continuation.

On

Digitized by Google

On a imprimé ici, & en divers autres endroits, tant en *François* que traduit en *Allemand*, la nouvelle Partie des Mémoires de *Brandebourg*, qui contient la vie du feu Roi *Frideric Guillaume*. Elle eſt de la même main que les Mémoires, & dans le même goût.

La Traduction du *Cours de Belles-Lettres* de M. *Batteux* eſt préſentement complette, en 4 Volumes *in octavo* & elle fait beaucoup d'honneur à M. *Rambler*, qui s'en eſt parfaitement bien acquitté.

M. *Chriſtian Gottlieb Jocher*, Docteur en Théologie, & Profeſſeur en Hiſtoire, eſt mort le 10. Mai, plus qu'octogénaire.

Nuremberg.

Il n'y a pas longtems que M. *J. J. Moſer* a donné le premier Tome *in quarto* de ſon Ouvrage *Allemand* ſur les Droits de l'Empereur, des Diettes Impériales, de Tribunaux de l'*Empire*, &c. dans les affaires qui concernent la paix publique & ſes infractions. Ce premier Tome n'eſt qu'une eſpèce d'Introduction, compoſée de quatre Diſſertations.

Roſtock & Wismar.

On publie ici un Recueil de Traductions d'Ecrits tirés des meilleurs Poëtes Anglois, *Pope*, *Congreve*, *Waller*, &c. Il en a déjà paru deux Parties. Le choix des Pièces eſt judicieux, & les Traductions faites par des perſonnes intelligentes.

Helmſtaedt.

L'Univerſité de cette Ville a fait le 18. d'Avril dernier une perte conſidérable en la perſonne de M. *Laurent Heiſter*, Conſeiller & Médecin de la Cour de *Brunſwik*, Membre de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature, & de l'Académie Royale de *Berlin*, Docteur & Profeſſeur en Médecine, & l'un des plus célèbres Anatomiſtes de ce Siècle. Il eſt décédé dans ſa 75. année.

Halle.

Le Libraire qui a imprimé juſqu'ici les Oeuvres

Digitized by Google

de feu M. le Docteur *Baumgarten*, achevera de publier tout ce que ce Savant distingué a commencé, parce que ces diverses entreprises se trouvent dirigées par des gens de Lettres, formés la plûpart par le défunt, & parfaitement au fait de ses vuës.

M. *Rambach* a traduit en *Allemand*, & fait imprimer ici *le Magazin des Enfans* de Madame *de Beaumont*, Ouvrage dont on ne sçauroit trop répandre la connoissance.

Le même Traducteur, un des plus estimés de l'*Allemagne*, donne en *Allemand*, l'*Histoire de la Paix de Westphalie par le P.* Bougeant *in octavo*.

TABLE DES ARTICLES.

I. DESCRIPTION HISTORIQUE DE L'EMPIRE RUSSIEN. Pag. 291
II. LA VIE DU BRAVE CRILLON. 307
III. ANNALES POLITIQUES *de feu Mr.* CHARLES IRENE'E CASTIL. 321
IV. ELOGES *des* ACADEMICIENS *de* BERLIN, *& de divers autres Sçavans.* 341
V. LE DROIT DES GENS, *troisième Extrait.* 353
VI. LETTRE A MONSIEUR ***. 366
VII. PRINCIPES *fondamentaux du Droit Naturel de M.* SCHMAUSS. 383
VIII. L'ESPRIT *de l'Abbé des* FONTAINES. 387
IX. LETTRE *sur la* VIE *& le caractère de Mr.* SAMUEL KOENIG. 393
X. LETTRE *au Sujet de la Secte des* MORAVIENS. 410
XI. NOUVELLES LITTERAIRES. 414

TA-

Digitized by Google

TABLE
DES
MATIERES.

A.

* *Académie* universelle. Pag. 284
Adam (la mort d') Extrait de cet Ouvrage 239. s'il convient au théatre 242. fiançailles de *Sélima* 244. insulte de *Caïn* 247. *Eve* paroît 249. mort d'*Adam*. 250
Alberoni V. 217
* *Algarotti* ſes œuvres. 414
Ami des hommes (L') Extrait de cet Ouvrage 162. ſi la population eſt utile ou non? 163. indication des matières 165. pourquoi les terres ſont incultes en *France* 166. pourquoi la religion mépriſée 168. ſi l'on eſt plus philoſophe que ci-devant 172. la gaieté ſoutient la *France* 174. L'équilibre de l'*Europe* pure chimère. 177
Annales Politiques de l'Abbé de St. *Pierre*. Extrait de cet Ouvrage 321. ſa beauté 322. état de la *France* 323. Annales de *Louis* XIV. 325. caractère de *Cromwel* 326. de *Mazarin* 327. de *Fouquet* 328. conquête de la *Flandres* 328. Folles dépenſes à *Verſailles* 329. guerre d'*Hollande* 330. caractère de *le Tellier* 331. de *Marie Thereſe* 332. de *Louvois* 333. bataille d'*Hochſtet* 334. mort du *Dauphin* 335. Roi déſirable 336. Parellèle entre *Louis* XIV. & *Henri* IV. 337
Apologie de Perrault contre *Deſpréaux*. 212
Art (L') d'attaquer & de défendre les places. Extrait de cet Ouvrage 84. Idée des matières 90. obſervations détachées 91. attaque des chemins couverts. 98

* *Bab-*

Digitized by Google

B.

* *Babble* le jaseur. 128
Battier(René)Lettre à la *Bibl. Imp.* 410
* *Bergen* (Mr. de) Elem. Anatom. exper. 423
Berg opsoom. faux plans. 96
* *Blake* triomphe de *Scipion.* 415
* *Bougeant* Hist. de la paix de *Westpholie.* 426
* *Bower* faits remarquables. 284
Braun discours sur le changement arrivé à la terre. 37
* *Bulkley.* Le ministre Chrêtien. 279
* *Burton* le curé de village. 128

C.

Carleton. Lettres. 50
Chevaux pain qui suplée à l'avoine. 19
* *Clenricarde.* (Mémoires de) 126
* *Costadoni* Annales camaldul. 119
* *Costa* (da) Hist. des Fossiles. 122
* *Croker. Bower* demasqué. 420
Crillon. (*Louis B. Bertin de*) sa vie 147. son origine 148. sa valeur 149. prise de *Calais* 150. il devient Archevêque, Evêque, Abbé 151. assiège *Rouen* 152. gagne la bataille de *Dreux* 153. défend *Poitiers* 154. triomphe à *Montcontour. ibid.* prend S. *Jean d'Angeli* 155. s'expose à la bataille de *Lepante* 156. assiége la *Rochelle* 157. reçoit le gouvernement du boulonnois 158. assiége la *Fere* 160. soumet la *Provence.* 161
Crillon. second Extrait de sa vie 307. 309. *Crillon* sauve le Roi 310. il combat à *juri* 312. au siége de *Paris* 313. il sauve *Rouen* 313. prend *Léon* 314. annéantit la ligue 315. il prend les villes de la *Bresse* 315. Eloge de *Crillon* 316. sa retraite 317. sa Religion 318. son caractère. 320

D.

Dalrymple. Essais sur les fiefs d'*Anglet.* 126
Description Hist. de l'Empire *Russien.* Extrait de cet Ouvrage 291. sa fondation 292. Secte de *Russes* 293. tolérance 297. Synode établi par *Pierre* I. 298. revenus du

Digitized by Google

du Souverain 299. ſes forces 300. origine de ſa Marine 302. création des nobles 304. Tombeaux de *Sibérie*. 305
Deſcription de l'Empire *Ruſſien*. Extrait de cet Ouvrage 180. ſon étenduë 181. diviſion de ſes climats 182. forme du gouvernement ignorée 184. Défaut de documens 185. conjectures 186. jugement des *Ruſſes* ſur *Pierre* I. 188. il établit l'inquiſition nommée *Slavenie* 190. titre de *Czar* expliqué 194. premier *Czar* 191. changemens du titre & des Sceaux. 196
Directions dans la petite *Verole*. 419
Diſcours ſur la fertilité des terres. Extrait de cet Ouvrage 21. fertilité naturelle 23. végétation 25. fertilité artificielle 28. trois eſpèces de terre 29. ſecret de l'Agriculture 32. traités d'Agriculture 36
Diſcours ſur les changemens arrivés à la terre. Extrait de cet Ouvrage 37. origine de la terre 40. ſa figure 42. l'air & l'eau 44. le feu 46. l'intérieur 46. changemens arrivés. 47
* *Dollon*. Lunettes ſans réfractions. 421
Droit des Gens (le) troiſième Extrait 353. droit d'occupation 359. de propriété 360. d'aliénation 361. de démembrement. 363
Droit des Gens premier Extrait de cet Ouvrage 101. différentes idées de ce Droit 103. Royaumes Patrimoniaux rejettés 106. Souveraineté ce que c'eſt. 115
Droit des Gens (le) ſecond Extrait de cet Ouvrage 251. but du gouvernement 252. liberté des conſciences. 256

E.

Electricité (guériſons par l'). 13
Eloges des Académiciens de Berlin. Extrait de cet Ouvrage 341. Préface 342. Dédicatoire 345. Eloge de Mr. *Stahl* 348
Eſprit de l'Abbé des Fontaines. Extrait de cet Ouvrage 387. ſa vie 388. ſes guerres 390. ſes

Digitized by Google

ſes mépriſes. 392
Eſſai ſur les Somnambules, Extrait de cet Ouvrage 233. veille & ſommeil ce que c'eſt 234. Etats mitoiens 236. rêve. 237
* *Eſſai* ſur le bonheur. 424
Explication de... la maladie des bêtes à cornes. Extrait de cet Ouvrage. 71

F.

* *Farmer* cas de chirurgie choiſis. 419
Febvre. (Mr. le) L'art d'attaquer. 84
Fertilité des terres, moyen de l'augmenter. 21
Fontaine. (l'Eſprit de l'Abbé des) 387
Formey (M. de) Eloge des Académiciens. 341
* *Foubert.* Cartes ſavantes. 130
* *Frédéric* victorieux. 130
* *Freeman.* Lettres Poſthumes. 127.
* *Fratich.* Diplomataria S. Siriæ. 187

G.

Genève. (Lettre ſur les Paſteurs de) 366
* *Graſe* Deſcript. des Indes Orient. 124

H.

* *Hambourg.* (Journal de) 423
Hebenſtreit (Mr.) Diſcours ſur.. la fertilité. 21
Henriette. Roman. Extrait de cet Ouvrage. 265
* *Hil* le Sommeil des plantes. 121

I.

* *Jeffreys* Collection d'habillemens. 129
* *Jenkſon* Eſſai ſur le pain. 422
* *Journal* Hévétiq. de *Neuchatel.* 136

K.

Kaſtner. Mém. de l'Acad. Roi. de *Suède* pour 1753. 3
Koenig (Mr.) Lettre ſur ſa vie. 303
Klopſtock. La mort d'*Adam.* 239

L.

* *Laboratoire* (le) manifeſté. 123
Layard (M. Daniel) Explication des bêtes à cornes. 71
Lettres écrites & reçuës, par *D. Carleton.* Extrait de cet Ouvrage 50. vie de *Carleton* 53.
Lettre à Mr. ſur.. les Paſteurs & Profeſſeurs de *Genève.* 366

Digitized by Google

Lettre de Mr. *Racine*. Art. X. 278
Linnæus nouv. espèce de Tabac. 6
Lussan (Madem. de) vie de *Crillon*. 147

M.

* *Manning* la nature du pain bien fait. 132
* *Mariage*. (Sermon sur le) 277
* *Marin*. l'Hist. de *Saladin*. 133
* *Markham*. plan sur le pain. 422
* *Martin* Essai sur les Globes. 421
Medicis (Cath. de) son portrait. 151
Mém. de l'Acad. Roi. de *Suède*. Extrait de cet Ouvrage 3. Mém. de 1753. 4. Tabac nouvelle espèce 6. l'art de fumer 7. son usage 8. Tabac de *Linnæus* 11. guérisons par l'électricité 13. pain pour les chevaux. 19
Mém. pour servir à l'Hist. d'*Espagne* sous *Philip*. V. Etrait de cet Ouvrage 217. Caractères de l'Auteur 218. abdication de *Philip*. V. 222. Elévation d'*Alberoni* 223. Anecdotes sur la Princesse des *Ursins* 224. sur le Cardinal *del Guidice* 228. faveur d'*Alberoni* 230. sa disgrace 231. sa retraite. 232
* *Mém.* de *Brandeb.* nouv. partie, 425
Meyer Essai sur les *Somnambules*. 233
* *Mingarellius*. Anecdotum fascic. 118
Mirabeau (Mr. le Marquis de) l'Ami des hommes. 162
* *Morry* Essai sur l'assurance des vaisseaux ennemis. 420
* *Moser* droits de l'Empereur. 425

O.

* *Ode* au Roi de *Prusse*. 415

P.

* *Parri* le figuier séché. 417
* *Poison* découvert dans le pain. 130
Pierre I. V. *Description*. 180
* *Poleyen* Locke traduit. 137
Portefeuille trouvé. . . . Extrait de cet Ouvrage 198. Pièces fugitives de V. 199. Préservatif

Digitized by Google

vatif de V. relancé, vie de René *Boudier* 200. pièces de M. S. 201. Lettre d'amour de V. 202. vers de Mlle. *Scuderi* 203. vers à Mr. *van Haren* 204. Lettres de V. 205. Rép. de V. au Poëme ſur la grace 206. Opuſcules de Perrault 209. ſon Apologie contre Mad. *Dacier* 210. contre *Deſpréaux*. 212

* *Poſſlethways*. Sittême de la *Grande-Betagne*. 121

R.

Racine (Mr.) Lettre à... *Bibl. Imp.* 278

* *Rélation* des établiſſ. en *Amérique*. 123

Ruſſie V. Deſcription. 180

S.

Schmauſs principes fondam. du dr. nat. 382

* *Sgbuanin* Anatouria probabiliſſimi. 11

* *Simpſon*. (T.) Mélange de Mathém. 12

Stahl. (Mr. *George Erneſt*) ſon Eloge. 34

St. Pierre (Mr. l'Abbé de) Annales Politiques. 321

St. Philippe (le Marquis de) Mém. . . d'*Eſpagne* ſous *Philippe* V. 217

Strahlemberg. Deſcrip. de l'Emp. *Ruſſien*. 180. 291

T.

* *Tamira* Poëme Anglois. 280

V.

Vattel (Mr. de) Droit des Gens. 101. 251. 353

Z.

* *Zacharia*. Anecdotarum Med. ævi. 119

Fin de la Table des Matières.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Google